

COLLECTION "SCIENTES HUMAINES GABONAISES"

Contribution
à la
Connaissance & Compréhension
des
Populations Rurales
du
Nord-Est du Gabon

par Laurent BIFFOT

Publié par le CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE & TECHNOLOGIQUE (CENAREST) dans le cadre de l'INSTITUT DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (I.R.S.H.) Ministère de la Recherche Scientifique chargé de l'Environnement & de la Protection de la Nature).

Juillet 1977

COLLECTION " **S**CIENCES **H**UMAINES **G**ABONAISES "

Contribution
à la
Connaissance & Compréhension
des
Populations Rurales
du
Nord-Est du Gabon

par Laurent BIFFOT

*A mon épouse, née Cléonore Chaper,
Compagne indéfectible de mes peines et de mes joies*

DU MEME AUTEUR

- LA VIE MATRIMONIALE & PARAMATRIMONIALE (200 p.) publié sous le titre : LES DEPENSES EXCEPTIONNELLES DANS LES BUDGETS DE MENAGE A POINTE-NOIRE EN 1958 (en collaboration avec R. DEVAUGES) Cahiers ORSTOM Sc. Hum. N° 3 1963, 300 p. ORSTOM PARIS
- FACTEURS D'INTEGRATION & DE DESINTEGRATION DU TRAVAILLEUR GABONAIS A SON ENTREPRISE Cahiers ORSTOM Sc. Hum. N° 1, 1963, 133 p. (N.B. 1ère édit. ronéo, 1961, 151 p. (Extraits traduits et commentés in READINGS IN AFRICAN PSYCHOLOGY FROM FRENCH LANGUAGE SOURCES par F.R. WICKERT, Michigan State University, 1967, pp. 139-149
- SITUATION ACTUELLE DE LA RECHERCHE AU GABON & ESSAI D'UNE DEONTOLOGIE DU CHERCHEUR SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE 50 p. (colloque UNESCO sur : la politique scientifique et l'administration de la recherche en Afrique. Yaoundé, Cameroun, juillet 1967)
- COMPORTEMENTS ET ATTITUDES DE LA JEUNESSE SCOLAIRE GABONAISE (thèse de psychologie de la vie sociale, doctorat de troisième cycle, 459 p. ORSTOM LIBREVILLE juin 1971)
- COMPTE RENDU DES ACTIVITES SCIENTIFIQUES SUSCEPTIBLES D'INTERESSER SOCIOLOGUES & PSYCHO-SOCIOLOGUES EXERCEES AU GABON PAR DES ORGANISMES AUTRES QUE L'ORSTOM (analyse critique d'ouvrages) (ORSTOM, 1966, 65 p. ronéo)
- ARTICLES & COMMUNICATIONS SOCIOLOGIQUES 1962-1972, 219 p. CENAREST, LIBREVILLE ; collection "SCIENCES HUMAINES GABONAISES"
- GENESE DES CLASSES SOCIALES AU GABON CENAREST, LIBREVILLE ; collection "SCIENCES HUMAINES GABONAISES"

En préparation

- LES TRANSPORTS URBAINS ET INTER-URBAINS ET LEUR INCIDENCE SUR LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE DU GABON. (à paraître en décembre 1977)

S O M M A I R E

Présentation de la 2e édition	1
Avant-propos	2
Introduction	5
CH. I Diversité et Prolifération des ethnies et des clans	
au Gabon	9
- Le Gabon et la situation coloniale	10
- Une mosaïque d'ethnies	18
A - Nécessité d'une définition du terme ETHNIE	18
B - Classification des ethnies du Gabon	29
C - Prolifération des ethnies et des clans	42
D - Mécanisme de la prolifération des clans et des ethnies	54
CH. II Le village du paysan du nord-est	62
- Atomisation de l'habitat	64
- L'habitat rural	71
- A - Typologie du village gabonais	71-75
Plans	225-227
- B - Typologie de la case gabonaise	76-79
Plans	197-201
- A la découverte de la pérennité tendancielle de toute colo- nisation pacifique et des effets de celle-ci : la vassali- sation du Pygmée par le Boungom notamment	83
CH. III - Incidences de l'infrastructure routière et de la distance des centres de commercialisation sur l'agriculture	
autochtone	96
- Pourquoi ne sont étudiées ici que les planta- tions vivrières	97
- Les plantes non classées	106
- Les plantes médicinales	109
- Les cultures euphorisantes	111
- Cultures industrielles	115
- Cultures vivrières de falga	123
§ a - Les plantes aliments de base	124
§ b - Légumes et condiments	129
§ c - Laxatifs et fruitiers	138
§ d - Les fruits utilisés en guise de poisson ou de viande	146

P R E S E N T A T I O N
D E L A
D E U X I E M E E D I T I O N

L'édition offerte ce jour au lecteur, la deuxième de CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE & COMPREHENSION DES POPULATIONS RURALES DU NORD-EST DU GABON, diffère fort peu de la première diffusée, il y a douze ans et demi, en décembre 1964.

Néanmoins,

- 1 - a été ajoutée la typologie de la case gabonaise, et
- 2 - ont été approfondis et complétés les passages consacrés
 - à la classification des ethnies du Gabon, et cela grâce au travail effectué en 1971 en collaboration avec les Ministres Paul MALEKOU et Raphaël MAMIKA (cf. ARTICLES & COMMUNICATIONS SOCIOLOGIQUES pp. 202,203,205),
 - à la typologie du village gabonais .

Libreville, le 4 juillet 1977

L. BIFFOT

AVANT-PROPOSQUELQUES CONSIDERATIONS D'ORDRE PHONETIQUE D'ABORD. (1)

L'orthographe de certains mots des langues et ethnies du Gabon variera çà et là dans cette étude. Cela est dû au fait que les différents auteurs cités n'ont toujours pas la même orthographe pour les mêmes mots. D'aucuns, comme Malcolm GUTHRIE, adoptent l'orthographe phonétique. D'autres, tels Marcel SORET, l'Abbé Raonda WALKER, ont l'orthographe mi-phonétique ou plutôt d'inspiration latine de l'ethnologie (u étant prononcé ou, s étant prononcé ç et jamais z devant une voyelle) mais aussi, à certains moments, l'orthographe française : ou = ou ; u = u et non ou, dans v.g., MBAHOUIN, MISSISSIOU ; - ss et non plus un seul s devant une voyelle, dans v.g., MISSISSIOU, MINDASSA. D'autres, enfin, tel Hubert DESCHAMPS, tendent davantage vers l'orthographe française : il écrit POUNOU et non PUNU comme SORET ; KOUELE ; MASSANGOU et non MASANGU. Il écrit cependant : MWAMBE, puis aussitôt après MOUEMBO ; et BOUISSI, BOUSOU, SASSIO (un s mais parfois deux s, devant les voyelles).

Un point est commun à ces trois courants ; la marque du pluriel : le s, signe du pluriel de bien des noms en français, et a fortiori le x, sont omis ; ils écrivent : les FAN, les FANG, les ESHIRA, etc...sans s. Nous laisserons de côté la prononciation même, que chacun, tout au moins pour quelques mots, perçoit à sa manière, puis écrit en conséquence: surtout lorsqu'il s'agit de mots comportant soit des e ou muets ou fermés ou ouverts, soit des sons tels que WUIN, NTCHE, ou des mots tels que IMBOMWOU, ou IMBONG, dont la prononciation est d'autant plus déroutante, même pour les Gabonais d'origine, qu'elle varie parfois d'un endroit à un autre ; nous citerons à cet effet le mot "Sakè", prononcé, selon nos notes de tournées, tantôt Sakyè,

(1) Pour tous les mots cités ici, voir les tableaux 2 et 3 ; pour GUTHRIE voir Appendice I.

tantôt **Sakè**, parfois aussi Satchiè ou Satchè, parfois enfin, **Chakè**, **Chakyè**, suivant que c'est une population ou de BOOUE, ou de MEKAMBO, ou de MAKOKOU etc...

Nous avons orthographié tantôt selon la grammaire française (ou = ou ; u = u ;) tantôt selon le système latin (s = ç et non z devant une voyelle). Le s pluriel des noms courants a parfois été utilisé lorsqu'il s'agissait de noms devenus familiers.

Il y a donc dans ce domaine un manque de rigueur et, diraient d'autres, de logique, né, en partie, de la gêne que nous éprouvons d'orthographier à la française les mots gabonais de notre texte aussitôt après, v.g., une citation utilisant l'orthographe ou phonétique ou d'inspiration latine. Nous n'utilisons à aucun moment la transcription phonétique, d'abord parce qu'il nous faudrait pour ce recourir à un linguiste et quand bien même serions-nous à même de le faire nous nous en abstiendrions néanmoins car, il faut le reconnaître, bien peu de spécialistes auxquels des travaux tel le nôtre s'adressent sauraient la déchiffrer correctement.

Chaque fois que nous avons eu à choisir nous avons adopté et adopterons dans nos travaux futurs l'orthographe française.

CONSIDERATION D'ORDRE METHODOLOGIQUE.

Elles ont trait à la place des tableaux. Conformément à notre habitude, qui a été critiquée par d'aucuns, chaque tableau est incorporé dans (ou aussitôt après) le texte qui le concerne ou plus exactement qui en découle. Car, nous nous sommes efforcé de ne jamais rien écrire que nous ne puissions prouver ou dont le lecteur ne puisse trouver la preuve dans notre texte. L'incorporation des tableaux au texte permet au lecteur de pouvoir contrôler. Bien plus, elle offre cet avantage capital de permettre à d'autres chercheurs de pouvoir tirer des conclusions que l'auteur n' a pas jugé de tirer parce que n'intéressant pas le but visé, parce que aussi crainte de digression. De même que les travaux de biologie, physique font découler des faits leurs conclusions ; de même, estimons-nous, les sciences sociales peuvent, et partant, doivent tirer de la quantification leurs déductions et conclusions.

Cette incorporation comporte un désavantage : la lecture de l'ouvrage n'est plus aussi aisée. Néanmoins il ne peut en être autrement chaque fois que le spécialiste des sciences sociales cherchera résolument à divorcer avec la manière descriptive des premiers chroniqueurs, ethnologues et sociologues.

--oOoOoOo--

I N T R O D U C T I O N

Le présent travail a eu pour point de départ une étude demandée par le Gouvernement Gabonais (Ministère de l'Economie Nationale, du Plan et des Mines) dans le cadre des investigations nécessitées par la création d'une voie ferrée Mékambo-Owendo.

En effet, au Nord-Est, à Belinga, district de Mékambo, à 420 km. de LIBREVILLE à vol d'oiseau, à 710 km. par la route et la rivière, le Gabon possède d'énormes gisements de minerais de fer dont l'exploitation rationnelle est inconcevable sans une voie ferrée reliant la mine à la mer.

La réalisation de ce chemin de fer nécessitera une nombreuse main-d'oeuvre. D'où un problème de ravitaillement en nourriture de base notamment. Ainsi s'imposait, avec un INVENTAIRE DE CE QU'OFFRE L'AGRICULTURE AUTOCHTONE, la connaissance de l'homme de cette zone où oeuvreront les travailleurs du Mékambo-Owendo.

A cette fin, avec une huitaine d'employés rapidement entraînés en décembre 1962, nous avons entrepris une tournée qui dura sept mois, des premiers jours de janvier au 11 août 1963, et étudié en profondeur seize villages et centres.

Quatre districts (ou sous-préfectures) retinrent notre attention(1) : le district de NDJOLE et les trois districts de la Région (ou département) de l'Ogooué-Ivindo : Booué, Makokou, Mékambo. Districts déjà examinés, sous un autre aspect, un an auparavant - nous y effectuions alors des recherches sur la jeunesse scolaire gabonaise. Nous avons étudié :

- 1° - du district de Ndjolé : le centre de Ndjolé et, à soixante kilomètres de ce dernier, deux villages voisins : Otouma et Minkog-Messeng ;
 - 2° - du district de Booué : le village de Oussa et Booué même ;
-

(1) voir carte ci-dessus.

- 3° - du district de Makokou : Makokou et ses environs ; puis les villages de Zoolendé et de Bakwaka sur la route devant relier Makokou à Okondja ; et le village Massaha, sur la route menant à Mékambo ;
- 4° - du district de Mékambo ; le village Ekata et son groupe pygmée : le village Maboula, à 5 km. 500 de la frontière du Congo (route Mékambo - Makoua et Kellé) ; et le village Ego, à treize kilomètres de la rivière Djouah, appelée Yenzé par les indigènes, rivière séparant le Congo et le Gabon.

Enfin, fut entreprise la connaissance de deux villages-témoins : l'un ravitaillant le centre forestier de Palmévéas ; le village Mbili-Nzog de plus en plus connu sous le nom de Amanengone ; l'autre, appelé Nkog-Mbone, situé au bord d'une des plus passantes artères du Gabon : la route Libreville-Lambaréné.

Ainsi fut dénombré, d'une part, le contenu de 429 lopins de terre d'arrière-cuisine dans quatorze villages et centres, Ndjolé et Makokou exceptés, et celui, d'autre part, de 540 plantations (1) dans quinze villages, hormis Lizé, et furent faits quatre cent quatre-vingt-dix-neuf levés topographiques desdits champs. Furent interrogés du point de vue peuplement ethnique au moins quatre habitants dans chacun des villages et hameaux du district de Mékambo.

LE PROBLEME QUE NOUS ESSAYONS DE RESOUDRE ICI EST LE SUIVANT : COMMENT PEUT-ON CONNAITRE ET COMPRENDRE LE MONDE RURAL DU NORD-EST DU GABON ?

Pour répondre au problème posé ci-dessus, nous commencerons par scruter le passé même du rural, puis son présent, enfin l'orientation de son avenir.

Le passé du monde rural du nord-est du Gabon nous amènera à arrêter notre attention sur les composantes mêmes de ce passé : l'impact de la situation coloniale, ou, si l'on préfère, de la pénétration et du contact de l'Europe, et notamment la structure de la société, de la vie avec autrui, fondée essentiellement sur la famille,

(1) Il s'agit de plantations de la grande saison sèche de 1962. Plantations dont SEULES ETAIENT PLUS OU MOINS ENTAMEES LES CULTURES SAISONNIERES tels le maïs, le gombo, la tomate.

le clan et l'ethnie et dont une des conséquences est la diversité et prolifération des clans et des ethnies, génératrice, avec la situation coloniale, de cette atomisation de l'habitat que ne parviennent pas à vaincre les efforts de l'Administration à regrouper en villages vastes et peuplés les populations et partant, espère-t-on, à moderniser ces dernières.

Nous aboutirons progressivement à cette première constatation, à savoir que le rural a un atavisme tel qu'il ne cherche pas à tellement travailler : ce désir, voire cette volonté de réduire au minimum les efforts que lui imposent sa subsistance et ses aspirations l'ont, en effet, conduit à vassaliser le pygmée, vassalisation qui sera finalement bénéfique à ce dernier puisqu'elle lui procurera en même temps le moyen efficace de se libérer progressivement de cette vassalisation. Problème intéressant à un double point de vue, car il éclaire, à notre avis, dans une large mesure le problème de la colonisation par l'Europe et de l'avenir de l'indépendance de la jeune République du Gabon : le pygmée recevait manioc et sel, produits travaillés par la femme, et apportait en échange ses produits de cueillette et de chasse notamment ; ce qui libérait des tâches qui lui incombaient de par la division sexuelle du travail l'adulte de sexe masculin.

De la constatation à savoir que l'adulte de sexe masculin ne travaille pas beaucoup, apparaît même désœuvré, découle la question suivante : pourquoi le rural ne travaillerait-il pas davantage ? question dont la réponse valable ne peut découler que d'un examen approfondi et exhaustif des activités présentes du monde rural, de l'incidence, sur celles-ci, de l'infrastructure économique notamment.

De ce dernier examen des activités du paysan, de ses habitudes culturelles donc, et de la constatation à savoir que les facteurs les plus agissants qui conditionnent et même dans une mesure nullement mince déterminent la mentalité, le comportement et partant les activités du paysan, sont, outre la situation coloniale et la tendance à l'atomisation de l'habitat : la distance entre les villages et les pôles d'attraction urbains, - découlera cette dernière question, dont la solution sera notre conclusion générale : que faut-il penser de l'avenir du monde rural ? et que peut-on faire pour qu'il débouche vers une civilisation davantage ouverte que close ? en d'autres termes, quel est l'avenir du monde rural face au monde moderne ?

Notre gratitude va à tous ceux qui, directement ou indirectement, nous ont facilité notre tâche ; et notamment à Monsieur le Ministre de l'Economie Nationale, G. ANGUILE ; et à Monsieur CORVAISIER, Commissaire au Plan ; à MM. Simon MBENG et Paul NGUEMA, respectivement préfets, en 1963, de l'Ogooué-Ivindo et du Moyen-Ogooué ; à MM. les Sous-Préfets, en 1963, de Makokou, Mékambo, Booué, Ndjolé ; au chef intérimaire du Service de Statistique, au Chef du Garage Administratif de Makokou ; aux chefs et à la population des villages ici mentionnés. Elle va également, de façon toute particulière, à Son Excellence M. Léon MBA, Président de la République Gabonaise, et à M. le Professeur G. CAMUS, Directeur Général de l'ORSTOM, qui nous facilitèrent la solution des problèmes qui se sont posés à nous ; à M. le Professeur P. ARBOUSSE-BASTIDE qui voulut bien diriger, dans le cadre de l'Université, notre travail ; à M. le Professeur G. BALANDIER, et à MM. J. BINET, et R. DEVAUGES, respectivement Directeur et Maître de recherches, dont les conseils au sein de l'ORSTOM, nous furent précieux.

--OOOOOO--

C H A P I T R E - 1

DIVERSITE & PROLIFERATION DES ETHNIES & DES CLANS AU GABON

--oOoOoOo--

LE GABON & LA SITUATION COLONIALE

Toute étude concrète des sociétés affectées par la colonisation, s'efforçant à une saisie complète, ne peut cependant s'accomplir que par référence à ce complexe qualifié de situation coloniale.

G. BALANDIER - (1)

Colonie de 1839 à 1958, République depuis quatre ans, avec comme langue nationale le français, le Gabon est un territoire situé entre le 2° de latitude nord et le 4° de latitude sud, vaste comme la moitié de la France (267.000 Km²), peuplé seulement de 447.880 habitants (2), soit 1,87 habitant au Km² (densité la plus forte : 2,90 ; la plus faible 0,77 par département). Il comprend 29 districts (ou sous-préfectures) et deux postes de contrôle administratif, regroupés en 9 régions (ou préfectures).

Son sous-sol est classé actuellement parmi les plus riches de l'Afrique Noire, doté qu'il est d'hydrocarbures dont les exportations représentent annuellement près du 1/5 de la production de la zone franc, de gisements de manganèse et d'uranium d'importance mondiale et dont l'exploitation est commencée (3), de minerais de fer des plus prometteurs, de nickel, de charbon, et de potasse, d'importance non encore bien déterminée.

Quelque quatre mille sept cents kilomètres de routes et un réseau fluvial impressionnant le serpentent à travers de hautes forêts denses interrompues çà et là, à l'est et au sud-est, par d'équivoques savanes. De ses innombrables et recherchées essences forestières, citons uniquement l'okoumé dont le Gabon

- (1) - BALANDIER (G.) : Sociologie Actuelle de l'Afrique Noire
2ème édition 1963 p. 3 ; Presses Universitaires de France.
- (2) - cf. Bulletin Statistique : supplément n° 5 Mars 1962, p. 133
(Service de la Statistique et des Et. Econ. ; Libreville).
- (3) - En 1963, il a été exporté : 603.673 tonnes de minerai de manganèse (92.000 t. en 1962), et 1117 tonnes d'uranium (1238 t. en 1962) (cf. Bulletin Mensuel de Statist. n° 60, Mars 1964 p. 57)

possède la quasi exclusivité mondiale (1).

Ses huit cents kilomètres de côte sont baignés par l'Océan Atlantique. Au nord-ouest, c'est la Guinée Equatoriale ; au nord, c'est le Cameroun ; au sud et à l'est, le Congo-Brazzaville.

Une vue aérienne y détache :

- un complexe minier : Mounana et Moanda,
- six à sept villes naissantes, dont deux ou trois seulement susceptibles d'être appelées villes,
- deux villes portuaires, dont la plus peuplée comprend trente-deux mille habitants,
- et une multitude de plantations, villages et hameaux.

Le jeu de trois masses d'air - l'alizé (sud-est), la mousson (sud-ouest, maritime), et l'harmattan (nord intercontinental) y divise l'année en quatre périodes ou saisons :

- une grande saison sèche (de fin mai à la première quinzaine de septembre) (2) ;
- une grande saison des pluies : de fin septembre à début décembre ;
- une moyenne saison sèche : décembre-janvier ; et
- une seconde saison des pluies battant son plein en mars-avril.

Dans la région objet de nos investigations, la température moyenne annuelle est de 24° 5, avec des maxima et des minima absolus de l'ordre de 37° et 10°. Un décalage des saisons s'observe à mesure que l'on s'éloigne de la côte.

(1) 771.647 tonnes de bois divers (bruts, équarris, ou transformés en contre-plaqués) ont été exportés en 1963 représentant 33,38 % du tonnage total des exportations du Gabon, dont 611.429 tonnes d'Okoumé, (brut, équarri ou en contre-plaqué), soit : 26,45 % des exportations totales de 1963.

(2) A Libreville, il s'entend. Un décalage des saisons, dans le temps, a lieu à mesure que l'on passe de la côte (influence accusée de la mousson, d'où forte humidité) à l'intérieur (climat moins humide pour ne pas dire plus sec).

LA PLUVIOMETRIE DANS LA REGION ETUDIEE EN 1960 (1)

Lieu	Min.	Max.	oct.	Max.	Mars-avril	Moyenne	Mois le plus proche de la moyenne	Total	Nbre de jours
Yen	3,9	Juillet : 376,1	oct. : 162,5	Mars	155,67	Mai	155,3	114	
Djidji	0,8	Août : 281,4	nov. : 192,1	Février	150,31	Sept.	147,8	107	
Pt-Okano	-	Juillet : 291,9	nov. : 318,4	avril	165,17	Mai	161,4	104	
Bououé	-	" : 221,9	nov. : 154,0	Mai	183,54	Mai	154,0	64	
Makokou	2,4	Juillet : 355,7	Oct. : 303,	Avril	126,90	Janvier	93,3	160	
Massaha	3,4	" : 420,1	" : 347,2	"	196,8	Novembre	200,9	115	
Batouala	20,4	" : 250,6	" : 239,2	"	149,54	Juillet	128	130	
Mékambo	4,2	Août : 296,9	oct. : 360,6	Mars	118,44	Juillet	115,3	156	
Ilaouéné	23,3	Juillet : 255,1	Nov. : 293,4	Février	133,78	Mars	105,5	154	
Makébé	12,7	Juillet : 295,4	oct. : 185,7	Mars	118,28	Avril	114,9	138	
Mvili (Moyen-Ogooué)	0,7	" : 456,7	oct. : 265,2	Mai	142,70	Mars	193,3	165	

(1) en mm.

Etabli à partir des tableaux donnés par le Rapport Annuel 1960 du Service gabonais de l'Agriculture p. 50 - 51 et p. 191 pour la station de Mvili.

Le passé du Gabon est déroutant pour quiconque cherche à le scruter. Les essais, dans ce domaine, ne vont pas plus loin que le 15^e siècle (1). Le dernier en date, "Notes d'histoire du Gabon" de l'Abbé André Raponda-Walker (2), offre en quatre pages un "résumé chronologique des faits" dont les deux premières dates, les années 1300 et 1350, arrivée respective des premiers Mpongwè et des premiers Séké (ou Sékiani) sur l'estuaire, sont "une pure estimation" comme le souligne Marcel SORET.

Les deux premières dates incontestables de ce "résumé chronologique" sont 1471, découverte de l'île Sao Thomé par les Portugais, et 1475, passage de Ruy de Sequeira au Cap Sainte-Catherine. Autres dates incontestables de cette période obscure de l'histoire du Gabon :

- 1600 : installation des Hollandais aux Iles Corisco et Elobey.
- 1601 : Pillage d'une factorerie hollandaise par les Mpongwè, à Corisco.
- 1698 : Ravage des Iles Coniquet et Mbini par les Hollandais, ayant pour résultat l'extermination des Ndiwa, habitants de ces îles. (3)
- 1810-1850 : Grande époque de la traite des nègres au Gabon, chez les Orungu notamment.
- 1815 : Voyage de Bowdich.
- 1837 : Bouët-Willlaumez arrive pour la première fois au Gabon.

(1) REYNARD (R.) : Recherches sur la présence des portugais au Gabon (XV^e - XIX^e) -

(Bulletin de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, BRAZZAVILLE ; Nouvelle Série, n^o 9 pp. 15-66).

Notes sur l'activité économique des côtés du Gabon au début du XVII^e siècle.

(Bulletin de l'I.E.C. ; Nouvelle Série, 1957 n^o 13-14 pp. 49-54)

(2) WALKER (A. RAPONDA) - "Notes d'Histoire du Gabon" (Mémoires de l'I.E.C. n^o 9, 1960, 154 p., avec introduction cartes et notes de Marcel SORET, maître de recherches de l'ORSTOM) pp. 16-19.

(3) Coniquet appelée DAMBÈ par les autochtones

MARS 1838 : Le Capitaine de vaisseau de Péronne est reçu par le roi Denis.

9 FEVRIER 1839 : Premier traité franco-gabonais : le roi Denis cède à la France une partie de la Pointe-Denis.

Il résulte de ce résumé chronologique que :

- 1° - l'histoire du Gabon, jusqu'en mars 1838, n'offre presque rien et que la localisation précise dans le temps commence avec la date du 9 février 1839 ;
- 2° - des recherches de longue haleine doivent permettre de reconstituer des tranches de cette histoire ; à moins que des impératifs nés de la justification de la traite des nègres n'aient conduit à la destruction d'archives, documents, ... privant ainsi, à l'époque, philosophes et humanistes, de pièces qui leur auraient permis de mieux étoffer leurs argumentations pour la suppression de la traite (1) ;

(1) Dans la bibliographie donnée par R. Reynard dans : "Recherches sur la Présence des Portugais au Gabon (Bulletin I.E.C. Nlle S. n° 9, 1955, p. 62) ce dernier écrit au sujet du "Planisphère portugais, non signé ni daté, connu sous le nom de Carte de Cantino, (Bibliothèque Estense, Modène) " : "Exécuté à Lisbonne par un cartographe portugais qui réussit à copier secrètement les cartes-modèles du roi (cartas padrões) qui se trouvaient dans les dépôts de la Casa da Mina à Lisbonne, suborné par Alberto Cantino, agent italien. Document d'une importance exceptionnelle et qui a été étudié par de nombreux savants".

Il écrit, également, de l'Atlas non daté de Cristofalo Soligo (British Muséum, Egerton, 73 vers 1486) : "Ces cartes sont certainement copiées d'après des originaux portugais inconnus, ainsi que le révèle la mauvaise transcription des mots".

Le mot **INCONNUS**, employé par Reynard, est à souligner. Disons simplement que la destruction de documents est un procédé que l'homme a de tout temps utilisé et qu'il n'abandonnera jamais.

- 3° - L'influence de l'Europe sur ces rives n'est pas fait récent. Et c'est là un point très important que doit toujours avoir à l'esprit tout chercheur se penchant sur les mentalités, comportements, attitudes, ... actuels des populations du Gabon, même lorsqu'il s'agit des plus reculées (1). Car celles-ci durent réagir face aux autochtones courtiers venus de la côte pour, soit enlever, soit marchander la jeunesse la plus vigoureuse des deux sexes : les rapports entre ethnies aborigènes ne pouvaient aller s'améliorant. (2)
- 4° - trois cent quarante-cinq ans séparent le fort PROBABLE premier pillage de factorerie de colonisateur (hollandais, à l'époque) et la première ébauche de réelle coopération entre colonisateur et colonisé : la représentation des territoires de l'outre-mer francophone au sein du Parlement et du Sénat de la République Française.
- 5° - Si nous prenons toujours comme référence l'année 1946, nous constatons que deux cent quarante-huit ans se sont écoulés depuis l'extermination des Ndiwa (colonisés) par les Hollandais (colonisateurs).

(1) cf. BIFFOT (L.) Facteurs d'Intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise ; 2° édition 1963 p. 113 et 119-120.

(2) "En Afrique, les grands états sont de plus en plus désorganisés, chaque tribu ne pensant qu'à faire la guerre à ses voisins pour se procurer des esclaves". (R. Reynard, op. déjà cité, p. 30)

EN RESUME DONC, pendant trois cents ans au minimum, les populations même les plus reculées de l'actuel Gabon (1) ont subi, plus ou moins puissamment, l'impact de la situation coloniale, dont les conditions "les plus générales et les plus manifestes" sont : "la domination imposée par une minorité étrangère, "racialement" et "culturellement différente, au nom d'une supériorité raciale "(ou ethnique) et culturelle dogmatiquement affirmée, à une majorité autochtone matériellement inférieure ; la mise en rapport de "civilisations hétérogènes : une civilisation à machinisme, à économie "puissante, à rythme rapide et d'origine chrétienne s'imposant à "des civilisations sans techniques complexes, à économie retardée, "à rythme lent et radicalement "non chrétiennes" ; le caractère "antagoniste des relations intervenant entre les deux sociétés qui "s'explique par le rôle d'instrument auquel est condamnée la société "dominée ; la nécessité, pour maintenir la domination, de recourir "non seulement à la "force" "mais encore à un ensemble de pseudo-

(1) REYNARD dit à ce sujet (cf. p. 58 op. déjà cité) : "La présence portugaise sur les côtes gabonaises s'est manifestée pendant longtemps : de la fin du XV^e siècle, à la fin du XIX^e siècle, soit durant quatre siècles." A l'opposé de Reynard qui estime que "cette influence n'a pas été des plus profondes et n'a pas pénétré très loin dans le pays", nous pensons qu'il y a eu une longue et lente IMPREGNATION. En effet, Léon Cahum cité par R. REYNARD (ibid. P. 59) écrivait en 1883 dans son Introduction au livre de Pigafetta sur les voyages de Duarte Lopez : "Quand on "prend une carte d'Afrique faite vers 1850, avant les voyages de "Barth, Livingstone et de Speke et qu'on la compare à une carte "faite vers la fin du XVI^e siècle, après les grandes explorations "portugaises de Diogo Cão, de Francisco de Gouveia et de "Duarte Lopes, on s'aperçoit que l'intérieur de l'Afrique était "bien moins connu il y a trente ans qu'il ne l'était il y a trois "cents ans.

..." Stanley a soutenu pendant longtemps que le Lualaba et le "Haut-Congo constituaient les sources du Nil. Si MM. Serval et "Griffon du Bellay et, après eux, M. de Brazza, lorsqu'ils ont "exploré l'estuaire de l'Ogooué et du Gabon avaient étudié ce "livre de 1598, ils auraient connu d'avance l'existence du "plateau qui sépare le bassin de ces deux rivières du Congo et "auraient dirigé immédiatement leurs " explorations vers le sud- "est avec la certitude de trouver le grand cours d'eau qui est la "véritable porte d'entrée de l'Afrique équatoriale. Ils auraient "connu l'emplacement des cataractes du Congo, que M. Stanley "a signalées 292 ans après Duarte Lopes".

..."Nous mettrons encore un demi-siècle à retrouver, morceau "par morceau, les mines qu'ont vues les Portugais au XVI^e siècle, "les affluents du Congo sur lesquels ils ont navigué, les mon- "tagnes qu'ils ont escaladées, les églises qu'ils ont bâties." Souignons, enfin, dans ce sens, le fait que, en 1857, Paul du CHAILLU est INTERPELE EN PORTUGAIS par des Nkomis du Fernan-Vaz aux noms bien portugais : dom Miquel, dom Pedro et dom Francisco. (cf. du Chaillu : Voyages & aventures en Afrique Equatoriale, PARIS, 1863).

"justifications et de comportements stéréotypés, etc... (1)

(1) - BALANDIER (G.) : ouvr. cité p. 34-35.

On lira avec profit Rodolfo Stavenhagen : *Changing functions of the community in underdeveloped countries* (1er congrès mondial de Sociologie Rurale, Dijon, Août 1964, séance de travail n° 4) et notamment la remarque finale de son introduction ; de l'alinéa commençant par : "This point is closely linked to the final introductory remark that I wish to make... "à l'alinéa commençant par : "Peasant societies...."
Stav. dit entre autres : "Beaucoup de ceux qui étudient le changement social, dans des régions sous-développées sont victimes non seulement d'une erreur ethno-centrique (centrée sur l'ethnie) (ethnocentric fallacy) mais aussi d'une illusion centrée sur le temps (time-centric illusion). En effet, on pense fréquemment que le changement est un phénomène récent, datant peut-être de la fin de la deuxième guerre mondiale, que les communautés dites traditionnelles ne sont maintenant, comme le dit le professeur Hoselitz, "qu'en train d'être attirées vers et dans un cadre social aux structures beaucoup plus complexes et plus hautement stratifiées". On croit, ou au moins on implique, qu'avant les procédés d'aujourd'hui de "modernisation" la société rurale était essentiellement statique, et que le terme "traditionnel" s'emploie pour se rapporter à une espèce d'organisation sociale, éternelle, ou peut-être lentement flottante qui ne se réveille que maintenant sous l'impact des innovations externes.

Le sous-développement - comme le développement, - est, néanmoins, un processus total. Des pays qui depuis plusieurs siècles ont été l'objet de l'expansion coloniale et européenne ont été, il y a longtemps, changés considérablement, même dans les plus attardées de leurs régions rurales. Le commerce des esclaves africains, le... etc ont eu des changements durables et qui continuent toujours dans les pays intéressés. Ces changements durent depuis 150 à 400 ans. Les communautés rurales considérées aujourd'hui comme "traditionnelles" sont, dans la plupart des cas, un résultat de la politique mercantiliste et coloniale. "(result of mercantilist and colonial policy)".

UNE MOSAIQUE D'ETHNIES

A. - NECESSITE D'UNE DEFINITION DU TERME ETHNIE.

Que l'on se réfère à la classification géographico-historique de H. DESCHAMPS (1) répartissant les peuples du Gabon en sept groupes, ou à celle du professeur M. GUTHRIE distinguant au Gabon onze groupes linguistiques (2), ou à celle, linguistique également, de M. SORET - résumant et synthétisant l'oeuvre de l'Abbé Walker et que, pour cette raison, nous dénommons classification de WALKER RAPONDA & SORET - comportant huit groupes (3) ; on constate que le Gabon est composé d'une quarantaine d'ethnies.

Les divergences et contestations relatives à la classification de ces quelque quarante ethnies, comme d'ailleurs des ethnies des populations dites primitives, sont dues à notre avis, au fait que :

- 1° - la discussion est engagée à partir d'un terme (le mot ethnies, tribu) qui, nous semble-t-il, n'est pas suffisamment défini par chaque auteur ;
- 2° - La classification établie n'est pas localisée par son auteur dans le temps. En effet le jeu des mariages, des migrations, des rivalités et guerres inter-ethniques, aidant ; il peut arriver que des ethnies, hier sans lien, soient aujourd'hui soeurs. C'est ce qui s'est passé entre les Mpongwè et les Béné. C'est peut-être ce qui s'est passé entre Galoa et Adjoumba. La controverse entre l'Abbé Walker et Monsieur Paul Pounah pourrait alors être mieux menée et aurait force chance d'aboutir efficacement (4).

(1) DESCHAMPS (H.) : Traditions Orales et Archives au Gabon p. 18 - 19

(2) GUTHRIE (M.) : The Bantu Languages of Western Equatorial Africa (1953) 94 p. (Internat. African Institut., OXFORD)

(3) in "Notes d'Histoire du Gabon". (Introduction p. 6 et suiv.)

(4) cf. ci-dessous p. 34 et 36 et Appendice II.

3° - Toute étude classificatoire devrait tenir compte - chose non encore réalisée par les anthropologues - des distances sociales et des complexes entre les ethnies étudiées. En effet, des ethnies, hier soeurs, peuvent aujourd'hui être socialement fort distantes ; avec notamment, le courtage de la traite, puis la scolarisation, l'une a, selon un vieux langage colonial, évolué, tandis que l'autre a peut-être régressé ou stagné : l'orgueil jailli de cette ascension sociale porte parfois à méconnaître et à renier les liens jadis existants. Les Africains qui ont côtoyé des Antillais savent très bien que, en France, bien plus en Afrique, bon nombre de ces derniers - ceux précisément moyens qui ne se veulent pas de la classe qu'ils considèrent inférieures et dont ne veulent pas les classes supérieures - lesquels n'aimaient pas entendre parler de leurs origines africaines durant la colonisation de l'Afrique, discourent aisément à présent sur leurs lointains ancêtres africains. La crise subie par les industries U.S. de produits de "blanchissage" et de "décrêpage" (1) depuis l'indépendance de l'Afrique Noire en dit long. De même qu'il arrive à des enfants parvenus de rougir de leurs propres parents, de même peut-il arriver à des ethnies se prétendant évoluées de nier les liens de parenté les unissant à des ethnies restées primitives : à partir d'un certain nombre de générations, dans l'ethnie évoluée, aucun sage, aucun vieillard, ne dira aux jeunes les communes origines qu'ils ont avec telle ethnie demeurée primitive.

Nous nous rappelons fort bien encore certaines consignes d'honorables vieillards Mpongwès qui défendaient de parler de telle ou de telles coutumes censées désormais par eux déshonorantes : nous avions alors moins de dix ans. Cette volonté de taire, de divorcer d'avec, bien plus d'enterrer un certain passé présentement considéré dégradant voire simplement susceptible d'ETONNER DESAGREABLEMENT l'ETRANGER, susceptible donc de tenir l'éclat, l'auréole du groupe, cet enterrement d'un certain passé, de certaines conduites, d'une certaine tranche, de certains maillons de l'histoire du peuple, d'un peuple, est, à notre avis, un fait social, fort peu étudié.

(1) - La ségrégation raciale, la terreur et violence semée dans les rangs nègres américains par le Klu Klux Klan, la nécessité de se procurer du travail, et la honte née de cette discrimination sociale, etc... finiront par donner naissance à toute une industrie de produits destinés à défriser les cheveux, à éclaircir la peau de façon à permettre ainsi à toute une gamme de métis, mulâtres, quarterons etc... de pouvoir, somme toute, franchir le seuil de la discrimination, bref de devenir blancs.

Aucun peuple, ni prétendu civilisé, ni dit primitif, n'échappe à cette régularité tendancielle caractéristique de ce que d'aucuns appellent l'évolution, la civilisation en marche. Illustre hautement cet enterrement clandestin de certaines moeurs et croyances, bref de certaines réalités..., le dicton : "LE LINGE SALE SE LAVE EN FAMILLE" ; entendu qu'il est question tant du linge que l'autre, l'étranger, peut considéré comme sale que de celui que nous-même estimons comme possible d'être perçu sale par autrui.

Ces remarques nous obligent à d'abord considérer le mot ethnie que nous emploierons si fréquemment ici.

Un fait curieux s'observe dans les travaux scientifiques réalisés en sciences humaines auprès de populations dites primitives : l'ethnologie - sciences des ethnies, discours sur l'ethnie - n'utilise que depuis peu de temps le mot ethnie duquel il dérive. Les 520 pages d'un ouvrage tel "Les Peuples et les Civilisations de l'Afrique" (1) ne renferment pas une seule fois le mot "ethnie" (2). Il en est de même de tous les ouvrages et publications ethnologiques, anthropologiques, sociologiques, réalisés jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale. A partir de l'après-guerre un deuxième groupe de sociologues et anthropologues, - ceux notamment dont les premiers pas sur le terrain commencent vers 1948-1950 -, abandonne de plus en plus le mot "tribu" utilisé par la première vague. C'est ce qu'exprime le professeur Balandier, lorsqu'il écrit : "Nous conservons, à la suite des premiers observateurs des fangs le terme de "tribu" pour désigner le groupement le plus anciennement formé, et actuellement le plus compréhensif, le plus dispersé, le moins agissant, qui remonte quant à son origine à un ancêtre légendaire..." (3). Enfin, un troisième groupe - presque tous les sociologues, anthropologues, ... , - les sociologues notamment - dont les premiers travaux sur le terrain n'ont pas dix ans - a fait disparaître de son vocabulaire

-
- (1) BAUMANN (H.) et WESTERMANN (D.) : Les peuples et Civilisations de l'Afrique (traduction française par L. Homburger) Payot, Paris, 1957
- (2) L'ethnologie aurait dû, alors ethnologiquement, être dénommée, et à juste titre, TRIBOLOGIE ou TRIBUOLOGIE.
- (3) BALANDIER (G.) : Sociologie Actuelle de l'Afrique Noire, 2ème édition (déjà cité) p. 103.

le terme tribu pour le remplacer par des termes tels familles, groupes, populations, peuples, etc... Suzanne JEAN, v. g., dans ses deux tomes consacrés aux langbas n'utilise pas une seule fois le mot tribu (1).

Autre constatation : que le "Vocabulaire Technique et Critique de la Philosophie" de A. Lalande n'ait pas le mot ethnie, passe. Mais que l'"Encyclopedia of the social sciences" ne contienne que l'expression "ethnic communities", voilà qui surprend et fait voir mieux que toute autre argumentation que le mot ethnie est d'usage récent, bien que forgé à la fin du siècle dernier par Vacher de Lapouge (2).

Pour Vacher de Lapouge, à la différence de la race pure, "notion d'ordre zoologique", ... sans "rapports fixes avec la langue", le néologisme ethne ou ethnie désigne les "races secondaires" ou "politiques" que produisent ces individus des races diverses réunis pendant "des siècles en un même Etat, soumis aux mêmes institutions, dirigés par les mêmes croyances uniformes... Composés plus ou moins stables, mais pourtant définis et différents de ceux que les mêmes éléments, autrement groupés, produiront à côté d'eux". (3) : L'optique des anthropologues de l'époque consistait alors à étudier la valeur respective des peuples d'après leurs éléments ethniques, en déduire les caractères qu'ils ont dans la lutte pour l'existence, évaluer numériquement, s'il est possible, le degré de supériorité des parties directrices de l'humanité" (4) : et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles le substantif "ethnie" fut longtemps inusité.

En 1935, G. Montandon tire de l'ombre le mot ethnie en publiant "L'ethnie française". Avec son sous-titre : "Défense et illustration de l'ethnie française", la Fondation Charles PLISNIER constituée en 1954 rend courant le mot ethnie.

(1) VACHER de LAPOUGE (G.) : Les Sélections Sociales.

(2) FOUILLEE (A.) : La Psychologie du peuple français p. 27

(3) FOUILLEE (A.) ibid. p. 26

Il est à noter que A. FOUILLEE a repris le mot "ethnie" en 1898 et non pas en 1914 comme l'écrit Ch. BECQUET dans la page 39 de son ouvrage. : "L'ethnie française d'Europe" (Nouvelles Editions Latines, PARIS 1963). BECQUET s'est servi d'une édition de 1914 .

Et si "les chefs du mouvement d'indépendance du Congo-Belge usent depuis décembre 1959 du seul mot d'ethnie" (1), ce n'est nullement parce que, à leurs yeux, l'Afrique "passe directement de la tribu à l'ethnie" (1) mais parce que, d'une part, le concept "ethnie" était déjà utilisé non seulement au Congo mais dans toute l'Afrique d'expression française par les sociologues de la troisième vague et propagé par les interprètes et par les interviewés de ces derniers et que, d'autre part, le mot tribu a toujours sonné faux pour grand nombre d'Africains, surtout lorsque ce mot est employé dans la vie courante par l'Européen moyen qui ne connaît les peuples dits primitifs qu'à travers le cinéma et les livres d'explorateurs.

De 1896, date de sa création, à nos jours, le mot ethnie a été l'objet de plusieurs tentatives de définition.

Pour J. Boulenger : "L'ethnie est un groupement naturel pour la délimitation duquel entrent en ligne de compte tous les caractères humains, qu'ils soient somatiques, linguistiques ou culturels (de civilisation)" (2).

Nous estimons inutile de souligner le caractère trop général et partant, un peu vague de cette définition.

Non moins satisfaisante paraît la définition de Ch. BECQUET, lorsque ce dernier affirme que "l'ethnie comprend les communautés humaines, peuples et nations, différentes par la citoyenneté, la religion, mais unies par la même culture, par la même psychologie résultant^{de} la pratique d'une même langue".

(1) BECQUET (Ch.) : idem p. 39

(2) BOULENGER (J.) : Le sang français.

Les réserves et contestations que suscite une telle définition sont trop nombreuses pour être toutes examinées ici. Nous porterons l'attention uniquement sur la difficulté pour deux communautés humaines ayant des religions différentes d'avoir une même psychologie, une même culture : le mot religion demande à être explicité : l'animisme, le mahométisme, le christianisme, le bouddhisme etc...sont à nos yeux si différents et si inconciliables qu'il nous semble que deux communautés, l'une bouddhiste, l'autre chrétienne, v.g., ne peuvent aboutir à une même psychologie. Il n'est nullement vrai, d'autre part, que la pratique d'une même langue ait pour résultat - chez "des communautés humaines, ... différentes par la citoyenneté, la religion" - une même culture, une même psychologie. Le rôle de la langue est ici exagéré. Si la définition de Ch. Becquet est acceptable, il en découlerait que les Africains francophones, - pour ne parler que de ces derniers -, ayant dès leur plus tendre âge - et il y en a de plus en plus - le français comme langue "maternelle" feraient partie de l'ethnie française. Ce qui fait bien voir que la pratique d'une même langue, même si elle pouvait mener à la possession d'une même culture, d'une même psychologie, n'est pas critère suffisant pour délimiter le mot ethnie.

On ne peut nullement alors être de l'avis de G. HERAUD lorsqu'il estime que "ni l'ethnie ni la nationalité ne sont des concepts difficiles à saisir" (1). Si l'analyse, faite par l'auteur, des différents facteurs, - hématologique, religieux, historique, géographique, économique, linguistique - demeure satisfaisante par leur concision ; moins satisfaisante, parce que trop imprécise, est la double définition qui nous est donnée, à savoir :

- "l'ethnie est une collectivité présentant certains caractères distinctifs communs de langue, de culture ou de civilisation" (sens objectif)

(1) HERAUD (Guy) : L'Europe des ethnies (Presses d'Europe, PARIS, 1963) p. 23.

- "l'ethnie au sens subjectif... correspond à la nationalité au sens ethnique ou nationalité tout court, dont les mots "peuple", "nation", "minorité nationale" expriment des aspects "divers". "Autre précision essentielle, continue l'auteur ; "l'ethnie et la nationalité ethnique se distinguent l'une et l'autre de la nationalité étatique qui rassemble les personnes "ressortissants ou citoyens ayant la nationalité juridique de l'Etat. Ce type de collectivité, de façon courante mais abusive, est "appelé "nation" ou "peuple" ; nous précisons : "nation étatique", "peuple étatique", (1)

Nous ferons deux observations à cette double définition : la première (sens objectif) semble négliger, voire même omet le caractère hématologique, biologique. Quant à la seconde, elle n'apporte pas bien de clarté en nous disant que le mot ethnie correspond à la nationalité ethnique : le cercle demeure fermé ; l'imprécision subsiste.

Plus judicieuse et profonde est l'analyse de P. GRIEGER. Pour ce dernier, en effet, si la notion d'ethnie peut sembler facilement réductible à celle, plus vaste alors, de race, parce que comportant l'une et l'autre - au regard de la science caractérologique - un même élément , à savoir les déterminations biologiques ; réduction qui a conduit tout au moins à la synonymie, chez les premiers ethnologues, de l'ethnologie et de l'anthropologie, ces derniers se "donnant pour mission d'approfondir "le problème des races" (2)", et l'anthropologie étant alors, "pour eux, la science générale dont l'ethnologie n'est qu'une section" (2) ; - le concept d'ethnie est néanmoins différent de celui de race. "La race, qui représente la continuité d'un "type physique, définit un groupe morpho-biologique relevant de "la taxinomie zoologique. Ce qui l'intéresse principalement c'est, "comme le note VALOIS, "l'ensemble des caractères physiques héréditaires communs".... "Est laissé de côté tout ce qui concerne

(1) HERAUD (G.) : ouvrage cité, p. 23

(2) GRIEGER (Paul) : La Caractérologie ethnique, p. 25 (Presses Univers., PARIS, 1961)

"la langue, les coutumes, les institutions, la culture" (1).
" "Au contraire, l'ethnie, ... groupement naturel, d'origine
"mésologique, caractérisé par ses propriétés historiques, linguis-
"tiques, culturelles" (2) - concept à distinguer également,
"souligne GRIEGER, de celui de société - est intéressée par
"l'aspect psycho-sociologique... On ne s'arrête plus ici aux traits
"physiques. On s'efforce d'atteindre aux propriétés psycho-cul-
"turelles communes à tout un groupe : son attitude à l'égard des
"valeurs, ses attitudes artistiques ou scientifiques, sa vocation
"propre" (3).

Si l'intérêt de l'ouvrage de GRIEGER est d'avoir le premier, à notre avis, dégagé avec maîtrise les caractéristiques de l'ethnie ; son défaut, ou tout au moins ce qui nous y dérange, ou, si l'on préfère, y gêne, c'est la destination que l'auteur donne au fil de son étude au facteur zoologique, biologique, de l'ethnie. Facteur, d'ailleurs, des plus difficiles à cerner, à délimiter. D'explicite, ce facteur devient implicite et semble même oublié ou abandonné ou tout au moins "dilué" au niveau du "questionnaire ethnique" (4). En outre, il nous est difficile d'accepter, à la suite de l'auteur, que l'ethnie "est un phénomène historique et non zoologique" (5), que " ce n'est pas le sang, mais l'histoire qui fait l'ethnie" même si cette pensée semble hyperbolique et voulue par le souci de mettre en relief "l'aspect socio-psychologique" de l'ethnie. L'ethnie, dirons-nous, c'est le sang, ni déterminé, ni particularisé, mais conditionné, voire particularisé, dans une certaine mesure (6), par l'histoire.

(1) GRIEGER (Paul). *ibid.* p. 26

(2) " " p. 29

(3) " " p. 26

(4) " La Caractérologie ethnique, p. 310-311 -
(Presses Univers. PARIS 1961)

(5) " " *ibid.* p. 26

(6) Nous songeons notamment à l'action du climat, du milieu écologique, du genre de vie etc... On lira avec intérêt l'article de A. GIOVANDITTO : *Influsso della foresta equatoriale sulle tribu africane* (in "L'UNIVERSO", Istituto geographico Militare, Firenze, Italia, n° 2, Mars-avril 1959, XXXIX pp. 318-332)

Nous aurions tendance à admettre l'acception donnée par le Professeur E. WILLEMS, dans son "Diccionario de Sociologia" (1) :

ethnie "groupe homogène au point de vue biologique et à celui de la civilisation. Ce terme n'est pas synonyme de race, car le mot race a un sens exclusivement biologique. Les membres d'une ethnie possèdent des traits somatiques communs, mais font partie d'une division raciale plus large. En même temps, l'ethnie se caractérise par une relative uniformité de civilisation. Il y a des ethnies qui sont devenues des nations. Mais, dans d'autres cas, il arrive qu'une nation comprenne différentes ethnies".

Cette dernière définition a l'avantage de mettre l'accent sur le côté biologique et le côté civilisation. Son seul défaut est de ne pas expliciter le critère linguistique : bien sûr, le mot civilisation peut impliquer l'unité linguistique mais c'est si discutable qu'une explicitation n'eût pas été superflue.

Peut être admis comme définition du substantif ETHNIE le sens que Car. F. WARE donne de l'expression ETHNIC COMMUNITIES dans l'Encyclopaedia of the social sciences" :

"Ethnic communities are groups bound together by common ties of race, nationality or culture, living together within an alien civilization but remaining culturally distinct. They may occupy a position of self-sufficient isolation or they may have extensive dealings with the surrounding population while retaining a separate identity. In its strict meaning the word "ethnic" denotes race ; but when applied to communities in the above

(1) Adaptation française par A. CUVILLIER (1961).

"sense it is loosely used, in the absence of any other comprehensive term, to cover the more general concept of culture". (1)

L'avantage d'une telle définition réside

- 1° - dans la distinction établie entre les caractères biologiques et les traits culturels d'une part, et entre civilisation et culture d'autre part ; des cultures différentes par certains points pouvant faire partie d'une même civilisation ;
- 2° - dans la mise en relief de la double possibilité de vie socio-économique des communautés ethniques : elles peuvent être des sociétés closes se suffisant à elles-mêmes (auto-consommation et auto-subsistance prédominantes) ou des sociétés dont le commerce avec l'extérieur, "l'étranger", n'est pas tel que l'ethnie perde son identité, c'est-à-dire la personnalité qui la caractérise.

Le point faible de cette définition est dans l'utilisation, faute d'un terme précis, du mot ethnique "pour désigner le concept plus général de culture".

Cet effort, commencé, d'analyse des diverses définitions du mot ethnie nous conduit inévitablement à examiner non pas l'acception que nous avons donnée en 1960-1961 audit concept, dans notre ouvrage "Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise" ;

(1) - "Les communautés ethniques sont des groupes liés par des traits communs de race, de nationalité, de culture, vivant ensemble au sein d'une civilisation étrangère, mais restant distincts quant à leur culture. Ces groupes peuvent, soit occuper une position d'isolement dans laquelle ils se suffisent, soit avoir des contacts considérables avec la population environnante tout en gardant leur propre identité. Au sens strict, le mot ethnique désigne race ; mais appliqué aux communautés dans le sens ci-dessus mentionné, il est alors utilisé dans un sens large - faute d'un terme plus exact - pour désigner le concept plus général de "culture".

mais la formule retouchée que nous en donnons dans la deuxième édition (1) dudit volume :

ethnie : groupe(s) d'individus géographiquement voisin(s) au départ, primitivement assez isolé(s), ayant des ancêtres, des totems et des tabous communs, ayant un même idiome, constitué(s) de croyances, d'attitudes et de comportements communs, et dont le champ perceptuel, cognitif, social... était, et demeure davantage clos qu'ouvert : bref, un groupe d'hommes qui parle, pense, croit, agit et se comporte dans ses joies et dans ses peines comme s'il était un seul individu, un seul être.

Chaque ethnie se caractérise donc par une microvision du monde bien sienne ; par des structures et des substructures qui s'harmonisent plus qu'elles ne se heurtent et qui - apparemment nous semble-t-il - ont davantage de contrastes que d'affinités avec les structures et substructures des autres ethnies. Ajoutons, pour terminer, que c'est un univers davantage régi par l'affectivité que par l'entendement (2).

La définition ci-dessus pêche gravement par l'attribution, qui y est faite, à l'ethnie de la communauté de tabous et de totems, caractéristique essentielle du CLAN (mbouwé, en miènè).

Nous proposons donc du concept ethnie la formule ci-après : "groupe(s) d'individus géographiquement voisin(s) au départ (primitivement assez isolé(s), ayant des ancêtres communs, ayant un même idiome, constitué(s) de croyances, d'attitudes & de comportements semblables et dont le champ perceptuel, cognitif, social... était, et demeure davantage clos qu'ouvert

(1) BIFFOT (L.) : "Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise" p. 91 (Cahiers ORSTOM, PARIS, n° 1, 1963 ; 133 P.)

(2) De cette définition il résulte que les minorités nationales, raciales, voire peut-être culturelles..., dans des contextes sociaux donnés, peuvent avoir des allures, des comportements et des attitudes semblables aux attitudes et comportements des ethnies et des clans. Ceci peut aider le psychologue social à comprendre et à expliquer bien des tensions entre groupements distincts.

bref, un groupe d'hommes qui - et c'est là une de ses tendances, et pas des plus faibles -, face à certaines circonstances, face notamment à d'autres groupes linguistiquement différents, parle, pense, croit, agit et se comporte dans ses joies et dans ses peines comme s'il était un seul individu, un seul être (1).

B . - CLASSIFICATION DES ETHNIES DU GABON

Après cette définition, que nous avons, avant tout, voulue fonctionnelle, - indispensable pour expliciter ce concept que nous emploierons fréquemment - ; revenons au problème laissé ci-dessus relatif aux populations du Gabon.

Nous ne pourrions valablement préférer une des trois classifications ci-dessus énoncées, du fait que la controverse parfois délicate ne peut être efficace qu'entre chercheurs ayant étudié sur le terrain ledit problème. Or, au point de vue classification, nous n'avons étudié que les populations situées entre Ndjolé et Mékambo, auxquelles nous pouvons ajouter les Bénga et les groupes fang et miènè que nous connaissons dès la prime enfance et parmi lesquels nous exerçons depuis 1960. Sans doute, avons-nous des connaissances linguistiques en Eshira, Punu, Loumbou, Vili ; mais elles sont si faibles qu'elles ne peuvent pas nous servir de façon décisive (2).

-
- (1) Demeure inchangée # la suite de cette définition : à savoir :
- 1° - "Chaque ethnie se caractérise donc par une micro-vision du monde bien sienne..." (cf. p. 28
 - 2° - la note 2 de la p. 28
- (2) En 1971, nous nous sommes à nouveau penché sur la classification des ethnies du Gabon et en avons établi une, avec la collaboration de Messieurs Raphaël MAMIAKA et Paul MALEKOU. Se reporter, à cet effet, à "MOSAÏQUE ETHNIQUE DU GABON & PROPOSITION D'UNE METHODE EFFICACE DE CLASSIFICATION DES ETHNIES EN AFRIQUE" (in "ARTICLES & COMMUNICATIONS SOCIOLOGIQUES" à paraître en mai 1977) ouvrage d'ensemble où nous regroupons tous nos articles et communications de 1962 à 1971 inclus. Cf. donc " ARTICLES & COMMUNICATIONS SOCIOLOGIQUES " p. 189 et sq.

: CLASSIFICATION SCRET-WALKER RAPONDA			: CLASSIFICATION DESCHAMPS		
: Autre possibilité :	: Groupe :	: Ethnies :	: Ethnies :	: Groupe :	
: - Enenga		: - Evéia			
: - Nkomi		: - Mitsogo	: A - Tsogo		
: - Galoa (?)		: - Okandè	: - Okandè		
: - Mpongouè	: OKANDE	: - Apindji	: - Pindji	: CENTRAL	
: -		: - Simba	: - Shimba		
		: - Bapubi	: - Pové		
		: - Masango	: B - Sangou		
: - Vili (?)		: - Ngowé			
: - Eshira		: - Varama			
: - Orungu	: ESHIRA	: - Babuissi			
: - Galoa					
: - Nkomi (?) si leur com-		: - Eshira	: A - Eshira		
: mune origine avec les		: - Bapou	: - Pounou		
: Galoa est réelle		: - Bavungu	: - Voungou	: SUD-OUEST	
		: - Balumbu	: - Loumbou		
	: Avancées	: - Vili	: B - Vili		
	: de tribus				
: - Makina (Makè) (?)	: FANG		: B - Fang		
	: Avancées	: - Bakwélé	: A - Chiwa (Ossyéba)	: NORD	
	: de tribus	: - Tégué	: - Kouélé		
		: - Batsongui	: A ₃ - Téké		
: - Vili de la Ngounié		: - Bandjabi	: A ₁ - Nzabi		
		: - Bawandji	: - Wandji	: SUD-EST	
		: - Baduma	: - Douma		
	: MBEDE	: - Obamba (Mbédé)	: - Mbamba		
		: - Mindumu	: - Ndoumou		
		: - Bakaniké	: - Kanigui		
		: - Bambamba			
		: - Bavumbu	: B - Woumbou		
: - Bénga		: - Bakota	: - Kota		
	: KOTA	: - Shaké	: - Shaké		
		: - Dambomo	: - Dambomo	: NORD-EST	
		: - Mahongouè	: - Hongwè		
		: - Shamaï			
		: - Mindassa			
: - Bakèlè (?)	: SEKE	: - Bénga	: B - Bénga		
		: - Séké	: C - Shéki		
: - Mpongwè					
: - Adyumba		: - Mpongwè	: A - Mpongwè	: OUEST	
	: OMYENE	: - Orungu	: - Oroungou		
		: - Nkomi	: - Nkomi		
		: - Galoa	: - Galoa		
		: - Enénga			
		: - Adyumba			
	: BAKELE	: - Mbahouin	: A - Mbahouin		
: - Séké (?)	: (dispersés)	: appelés Bongom	: - Bongom		
		: ou encore Missis-	: Mississiou		
		: siou, Akèlè ou			
		: Tumbidi		: DISPERSES	
	: GROUPES				
	: RESIDUELS	: - Pygmées	: B - Pygmées		
	: de Pygmées:				

AUTRE CLASSIFICATION RESSORTANT DE L'ANALYSE DE "TRADITIONS ORALES & ARCHIVES AU GABON" de DESCHAMPS

31

ETHNIES	PARENTES LINGUISTIQUES	PROCHES	LOINTAINES	C L A N S
Pindji	: Shimba, Okandé	: Myènè		: Mbombodi, Massamba, Masoto, Leboyi, Mevego, Dibongo, Nsibo, Evandzi, Rambé, Ngandi, Evangou, Eboyi, Mwabé, Mouembo
Pové	: Mitshogo, Evià			
(Bapoubi	: Shimba, Okandé			
	: Bapindji			
Shimba	: Okandè, Mitso-			
	: go, Bapindji			
Tshogo				: Trois fractions : 1°) Diboa : trois clans; 2°) Issouma : un clan; 3°) Mapindi : deux clans, à savoir : Mapanga & Mitoungou
Okandè	: Apindji, Mitsho-	Enenga,		: Gasanga, Potè, Mohiva, Mohivo, Mbobo, Djobè, Makoto, Mogènè, Bokouadi
	: go, Shimba	: Mpongouè,		: Mashoto, Bidi, Agambé, Mogamé, Dibanga. " Les mêmes clans existent
		: Galoa		: chez les peuples parents" (H. Deschamps)
Sangou	: Eshira			: <u>Liste de Dibandi</u> : Mitoungou, Ivenji, Moukouma, Moubouilou, Miaka-
				: sion moins : shou, Mapanga. <u>Liste de Mbigou</u> : trois fractions issues d'une mê-
				: aisée avec : me mère : a) Ibendzi a. pour clans : Sima Moupinga, Sima Mbahou, Si-
				: les Varama; ma Moukangou, S. Moulengui, S. Madouma, S. Mokambi, S. Iroungui,
				: Bapounou, : S. Boukombè, S. Mitsimba, Mbadinga, Bousou ; b) Bousounga a pour
				: Bavoungou, : clans : Mousounga Boudiala, Mousounga Mombo, M. Mbourou, M. Maria-
				: Baloumbou : ngou, M. Misengoula, M. Mbambi, M. Ilokou, M. Mindoumba, M. Ingi-
				: mba ; c) Dibamba a pour clans : Mouloulou, Mouwondji, Mbembou, Bou-
				: djanga, Mouèlè, Ouyoungou, Moutounda, Pangou, Loundou, Ndjikou, Di-
				: kangou, Ndrangoula, Moukoumakouma, Moukoumbi, Mabangou Tsala, Oum-
				: mboulou, Iloungou, Mabima, Bouka, Mondjombourou.

31 bis	Eshira		se divisèrent en trois fractions : 1°- Tambou (vers Mouila) 2°- Tendra Lobihé (vers Mandji); appelée aujourd'hui Ngousi 3°- Kamba (vers Fougamou)"On trouve les mêmes clans dans les trois fractions". (DESCHAMPS)
	Voungou	Eshira, Varama Pounou, Loumbou Vili, Sangou	
	POUNOU	Loumbou, Eshira, Voungou, Sangou et avec le groupe Bacongo : Vili, Kougni, Yombé	Simbou, Mouélé, Diala. "Les clans étaient nombreux" (DESCHAMPS)
	Loumbou	Vili, Pounou Voungou, Eshira, Sangou	Il se divisèrent en deux fractions : 1°- les Gango (de-meurés dans la savane) 2°- les baséri (continuèrent vers la Nyanga). Nombreux clans : Bayendzi, Tchimondo, Basamba, Bagambo, Bayéma, Badoumbi, Oukongo, etc...
	Vili	Groupe Bacongo Loumbou	Bayendzi, etc...
	Nzabi	Tsangué, Wandji, Douma, I-vili de la Ngounié	Mouanda, Mahamba, Bakouli, iéyé, Basanga, Shiongo, Boudrou, Nyanga, Boukondzo, Bavonda, Tata, Louamba Makandou, Boupiki ; "on trouve les mêmes chez les Bapounou et les Bavoungou" (DESCHAMPS).
	Douma (surnom Mousingoussé)	Wandji et Nzabi avec les autres groupes du Sud-Est.	Kambo, Moukondjo, Boupiki, Mouvaga, Ngonè, Makando, Mougounou, Boumwanda.
	Wandji	Badouma, Nzabi	
	Ndoumou	Ambamba, Akanigui (Oshashi), Téké	Kouya, Kanandjogo, Nagni, Opigui.
	Mbamba	Ndoumou, Kani-gui, Téké	Lolo, Akou, Mbètè, Ampini

31 ter

Kanigui (ou Bakaniké)	Ndoumou, Téké Ambamba		Beloulou, Ngoumou, Mokara, Mougouma, Mboma
Téké	Ndoumou, Ambamba, Akanigui		Onyame, Siéné, Nkomo, Okoï, Okamo, Opouyou, Kama, Odyouma....
Woumbou	Samaï, Shaké, Kota		
Kota	Mahongoué, Shaké, Shamaï, Danbomo, Ndasawoumbou		Bousandou, Mohaza, Masaka, Sakounda, Isèkè, Boungoualé, Ilali, Mboungou
Hongoué	Bakota, Shaké, Shamaï		Kalanga, Mboulé, Bongoi, Boupoundi
Shaké & Dambomo	Bakota, Mahongoué, Shamaï (shéki de l'estuaire)		
Kouélé	rien avec Fang et Kota		Dabana, Sasib, Ogéa, Owai, Obighi, Sazouh, Sagol, Baman, Sassio, Sading, Damdakoul, Dambel, Saka, Sakiéda, Samakola, Ogou, Dangela, Ozog, Owem, Daké, Sadouka, Datsanga, Otan, Ogako.
Chiwa (Osyéba)	Ngoumba du Cameroun, Bakouélé	Fang	Bimbouma, Bira-Ngouembi, Binéli, Shantoung, Shankie, Binshwo, Bishanga, Bikwo, Bitsinguie, Shashouo, Bimwé, Bikounda, Bion kouendi, Bintoubi, Biékoulembi, Binzmili, Binyambi, Shatsoun.
Fang Zamane		Chiwa	Eshizou
Fang Ntougou		Chiwa	Nkodzè, Essandome. "Les clans sont nombreux... Chacun avait un chef. Pas d'interdits de clans". Mais un interdit ethnique"(N.D.L.R.)
Fang Mvaï		Chiwa	Essabame, Essangok etc...

			"Il y avait six mille familles qui se livraient entre elles à des razzias (obane)". Esibikane, Akameka, Esanyan, Esisis, Yenghu, Esakowa, Esokè, Oyan, Bokouè, Esisong, Efak, Abè, Isinghi, Yendoune, Isimbè, Esindjoun, Isindzin, Sikourga, Ntoun.
Fang Betsi		Chiwa	
Galoa	Les autres Myènè		Adyavi, Awandji, Akaza, Adyèna, Ayanguè, Avondro, Amoumba, Adonga, Aourou, Aromba, Avemba, Ambini, Asala, Asavia, Ahombé.
Oroungou	les autres myéné		Aboulia, Awandji, Aziza, Arowo, Aguendjé, Ayandji, Awosidela, Akossa, Agalikéwa, Agondjo, Awenga, Azino, Azandi, Ayamba, Anori, Alenkognango, Agnigombo, Atomba, Azouma, Aguenda, Ananga, Assono, Ngowé.
Nkomi (Etimboué Nkombe)	les autres myéné		
Mpongouè	les autres myéné		
Bénga	Douala, Banoko, (Cameroun) ; Batanga (Guinée Equatoriale)		Bapoukou, Kombé
Séki (Boulou)		Ngoyé (Estuaire Ogooué)	Ongoka, Ilongo, Omoinallo, Omanga, Oungoundoukou; pas d'interdits alimentaires de clan.
Bongom de Basse Ngounié			
Bongom de Mékambo	Mouésa (?) Shaké Dambomo par les Kota		
Bassissiou de Lastours-ville	Kota et Shaké		
Bongom du Massif Chailiu			

Toumbidi du Massif Chail- lu		Influences des Bawoumbou	
Bongom de Las- toursville	Bissassiou		"Un clan Bongom, les Bakola, vit avec les Babongo (Pygmées) du côté de Franceville" (DESCHAMPS)
Mbagnou (Mba- houin)	Bawoumbou, Sha- ké, Bongom, Dan- bomo, Kota		Mingomo, Shaké, Shamashoko, Bouboukouyou, Shayaka, Sharawouyou
Bongom de Mékambo			
Pygmées ou Babongo de Dibandi à l'est de Mi- mongo			
Babongo au sud de Lastoursville			
Babongo des environs de Mbigou			
Bakola de Mékambo			
Baka de la "zone vide" (l'est de Mi- mongo)			

Si nous laissons de côté la classification de M. GUTHRIE, dont la critique nous entraînerait trop loin, l'auteur s'étant attaqué à un problème trop vaste qu'il aborde trop sommairement (pour toutes les langues bantoues de l'ouest-Africain : 91 pages dont les trois-quarts au moins sont consacrées aux "linguistic features", d'ailleurs hâtivement examinées (1) ; les deux autres classifications présentent peu de différences, si l'on considère que H. DESCHAMPS a pratiquement une seconde classification, ainsi que le fait ressortir notre tableau n° 3.

La classification de M. SORET ET WALKER-RAPONDA - distingue, somme toute, huit groupes principaux, et quatre groupes ou résiduels (Pygmées) ou dispersés (Bakwèlè, au N.E. ; puis les Tégulé, à l'est ; et les Vili au sud-ouest). Soit, au total : douze groupes que l'on peut ramener à dix, si la commune origine Lumbu-Vili est bien réelle : ces derniers feraient alors partie du groupe Eshira ; et si les Tégulé (ou Téké) ont des liens de sang avec les Mbédé, les deux langues ayant "un certain nombre de points communs" (2) ; si, enfin, les Bénga sont parents des Bakota, et les Séké parents des Bakèlè (3).

L'auteur ne dit rien des Bakwèlè. Nous sommes tenté de les rapprocher des Kota ; nous dirons plus loin pourquoi.

Les principaux critères qui ont servi de fil directeur à M. SORET sont : l'histoire, la langue et le genre de vie ; ce dernier l'emportant sur l'histoire lorsque celle-ci est contestée ou contestable (cas des Bénga-Bakota, des Galoa-Eshira, Vili-Lumbu). Le critère historique aurait alors tendance à le céder au critère géographique.

(1) Voir Appendice I, la classification de GUTHRIE

(2) SORET (M.) : déjà cité p. 9

(3) SORET (M.) : " cité p. 8

Les Bénga, quoique venant du nord-est comme eux (les Séké) et comme "d'ailleurs la plupart des tribus du Gabon, seraient linguistiquement et historiquement apparentés aux Bakota, tandis que la langue des Séké aurait quelques affinités avec celle des Bakèlè. Mais les genres de vie rapprochent ces deux populations, trop peu connues (et peu importantes en nombre)" (1).

La double classification de DESCHAMPS, que nous désignerons classification I et classification II.

La classification I (tableau 2 p. 30) comprend un groupe de dispersés et six grands groupes constitués chacun d'ethnies différentes linguistiquement "mais vivant depuis longtemps ensemble dans le même milieu géographique" et qui de ce fait sont "beaucoup plus proches, du point de vue ethnologique, et même parfois des traditions historiques, qu'ils ne le sont de leurs parents éloignés. Tel est le cas des Massangou à l'égard des Mitsogo, des Bénga à l'égard des Myènè" (2). Les critères genre de vie et civilisation ou plutôt culture l'emportent sans aucun doute, ici : des aires géographiques de culture ou de micro-civilisation sont décrites, qui président au découpage.

La classification II, par contre, fait appel aux données linguistiques et rejoint ainsi par un certain côté la classification de SORET et WALKER RAPONDA. Nous dirons historico-rétrospectives ces deux dernières classifications : elles aident à la pénétration et compréhension du passé du Gabon ; et prospective la classification I de DESCHAMPS : elle indique les grandes lignes de la tendance au brassage inter-ethnique qu'actualise efficacement le voisinage géographique. De ces classifications, il résulte que le Gabon se présente comme une mosaïque de quarante-cinq ethnies et que la connaissance de sept ou huit langues autochtones permet d'entrer en contact, sans interprète, avec tout Gabonais.

(1) SORET (M.) : déjà cité p. 8

(2) DESCHAMPS (H.) : Traditions Orales et Archives au Gabon p. 18

+

+

+

Certains points demeurent obscurs dans la rétrospective des ethnies du Gabon. Notre contribution sur ce point sera la suivante :

1° - Il n'est point douteux, à notre avis, que les Bénga et Kota soient les rameaux d'une même souche : leurs langues sont si semblables, malgré la distance qui les sépare (quatre cents kilomètres à vol d'oiseau), surtout si l'on songe que les Bénga ont atteint la côte du Gabon il y a plus de deux cents ans au minimum. M. SORET, à ce sujet, utilise le conditionnel : "Les Bénga, écrit-il, seraient linguistiquement et historiquement apparentés aux Bakota..."

La parenté linguistique, lorsqu'elle est incontestable, et lorsqu'elle s'opère entre ethnies géographiquement voisines et non séparées par des frontières nationales, a toujours pour corollaire des liens de sang. Au cours de nos investigations en milieu kota, nous avons partout entendu au sujet des Bénga : "Oui, ce sont nos hommes, c'est-à-dire nos parents" (1). Cette parenté ethnique n'est, d'autre part, contestée par aucun vieux Bénga.

2° - Nous ne saurons rien dire des affinités Séké-kèlè.

3° - L'origine des Galoa. Le problème a fait couler beaucoup d'encre entre, d'une part, l'Abbé André WALKER et, d'autre part, des essayistes galoa dont les travaux révèlent une certaine puissance d'analyse et d'habileté. Nous pensons notamment à Monsieur Paul POUNAH.

L'Abbé WALKER croit à une communauté d'origine entre les Galoa et les Eshira. Il appuie sa thèse ou tout au moins son hypothèse sur les faits suivants :

a/- Les Galoa sont matrilineaires comme les Eshira ; alors que les Mpongwè sont patrilinéaires.

b/ - La tradition eshira affirme que les Galoa sont des Eshira.

c/ - Des particularités linguistiques existent entre le galoa et l'Eshira.

(1) "Les Bénga, c'est les hommes pour nous" (sic), disent les plus vieux Bakota. Voir également Abbé A.R. WALKER, ouvr. cité p. 95

d/ - La communauté linguistique mpongwè-galoo est un phénomène né de la prépondérance des Mpongwè pendant la traite des esclaves et durant les premiers temps de l'infiltration et de la colonisation européennes (1).

Les arguments de la partie adverse peuvent être résumés par ces lignes de H. DESCHAMPS : "Autrefois patrilinéaire et patrilocale. Mais, quand ils étaient au lac, un enfant, chassé par son père, se réfugie chez son oncle maternel. La coutume est alors devenue matrilineaire. Actuellement, il y a " un certain retour au système patrilinéaire".

"Cette histoire, peu vraisemblable, note l'auteur, est sans doute en rapport avec la controverse concernant l'origine "des Galoo"... L'Abbé WALKER "reçut des démentis violents "de jeunes intellectuels Galoo et Orungou, qui affirment "leur origine Myènè. Il résulte en tout cas des traditions "Galoo qu'il y a eu des contacts et des mélanges" avec les " Eshira.

Notre opinion personnelle est que :

a/ - l'hypothèse de l'Abbé WALKER repose sur des faits moins fragiles (2). Quant aux arguments des contradicteurs, ils sont loin de satisfaire, notamment au sujet de la matrilinearité. Que des sociétés passent de la matrilinearité à la patrilinearité est un fait que l'histoire confirme ; mais nous ne connaissons pas, dans l'histoire des ethnies du Gabon, des ethnies qui aient réalisé l'inverse.

(1) Ce phénomène appelé OMYENISATION par Hauser dans "Notes sur les Omyéné du bas-Gabon" (p. 402) n'est pas un fait insolite. Au Congo-Brazzaville, on l'a désigné sous le terme de larisation, c'est-à-dire la tendance, remarquée chez les Congolais voisins des Laris, à se dire Lari. cf. également p. 37 sur l'ikotisation des Bakouélé. Il pourrait être, sans trop d'erreur, désigné : ACCULTURATION LINGUISTIQUE ou ABSORPTION LINGUISTIQUE.

(2) cf. Appendice II.

- b/ - Si omyénisation (c'est-à-dire INTEGRALE ACCULTURATION LINGUISTIQUE) des Galoa il y eut, celle-ci fut l'oeuvre plutôt des Adjoumbas, voisins myènès les plus proches des Galoa, que des Mpongwès situés, à vol d'oiseau à quelque deux cents kilomètres.
- c/ - La prépondérance qu'avait acquis le Myènè a fini par créer chez ce dernier ce sentiment de supériorité dont les dimensions peuvent être telles qu'on finit par contester, éliminer, renier et méconnaître toute attache, toute affinité susceptible de révéler un passé, des origines, que l'on considère comme dérangeant de son piédestal la personnalité que l'on est. C'est, entre autres facteurs, ce sentiment de supériorité qui façonna des origines divines aux héros antiques. Un désir, bien plus, une volonté collectivisée, une sorte de sentiment généralisé, peut, à certains moments, exister, susceptible d'obnubiler et qui parfois obnubile chez toute une ethnie, à certain(s) stade(s) de l'évolution intellectuel et social de cette population, tout passé, toute origine considérée par eux comme incompatible avec ce que présentement ils sont. Le groupe Myènè a été, à un moment de son histoire, victime de ce sentiment. Nous ne prétendons nullement de mauvaise foi les jeunes intellectuels Galoa contradicteurs de l'Abbé Walker. Nous les incitons uniquement à se demander en toute objectivité si la loi du silence que comporte ce sentiment dont nous venons de parler et dont nous avons relaté, au sujet des Mpongwè, des faits perçus par nous-même notre enfance durant (cf. p. 19) n'a pas laissé disparaître avec les anciens bien des traditions orales. C'est ce que semble affirmer en 1954, A. HAUSER, publiant des notes prises en 1950 au Gabon, lorsqu'il écrit : "Aucun argument d'ordre linguistique ne permet d'éclairer les origines des Omyènè"..... Il s'ensuit qu'aucun Omyènè n'admet actuellement que sa tribu soit de même origine qu'une autre non Omyènè sauf les Ngubi, qui sont des Eshira, et les Bénga, qui sont des Okandé".
(1).

(1) HAUSER (A.) Notes sur les Omyènè du Bas-Gabon p. 403 (Bulletin de l'I.F.A.N., Dakar, Tome XVI, n° 3-4, juillet-octobre 1954, série B, p. 402-415).

ANDERSON Efraim, dans "Contribution à l'ethnographie des Kuta I" p. 3. (UPPSALA 1953) dit d'un de ses informateurs, illettré : "En outre, il était animé d'une fierté accusée et il n'aimait guère à raconter ce qui, aux yeux du blanc, aurait pu dégrader son peuple".
Les Bénga ne sont pas des Okandè mais, sans conteste, des KOTA.

3° - Les Bakwélé.

a/ - M. SORET n'en dit rien. H. DESCHAMPS écrit à leur sujet :

"Les Bakouélés occupent au Gabon :

1°/ - Le Haut-Ivindo jusqu'à MAKOKOU,

2°/ - quelques villages au nord de MEKAMBO... Aucune parenté linguistique avec les Fang, ni les Bakota. Autres Bakouélé au Congo (Souanké, Sembé) et au Cameroun (Yokadouma)".

b/ - Dans nos notes de tournées, nous lisons :

Les Bakwélé sont venus par Madzingo, d'une part, et par les rivières Mouniangui et Liboumba, d'autre part. D'aucuns allèrent se fixer sur la Dilo après avoir victorieusement combattu des Bakota, qui s'enfuirent et se fixèrent vers LIBREVILLE (les Bénga). Ils furent par la suite absorbés par des Bakota, plus nombreux qu'eux. Sauf les vieux, ces Bakwélés ont oublié leur langue, ils parlent et se disent Ikota (1).

c/ - Tels que nous avons pu les connaître, exception faite des villages situés le long de l'Ivindo entre Makokou et Mvadi que nous n'avons pas visités, les Bakwélés de l'Ogooué-Ivindo vivent à présent étroitement liés aux Bakota, comme le prouve le tableau suivant des populations des villages ci-après établi à partir des documents administratifs de la région de Makokou :

Villages	Bakwélé	Kota	autres habitants du village
Mékouka	42	36	2 Shaké - 1 Shamaï
Mboundou	31	57	30 Dambomo - 7 divers
Bouyaké	9	18	2 Shaké - 1 Shamaï
Etakaniambé	6	32	14 Dambomo - 7 divers
Epassengué II	28	175	
Matakani	24	38	
Mbomo	14	42	2 Shamaï
Ossendié	21	78	38 Shaké
Boukoumoulélé	20	22	21 Shaké
Latametanga	35	175	

(1) cf. p. 35 texte et note 1.

Ils sont généralement minoritaires au sein de la population totale des villages où ils co-habitent avec d'autres groupes ethniques ; et le village MEKOUKA est une rare exception qui confirme cette régularité tentancielle.

On les rencontre également à Ngota, Benwu, Nzie, etc... toujours mêlés aux Kota.

Comme l'on vient aisément de s'en rendre compte, les Bakwélé de l'Ogooué-Ivindo vivent étroitement liés aux Kota. Dans le canton Nord de Mékambo, tous les Bakwélés comprennent et parlent le Kota.

En résumé donc, les Kwélé de l'Ogooué-Ivindo ont en quelque sorte abandonné - nous n'irons pas, dans l'état actuel de nos connaissances, jusqu'à dire : oublié - leur langue maternelle. Le prestige du Kota, les nombreux mariages entre eux et ces derniers, la supériorité numérique de ceux-ci ont eu pour conséquence le fait que, à présent, les Kwélé se disent de plus en plus Kota.

4° - Les Mouésa

Un seul auteur, à notre connaissance, parle des Mouésa, avec, d'ailleurs, un point interrogatif : c'est H. DESCHAMPS dans Traditions Orales et Archives du Gabon, p. 132 (2).

Les divers renseignements que nous fournissent nos notes prises pendant le travail sur le terrain sont les suivantes :

a/- le clan éhésa de l'ethnie BOUNGOM est appelé Mouésa par les Mahongwè (notes prises au village Mbéza, à 11 km 500 de Mékambo, route d'Ekata ; principal informateur : M. Gabriel MBAMI, 65-75 ans).

-
- (1) - Trois des huit employés de notre équipe étaient Mahongwès c'est-à-dire d'un sous-groupe kota (cf. tableaux 2 et 3). Ils nous servirent d'interprètes dans tous les villages du canton Nord, jusqu'à Madjingo, à la frontière du Congo.
- (2) - DESCHAMPS (H.) écrit au sujet des BOUNGOM de MEKAMBO : "Nom : Ngom, singulier ; Bongom, pluriel. - Parents linguistiques : Mouésa (?), Shaké, Danbomo. - Pas les Bakota".

b/ - Les Mouésa sont cités comme clan de l'ethnie BOUNGOM avec les Sandou, Sakounda, San-Zulu, Sakomba, Mahélé (notes prises au village appelé Boungom, à 7 Km de Mékambo, route d'Ekata). Il en est de même dans nos notes prises au village BOUILLON, à 2 Km 500 de Mékambo, route d'Ekata : ce village est habité par, entre autres, des hommes du clan Mouésa.

c/ - dans nos notes du village VENEL (4 Km de Mékambo, route de Madzingo) nous avons parmi les épouses de ce village une femme Mouésa (Sabéa) mariée à un Boungom du clan Sangwagna (1).

Pourquoi avons-nous mis entre parenthèses le mot Sabéa ? Cela signifierait-il : une femme de l'ethnie Mouésa, clan Sabéa ? Les documents d'ordre général collectés dans le canton nord de Mékambo (route de Madzingo) abondent dans ce sens.

d/ - Nous avons, dans nos notes, 5 femmes Mouésa au village Takangay (route de Madzingo). Le contexte laisse croire que Mouésa est ici une ethnie. En effet, nous avons : 16 femmes Bakotas, 5 Boungom, 2 Mahongwès, 3 Bakwélés, 5 Mouésas, 2 Bakolas (Pygmées).

e/ - Selon nos notes du village IMBO-MWOU (2) peuplé de Mouésa, Bakola et Bakota, les Mouésa de ce village viennent des villages suivants : Mèwenga qu'ils quittèrent pour fonder Bialola, puis Ndongo, Ngounangou, Ikata (différent d'Ekata du Canton Sud), Okoumangoy, Makom, Kolo, Poto, Mokoumakiwia, Ikambinéne, enfin l'actuel IMBO-MWOU.

A Mèwenga, les Mouésa ne connaissaient pas encore les Blancs. Il y eut guerre entre Mouésa et les Fangs du Cameroun commandés par Poupou (sic).

Avant l'arrivée des blancs, l'alimentation était constituée de bananes et manioc. La canne à sucre connue était différente de l'espèce actuelle.

Les clans Mouésa du village IMBONG sont les suivants :

(1) Les Bakola (pygmées de Mékambo) ont eux aussi un clan appelé Sangwagna. (cf. ci-dessous p. 92 - 2°).
(2) Mot difficile à écrire, dont la prononciation gravite entre IMBONG et IMBOMWOU.

Sabéa, San-bonzo, Sasia, Iséé, Sasolu, Sahénda

f/- Le hameau IMBONG est peuplé de Mouésa des clans Sabéa et Santing

g/- le troisième hameau IMBONG, en allant vers Madzingo comprend trois cases. Un seul ménage : un Bakwélé ses deux femmes (1 Bakota et 1 Mouésa) et sept enfants.

h/- bref, des hommes et femmes Mouésa habitent d'autres villages du canton Nord de Mékambo.

QU'EN CONCLURE ?

a/ - Le fait que le groupe MOUESA se segmente en Sabéa, San-bonzo, Sasia, San-ting etc... nous semble un critère suffisant pour affirmer que ledit groupe constitue bien une ethnie.

b/ - Un fait bien clair se dégage : le long de la route d'Ekata (canton Sud) les Mouésa sont considérés comme clan de l'ethnie BOUNGOM : ils y sont sporadiques et comme fondus parmi les BOUNGOM ; le long de la route de Madzingo (Canton Nord) ils se présentent en qualité d'ETHNIE.

c/ - Quant à leurs origines,

- ils vivent en symbiose avec les Pygmées notamment, tout en s'en distinguant ;
- ils se marient le plus souvent aux Boungom ; mais également aux Pygmées ;
- leur genre de vie (habitat, cases, couchette, art culinaire, ustensiles de cuisine, vêtements etc...) n'est pas plus évolué, tout au moins à IMBO-MWOU, que le genre de vie des Bakola.
- Nombre non négligeable de leurs clans se retrouve chez d'autres ethnies : c'est le cas du clan Iséé que l'on retrouve chez les Mahongwè d'Ilaounène, chez les Sakyé de Zooléndé (route Makokou-Mékambo et non route d'Ekata), chez les Bakota du village Nzié et du village Kwuatua ; c'est également le cas du clan San-bonzo que l'on retrouve chez les Boungom de Kangatéma ; ce serait le cas du clan Sabéa, (Sambéa, chez les Kota du village Ngozo ; Saséba, chez les Pygmées de IMBOUMWOU et du village BAIA encore appelé DIALOLA ou MBIALOLA).

- Parmi les villages qu'ils énumèrent comme habités par leurs ancêtres, nous avons le nom BIALOLA. Les Pygmées du village dit IBEA II (5 Km de Mékambo, route de Madzingo) appellent MBIALOLA ou NDJALOLA ledit village qu'ils se refusent à appeler IBEA (1). Or, les noms donnés aux actuels villages sont souvent historiques, rappelant un (ou d'autres) village(s) habité(s) jadis par des ancêtres des fondateurs de l'actuel village. C'est ce qui explique l'existence des deux Zooléndé de la Région de Makokou : le Zooléndé de la route Makokou-Mékambo (Km 72) et le Zooléndé - celui de notre échantillonnage - de la route Makokou-Ekata (Km 96) (voir carte du Gabon, ci-jointe).

PARTANT DE TOUTES CES DONNEES ET NOUS ARRETANT PRINCIPALEMENT au fait que parmi les clans BOUNGOM nous avons cité (comme clan) les Mouésa ; - nous INCLINONS A PENSER QUE LE MOUESA serait OU BIEN une ethnie qui était en voie de constitution lors de son contact avec le monde européen ; frais détachée du tronc principal BOUNGOM ; OU BIEN, - et c'est fort probable cela, vu leur genre de vie techniquement inférieur à celui des Boungom - une ethnie née du métissage BOUNGOM - BAKOLA.

CONCLUSION DE CE REGARD SUR LA CLASSIFICATION -

De ce tour d'horizon au cours duquel nous avons examiné la classification des ethnies du GABON et avons essayé d'élucider en particulier certains points obscurs des ethnies notamment du Nord-Est du Gabon, il appert que le Gabon se présente comme une mosaïque de quarante-quatre ethnies totalisant plus de cinq cents clans et que la connaissance de sept ou huit langues autochtones permet d'entrer en contact, sans interprète, avec tout Gabonais.

Mais comment expliquer dans une population si faible un tel fourmillement de clans ? Pour ce, consultons les faits.

(1) Le nom IBEA II est donné par les Bakota du village IBEA (ou IBEA I) situé à 300 mètres environ, peuplé d'hommes Bakota. Le village IBEA II ou MBIALOLA est peuplé de Pygmées.

C - PROLIFERATION DES ETHNIES ET DES CLANS.

1 - Un double schéma s'observe.

1° - Arrêtons d'abord notre regard sur le tableau 3 p. 31 à 31 (fin). Dans la colonne réservée aux clans, deux faits s'observent :

a/ une énumération pure et simple de ou la totalité ou une partie des clans correspondant à chacune des ethnies du tableau. Tel est le cas des Pindji, Okandé, Pounou, Nzabi, Douma etc.

b/ l'introduction d'une distinction, à savoir : répartition de l'ethnie en fractions ou rameaux distincts répartis, à leur tour, en clans : l'ethnie Loumbou se divise en deux fractions : Gango, et Baséri ; l'ethnie Eshira comprend trois fractions : Tambou, Tendra, Kamba (1). Il en est de même des Tsogo (2) dont les trois fractions sont : Diboa, Issouma et Mapindi ; et des Sangou dont les trois segments sont : Ibendzi, Bousounga, Dibamba (3).

Ainsi donc, de la classification II de DESCHAMPS il résulte le double schéma suivant :

1. - ethnie, clans de ladite ethnie ;
2. - ethnie, fractions de ladite ethnie, clans des dites fractions.

2° - Si, quittant ledit tableau 3, nous consultons "Notes d'Histoire du Gabon" de l'Abbé WALKER, nous constatons que :

a/ - l'ethnie appelée de nos jours MPONGWE " est vraisemblablement une fraction de tribu détachée du tronc principal resté je ne sais où dans l'interland, tout comme les Bénga du Cap Estérias et des îles voisines, séparés des Bakota de l'Ivindo" (4) ;

b/ - les Adyumba que nous trouvons à présent partout classés comme formant une ethnie (ou tribu) bien distincte, seraient "d'après une tradition commune aux deux tribus, un clan détaché de la tribu des Mpongwè (5).

(1) L'Abbé A. WALKER en distingue quatre (cf. o. c. p. 103 & 106).

(2) L'Abbé A. WALKER en distingue huit (cf. o. cité p. 113)

(3) Suivant la liste de Mbigou et non de Dibwangui.

(4) WALKER (A.) : o. c. p. 51, alinéa 2

(5) WALKER (A) : ouvrage cité page 60.

M.SORET estime que les Varama "seraient une sous-tribu Eshira, les Bavungu, une sous-tribu Bapunu" .. sous-tribus considérées par d'aucuns comme tribus (1).

NOUS EN TIRONS :

Des groupements hier fractions d'ethnie sont au fil des ans devenus des ethnies, ou, si l'on préfère, se sont érigés au niveau des ethnies.

Le double schéma ci-dessus se vérifie donc, d'une autre manière.

- 3° - Le fractionnement n'est pas le propre de l'ethnie (ou tribu) seule : le clan également parfois se fractionne, donnant ainsi à l'ethnie un autre clan. En effet, dans son énumération des clans mpongwè, A.HAUSER signale que le clan Azuwa formait "jadis un avec le clan Abandja encore nombreux" (2). L'Abbé WALKER (3) de son côté indique que le clan Aguesono ne constituait qu'un avec le clan Azunu, que le clan Asiga est un rameau des Aguénkonwan. DESCHAMPS écrit : "Le clan Aguékasa avait été scindé en deux par la naissance de jumeaux : Awore (dont descendent les gens de Glass) et Ayenoue (ceux de Quaben)" (4).

(1) SORET (Marcel) cf. ouvr. cité p. 8 ; et aussi p. 9 sur la polysegmentation du groupe Mbédé. M. GUTHRIE utilise également le terme anglais SUB-TRIBU dans son ouvrage : "The Bantu languages of western Africa" p. 40 (OXFORD, University Press, 1953). Au terme sous-tribu, nous préférons le mot RAMEAU ou le substantif FRACTION utilisé par l'Abbé WALKER et par DESCHAMPS ; ou le nom BRANCHE employé par A. HAUSER. Ces trois derniers termes impliquent un lien, une sorte de descendance ; tandis que le mot sous-tribu, guetté par l'amphibologie, risque d'impliquer une sorte d'échelle de valeurs. Nous faisons la même remarque au sujet des mots composés : sous-groupe, sous-clan etc...

(2) A HAUSER, déjà cité p. 408 note 1, avant-dernière ligne.

(3) A. WALKER, déjà cité p. 52.

(4) H. DESCHAMPS : op. c. p. 123-124.

Cf., toujours dans la même confirmation du fractionnement des ethnies et des clans, ce que nous disons ci-dessous de la DEVISE DU CLAN et des informations PARFOIS historiques et mythiques que renferme celle-ci.

2. - Principaux critères du clan.

1° - La notion de territorialité était un des critères les plus patents du clan. Le territoire du clan est indivis.

"Chaque clan, bien que dispersé, avait ses territoires, sur lesquels d'autres pouvaient s'installer avec son autorisation généralement obtenue par des alliances matrimoniales" (1).

Nous en reparlerons dans les motivations de l'atomisation de l'habitat.

2° - Chaque clan avait en règle générale une devise bien sienne, énumérant les premiers ancêtres, ou/et les premiers villages du clan. Ainsi la devise : "Pogeo a Papé, Ndinga a Bokandja, Bëndamè di mboga, Mokiya a Tsyèvi, Monanga na Toé, kumu dja egoba !" rappelle à la postérité les premiers fondateurs, le premier village et deux célèbres descendants, les jumeaux Mononga et Toé, premiers forgerons du clan Pogéo de l'ethnie Tsogo. La devise : "Mokanga a tyséké, a Dimbonda, Ngoyi Divoré" indique que le premier ancêtre des Mokanga (Tsogo) avait du sang Séké et se serait "détaché" de l'ethnie du temps où Tsogo et Sékiani autrefois étaient voisins.

Parfois c'était une devise indiquant les positions et distances sociales du clan : telle la devise des Bobundja chez les Bénga : "Ebundja tè e bukake bolo makala" comparant le clan à une grosse branche dont la chute brise les autres clans, et signifiant, suivant l'Abbé WALKER : "La famille Bobundja est au-dessus de toutes les familles de la tribu".

Parfois, enfin, elle retrace, à elle seule, toute une épopée, telle la devise du clan des Midjonghu, soulignant l'importance numérique du clan et la solidarité qui a toujours animé ce dernier : "Midjonghu mbadjo bè si dyèkè sombu ne mèbo bè dimikwè lumò me mètséiyè ; bè sidyè wiang mbambi wè mèkembo ne kobidyè" (les Midjonghu, si nombreux, "mirent un cours d'eau à sec en marchant dans

(1) DESCHAMPS (H.) (déjà cité) p. 28, 32, 37, 38, 53 (dernier alinéa) 56, 81, 88, 89, 100, 116 ; cf. également A. HAUSER (ibid. p. 410).

son lit, éteignirent un immense brasier en crachant dessus et consommèrent un monceau de sel en y passant la langue à tour de rôle)"(1).

Ces devises propres chacune à un clan déterminé sont à distinguer des devises propres à l'ethnie. Ainsi la devise de tous les Apindji est : "Motondo ge dibe pono" signifiant que les tiges d'amômes (c'est-à-dire les Apindji) n'obstruent jamais le chemin. Ainsi la devise de l'ethnie Séké : "Séké-Mbumbo : dimbodou di kopè makémba" : feuille sans sel; (c'est-à-dire le Séké) flotte sur rivière (c'est-à-dire navigue plus souvent en rivière qu'en mer). Devise indiquant que le Séké est natif d'un territoire sillonné de cours d'eau non salés par les eaux de l'océan, et dont le nombre est tel qu'on n'y peut voyager sans emprunter souvent quelque embarcation.

Ces devises n'ont GÉNÉRALEMENT pas trait à l'histoire stricto sensu ; elles indiquent ou un territoire ancestral ou une philosophie propre à l'ethnie.

- 3° - Chaque clan avait, en règle générale, ses interdits, son totem (2). Des travaux de H. DESCHAMPS, il ressort que :
- a/ - "les interdits de clans sont particulièrement bien nets et bien connus chez les peuples du nord-est", en 1961 ; et l'auteur d'en citer quelques-uns ;
 - b/ - presque tous les clans des ethnies du Gabon ont chacun un interdit (3) ;
 - c/ - d'aucuns clans n'ont pas d'interdits bien à eux. Tels le clan Boukondjo, certains clans Eshira, tous les clans de l'ethnie Séké et tous les clans des Ntoumou, fraction du groupe multi-ethnique Fang (4).

(1) cf. A. WALKER, *ibid.* p. 113, sur la devise des Pogéo et celle des Mokanga ; p. 95, note 3 sur celle des Bobundja ; et p. 93, sur celle des Midjonghu ; p. 126 sur la devise de l'ethnie Apindji, et p. 93 sur celle de l'ethnie Séké.

(2) cf. A. HAUSER, *ibid.*, p. 410-412.

(3) cf. DESCHAMPS (H) : *ibid.* p. 23, 43, 88, 117, 131.

(4) DESCHAMPS (H) : *ibid.* p. 23 ; 53 ; avant-dernier alinéa ; 96, 127.

d/ - Ces interdits étaient généralement d'ordre alimentaire : certains oiseaux ; certains animaux panthères, chimpanzés, gorilles ; certains poissons : silure, raie, poisson-rouge (*epinephelus goreensis*) etc...

e/ - L'interdit de l'ethnie était, il va de soi, l'interdit du clan, lorsque ce dernier n'en a pas de bien particulier. Une question de se poser naturellement : le pourquoi des interdits claniques (1).

L'interdit clanique est tantôt :

a/ - un acte de gratitude à l'adresse de l'animal interdit. C'est une sorte de parenté contractée à l'égard de cet animal, qui, selon la légende, à un moment de l'histoire du clan, sauva la vie, soit au clan, soit à un ancêtre ou à des membres du clan : c'est, chez les Ndjangha, le cas du perroquet dont les cris d'alerte annoncèrent à des femmes Séké de ce clan l'arrivée de guerriers ennemis ; c'est, de même, le cas du njombé (*cephalophus rufilatus*) chez les Bénga (2)

(1) les interdits individuels : voir G. BALANDIER : *Sociol. Act. de l'Afrique Noire* p. 153 - 158 ; voir également L. MBA : les E-Tchi (inédit).

(2) Rapportant la Tradition, l'Abbé WALKER dit à ce sujet : "Très perplexes devant l'avance rapide de leurs ennemis que les derniers clans restés en arrière viennent encore de leur signaler, les Bénga cherchaient en vain depuis plusieurs jours un gué qui leur permit de passer sans encombre sur l'autre rive. Et voilà qu'un beau matin - raconte la légende- une antilope ndjombé se présente à leurs regards. Elle se dirige vers la berge. Déjà des chasseurs s'apprêtent à l'abattre. Mais les chefs s'y opposent : "Qui sait, disent-ils, si ce n'est pas le ciel qui nous envoie cette bête pour nous indiquer le passage que nous cherchons ? "En effet l'antilope entre dans l'eau, traverse la rivière à pied et disparaît dans la forêt. A cette vue, des cris de joie qui tiennent du délire éclatent de toutes parts : le gué est enfin trouvé. Aussitôt toute la tribu, hommes, femmes, et enfants, s'ébranle. Chacun se presse de faire ses paquets et se dirige en toute hâte vers le passage indiqué, pour franchir la rivière à gué, à la queue-leu-leu, et se mettre à l'abri des incursions de leurs farouches ennemis. En souvenir de cet événement mémorable, il fut interdit dorénavant aux Bénga et leurs descendants de manger de l'antilope ndjombé". (ibid. p. 94).

- b/ - Une sorte d'aide-mémoire collectif invitant à la prudence ; tel le cas de l'hippopotame, chez les Adyumba du clan Adjèna : Ne mange pas d'hippopotame ; en d'autres termes, ne te hasarde pas à en chasser, car un des nôtres fut autrefois tué par cet animal dangereux. Tel est également le cas des arachides, interdit des Mpongwè du clan Agulamba : Evite d'en manger, afin de n'en point consommer qui seraient préparées par une femme dans ses eaux de bain, chose qui arriva jadis à un des nôtres.

Loin d'affirmer avec l'Abbé WALKER et R. SILLANS que "la plupart de ces interdits ne sont plus guère observés de nos jours" (1), nous dirons que leur observance

- a/ - est encore vivace et pratiquée par au moins la moitié de la population gabonaise ;
- b/ - a été pratiquée par - leur enfance durant - la quasi totalité des hommes et femmes ayant actuellement en

(1) WALKER (A.) et SILLANS (R.) : Rites et Croyances des peuples du Gabon p. 135 (Présence Africaine, PARIS, 1962) Le souci d'objectivité nous oblige à souligner que l'Abbé WALKER, nonagénaire à la publication dudit ouvrage, ne pouvait pas vérifier sur le terrain cette affirmation.

- 1963 donc, au minimum trente ans (1) ;
- c/ - est conditionnée chez l'individu par la tendance ou au conformisme ou à l'atypicalité ;
- d/ - s'éteint dans les centres urbains face aux impératifs du modernisme et au sens critique qu'actualisent chez chacun et le brassage des ethnies et le sourire que suscitent parfois chez autrui nos manières d'agir et d'être traditionnelles (2).

(1) Combien parmi eux n'observent plus ces interdits ? C'est ici que la méthode statistique et la quantification s'imposent indispensables comme instruments de travail. Pour résumer une pensée que nous ne pouvons développer ici sans risque de digression, nous dirons simplement que la pratique des interdits claniques coutumiers, même lorsque l'on n'y croit plus, est néanmoins réalisée par le Gabonais un peu à la manière dont en France est passé dans les habitudes l'interdit chrétien de ne point manger de viande le vendredi en mémoire de la mort du Christ. Quand bien même l'on n'y croit pas tant ou n'y croit plus, on vit cependant cette habitude dans la mesure où l'on n'a délibérément pas pris position contre le christianisme et que, d'autre part, l'on voit l'entourage, le voisin, observer cette pratique.

En outre, la distinction des interdits en rituels et en coutumiers est loin de satisfaire. Les interdits claniques cités par l'Abbé WALKER et SILLANS et classés par eux dans la catégorie des interdits COUTUMIERS ne sont certes pas enseignés à l'enfant au moyen d'une cérémonie rituelle ; nous savons fort bien cependant que, à l'enfant, "on rappelait souvent ses interdits, qu'il ne devait jamais violer sous peine de maladie ou même jadis de mort" (2) et que toute violation de ces interdits, était considérée comme une souillure, un péché dont la purification relevait d'une liturgie bien déterminée : telle(s) ablution(s), telle(s) incantation(s), tel remède préparé de telle façon, administré par un tel et non par tel autre ; etc... L'interdit du "Soo" (*Cephalophus dorsalis castaneus* Thomas) classé parmi les rituels et non les coutumiers laisse également à désirer. Tout interdit était à la fois rituel et religieux chez le Gabonais, comme d'ailleurs l'étaient toutes ses coutumes. Etaient maîtres de certains rites le "nganga", et de certains autres le père de famille ou le plus Ancien de la lignée. De nos jours, bien des interdits sont encore vécus et les purifications en sont passées de la main de la collectivité à celle, discrète, du père ou de la mère. Et pour les connaître à présent, il faut, comme le souligne DES-CHAMPS, "un long apprivoisement" et, nous ajouterons, une longue vie quotidienne commune, une solide intégration.

(2) cf. WALKER et SILLANS : *ibid.* p. 135.

4° - Des clans d'une ethnie ont parfois dans une autre (ou d'autres) ethnie(s) des clans qui leur correspondent (1). Les différences inter-ethniques alors s'estompent et les membres de l'un et l'autre clans de se comporter les uns à l'égard des autres comme s'ils ne formaient tous qu'un seul clan. Nous citerons à cet effet, les Isèkè(kota) dont le correspondant fang est le clan Esokè ; les Avogo(Nkomi) "parents" des Boupé(Eshira) ; les Eshizou(Nzamane) "parents" des Ebitam(Makina) et des Nkodzè (Ntoumou) (2).

"Etrange parenté, qui transcende les peuples et même les parentés linguistiques" (3), bien différente de la parenté à plaisanterie, et que H. DESCHAMPS propose d'appeler "PARENTE A INTERDIT" parce que se traduisant" par un tabou animal commun dans de nombreux cas" et que "l'on peut supposer que, dans les autres, le tabou a été oublié".

"Qu'elle soit la marque d'origines communes ou celle de relations commerciales anciennes, continue H. DESCHAMPS, elle a pour résultat de créer des rapports d'hospitalité et de secours dépassant les limites des peuples et des régions, et où l'on peut voir une première ébauche d'unité". (3)

5° - Chaque clan comprend plusieurs fractions.

HAUSER les appelle sous-clans, désignation à rejeter pour les raisons énumérées plus haut (4) : "Chaque tribu comprend, écrit-il (cf. *ibid.* p. 409), un certain nombre de clans ; chaque clan quelques sous-clans concentrés en famille indivises". L'Abbé WALKER parle tantôt de classes(5), tantôt de fractions, et parfois de familles, avec des nuances mal définies, effleurant parfois la synonymie entre le mot clan et le mot famille.

(1) cf. DESCHAMPS (H.) : *ibid* p. 32 ; 34 ; 68 ; 69 ; 88 ; 89 ; 100 ; 107 ; 117.

(2) cf. Tableau 3 p. 31 à 31 (fin)

(3) cf. DESCHAMPS (H.) : *ibid.* note 12 p. 32

(4) cf. p. 43 note 1

(5) WALKER (A.R.) *ibid.* P. 53-95.

H. DESCHAMPS utilise le substantif FAMILLE. "Il y avait plusieurs tribus (imbomwé) divisées en clans (issombi) et en familles (inago)", écrit-il (ibid. p. 116). Il écrit de même : "Le village, autrefois **ne comportait** qu'un clan. Il y avait un corps de garde par famille". (ibid. p. 100).

Cette diversité de termes nous oblige à nous reporter d'abord aux langues autochtones elles-mêmes.

3. - Examen du concept de CLAN en partant des termes autochtones désignant cette réalité.

Le clan est désigné en fang par le terme NVOG ou encore par le mot ETUNGAN ; en mpongwè par le mot MBUWE ; en tsogo, par EBOTA ; en kota, par IKAKA (1). Comment réperait-on, comment repère-t-on encore dans certains villages demeurés bien traditionnels cette réalité ?

Notre investigation aura pour champ les deux langues du Gabon que nous connaissons le mieux : le fang et, notamment, le mpongwè. Commençons par ce texte de Monseigneur TARDY, cité par l'Abbé WALKER : "Les villages fang étaient alors très grands,"situés "sur les hauteurs afin de surveiller l'ennemi, barricadés et fortifiés, gardés à l'entrée et à la sortie par de véritables fortins percés de meurtrières. Le village se composait d'une double rangée de cases rectangulaires, construites en écorces d'arbres et couvertes de feuilles de palmier-raphia. Ces cases étaient reliées les unes aux autres suivant une ligne continue. Au milieu de la cour du village se trouvait l'abègne ou case des hommes. Il y en avait autant que de familles dans le village. C'est là que se réunissaient les hommes pour manger, recevoir les étrangers et "parler les palabres"...". (2)

Ce texte distingue deux sortes de cases : la case-habitation particulière et la case -abègne. Il implique que, si l'abègne est la case des hommes - c'est-à-dire des adultes de sexe masculin -,

(1) cf. Appendice III

(2) WALKER (Abbé) : ib. p. 139. Mgr TARDY exerça longtemps au Gabon notamment chez les Fang, et particulièrement à Ndjolé, avant sa nomination en 1925 comme évêque du Gabon.

la case habitation particulière est, alors, la résidence des mineurs : épouses, veuves, fillettes, et enfants de sexe masculin non encore initiés. Il indique que le village est une unité sociale composée de familles ; familles dont il était facile à tout individu étranger à ce dernier d'en connaître le nombre : il suffisait de compter les "abègnes". Il indique, enfin, que l'abègne était, pour les individus mâles de la famille tout entière qu'il personnifie, un local servant tant de salle à manger que de lieu d'audience et de réception. Il y a même une sorte de symbole dans ces abègnes : alors que les cases-habitations sont, elles, toutes reliées les unes aux autres, signifiant, ainsi, le coude-à-coude, la solidarité du groupe face à l'extérieur, les abègnes, eux, se présentent, détachés, au coeur de ce tout, symbolisant les directions que suivrait instinctivement chaque membre du village en cas de dissensions INTERNES. Un point, cependant, demeure dans l'ombre : le village décrit par Mgr. TARDY comprenait-il, ou bien un seul clan, auquel cas les abègnes représenteraient les différentes subdivisions de ce clan (la famille serait alors l'élément directement constitutif du clan), ou bien plusieurs clans, auquel cas l'abègne, et partant, la famille, représenterait un clan distinct ? H. DESCHAMPS éclaire par un certain côté ce point lorsqu'il écrit que : le village Fang MVAI, "autrefois, ne comportait qu'un clan. Il y avait un corps de garde par famille. En cas "de mésentente on se "séparait du village" (cf. id. p. 100). Néanmoins nous trouvons également ceci, à propos des Fang-Nzamane : "Dans chaque village "chaque clan avait son chef qui jugeait les palabres". (ibid. p. 88).

Nos travaux personnels nous incitent à estimer que le village décrit par Mgr. TARDY était probablement peuplé d'un seul clan ; les cases étant "toutes reliées les unes aux autres suivant une ligne continue". En effet, lorsque plusieurs clans co-habitent, le plan de village découvre des "quartiers" correspondant aux différents clans (1).

(1) Il y a naturellement un seuil à partir duquel le découpage en quartiers commence : il faut que les éléments de chaque clan atteignent un certain nombre capable d'occuper une certaine surface PERCEPTIBLE. Au-dessous de ce "certain nombre" ou seuil, les éléments d'un clan numériquement minoritaire se "fondent" dans le groupe et sont absorbés par ce dernier.

Distance imperceptible lorsqu'il s'agit de rameaux d'un même clan ; espace net lorsqu'il s'agit de clan. C'est dans ce sens que nous interprétons G. BALANDIER (1), lorsque, parlant des "chaînon de plus en plus éloignés" grâce auxquels l'individu "se rattache à des groupements d'extension de plus en plus vaste et de formation de plus en plus ancienne", il affirme, d'une part, que "le premier d'entre eux, au sein duquel (l'individu) se trouve inscrit de manière immédiate, est le nd'è bot : groupe patrilocal, assise du village, qui a souvent son quartier et sa maison commune particuliers, qui rassemble sous l'autorité de "l'aîné", ou ntol-mot (2), la descendance de ce dernier, ses frères cadets et leur descendance, quelquefois celle de ses oncles paternels ; en plus, des individus qui leur sont attachés par des liens de parenté, d'adoption ou d'amitié"(3) ; lorsque, d'autre part, - après avoir distingué chez les Fang deux unités résidentielles, "le nzal qui n'est habité que par la famille de l'ésa (chef ou patriarche), sa parenté et sa clientèle", et "le mfaq où plusieurs familles se réunissent ... sans qu'aucun mélange ait lieu entre (elles)...", "les différentes sections étant séparées par des corps de gardes construits au milieu de l'unique rue", - il affirme que le "nd'è bot (lignage mineur) constitue l'élément fondamental et s'exprime par secteurs ou quartiers précisément repérables"(4) ; lorsque, enfin, il définit le nd'è bot.

-
- (1) "Les villages mixtes - nommés mfulana möyög : mélange des clans - ont exigé la mise en place d'une chefferie embryonnaire, la reconnaissance d'une autorité ayant son fondement en dehors de la "parenté". (Balandier, *ibid.* p. 137). - "Le remaniement administratif du peuplement", qui donna naissance, chez le Fang, à ces villages mixtes, n'existait pas encore à l'époque décrite par Mrg. TARDY.
- (2) cf. BALANDIER (G.) : *Sociologie Actuelle de l'Afrique Noire*, 2^e édition (Presses Universitaires, PARIS, 1963) p. 125 où l'auteur énumère les différentes attributions du ntol-mot : "Circulation des femmes et, parallèlement, circulation des dots doivent être minutieusement réglées. C'est au chef du nd'è bot, ou ntol - ce terme signifiant non seulement "ancien" mais encore : "arbitre, envoyé, ambassadeur" - qu'appartient cette fonction ; il est détenteur des richesses et donneur de femmes".
- (3) Balandier (G.) : *ibid.* p. 102.
- (4) Balandier (G.) : *ouvr. cité* p. 129-130

"véritable unité résidentielle" (1), comme un "ensemble viril que constituent les parents appartenant au même corps de garde (abènö)" (2), capable "de constituer, à lui seul, un "écart" "comptant quelques dizaines de personnes ou un village rassemblant jusqu'à une centaine de cases" (3).

L'abègne symbolise, ainsi, le nd'è bot, "véritable unité résidentielle", "élément fondamental" de l'ethnie.

Des travaux de G. BALANDIER, il ressort que le clan, chez le Fang, se segmente en lignages majeurs (ou abialö bot), constitués chacun de lignages mineurs (ou nd'è bot), à leur tour constitués chacun non seulement des cases du ntol mot (aîné du lignage mineur) et de celles des cadets de ce dernier, mais également des habitations de leurs descendances respectives.

Ce schéma de la polyfragmentation du clan chez le Fang se retrouve chez d'autres peuples du Gabon. Chez le Mpongwè, v. g. , l'abial'bot correspond à Ozombi (pluriel : Isombi (4) ; le nd'è bot correspond à EZOGO ; abègnè, à mbandja ; le "nda", à "nago".

Après ce tour d'horizon de la notion d'ethnie et de celle de clan, nous pensons être à même de répondre à la question posée il y a un moment : comment expliquer, dans une population si faible, un tel fourmillement de clans?

(1) BALANDIER (G.) : ouvr. cité p. 129-130

(2) BALANDIER (G.) : ibid. P. 136.

(3) BALANDIER (G.) : ibid, p. 134 ; voir également p. 133, dernier alinéa.

(4) BALANDIER (G.) : ibid, p. 134

(5) Nous attirons la réflexion sur la double signification du concept "ozombi". Ce mot désigne également le faux palétuvier (Uapaca Heudelottii/Rhizophora racemosa) caractéristique par ses nombreuses racines adventives ; et ce n'est ni sans profondeur ni sans haute sagesse et expérience que le Mpongwè dit proverbialement : "ozombi azapili oyino ni buniz'i. ntchambi", dont la double traduction littérale est :

1°/ - "Palétuvier embrouilla sa danse à force d'en multiplier les pas enjoliveurs" ; si c'est Palétuvier qui danse.

2°/ - Palétuvier embrouilla la danse à force d'en multiplier les fioritures" ; si c'est lui qui chanté ou qui dirige le choeur de chanteurs. Ce proverbe contient, à notre avis, la genèse complète de la constitution, extension, désagrégation, restructuration de la famille, du clan et de l'ethnie ; si l'on n'oublie pas que le Mpongwè, familier du Palétuvier depuis des siècles, n'a pas dû manquer de percevoir la prolifération et polysegmentation des racines adventives de ce dernier.

D. - MECANISME DE LA PROLIFERATION DES CLANS ET DES ETHNIES.

Deux positions se présentent :

- 1° - le fourmillement prend naissance à partir d'un couple humain ;
- 2° - le fourmillement prend naissance à partir d'un rameau détaché.

Notre argumentation, conformément à notre méthode de travail, partira toujours ou de faits actuels, contrôlables donc, ou de faits rapportés ou par l'histoire ou par la tradition, et soumis préalablement par nous au crible de la critique.

Position 1 - Naissance des ethnies à partir d'un couple humain.

Cas des Adyumba.

La tradition orale ADYUMBA raconte - seconde version - que, après une longue bataille contre les Orungu, de l'ethnie adyumba "il ne resta qu'un homme et sa soeur. Ils se réfugièrent, emportant avec eux quelques ustensiles de cuisines, un plant de "bananier et une tige de manioc, sur un bras de l'Ogooué appelé "La Petite Rivière" (Orèmbo Omwango) et firent souche "au village d'Arévoma, "endroit que l'on ne doit montrer à personne. C'est d'eux que descendent les Adyumba..." (1).

Loin d'être un fait insolite de l'histoire des peuples du Gabon, cette tradition, qui se retrouve chez d'autres ethnies gabonaises (2), présente pour nous, en l'occurrence, cet intérêt de poser, dans un coin de terre, seul à seule, un homme et une femme dont la descendance devint une ethnie.

Pour une saisie plus rapide de la pensée développée ci-dessous, baptisons notre couple : l'homme sera appelé ZOE, et la femme OGANDAGA (3).

(1) WALKER (A.) : *ibid.* p. 61

(2) cf. La devise des Eshira : "Gisira gi Nyangi na Magwangu, mpèmbi ne ngula, mbura na magolu", que l'Abbé WALKER (*ibid.* p. 103) traduit : "Les Eshira, descendants de Nyangi (leur mère) et de "Magwangu (leur père), grâce à l'emploi du pèmbi (argile blanche) "et du ngula (poudre de bois rouge) sont une race prolifique "(litt. ; qui produit de nombreux rejetons)"

(3) La portée de cette étude nous obligea à choisir, dans les différentes ethnies du Gabon, des noms propres d'hommes et de femmes faciles à prononcer.

Voilà le premier foyer ; en Mpongwè : NAGO ; en Fang : NDA. Nous dirons même que le mot NDA, ainsi que son homologue mpongwè : NAGO -, traduit en français par : MAISON, CASE, demeure ayant un toit -, indique déjà un stade avancé.

Aussi utiliserons-nous le terme mpongwè : INU (1) (ou INO). concept qui a l'avantage

a/ - de représenter ce stade - le premier de tous pendant lequel pour assurer sa subsistance, avant même de s'être bâtis un toit, l'homme et la femme, prirent ce pli de ^{s'asseoir} face à face ou côte-à-côte, ayant près d'eux, posés sur le sol pour le repas, les produits de leur cueillette ;

b/ - de signifier le feu, c'est-à-dire au départ, la flamme, puis la braise, ensuite les trois bûches de bois, et plus tard les trois grosses pierres à l'aide desquelles la femme prépare les repas (grillades d'abord et pendant longtemps cuisson à l'eau etc... avec l'évolution de la technique).

c/ - de désigner au sein de la famille polygamique le propre feu (le bûcher, au sens étymologique du terme) de chaque conjointe, même lorsque les co-épouses se partagent un même toit pour cuisiner (2) et,

d/ - de distinguer, enfin, en les regroupant par épouse-mère (autour du feu de chaque épouse-mère) les enfants d'un polygame.

Nous verrons plus loin, en effet, que, à la mort d'un polygame, le noyau constitué par les enfants de ce dernier se scinde en autant de parties qu'il y a de co-épouses-mères. Scission qui se dessine de façon épisodique, du vivant même du père, lorsque deux co-épouses en arrivent aux mains une rancœur tout au moins établira un froid entre les enfants de l'une et de l'autre co-épouses.

(1) Le dictionnaire Mpongwè-Français de l'Abbé-WALKER définit ainsi le mot INU

1°/ = "Foyer, feu... inu n'ozo : un fourneau de pipe.

2°/ = Chacune des ramifications d'un clan.

3°/ = Banc de mollusques : Inu n'arandi un banc d'huitres.

(2) voir plan de case de polygame (page suivante) et la disposition des foyers ou INO de chaque co-épouse.

LEGENDE : A = lit épouse décédée (réservé maintenant aux étrangers)

1 =foyer 1e épouse; 1bis =lit 1e épouse; 1ter =lit enfants 1e épouse.

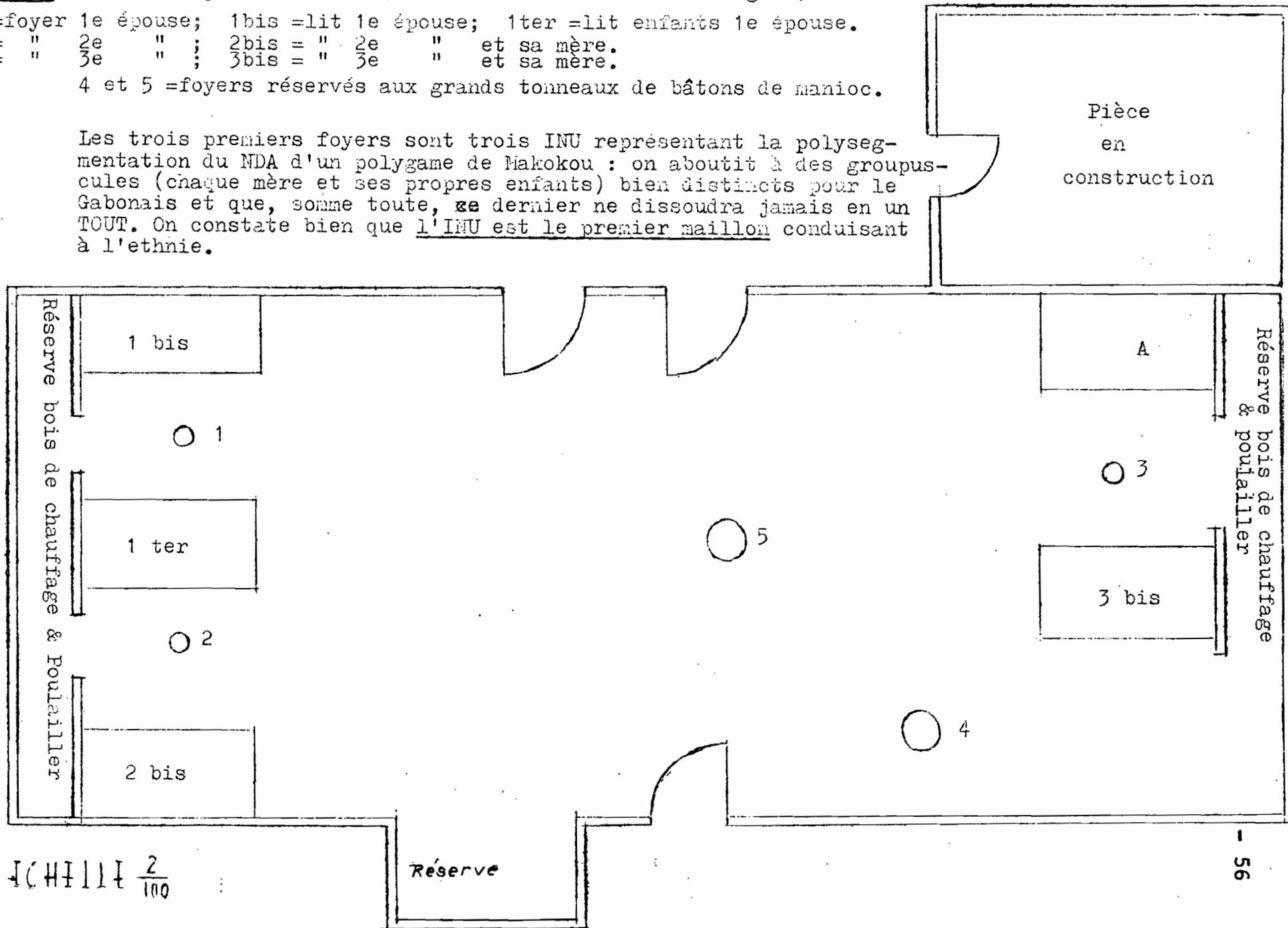
" " 2e " ; 2bis = " 2e " et sa mère.

" " 3e " ; 3bis = " 3e " et sa mère.

4 et 5 =foyers réservés aux grands tonneaux de bâtons de manioc.

Les trois premiers foyers sont trois INU représentant la polysegmentation du NDA d'un polygame de Makokou : on aboutit à des groupuscules (chaque mère et ses propres enfants) bien distincts pour le Gabonais et que, somme toute, ~~ce~~ dernier ne dissoudra jamais en un TOUT. On constate bien que l'INU est le premier maillon conduisant à l'ethnie.

PLAN DU NDA (= case, habitation) D'UN POLYGAME DE MAKOKOU.



Si nous revenons à la genèse du peuple Adyumba, nous constatons que le premier stade - ou si l'on préfère - le premier maillon conduisant à l'ethnie est donc l'INU (ou INO), comprenant ZOE, sa femme et leurs enfants. On parlera, en Fang, du ND'E BOT ZOE (la case des gens de ZOE) (1).

Les enfants de ZOE et OGANDAGA (supposons-en trois : NKOMBE, OBAME, et leur soeur : BELA) - l'inceste originel continuant donne naissance à une nombreuse progéniture, qui, à son tour procréée abondamment. Tant que sera en vie Zoé, sa descendance, groupée près de lui, patriarche, AUTOUR d'un seul ABEGNE ou en Mpongwè MBANDJA, sera désignée en Fang ; ND'E BOT ZOE (traduction littérale : Maison des gens de ZOË) ; en Mpongwè, on parlera de EZOGO ZI ZOE. Décédé, ZOE sera remplacé en tant que patriarche par son fils aîné, NKOMBE, ou son fils cadet OBAME. On ne parlera plus désormais de : ND'E BOT, du fait que ce dernier, principe de l'unité de sa descendance, seul capable d'apostropher efficacement tout le groupe, car tous descendent directement de lui, de son sang (2), a cessé de vivre. On parlera désormais

-
- (1) Si le mot "nda" peut satisfaire lorsqu'il s'agit d'un foyer de monogame, il est incontestablement inadéquat au niveau de la famille polygamique. Nous renvoyons aux remarques que nous venons de faire du terme INO.
- (2) Car personne d'eux ne peut lui dire : "Tu me fais ceci, tu es injuste à mon égard parce que je ne suis pas ton enfant, c'est-à-dire ton descendant direct". Ce reproché, outil dont se sert le neveu ou le petit-neveu gabonais à l'égard de ses oncles et tantes pour soit se faire pardonner, soit se faire accorder quelques faveurs... aide énormément à faire comprendre la structuration de la famille et partant de la traditionnelle société gabonaise. Naguère, le neveu ou la nièce, qui, la tête penchée sur l'épaule en signe de tristesse, suppliait ainsi son oncle ou sa tante était à peu près sûr(e) de voir sortir de l'assistance quelqu'un qui apostrophera en ces termes l'oncle ou la tante supplié(e) : "... Ne fais pas ceci ! Ne fais pas cela au fils (ou à la fille) de ton frère (ou de ta soeur) !!! " Apostrophe qui peut être telle que le défenseur - qui est ordinairement de la même génération que ledit oncle ou ladite tante - peut finir par dire à l'enfant - le geste accompagnant la parole - : "Viens ! allons dans ma case !..". Si l'enfant, selon un autre parent de la même génération que les deux précédents oncles, a tort, celui-ci peut, à son tour, défendant le point de vue du premier oncle, interpeler, séance tenante, le deuxième. On aboutit ainsi souvent à une confusion qui assure l'impunité du neveu (ou de la nièce) ; car on ne veut pas que la famille "meure" (c'est-à-dire se fractionne).

de ABIALO BOT ZOE (en Mpongwè : OZOMBI WI ZOE) pour désigner ce "groupement large ainsi constitué par des lignées issues" de ZOE, "et implanté dans une région délimitée, ayant une même souche (1°). "Cet abialö bot Zoé" comprend deux fractions : le ND'E BOT NKOMBE (maison de la descendance de NKOMBE, fils de ZOE) et le ND'E BOT OBAME (maison des descendants d'OBAME, second enfant mâle de ZOE). Le village aura désormais deux abègnes. NKOMBE vient-il à mourir, son "ND'E BOT" se segmentera (2) et donnera naissance, dans le village même, à autant de ND'E BOT que NKOMBE a laissé d'enfants mâles, devenus non seulement adultes - condition nécessaire - mais pères de famille - condition suffisante - et de préférence grands-pères - le nombre de descendants augmentant les ^{heurts} au sein du groupuscule et accroissant, par voie de conséquence, le rôle d'arbitre de l'ancêtre direct vivant.

Nous aurons, au bout de quatre, cinq... générations un groupe d'individus ayant un ancêtre commun ZOE, les même tabous, une même histoire, des façons semblables de concevoir et d'organiser l'existence.

Tant qu'ils sont géographiquement voisins et que la mémoire de l'ancêtre commun est encore vivace, ils constituent un ABIALO BOT ZOE dont les ramifications nettement rapportées par la Tradition non encore lointaine constituent à leur tour des ND'E BOT NKOMBE, ND'E BOT NGUEMA, ND'E BOT OBAME, etc... Il y aura en principe autant "de ND'E BOT", qu'il y a de vivants, dans le village, ou de trisaïeux, ou de bisaïeux ou d'aïeux, descendants mâles de ZOE ; chaque rameau du nd'è bot se regroupant autour de l'ancêtre vivant le plus vénérable de la généalogie. Société humaine sans classe nettement prépondérante parce que constituée de liens de sang encore étroits.

Mais querelles, incompatibilité d'humeur, parti-pris, envie non avouée, jalousie, rivalités de préséance et de séniorité, d'abîmer lentement la solidarité du groupe. Une ou deux fractions (un ou deux nd'è bot)

(1) BALANDIER (cf. *ibid.*, p. 106).

(2) G. BALANDIER insiste sur le fait que "c'est au niveau d'un segment que se trouvent les "têtes "de lignages mineurs" : (cf. *ibid.*, p. 134).

se détache(nt), s'éloigne(nt), constituant un nouvel ABIALO BOT qui conservera le nom de ABIAL BOT ZOE, déjà ramifié en autant de ND'E BOT qu'il comprend d'éléments mâles vivants ayant une descendance et dont la ramification au fil des générations ira grandissant^e (1). Ce fragment détaché gardera, il y a de fortes chances, le souvenir de l'homme fort qui opéra la scission. Les décades se succédant, on parlera de moins en moins d'Abialò bot Zoe et plus fréquemment de ABIALO BOT NANG (NANG étant l'homme fort qui opéra la scission). Une guerre extérieure éclate et à la faveur de la fuite le groupe se scinde en deux, trois, peut-être quatre fragments qui constitueront d'autres ABIALO BOT constitués de Nd'è bot. Ces ABIALO BOT - il y en a maintenant une dizaine et peut-être davantage -, bien qu'ils soient séparés par le temps et par l'espace, gardent néanmoins une commune langue. Avec les siècles et la distance, et surtout la perception de nouveaux objets qui crée de nouveaux modes de penser et de manier les choses, et partant de nouveaux mots, la langue primitive peu à peu change pour ne plus conserver avec la langue de ZOE qu'une lointaine ressemblance, voire des liens décelables seulement par des recherches linguistiques approfondies.

Ainsi s'est constituée au fil des ans plus d'une ethnie de l'actuel Gabon.

Position 2 - Fourmillement à partir d'un rameau détaché.

a/ - Naissance d'une ethnie à partir d'un rameau qui se détache du tronc principal.

Ce serait le cas des Mpongwè, "fraction de tribu détachée, comme le dit l'Abbé WALKER, du tronc principal resté" on ne sait "où dans l'interland". C'est le cas, incontesté, des Bénga, détachés du tronc kota. Il en serait de même des Varama, des Bavungu, pour ne citer que ceux-là.

(1) G. BALANDIER, qui a étudié avec maîtrise, ce problème, dit à juste titre : "Lorsqu'un village est ancien, et maintenant un volume de population important (200 à 300 personnes et plus), il ne peut rester organisé autour d'un seul foyer commun. Il se dispose autour de plusieurs centres correspondant aux fils du fondateur ou aux successeurs de ceux-ci : Ainsi, le village de Ebianne (Yéngwi des environs d'Oyem) qui rassemble 235 personnes réparties en trois ensembles se référant à trois frères dont ils forment respectivement la descendance". (cf. Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, 2ème édition, p. 134).

b/ - Naissance d'un clan à partir d'un autre clan par détachement.

C'est le cas, signalé plus haut (cf. p.43) des clans AZUWA, ASIGA etc...

c/ - Naissance d'un clan à partir de la désagrégation d'un Abialö bot.

d/ - Naissance d'un clan à partir d'un nd'è bot disloqué.

Tant qu'un père de famille polygame vit, les différents enfants que lui donnent ^{ou mieux} que lui produisent ^{ou} mieux encore lui mettent au monde ses différentes femmes sont groupés en un seul et même nd'è bot. La disparition du père entraîne automatiquement dans certaines ethnies la dislocation du nd'è bot constitué autour de ce dernier. Chaque co-épouse regroupe autour d'elle ses propres enfants et l'on parlera, tant que les enfants seront civilement mineurs - et même une fois adultes, dans certaines circonstances - du ND'E BOT AMEZAM, ND'E BOT ADA, Béla, Ada, Améza, étant les co-épouses dudit défunt. Au lieu du terme NDA BOT, nous utiliserons de préférence dans ce cas le terme INO (ou INU) : Ino gni Béla, ino gn'Améza, ino gn'Ada ; le concept ino marquant davantage la fonction nourricière et protectrice de la femme de la mère que les rôles du père. Que les différents foyers issus de cette dislocation prolifèrent et l'on peut avoir, après des générations, des clans distincts issus desdits différents foyers.

E. - CONCLUSION.

Si nous laissons de côté l'apport - théorique, allions-nous dire - de cette analyse quant à la solution du problème de l'origine ou des origines du clan et de l'ethnie (ou tribu), "question que l'Ethnologie (n'avait) pas encore résolue de façon satisfaisante", comme le souligne Lucio Mendieta y Nuñez (1) ; nous dirons

(1) Mendieta y NUÑEZ (L.) : Théorie des groupements sociaux (traduction de A. CUVILLIER) (Marcel RIVIERE & Cie, PARIS 1957), p. 85.

uniquement que cet examen d'une part, des ethnies et des clans du Gabon, ^{de} la structure, de la naissance et polysegmentation... Desdits clans et ethnies d'autre part, étaient indispensable pour une pénétration au plus profond de l'âme et de la mentalité des populations du nord-est du Gabon. Ethnie, clan, abialö bot, nd'è bot, ino, situation coloniale : six concepts INDISPENSABLES pour résumer et renfermer les modes de penser et d'organiser l'existence propres au Gabonais traditionnel, au paysan gabonais donc.

On comprend alors aisément cette atomisation des villages gabonais. En effet si des 447.880 habitants du Gabon nous défalquons 75.000 habitants regroupés dans les différentes villes et grands centres administratifs du Gabon, - ce qui n'est pas beaucoup, LIBREVILLE et PORT-GENTIL totalisant à eux deux plus de 50.000 habitants ; - nous avons théoriquement une population de 372.880 habitants répartie en 4.503 villages (1) : soit, en moyenne, 82 habitants par villages. Nous verrons au chapitre suivant que plus d'un de ces villages, tel le village MALEMBE, à 52 km. de MAKOKOU, correspond bien à un "nd'è bot". Nous lisons, en effet dans nos notes de tournées : "Ce village est peuplé de Bakota seuls. D'ailleurs, me dit mon informateur, M. Edouard MOAND..., moniteur de l'Enseignement Officiel, ce village n'est peuplé que de mon père, ses femmes et ses enfants... Ce village comprend 19 épouses : 1 Bakwélé, 4 Mahongwè, 6 Sakyè, 8 Bakota. Mon père en a neuf (il en avait 29) : il était chef de canton depuis 1948. En 1914, il a fait la guerre vers le sud du Cameroun, contre les Allemands. Outre mon père, il y a sept hommes mariés. Nos notes sur ce village se terminent par ces deux mots : clan Bongoï.

(1) cf. p. 133 du SUPPLEMENT N° 5 AU BULL. STATIST. mars 1962, (service de la statistique et des études économiques du Gabon, LIBREVILLE).

(2) N.B. De la deuxième édition : nous avons préféré conserver les données démographiques de 1962, le travail sur le terrain dont le présent ouvrage est le résultat ayant été effectué de janvier 1963 au 10 août de la même année.

CHAPITRE II

LE VILLAGE DU PAYSAN DU NORD-EST

--oo O oo--

Tableau IV

REGIONS	Nombre de villages	Popula- tion Résiden- te	Popula- tion à part	S E X E		Ensem- ble	Densi- té (h/km ²)
				Mascu- lin	Fémi- nin		
Estuaire.....	230	59.794	1.172	32.941	28.025	60.966	2,90
Haut-Ogooué....	402	42.269	1.420	20.192	23.497	43.589	1,21
Moyen-Ogooué...	269	33.304	882	17.053	17.153	34.186	1,90
N'GOUNIE.....	983	78.096	838	34.610	44.324	78.934	2,02
Nyanga.....	985	37.350	153	16.464	21.039	37.503	1,78
Ogooué-Invindo	259	35.944	189	16.477	19.656	36.133	0,77
Ogooué-Lolo....	463	36.249	518	16,035	20.732	36767	1,47
Ogooué-Maritime	229	40.590	988	21.487	20.091	41.578	2,08
Woleu-N'Tem....	683	77.095	1.029	35.704	42.420	78.124	2,05
GABON.....	4.503	440.691	7.189	210.963	236.917	447.880	1,86

(1) - Tableau établi par le Service de la Statistique et des Etudes Economiques du Gabon (Ministère de l'Economie Nationale, LIBREVILLE), Supplément N° 5 au Bulletin Statistique, Mars 1962, p; 133.

N.B. de la deuxième édition : une réorganisation en profondeur répartit le Gabon en neuf Provinces subdivisées chacune en préfectures (décret du..... ci-dessous annexé.)

De nos investigations sur le terrain, après avoir parcouru toutes les artères du district (ou sous-préfecture) de Mékambo et grande partie de celles du district de MAKOKOU, nous arrêtant, d'une part, au plus petit hameau, à la plus petite habitation isolée pour nous renseigner sur l'ethnie (ou les ethnies) et le(s) clan(s) de ceux qui l'habitent et sur les motivations de l'implantation de ces derniers là où ils sont ; relevant chaque fois, d'autre part, au compteur kilométrique de notre land-rover la distance (1) par rapport ou à MAKOKOU ou à MEKAMBO - il résulte que la population de la zone étudiée manifeste une indubitable propension à s'isoler, une sorte de répulsion à ne pas se regrouper en villages vastes et peuplés, - tendance habituellement génératrice d'une certaine prise de conscience et de certaines attitudes.

La Région (ou Préfecture) de l'Ogooué-Ivindo possède en effet 259 villages pour une population résidente de 35.944 habitants ; soit : 140 habitants par village, moyenne plus forte que celle que nous avons trouvée en considérant la totalité et des villages et de la population rurale du Gabon, et qui s'explique tant par l'absence de relief tourmenté et tourmentant tel celui, v.g., de Ndjolé, qui éloigne, tant, secundo, par le retour du Congo au Gabon de grands nombre des autochtones de cette région à la suite de l'action politique menée dès l'indépendance pour un retour définitif au "pays" par des patriotes tel le chef BOUILLON, que par le fait que les deux centres peuplés constitués par Mékambo et Boué, - résidence chacun d'un sous-préfet, d'une brigade de gendarmerie, seuls lieux dotés chacun de factoreries,

(1) C'est, à notre avis, la seule méthode rigoureuse pour l'établissement d'une carte ethnique qui corresponde à la réalité. Cet établissement ne peut s'opérer qu'à partir de feuillets à grande échelle découpant le Gabon en zones. Tâche que nous avons commencée.

Nous avons ainsi pu constater que la plupart des cartes ethniques du Gabon - même de bien récentes - comportaient bien des approximations, que d'aucunes ont même de grosses erreurs de localisations. Ce qui nous semble fort dangereux : nous songeons aux générations futures qui se pencheront avec confiance sur ces cartes pour étudier tel ou tel phénomène social.

Distance de Makokou	Villages	Ethnies	Nombre de Cases
52	Malémbé	Bakota	
N ?	Ngazi ou Yela	Bakota	
47	Hameau Ngozo	Sakyè	4
45	Ngozo	Sakè Ikota	
42,300	Hameau Bangando	Ikota	2
42,200		Ikota	
42	Bangando ou la scierie	Bakota	
?	Nzokosoa	Bakota	
38	H. Nzogosoa	Bakota	10
37	H. Manzimi	Bakota	3 + 1 abond.
36	Manzimi	Bakota	6
35,500	Manzimi	Bakota Sakè	
?	Manzimi	Bakota	5
31	Ibinga	Sakè	10
?	Ibinga	Sakè	12 + nb constr.
27	Bombenda	Bakota	27
26	Bombénda	Bakota	4
22	Lambaréné	Bakota	
20,500	H. Lambaréné	Bakota	
20	Ibénga	Bakota Sakè	16
18	H. Lata	Ikota	
17	Lata	Ikota	
?	H. Lata	Ikota	3
14	Mbèngouè	Ikota Sakè	
12	H. Cimetière	Ikota	2
11	Cimetière	"	0

Distance de Makokou	Villages	Ethnies	Nombre de Cases
10,500	Mayela	Ikota	// 15
9	Mayela	"	
8	H. Mayela	"	4
7,500	H. Cimetière	"	4
7	H. Mbéza	"	4
6,5			2
6,400	H. Mbéza	"	2
6.350			10
6	Mbéza	"	// 15
5,5	Mbéza	"	10
5	Mbéza	"	4
4,600	Mbéza	"	15
4,550	H. Mbéza	"	4
4,450	Avilignabé II	"	7
// 20m + loin		"	2
	Avilinyabé I (Mboulignabé)	"	16
	Epaséndjé II	"	6
	Epaséndjé II	"	3
3	Epaséndjé II	"	24
	H. Epaséndjé II	"	6
	H. Epaséndjé II (La vie chère)	"	4
		"	11
	Epaséndjé II	"	3
		"	2
T	Bordeaux		
Rivière Ivindo et Makokou			

d'un hôpital et d'un aéroport, le centre prometteur d'OVAN et la ville naissante de MAKOKOU, où réside le Préfet de l'Ogôoué-Ivindo, situés les uns non trop loin des autres, attirent à l'entour une forte population regroupée en de gros villages, voire en de gros bourgs.

Le tableau V fait ressortir cette prolifération de l'habitat rural. Une distance de 52 Km sur la route Makokou-Mékambo, - le village Bordeaux non compris -, comporte 43 hameaux et villages se considérant comme bien distincts de la plus proche agglomération qui les avoisine. Si n'est pas négligé l'éclatement de quatre de ces villages (cf. colonne verticale 3 comparée à la colonne verticale 2 dudit tableau) ayant respectivement déjà un, deux, un et trois hameaux embryonnaires, l'on obtient finalement cinquante hameaux et villages dont le nombre de cases gravite généralement entre 2 et 27.

Si nous considérons le Canton Nord du district de Mékambo, nous avons de Mékambo à Madzingo 43 villages et hameaux étalés sur 57 Km. Le plus petit de tous est, en venant de Mékambo, le 4^o hameau Ego comprenant deux cases appartenant à un Bakota du clan Isèlè marié à une Bakwélé du clan Sading. Viennent ensuite des hameaux tels le hameau Madzingo : 2 cases habitées par deux ménages de monogames ; le 1^{er} hameau Zuula : 2 cases et un corps de garde, propriété de deux Bakwélés mariés l'un à une Bakwélé, le second à une Boungom.

Considérons enfin le Demi-Pays, du village Malasa au village IMBEYI, terminus de la route de ce canton : soit 42 km. Dix-huit hameaux et villages s'y comptent.

NOUS AVONS CONSTATE QUE :

L'atomisation diminue à mesure que l'on s'éloigne du chef-lieu du district, de la ville en d'autres termes. L'habitat devient plus groupé : les hameaux subsistent, mais moins éloignés des agglomérations peuplées, des agglomérations-villages.

NOUS EN CONCLUONS, tout au moins provisoirement, que : l'atomisation de l'habitat du Nord-est du Gabon est un fait social qui nous découvre que la ville est un efficace instrument d'actualisation de cette propension à s'isoler dont nous parlions il y a un moment, - à partir de l'instant où elle (la ville) permet à l'individu de constater que la forêt n'apparaît plus un ennemi redoutable dont la défaite, puis la maîtrise nécessitent cohésion et solidarité.

Nous en déduisons donc corollairement que la solidarité du monde primitif est une tendance - faut-il dire tendance ? - que le cadre écologique, le milieu environnant à davantage actualisé en vue de la conservation de l'espèce, sans arriver pour autant à enrayer la tendance à s'isoler. P. BARRET faisait le siècle dernier une semblable constatation lorsqu'il écrit : " Autrefois les NKALA, les villages gabonais, étaient peuplés et compacts ; la coutume nouvelle tend de plus en plus à les diviser par petits clans, presque par familles. Chacun se groupe suivant son intérêt" (1).

Nous sommes enfin tenté de penser que les guerres inter-ethniques jadis nombreuses étaient, abstraction faite des appâts de la traite des nègres, un opérant instrument dont patriarches et chefs ancestraux usaient pour, entre autres, maintenir cette solidarité, assise de leur autorité.

MOTIVATION DE CETTE PROLIFERATION.

Des réponses faites par des villageois à nos questions sur les motivations de leur "isolement", il découle que la prolifération de l'habitat rural, en d'autres termes l'éclatement du village gabonais est dû :

1° - au désir, voire à la volonté de vivre en paix, d'éviter palabres et bagarres.

C'est ce que nous ont affirmé les trois Bakota du hameau Manzimi, les deux couples du hameau Cimetièrre, des habitant de Mayéla (km 10,500) et de Mayéla (km 9). C'est le cas du village BOHIKOLLO ou petit Mandombo ou Mandombo II (à 62 Km de Mékambo, sur la route d'Ekata) dont la population déserta Mandombo I ; du hameau Mandombo I fondé par un groupe qui se querella avec le chef d'Ekata, leur village d'alors ; et de bien d'autres villages que nous omettons de citer, crainte de fatiguer le lecteur.

- "Nous habitons la Scierie que nous avons quitté pour fuir les histoires" (Hameau Cimetièrre, km 12)
- "Les gens de ce village de Mbéza qu'ils ont fui à cause des palabres" (Mayéla, km 10,500)
- "Auparavant, nous étions à Lambaréné, nous en sommes partis à cause des histoires" (Mayéla, km 9).

(1) cf. BARRET (P.) L'Afrique Occidentale Tome II p. 196 (PARIS 1888)

Le groupe qui se détache est en principe constitué d'individus parents (liens de sang, affinités matrimoniales ; minorités ethniques, claniques etc...)

Ce désir, cette volonté d'éviter palabres et bagarres est concrétisé par certains noms de village. Tel le village Yombi baptisé Makolomatapa (1).

2°-l'amour du commandement ou plutôt la tendance à l'anarchie ou de préférence l'instinct territorial.

Nous avons là un facteur des plus anciens de la structure du village gabonais.

Il vaut mieux être premier en Province que second à Rome.

Le goût du commandement produit des effets tel celui-ci : à 500 m du village Otouma où notre équipe ^{psycho-sociologique} fit près de trois semaines se trouve un hameau comprenant trois ou quatre cases, peuplé d'un seul homme et de ses deux femmes : le hameau porte le nom du village et tient à se distinguer du village Otouma, et bien que l'habitant de ce hameau, - l'époux - au point de vue imposition fasse partie d'Otouma, il se dit cependant, et sans ambages, CHEF DE VILLAGE (de son village : ce qui est un peu vrai sous une certaine optique.)

Notre tableau V (cf. p. 63) comporte sept hameaux et villages s'appelant tous Mbéza, et qui s'échelonnent du km 7 au km 4,550. Dans nos cahiers de tournées, nous lisons concernant le Mbéza du km 6,000 cette réflexion d'un de nos interviewés, M. J.B. MOTOUNGOBADI, chef du village Mbéza : "Ce village s'est dépeuplé parce que chacun des habitants voulait devenir chef. Aussi ont-ils fui ce village pour s'établir chef d'un hameau..."

Cinq cents mètres plus loin, au village Mbéza (km 5,500), grande est la surprise de nos interlocuteurs, lorsqu'ils m'entendirent leur dire que je viens de voir leur chef, M. MOTOUNGOBADI. Et un quidam de se

(1) Le nom de Makolomatapa a été donné par moi, Ngoma André, chef de terre. Makolo signifie pieds ; matapa : glisser. J'ai donné ce nom pour signifier au passant que : tu as la route, si jamais tu t'arrêtes, quittes la route et pénètres au village pour quereller, tu es dans l'erreur, c'est de ta part comme quelqu'un qui fait une glissade, quelqu'un dont les pieds se trompent et glissent au lieu de continuer leur droit chemin.

présenter : "Motoungobadi est mon adjoint, c'est moi le vrai chef que le Commandant connaît"... et ceux qui l'accompagnaient d'affirmer que c'est bien notre interlocuteur, J.B. TOUBANI, qui est le chef et non pas J.B. Motoungobadi.

Au hameau LAMBARENE (km 20,500) nous avons le dialogue ci-après :

- L'interlocuteur : Nous étions auparavant dans le grand Lambarené. Nous sommes venus ici parce que "chacun doit être dans son terrain" (sic).
- Nous : C'est-à-dire ?
- L'interlocuteur : "C'est-à-dire que nous n'avons pas besoin de beaucoup de monde ; "chacun doit être dans son commandement" (sic).

Ce hameau comprend six hommes mariés et leurs dix épouses.

Cet amour du commandement n'est, à notre avis, qu'une manifestation de l'instinct de domination, de l'instinct territorial, loi universelle du monde animal dont l'"homme est une fraction" ; origine et source des différenciations sociales fondées au départ sur la force physique, la vivacité mentale, la combativité, l'audace (1). A l'homme peut être appliquée, à ce propos, sans trop grande erreur, cette pensée de R. ARDREY : "Un territoire occupé par un seul animal peut valoir à son propriétaire des avantages multiples : l'assurance de l'approvisionnement..., la répartition des individus à l'intérieur d'un habitat, la ségrégation entre les forts et les faibles ; enfin, il peut fournir un élément de parade sexuelle... Mais tandis que nous pouvons parler de bénéfices ou de desseins, il nous faut dire aussi qu'il accapare "la propriété" tout bonnement pour l'accaparer... Et l'animal, nous en avons la preuve formelle, satisfait finalement son instinct territorial, que cette façon d'agir lui soit profitable ou non" (2).

3° - à une mortalité trop forte.

C'est le cas du village Otouma, à 60 km de NDJOLE. "Lorsque la mortalité frappait trop un village, on abandonnait alors le village" nous dit un de nos informateurs M. LOMBOUYE Daniel, sexagénaire (village Mekao à 60 km de Makokou ; route Mékambo).

(1) BIFFOT (L.) : Les Classes Sociales (cours inédit, à l'Ecole Gabonaise d'Administration, 1963).

(2) ARDREY (R.) : Les Enfants de Caïn (African Genesis) p. 51 - 52 ; traduit de l'anglais par Ph. V. HUGUET, Stock, 1963).

- 4° - au désir d'être près soit des plantations, soit de terres arables, soit d'une eau potable.
- Un de nos interrogés du village Bombénda nous dit à ce sujet : "... Les gens d'Ibinga et de Nzokosoa devaient également se regrouper ici . Ils vinrent, firent des cases ^{qu'ils} délaissèrent ou qu'ils n'achevèrent pas ; ils s'en retournèrent chez eux, même pas trois mois après leur arrivée, - pour demeurer près de leurs plantations".
 - M. Joseph AMBAZA dit également du hameau "Les Familles" ou "Les Carrières" (km 9, route d'Ekata) : " Ce nom "Les familles" a été donné par moi ; car j'ai réuni ici tous les miens pour la culture du café et du cacao".
 - les deux hommes Sakè du hameau Ngozo affirment : "Nos pères étaient d'abord ici. Nous trouvons que Ngozo où nous avons été regroupés était trop éloigné d'une bonne eau : La rivière Bangando qui commence loin d'ici passe plus près ici qu'à Ngozo, si bien que les Sakè songent revenir ici".
 - "Nous avons quitté Etoumbi I parce qu'il n'y a pas de place là-bas pour planter le cacao", affirme M. Alphonse KOMBO, seul propriétaire (avec ses trois femmes et leurs cinq enfants) du Hameau MOBANGO I (à 33 km de Mékambo,, route de Madzingo).
- 5° - à la transformation d'un campement de travaux routiers en village. C'est le cas du village Sous-mari ou Sous-Marin, filiale de Zoolendé ; d'abord campement fait pour loger les habitants de Zoolendé qui travaillaient, manoeuvres, sur la route Makokou-Mékambo, et qui finalement y demeurèrent.
- 6° - à la nécessité d'écourter en quelque sorte la distance considérée trop grande entre deux villages étroitement liés.
- Ainsi fut établi le 1er hameau Tolo (4 cases du côté droit en allant à Ekata) pour écourter la distance entre Mekuna et Tolo".

EN RESUME - L'éclatement du village gabonais est dû au fait que l'apport du monde occidental a détruit ou tout au moins diminué les impératifs qui servaient de fondement à la solidarité ancestrale sans changer l'économie de subsistance et d'auto-consommation, facteur des plus favorables, nous le verrons plus loin, de la dispersion de l'habitat rural.

A. TYPLOGIE DU VILLAGE GABONAIS

La vie rurale traditionnelle du Gabonais est représentée avant tout par le village. En conséquence, si, réellement, nous voulons comprendre le monde rural et les problèmes qu'il comporte, il nous faut un moment arrêter notre regard sur le village gabonais.

Le village gabonais peut être rapidement schématisé de la façon suivante :

- a/ - une vaste cour centrale, plus ou moins rectangulaire ;
- b/ - de chaque côté, et tout le long, de cette cour, une ou deux rangées de cases ; et,
- c/ - derrière celle(s)-ci, également tout le long, presque parallèle et contiguë, une bande de terre cultivée.

L'analyse des levés de plans des villages que nous avons étudiés, de NDJOLE aux confins nord-est du Gabon, nous a conduit à distinguer trois sortes de villages gabonais :

- le village de type I, le plus ancien ;
 - le village de type II, le plus courant ;
 - le village de type III, sorte de transition entre le monde ancestral et le monde moderne.
- Deux sortes d'économie

Deux sortes d'économie caractérisent ces trois types de villages :

- 1° - une économie de champs ou - comme on les appelle couramment en Afrique - plantations,
- 2° - une économie de village, que j'appelle également, pour éviter toute confusion, économie d'arrière-cour, et plus précisément, ECONOMIE D'ARRIERE-CUISINE ou encore économie de "back yard", ou bien encore le plus souvent,

ECONOMIE de "FALGA" (1).

Il s'agit de cette bande de terre cultivée, dont nous venons de parler, située juste derrière les cases, parfois contiguë à ces dernières. En effet, chaque épouse ou plutôt chaque femme (car la divorcée, la veuve retirée chez son enfant ou chez un sien beau-parent ne cesseront de planter, qu'handicapées par la vieillesse ou par la maladie) possède un lopin de terre cultivé, juste derrière sa case ou plus exactement derrière sa cuisine (2).

-
- (1) EN KOTA, langue du groupe multi-ethnique de ce nom (N.E. du Gabon), le substantif usité est : KWAKA ; en FANG, c'est le mot : FALGA (ou FALA) ; en MPONGWE, c'est le terme : OGWIRINA. Le terme fang a été adopté à cause de sa prononciation facile.
- (2) L'Abbé Raponda-WALKER, dans son dictionnaire mpongwè-français, traduit le terme "OGWIRINA" par : "bananeraie qui entoure le village". Cette traduction ne peut pleinement satisfaire, car si, chez le Miènè (3) ; le bananier était le produit le plus planté dans l' "ogwirina", si c'est la bananeraie qui aussitôt frappe la vue de l'étranger, le bananier était loin d'être l'unique culture de cette économie.

Monsieur François MEYE, dans son roman (à paraître) "SOUVENIRS D'ENFANCE" (cf. également "Réalités Gabonaises", 1964) traduit le mot "FALGA" par : ARRIERE-COUR ; expression, à notre avis, plus heureuse. Néanmoins si l'on considère un schéma de village gabonais, on constate que l'arrière-cour peut être interprétée comme englobant :

- 1° - la courette séparant de la case-habitation la case-cuisine,
- 2° - les cases-cuisines,
- 3° - l'arrière-cuisine.

Arrière-cour convenait fort bien du temps où la case servait à la fois d'habitation et de cuisine (temps que décrit Monsieur François MEYE) Nous pensons donc que l'expression "arrière-cour" est à conserver lorsqu'on utilise "falga" dans le sens générique du terme et que, si l'on veut désigner les cultures du "falga", il conviendrait d'utiliser l'expression : "arrière-cuisine".

R. SCHNELL emploie l'expression "jardin de case", qui, nous semble-t-il, ne correspond pas suffisamment à cette sorte d'abandon, qui caractérise le falga : en effet, le falga n'est généralement pas entretenu dans la zone que nous étudions ici. (cf. "Plantes Alimentaires et vie agricole de l'Afrique Noire". p. 38 (PARIS, 1957, 223 p.)

- (3) Miènè : groupe multi-ethnique dont fait partie le Mpongwè.

Ces cultures d'arrière-cuisine ou "falga", sont généralement des produits dont les phases de préparation sont des moins nombreuses ; nous dirons même qu'il s'agit, d'ordinaire, de produits qui, une fois extraits, se préparent immédiatement et sont consommables quelques heures après. Ils secourent lorsque l'épouse, malade ou seule, ou empêchée par le mauvais temps ou par quelque autre raison, ne peut aller s'approvisionner à la plantation.

L'introduction de la culture des plantes industrielles dans les habitudes agricoles du paysan - grâce à la formation donnée dans ce domaine par les Services Agricoles du Gabon - a adjoint cacao et café notamment, à la traditionnelle économie du "falga". Ainsi passe-t-on du Moyen-Ogooué aux confins nord-est du Gabon, de l'ancestral paysage de bananeraie à une vue où le café devient presque élément dominant.

Ces cultures ne sont pratiquement pas entretenues, continuellement fertilisées qu'elles sont par le fumier né des déchets de la cuisine surtout. C'est là, également, que sont jetés, en outre, les détritrus des lianes, paille, bois... bref, de tout matériaux que l'homme ou la femme travaille au village, ainsi que les matières fécales que l'enfant en bas âge fait çà et là dans la cour.

Si nous considérons à présent les trois types de villages annoncés plus haut, nous constatons que :

- le village de type I est caractérisé par :

- 1° - le fait que la presque totalité des cases est constituée de cases-habitation-cuisine : les foyers où se préparent les aliments et les lits voisinent ;
- 2° - l'alignement des cases le long d'une cour centrale continuée à chaque bout du village par une piste, unique voie par laquelle le village communique avec l'extérieur ;
- 3° - le faible espace qui sépare du "falga" les habitations-cuisines ;
- 4° - la contiguïté du "falga" et des champs ;
- 5° - l'utilisation de la paille et de l'écorce de bois de forêt pour respectivement couvrir et clore les cases (1) ;

(1) La paille remplit ces deux fonctions lorsque le villageois n'a pas le courage ou ne conçoit pas la nécessité de se procurer de l'écorce de bois.

- 6° - La quasi absence, voire l'absence de construction en terre battue, même chez les populations où cet usage est devenu habitude ;
- 7° - l'exiguïté des portes et fenêtres ; Elles sont ou en écorce ou en paille. Parfois pas de fenêtres. Elles ne sont pas attachées, ne peuvent donc pas pivoter pour la fermeture : mobiles et transportables, elles sont posées indifféremment aux ouvertures que l'on veut fermer ;
- 8° - la solidité, on n'en peut mieux, des liens sociaux : le groupe est généralement lié par des liens ou du sang (mêmes totems, mêmes tabous) ou du mariage ;
- 9° - la communauté des lieux d'aisances : une ou deux fosses, là où il en existe ;
- 10° - l'exogamie ;
- 11° - l'absence de l'inceste et de l'adultère ;
- 12° - le fait que, de nos jours comme jadis, les échanges commerciaux ne dépassent pas le cercle des villages généralement voisins et des ethnies soeurs ;
- 13° - l'absence de boutiques ;
- 14° - le fait que les lampes actuellement utilisées sont du gabarit le plus petit fabriqué (1).

- Le village de type II.

- 1° - ici, la case-habitation se distingue de la case-cuisine : ces deux rôles ne sont plus confondus en une seule case comme dans le village de type I. La case-cuisine sert encore d'habitation mais seulement de façon secondaire. Elle est généralement alors réservée aux vieillards à cause de la perpétuelle chaleur des foyers ;
- 2° - la distance entre la case-cuisine et le "falga" se prononce ;
- 3° - les champs sont de plus en plus éloignés. En tout cas, aucune contiguïté entre champs et falga, comme c'est habitude dans les villages de type I ;
- 4° - les cases présentent un ensemble de moins en moins symétrique, signe de relâchement de la solidarité du groupe et des liens

(1) Ce qui vient, d'une part, du prix fort élevé du litre de pétrole (85 Frs CFA, le litre, voire par endroits 90, en 1963, en Ogooué-Ivindo) et, d'autre part, du faible prix des produits agricoles que le paysan peut vendre (v.g. le café, acheté au paysan 45 francs CFA le kilo. : l'agriculteur de cette région doit vendre presque deux kilos de café, ou alors quatorze kilos de banane plantain pour se payer un litre de pétrole).

du sang, qui a pour conséquence, l'introduction de l'adultère, de l'esprit d'initiative, de l'atypicalité ;

- 5° - infiltration de l'endogamie dans les clans jusqu'alors exogamiques ;
- 6° - pas d'inceste ;
- 7° - certaines portes et fenêtres sont attachées et pivotantes ; mais elles ne se ferment généralement pas à clef, allions-nous dire : le vol n'existe pas (1) ;
- 8° - absence de classes sociales et existence de deux castes dans certains villages (2) ;
- 9° - chaque famille a ses lieux d'aisances ;
- 10° - présence, en règle générale, d'une boutique tenue par un villageois et appartenant à ce dernier.

- Le village de type III se distingue des deux précédents par :

- 1° - la dissymétrie des cases : on assiste à un
 - a/ - véritable bouleversement de cette régularité des cases observée dans les villages de type I et de type II ;
 - b/ - bouleversement aussi des moeurs et habitudes caractérisant les deux premiers types de villages ;
- 2° - le fait que le "falga" (cultures d'arrière-cuisine) ne longe plus d'un bout à l'autre la rangée des cases ;
- 3° - la présence, non plus d'une seule boutique, mais d'au moins deux : certains villages que nous avons étudiés en 1963 possèdent jusqu'à quatre boutiques africaines, signe d'un pouvoir d'achat plus grand du paysan ;
- 4° - le relâchement des liens sociaux, de la solidarité du groupe et la tendance vers la famille restreinte (père, mère, enfants et grands-parents avec exclusion des oncles et tantes) : une stratification sociale se dessine.

(1) que volerait-on pratiquement à autrui ; les ressources des uns et des autres étant encore assez souvent égalisées par cette ancestrale entr'aide familiale clanique (sorte de parasitisme réciproque ???) à laquelle, jadis, aucun citoyen non seulement ne pouvait échapper impunément, mais encore n'aurait NORMALEMENT jamais songé échapper.

(2) v.g. les villages "Boungom" du district de Mékambo (caste supérieure : les "Boungom" ; caste inférieure les pygmées ou "Bakola") ; les villages "Bakèlè" de l'Ogooué ; les anciens villages "Mpongwè" de l'estuaire du Gabon.

B. - TPOLOGIE DE LA CASE GABONAISE.

Un examen approfondi des trois types de villages dont nous venons d'inventorier les caractéristiques permet, au regard des multiples levés topographiques de cases, effectués par le topographe de notre équipe, de distinguer quatre sortes de cases gabonaises :

- 1°/ la case de type I qui présente deux variantes ;
 - la case-habitation-cuisine intégralement promiscue et symbiotique ;
 - la case-habitation-cuisine à promiscuité intégrale mais partiellement symbiotique ;
- 2°/ la case de type II ou case-habitation-cuisine uniquement promiscue ;
- 3°/ la case de type III ou case-habitation polygamique,
 - soit à intimités partielles,
 - soit à intimités totales ;
- 4°/ la case de type IV ou case-habitation-monogamique ou case-habitation cellulaire ou cellule familiale,
 - soit à intimité partielle,
 - soit à intimité totale.

Considérons maintenant en détail chacun de ces types de cases.

- 1°/ - la case de type I ou case-habitation-cuisine promiscue et symbiotique.

Deux versions, avons-nous dit, s'y rencontrent :

- la case-habitation-cuisine à promiscuité et symbiose intégrale, et
- la case-habitation-cuisine intégralement promiscue mais à vie symbiotique partielle.

Le prototype de cette case se caractérise par une symbiose étroite entre les humains et les animaux domestiques, un resserrement frappant des liens entre les vivants, - hommes et bêtes, - qui, dirait-on, semble AUGMENTER par l'isolement intrinsèque au village de type I où précisément ce seul type de case est NORMALITE ;

- b/ - une régularité symptomatique dans l'alternance des lits et des foyers (INO, plur. : ANO) signifiant la polysegmentation du NDA (maison) c'est-à-dire, large sensu, de la progéniture et lignée d'un polygame, en autant d'INO ou INU (foyers), en autant de groupuscules donc ; groupuscules matrilineaires bien distincts

pour le Gabonais, qu'il y a de co-épouses-mères, chacune de celles-ci regroupant autour de son INO ses propres enfants stricto sensu;

- c/ - la distinction voire la délimitation, par, généralement, un muret d'une hauteur de 1m25 environ ou par plusieurs bouts de murets et sur uniquement grande partie de largeur ou de chacune des deux largeurs de ladite case-habitation-cuisine, - d'un rectangle faisant office d'abri nocturne pour les animaux domestiques (cabris, chèvres, moutons, volaille) et de réserve de bois de chauffage ; d'autres réserves pouvant également exister et effectivement existant souvent dans partie d'une (ou des deux) longueur(s) de l'habitation-cuisine concernée (cf. ci-dessous plan de la case de type I) ;
- d/ - la communauté d'un ou de deux grands foyers réservés à la cuisson du manioc et autres produits vivriers distinctifs tant par la quantité et par le non-quotidienneté de préparation que par leur destination au NDA et non plus à l'INO seul ;
- e/ - le complètement de chaque INO (foyer pour la cuisine) par un fumoir qui surplombe celui-ci ;
- f/ - la fixation de chaque lit au sol par les quatre piquets au pieds de ce dernier; immobilité qui imprime un caractère de pérennité à la micro-répartition et distribution du NDA en autant d'INO qu'il n'y a de co-épouses.

Ce type de case, ancestral on n'en peut mieux, est, allions-nous dire, MODERNISE, - terme ici impropre - disons plutôt humanisé, assaini, rendu plus habitable pour l'être humain par la réduction de la situation symbiotique à une partie seulement des animaux (volaille), le bétail étant désormais abrité dans un enclos distinct de la case-habitation-cuisine et ayant sa propre entrée et sortie ; raison pour laquelle nous dénommons CASE-HABITATION-CUISINE A PROMISCUITE INTEGRALE MAIS PARTIELLEMENT SYMBIOTIQUE cette variante, cette amélioration du prototype de la case type I.

2°/ La case de type II.

Le type II, quasiment aussi ancestral que le premier, présente cette particularité de ne plus du tout abriter les animaux domestiques, ce qui révèle chez l'homme une certaine maîtrise de l'alentour, une confiance certaine et une assurance plus grande en le milieu ambiant : l'on est, rassuré par la longueur temporelle d'une certaine co-habitation avec l'environnement. Il demeure cependant CASE-HABITATION-CUISINE INTEGRALEMENT PROMISCUE.

Elle a pour caractéristique essentielle d'être destinée à l'habitation seulement ; la préparation des aliments étant localisée dans une case plus petite construite à cet effet et qui assure, la nuit, les fonctions de basse-cour.

Comparée aux deux types de cases précédents, la case de type III est, somme toute une case de type II sans foyer pour préparation des mets et à l'intérieur de laquelle le micro-territoire de chaque co-épouse est délimité matériellement par des cloisons. Cloisonnement qui introduit dans la vie conjugale du NDA polygamique un élément cardinal : l'intimité de chaque couple. D'où la dénomination de CASE-HABITATION-POLYGAMIQUE A INTIMITES PARTIELLES. Si les cloisonnements s'arrêtent seulement à une certaine hauteur, à INTIMITES TOTALES. Si celui-ci est total et si en sus, chaque entrée de chambre est dotée d'une porte.

La case-cuisine demeure alors le lieu de ralliement, de vitalisation et de revitalisation permanents de la famille polygamique : pas de cloisonnement intérieur ; les différents INO son^t/bien sûr, personnalisés, individualisés, mais, dans une certaine mesure, encore communautaire (à la différence des chambres, individuelles et d'accès désormais contrôlé pour ne pas dire absolument interdit).

La polysegmentation du NDA polygamique patrilineaire et patrilocal est ici inquiétée et virtuellement menacée par l'amorce d'une matrilinearité multi-dimensionnelle aux forces centrifuges :

PARS SEQUITUR VENTREM.

4°/- La case de type IV.

La description ne s'impose nullement si l'on considère que c'est une case-habitation pour monogame ; cellule familiale qui n'est agrandie et complétée que par la présence permanente des enfants et par celle, souhaitée sporadique et assez brève, des parents et beaux-parents (cf. plan de case n° p.)

X

X

X

Nous constatons qu'un passage progressif de la population gabonaise du village type I, le plus ancestral, au village type III, s'opère, comme il s'en opère de la case de type I à la case de type IV.

Nous constatons également que l'individu en passant du village type I au village type III, et de la case de type I à la case de type IV, acquiert davantage de spontanéité, de liberté, est moins soumis à la conscience collective et à la génération des anciens, considérée comme seule dépositaire de la sagesse et de la connaissance.

C - LES ACTIVITES DU PAYSAN GABONAIS : DE LA DIVISION DU TRAVAIL

Ce coup d'oeil sur la structure matérielle du village et de l'habitation des populations gabonaises ne serait pas pleinement scrutateur si nous laissons dans l'ombre les activités du paysan gabonais.

Ces activités se caractérisent par une bipartition du travail. Au sexe masculin échoient la défense armée (1) du village, la construction et l'entretien des cases, le déboisement de la forêt, la pêche en eaux profondes, la chasse, la cueillette des produits qui ne peuvent être atteints qu'en grimpant, et le règlement des innombrables et interminables palabres et bagarres engendrées quelquefois par de réciproques répulsions inter-ethniques, et le plus souvent par les problèmes matrimoniaux et paramatrimoniaux.

A la femme reviennent les quotidiens travaux du ménage (balayer la case, préparer les aliments, s'occuper des enfants en bas âges (2) et des jeunes filles et fillettes) ; la récolte quasi journalière des cultures vivrières nécessaire à la préparation du repas de la journée ; la culture, en saison sèche, des espaces déboisés et sarclés par l'homme, et le désherbage périodique de ces plantations ; enfin la pêche dans les marigots et les ruisseaux.

(1) La défense occulte du village relève d'associations et sociétés secrètes tant masculines que féminines.

(2) Le garçon à partir d'un certain âge est pris en charge par le père qu'il accompagne un peu partout.

On est tôt levé quotidiennement car, dès le petit jour, les femmes partent soit à la plantation, soit à la pêche. Elles en reviennent entre midi et quatorze heures (1); préparent le repas, qui est, aussitôt après, consommé. L'homme pendant ce temps, ou bien se prélassait dans le corps-de-garde, en fumant la pipe, ou bien se livre à des règlements de palabres, ou bien encore - cela lui arrive deux ou trois fois par semaine - part à la chasse ou à la pêche ou à la cueillette.

Ainsi donc le village a des activités orientées traditionnellement et principalement, voire exclusivement, vers l'auto-consommation et l'auto-subsistance.

Quelques villages, nombreux dans le nord et le nord-est, pratiquent de la culture industrielle (café, cacao notamment) qui occupent un peu plus l'homme.

Une question alors se pose : le pourquoi du désœuvrement de l'homme. La réponse nous paraît facile. Tant que l'homme ancestral vivait dans son cercle fermé qui était pour lui tout un univers dont les horizons ne dépassaient pas le cadre des villages avoisinants et amis, les frontières de l'ethnie ; ses journées étaient, nous semble-t-il, quasi pleinement occupées par la protection armée du village, la chasse et les autres activités qui lui incombait. La période de la traite des esclaves commença à bouleverser l'ancêtre équilibre de la division du travail de ces peuples. Le courtage pratiqué de village à village, la pacotille apportée, supprimèrent à l'homme bien des activités qui lui revenaient. Peu à peu la population constata qu'il était plus facile de se procurer du bien-être et de l'aisance en étant courtier qu'en continuant chez soi les traditionnelles techniques agricoles alors sans débouchés. La période coloniale avec le travail forcé augmenta cette désagrégation ; la population fuyant le village et recherchant au cœur de la forêt un refuge. L'introduction de l'impôt payé en nature (cinq cabris pour les villages courants et dix cabris (2) pour les grands villages en Ogooué-Ivindo) abîma l'éle-

(1) On tend de plus en plus à revenir vers midi à cause de l'horaire des écoliers. Dans l'ancien temps, et c'est encore pratiqué dans les villages les plus reculés, - on revenait des champs vers 15-16 heures.

(2) Tiré de nos notes. Interviewé : M. Jean Pierre TSEYI, 80 ans environ - village ETIELA, route Demi-Pays, MEKAMBO (Canton Sud) M. YAMBANGOYE, 80 ans environ, borgne, parle de cinq moutons pour les villages qu'il a habités.

vage déjà peu florissant. Et nous laissons de côté ces autres prestations en nature (poulets, canards, bâtons de manioc, taro etc...) que le villageois devait verser pour l'entretien des militaires qui circulaient et du personnel subalterne qui accompagnait les fonctionnaires de l'Administration générale. Tandis que le village trouvait des raisons de se replier de plus en plus sur l'auto-consommation et l'auto-subsistance ; les charges rurales, antique lot de l'épouse, demeuraient presque inchangées... La situation coloniale créa ainsi une économie qui dégagea de bien des devoirs l'homme. En diminuant le temps que celui-ci consacrait à la chasse lorsque cette dernière était faite à l'aide de pièges et filets ; en rendant disponibles les heures que le rural passait tant à tisser ses filets et à préparer les colorants et produits qui devaient donner plus grande solidité à ces derniers, qu'à tendre ceux-ci dans la forêt et à les réparer ensuite, etc... ; en supprimant la technique des trous superficiellement recouverts grâce auxquels étaient emprisonnés, puis facilement abattus, tous animaux qui s'y aventuraient ou que l'on y menait par d'adroites battues ; en remplaçant l'arc et la lance ; bref, en facilitant à l'homme la chasse, tâche jadis ardue et fort occupante qui devient pour le rural un sport (et le terme est de moins en moins abusif), et est déjà pour d'aucuns villageois un moyen d'évasion ; LE FUSIL actuellement fort répandu dans le monde rural augmenta le désœuvrement de l'homme. En effet, au villageois de sexe masculin on a progressivement apporté des moyens de faire rapidement ce qui naguère l'occupait grandement ; en d'autres termes, on lui a progressivement augmenté son temps de loisir sans créer des impératifs pour une utilisation efficace et rationnelle de ce temps de loisir : car on a laissé intacts les tabous anciens qui présidaient à la division sexuelle du travail.

Un dernier facteur qui contribua puissamment au désœuvrement de l'homme gabonais - et qui nous semble n'avoir pas été suffisamment mis en relief jusqu'à ce jour - est le système féodal qu'ont connu bien des ethnies de l'actuel Gabon et dont, la vassalisation du monde pygmée par le boungom est un des prototypes. Cette colonisation d'autochtones par des autochtones, de Gabonais par des Gabonais, mérite que l'on s'y arrête. Elle servira à mieux faire comprendre la "situation coloniale" (c'est-à-dire la colonisation du Gabon par l'Europe : Hollandais, Portugais, puis Français), en nous découvrant in vivo les motivations mécanismes et les universels, les régularités tendanciennes et les conséquences de toute colonisation pacifique. En effet elle découvrira que l'être humain

n'hésite pas pour son repos, son loisir, sa farniente, à atteler aux besoins qui le répugnent ou exigent de lui grande fatigue - autrui, dès que l'impunité de l'asservissement est garantie par l'absence de lois, règles et normes : nous ne comprendrons que mieux les aspects de l'actuelle vie rurale des populations objet de notre attention.

-----OO-----

COLONISATION PACIFIQUE ET DES EFFETS DE CELLE-CI :

LA VASSALISATION DU PYGMEE PAR LE BOUNGOM

La vassalisation des Pygmées est un phénomène très ancien non seulement du nord-est du Gabon mais du Gabon tout entier.

D'aucuns peuvent y voir une conséquence de la traite des nègres ; nous pensons plutôt qu'elle correspond à une des tendances les plus profondes de l'être humain.

Dans les lignes qu'il consacre à la stratification de la société Mpongwè, l'Abbé WALKER signale, classés au bas de l'échelle, les "imbamba s'asaka" (les enfants d'esclaves), enfin, les "asaka" (les esclaves) (1). Le P. Buléon, cité par l'Abbé WALKER, écrivait en 1898 : "Dans la société civilisée, le besoin que le pauvre a du riche et le riche du pauvre a fait des serviteurs. Chez les Eshira, la constitution du clan ne saurait admettre un état qui peut varier du jour au lendemain ; la domesticité entraînerait des grèves et des disputes sans fin. Ils ont tourné la difficulté en établissant l'esclavage qui devient comme un prolongement et une continuation du clan" (2).

Ce point de vue est confirmé par REYNARD lorsqu'il écrit : "L'esclavage existait également en Afrique, où l'on devenait esclave non seulement par naissance ou par prise de guerre, mais aussi pour insolvabilité ou pour racheter le prix du sang" (3).

Un de nos informateurs, l'an dernier, nous racontait ainsi l'esclavagisation par insolvabilité chez les Mitsogo et que l'on retrouve dans les ancestrales coutumes des populations du nord-est du Gabon :

A l'époque où l'on dotait à prix d'enclumes, de clochettes et de grelots, de matchettes, pagnes et bracelets indigènes, etc..., lorsqu'un individu à court de biens avait trouvé prêteur, pouvant ainsi doter et prendre femme, il fixait à ce dernier un moment (4)

(1) WALKER (A.R.) : ouvr. déjà cité p. 52

(2) WALKER (A.R.) : ibid. p. p. 109

(3) REYNARD (R.) : déjà cité p. 23

(4) C'est-à-dire : une date ; terme que nous n'employons pas dans la traduction parce que pour cette génération de Mitsogo la date telle qu'elle est connue de l'Europe était inconnue.

pour la restitution du prêt. Si, par malheur, le prêt ne pouvait être rendu au moment fixé, l'emprunteur le faisait savoir à son prêteur et lui disait ou faisait dire qu'il ne le ferait néanmoins pas repartir les mains vides. La coutume autorisait alors le frère aîné à demander à un de ses cadets de raccompagner l'étranger quittant le village : A une bonne distance de l'agglomération, le jeune frère était informé de sa nouvelle situation par l'étranger à la poigne de fer. Le jeune otage était alors rayé de la mémoire du village et devenait esclave de son nouveau maître dont il adoptait automatiquement l'ethnie et le clan. Le jeune otage était pleuré par la famille à l'exception dudit frère aîné. Arrivé à son nouveau village, il était d'abord interné, puis mis en résidence surveillée : ses allées et venues étaient toutes suivies de près ; cela pouvait durer deux, trois ans, jusqu'à ce qu'on se rendît compte que l'otage est réellement et définitivement adapté à sa nouvelle condition.

X X
X

Nous avons là un fait suffisamment patent, qui nous découvre comment chez les peuples du Gabon la paresse, en l'occurrence, de travailler, donc de se fatiguer, afin de payer ses dettes, dicta une coutume autorisant la réduction d'un cadet par son aîné en otage.

Comment s'opéra la réduction en vassaux des pygmées de l'Ogooué Ivindo ; en d'autres termes, comment s'est trouvé vassalisé un dixième de la population de l'actuel district (sous-préfecture) de Mékambo ? (1)

Pour une saisie plus en profondeur de cette vassalisation, nous ^{considérerons} les divers stades d'évolution du monde pygmée : lorsque ce dernier vivait sans contact extérieur ; puis lorsqu'il entra en relations avec le Boungom. En effet, à partir du moment où deux vivants se trouvent l'un face à l'autre, une sorte de hiérarchisation tend inévitablement à s'esquisser, puis à s'établir.

(1) CABROL (C.) dans "Notes sur les villages pygmées du district de Mékambo" (17 p. dactylographiées, 1962) écrit, parlant des Pygmées de l'Ogooué-Ivindo : "Ils représentent pourtant 9,5% de la population totale du district de Mékambo".

Les sociétés animales que tout individu soucieux de comprendre l'espèce humaine doit sans cesse scruter nous apprennent long sur ce point. Nous songeons notamment aux trois cent cinquante singes rhésus installés par Carpenter sur l'île de Santiago dans des conditions telles que chaque singe pouvait théoriquement disposer de cinq cents mètres carrés et évoluer sans être inquiété par des bêtes féroces ou par la pénurie alimentaire : au bout d'un an, des bandes s'étaient formées constituées d'un leader et de "satellites". Il en est de même des peuples et des civilisations. Lorsque deux peuples - peu importe la couleur de leur peau -, lorsque deux civilisations se trouvent face à face et entrent en contact, les relations d'égalité que, au départ, ils (ou elles) établissent entre eux (ou entre elles) finissent presque toujours - et ici nous sommes en présence d'une sorte de loi ou plutôt de régularité tendancielle - par se transformer en liens de subordination, ou de vassalisation, ou d'esclavagisation. Subordination de celui qui est TECHNIQUEMENT MOINS DOTE, MOINS EQUIPE, MOINS ARME, par celui qui l'est davantage. Rien alors ne peut bouleverser de façon durable le sens, la direction, donnés tant que le peuple vassalisé n'aura pas atteint le seuil de l'égalité technique, condition primordiale de l'égalité sociale, politique, etc... Ce seuil, dans certaines civilisations, sera atteint par la force même des choses ; le maître se déchargeant de bien des travaux subalternes sur son vassal. D'où apprentissage et technisation progressive du groupe vassalisé, grâce à quoi ce dernier se familiarisant à la technique du maître accèdera à la compétence qui libère de la subordination.

Voyons à présent ces stades.

Nous nous arrêterons principalement aux pygmées d'EKATA, dont l'agglomération désignée sous le nom de MABOULA par la population environnante, est OFFICIELLEMENT appelée EKATA, nom du village "bougom" situé à 500 mètres dudit village pygmée.

De nos investigations, il appert que les Pygmées de MABOULA, et de façon générale, les pygmées de MEKAMBO, sont passés par quatre grands stades d'évolution ou civilisation liés aux stades de leur genre de vie.

1er Stade - cueillette et chasse pures, avec prédominance de la cueillette.

La population vit en pleine forêt. On ne peut point parler de village, au sens propre du terme ; car, l'on s'abrite et se réfugie où l'on peut et comme on peut. Les habitations sont seulement des ébauches ; la vie sociale est réduite à sa plus simple expression ; le refuge où le corps humain peut se retirer, notamment pour se restaurer grâce au sommeil, d'abord semblable à celui que se procurent les ~~anthropoïdes~~ supérieurs, se transforme, sans trop de retard, en une sorte de construction très éphémère faite de feuilles, roseaux, branchages, bref, de matériaux que la main ou la dentition humaine peut, SEULE, SANS INTERMEDIAIRE, COUPER.

On vit essentiellement des produits immédiatement consommables que l'environnement présente : l'agriculture est encore ignorée. La gamme des viandes consommées se limite à deux espèces :

- les bêtes que l'homme, grâce à ses propres jambes, peut capturer ;
- et les récents cadavres de bêtes.

Pas ou presque pas de division du travail, ou, si l'on préfère, une esquisse de division du travail d'ordre plutôt physiologique et biologique, sorte de prolongement de la spécification sexuelle de l'être.

La notion de territorialité, et partant, de propriété, est encore une tendance faiblement s'actualisant et probablement pas bien différente encore, au point de vue degré d'actualisation, du spectacle que nous offrent présentement dans leurs territoires naturels les anthropoïdes supérieurs : la hiérarchisation des individus, qui en découle, embryon et prototype, à notre avis, des futures distinctions et différenciations des individus en castes, clans, tribus, classes etc... - est ici - à ce stade - encore affectée par deux principaux facteurs : les différences de force physique et les différences de vivacité mentale. On gravite et rayonne autour d'une certaine aire plus ou moins tracée par l'abondance des produits naturels consommables : on y demeurera tant que dureront ces derniers, puis, on se déplacera, ou toujours à la recherche de produits naturels, ou bien à la suite du décès d'un membre du groupe ; car, les funérailles consistent à laisser l'individu là même où il a expiré.

Cette forme de sépulture se rencontre également chez des peuples non pygmées du Gabon : v.g. chez les Bakotas de l'époque pré-agricole. Et c'est là un des points attachants de l'étude du monde pygmée : retrouver, chez des sociétés non pygmées, des manières d'agir semblables. Au village Nzokosa, en effet, à 42 km de Makokou, sur la route de Mékambo, en présence des plus grises têtes du village, tels le septuagénaire Zacharie Pengamotaba, chef de village, et la vénérable Madame Angatamba, une des femmes du propre père de Pengamotaba (elle était pubère, dit-elle, lorsque Pengamotaba avait 4 - 5 ans) ; un de nos informateurs BAKOTA, Monsieur Emille Ngouwan, affirme que son père Kwakangoye, 90 ans environ, raconte : "Dans le vieux temps, avant l'invention du "Yendo" et "du "Nkwatchi", les gens étaient enterrés un peu à la manière dont "le phacochère de nos forêts prépare son abri dès qu'il sent l'orage. Celui-ci, en effet, de son grouin, rassemble herbe et bouts de bois... et s'y enfouit... Les morts étaient jadis recouverts d'herbe et de branchage. Le village ensuite se déplaçait".

Cette civilisation connaissait un second genre de sépulture : les trous pratiqués au pied des arbres par ou le temps ou des animaux telle la fourmi. Lorsqu'un arbre présentait une sorte de "caverne", le mort était enfoui dans ce trou béant.

Du point de vue religieux. La notion de la divinité n'est probablement pas encore connue. En tout cas, le culte des ancêtres n'existe pas.

La langue parlée est pauvre, en corrélation avec l'art (c'est-à-dire la connaissance) de l'époque.

Du point de vue économique-politique, c'est la vie du groupe se différenciant très mal de la vie individuelle. Sans doute, une hiérarchisation existe, nous l'avons dit plus haut, établie sur les différences de force physique et les différences de vivacité mentale : mais cette hiérarchisation est aussi fragile que ses fondements mêmes.

Du point de vue politique, le groupe n'est lié à aucun autre groupe par des liens ou de solidarité mécanique ou de subordination.

Combien de temps dura à peu près ce mode de vie ? Il cessa, nous semble-t-il, avec, entre autres, la découverte du feu.

2ème stade - cueillette et chasse, à l'aide d'un bâton notamment.

La possession du feu bouleversa les habitudes et coutumes du monde pygmée.

En permettant à l'être humain de pouvoir brûler le bois de forêt, la possession du feu fut un des facteurs déterminants qui contribua puissamment à faire passer le Pygmée de l'économie de cueillette et chasse sans outil avec prédominance de la cueillette, à une économie de cueillette et chasse à l'aide d'un bâton notamment.

En pouvant, grâce au feu, se procurer des "bâtons", il va de soi, plus résistants que ce que ses mains et dentition seules peuvent couper, le Pygmée put, non seulement se procurer une alimentation quantitativement et qualitativement moins insatisfaisante, mais encore se construire des refuges moins éphémères pour ne pas dire plus solides.

La gamme de viande consommée ne se limite plus aux deux espèces ci-dessus énumérées ; car s'y ajoutent

- les bêtes que l'homme peut abattre en s'armant d'un bâton ; bêtes, qu'il faut cependant atteindre ou tout au moins approcher en courant ou par ruse ; et
- les bêtes que l'on peut capturer, grâce à un bâton piqué en terre et habilement apprêté en "piège".

La tendance à se procurer un territoire, une propriété, atteint ici un degré d'actualisation nettement supérieur au degré atteint au précédent stade d'évolution. Le groupe, en se dotant d'habitations moins éphémères, demeurera plus longtemps dans une même aire : d'où régression, faible peut-être mais évidente cependant, de son nomadisme, - ou plus exactement, de son errance - originel(le).

La hiérarchisation socio-économique et la division du travail sont de moins en moins simples à partir du moment où le bâton-outil, d'abord simple prolongement de la main, - non lancé, - sera de plus en plus lancé : l'homme, réfléchissant ensuite sur ce geste, découvrira la "lance", sa deuxième arme de jet après la pierre. L'arc, puis la lance-deux-pièces (bâton, - et ou un métal ou

une pierre, pointu) ne seront plus que des perfectionnements apportés, plus tard, au bâton-lancé (1).

Avec les besoins nouveaux et les réalisations nouvelles apportés par l'art alors pratiqué (2), la langue parlée eut un vocabulaire de moins en moins pauvre, aussi bien qualitativement que quantitativement.

Du point de vue politique, le groupe n'est encore lié à aucun autre groupe par des rapports de subordination ; car il vit en société nettement CLOSE.

Cette civilisation, qui dura nous ne pouvons dire (et ce n'est point notre rôle de psycho-sociologue) combien de temps, cessa, nous semble-t-il, lorsque le monde pygmée passa de cette économie d'auto-subsistance de société se suffisant à elle-même, - à une économie de troc avec l'ETHNIE environnante, en l'occurrence le Boungom.

3ème stade - Economie de troc

Écoutons à ce sujet un de nos informateurs, Monsieur Gabriel MBAMI, 70 ans environ, que nous avons interviewé au village Mbéza, à 11 km $\frac{1}{2}$ de MEKAMBO, sur la route d'EKATA.

"La terre d'ici est aux Bakola (3). Nos ancêtres, un jour rencontrèrent dans la forêt un groupe de Pygmées vivant de miel et d'ignames de brousse. Nos pères leur apportèrent d'abord de la nourriture... Les Pygmées, qui, à cette époque, ignoraient la culture de la terre, apportaient aux miens de la viande et étaient payés en manioc. Les liens se resserrant, les Pygmées vinrent habiter notre village et considérèrent nos ancêtres comme leurs père et chef... Les Pygmées domestiqués par une tribu boungom prenaient la tribu de leur colonisateur. C'est ainsi que MES Pygmées sont tous des "samulolo" comme moi..."

Le troc bouleversa la vie Pygmée.

Au début, c'était un système de relations entre groupes nullement subordonnés l'un à l'autre. Qui plus est, on n'avait même pas besoin de se parler VERBALEMENT, ni même de simplement se voir :

- (1) - Signalons, entre autres, le passage de la ^{nourriture} nourriture consommée crue aux aliments grillés.
- (2) - Les pygmées ici étudiés ne sont en possession de la technique que presque depuis peu de temps.
- (3) - Bakola : mot "Boungom" signifiant pygmée.

l'un (le Pygmée) apportait sa marchandise (viande de chasse, miel sauvage récolté etc...) qu'il déposait à l'entrée du village "bougom", puis disparaissait ; l'autre - "le bougom", - ou à un moment préalablement convenu ou jadis informé par des cris conventionnels, allait prendre possession de la marchandise pygmée et déposait au même endroit la quantité de manioc, sel, ... etc... (1) estimée comme contre-valeur.

Ce système d'inter-dépendance économique cessa à partir du jour où commença entre les deux communautés le système de PRET. Car, on finit ou par trop compter sur l'amabilité du prêteur ou par devenir débiteur insolvable, soit parce que la maladie, v.g., empêcha de travailler, et donc de rembourser, soit parce que le prêteur, astucieux, avait machiavéliquement plusieurs fois prêté à un point tel que le bien candide pygmée ne peut plus rendre.

Alors s'établit ce système d'offrir en gage ou un jeune enfant ou une jeune femme, qui retournera chez soi une fois que le prêt aura été INTEGRALEMENT PAYE.

Du système de prêt naquit le système des otages civils (2). Ainsi s'abîmèrent les rapports de ces deux communautés jusqu'alors politiquement indépendantes ou, si l'on préfère, économiquement inter-dépendantes.

(1) - Le sel est un des aliments et instruments qui servirent le plus efficacement à apprivoiser le Pygmée. Au Gabon les groupes humains qui n'en avaient pas ou ne pouvaient s'en procurer - et en très faible quantité seulement - qu'après un long et laborieux travail n'hésitèrent pas longtemps à entrer en relations (économie de troc) avec les groupes humains qui pouvaient en avoir rapidement et en quantité appréciable pour l'époque.

(2) - Système différent du système des otages de guerre, lesquels étaient souvent décapités.

Le monde pygmée, non agraire, se trouva vassalisé par le Boungom possédant l'art de cultiver la terre.

Un des révélateurs - au sens photographique du terme - de cette situation maître-esclave, colonisateur-colonisé, est l'unilatéralité des rapports matrimoniaux et paramatrimoniaux entre Pygmées et Boungoms ; le maître étant socialement autorisé à épouser les femmes du groupe subordonné ; un tabou, d'autre part, interdisant formellement toute union entre les femmes de la caste des maîtres et les hommes de la caste vassalisée.

C'est un fait social que nous avons constaté en 1959, à Pointe-Noire, dans la société négro-africaine que nous étudions alors, et que nous signalons dans "LIENS MATRIMONIAUX ET PARA-MATRIMONIAUX".

On nous excusera de ne pouvoir indiquer ici qu'une partie des effets produits par cette vassalisation :

- 1° - L'abandon par le Pygmée de sa langue maternelle et l'adoption par ce dernier de la langue de son seigneur, plus riche et plus subtile parce que véhiculant la pensée d'un monde plus complexe dans son industrie que le monde pygmée ; les pygmées colonisés par les Boungom ont actuellement pour langue maternelle le boungom ; ceux qui sont d'obédience Mahongwè parlent le mahongwè. Il en est de même de ceux qui furent vassalisés soit par les Fang, soit par les Mpongwè, soit par les Bapunu.
- 2° - L'oubli, par les jeunes générations -, des habitudes, coutumes, croyances, ... de leurs pères, considérées par les jeunes Pygmées comme archaïques et risibles, et l'adoption progressive des mœurs des colonisateurs, considérées comme "civilisantes". Adoption qui, chez le Pygmée, est, actuellement, telle que toute la gamme de clans que comporte ladite société ne contient pas un seul clan qui ne se retrouve pas dans l'éventail des clans du colonisateur ;

- 3° - Un manifeste sentiment d'infériorité vis-à-vis du maître ; et une sorte de paternalisme difficile à définir chez ce dernier, mêlé d'un indéniable mépris concrétisé par la négation de la qualité d'homme à l'adresse du Pygmée. Combien de fois, au cours de nos investigations sur le terrain, n'avons-nous pas entendu dire que : "Les Pygmées ne sont pas des hommes". Car, il y a la "race" des hommes, celle de tous ceux qui ne sont pas Pygmées ; et il y a, d'autre part, la "race" des "Pygmées". Et cette distinction est accompagnée d'un sourire nullement équivoque chez le Boungom interviewé.
- 4° - Une nette répartition du village en deux quartiers : il y a le quartier pygmée et le quartier des non-pygmées.
- 5° - Une lente stoïcisation du Pygmée ; et un accroissement de cette soumission à la nature, que la forêt équatoriale avait au fil des siècles enseignée à ce dernier.
- 6° - La participation du Pygmée aux travaux manuels que le maître n'aime pas beaucoup faire ; situation qui découvrit progressivement au monde pygmée l'art de cultiver la terre.

4ème stade - La culture de la terre telle qu'elle est pratiquée par le colonisateur.

C'est à ce stade que sont actuellement les Pygmées de MABOULA comme d'ailleurs la majorité des Pygmées du nord-est du Gabon. Le principal critère de ce stade est un radical changement dans le genre de vie.

Alors qu'en 1960, les Pygmées de MABOULA ne cultivaient pas encore la terre, ainsi que l'affirme Monsieur CL. CABROL dans ses "Notes" prises au cours d'une tournée en 1960 chez les Pygmées de MEKAMBO ; trois ans après (en 1963) ils avaient tous des plantations comparables aux plantations des agriculteurs boungom, mahongwè, bakota, etc... Sans doute, des différences s'observent

dans la façon pygmée de planter le manioc, de délimiter les parcelles etc... ; différences que nous ne pouvons indiquer ici sans risque de digression ; néanmoins, l'agriculture, chez le Pygmée, ne présente plus que des différences de degré ; comparée à l'agriculture du colonisateur.

Le village MABOULA, en effet, avait, en mai 1963, pour 13 lots ou parcelles de falga :

629 bananiers.....	100 %	des parcelles du falga	
639 cacaoyers.....	61,53%	"	"
21 mandariniers.....	61,53%	"	"
32 papayers.....	53,84%	"	"
109 ananas.....	46,15%	"	"
81 pieds de tabac.....	46,15%	"	"
8 pieds de piment.....	30,76%	"	"
20 pieds de taro.....	23,07%	"	"
10 cannes à sucre.....	15,38%	"	"
3 atangatiers.....	15,38%	"	"
1 avocatier.....	7,69%	"	"
1 caféier.....	7,69%	"	"
2 pieds de citronnelle.....	7,69%	"	"

Cet éventail des produits de falga du village Maboula n'est pas bien différent de l'éventail des falga des autres villages que nous avons étudiés.

Les plantations, par contre, sont moins riches, quantitativement aussi bien qu'en variétés cultivées.

En effet, abstraction faite du manioc, contenu dans 100 % des 15 plantations exhaustivement dénombrées à MABOULA : les autres variétés plantées dans lesdites plantations sont :

- le maïs	dans	60%	des plantations
- l'igname	dans	33,33%	"
- le bananier	dans	26,66%	"
- le piment	dans	6,66%	"
- l'oscille	dans	6,66%	"

Avec l'agriculture, le monde pygmée est passé de l'errance ancestrale au sédentarisme.

Grâce à cette nouvelle vie sédentaire, des écoles de plus en plus se créent dans les villages pygmées, ou à proximité de ces derniers : l'école d'Ekata avait, en 1960, une soixantaine d'enfants Pygmées, affirme M. CABROL, dans ses "Notes" sur les Pygmées de MEKAMBO (1).

La technique agricole qu'ils possèdent actuellement est si peu différente de celle de leurs maîtres et seigneurs que la vassalisation du monde pygmée par ces derniers est en voie de disparition (2).

EN RESUME :

De l'examen de la situation coloniale et de la structure de la famille gabonaise, lequel nous a permis de pénétrer jusqu'aux racines les plus profondes dont découlent grande part du comportement et des attitudes du paysan du nord-est du Gabon ; de la considération de la structure des différents types de villages, caractéristiques de la zone objet de nos investigations ; du regard, enfin, jeté sur les moyens que l'adulte de sexe masculin utilise pour diminuer les activités qui lui incombent de part la division sexuelle du travail et qui nous ont conduit à la considération de la vassalisation du Pygmée ; Il APPERT QUE, DE FACON GENERALE, l'adulte et a fortiori le jeune enfant et l'adolescent, se trouvent-ils traditionnellement fort peu occupés pour ne pas dire désœuvrés. Or, l'oisiveté engendre l'ennui et l'être devant inévitablement se détendre d'une manière ou d'une autre, déverse spontanément et de façon diffuse le trop plein de son énergie.

(1) CABROL (CL.) : Notes sur les villages pygmées du district de MEKAMBO p. 9 (Inédit)

(2) Le seuil dont nous parlions plus haut est atteint et dépassé.

On peut dire sans trop se tromper que, dans le monde rural, l'homme s'ennuie plus qu'il ne s'occupe et que la femme y a plus de souffrances que de consolations.

Une question alors se pose : pourquoi cette population ne travaillerait-elle pas davantage ? ce qui lui permettrait d'avoir davantage de produits à écouler, et partant, d'augmenter son niveau de vie.

Seule la considération de ce que plante le paysan gabonais peut apporter une solution valable à cette question.

-----oooOOooo-----

C H A P I T R E I I I

INCIDENCES DE L'INFRASTRUCTURE ROUTIERE
ET DE LA
DISTANCE DES CENTRES DE COMMERCIALISATION
SUR L'AGRICULTURE AUTOCHTONE

POURQUOI NE SONT ETUDIÉES ICI QUE LES PLANTATIONS VIVRIÈRES ?

BUT DU CHAPITRE III

Dans le précédent chapitre nous avons distingué deux sortes d'économie : une économie de village ou d'arrière-cuisine ou de falga et une économie de champs ou de plantations (1). L'analyse, que progressivement nous mènerons, de ces deux genres d'économie, dans le présent chapitre, nous conduira à la découverte de deux facteurs qui conditionnent grandement, nous serions même tentés de dire déterminent, dans une mesure nullement mince, les habitudes culturelles et notamment l'étendue des superficies cultivées, chez le paysan du nord-est du Gabon : le réseau routier, d'une part ; la distance des villages par rapport aux grands centres de commercialisation, d'autre part. Ces deux facteurs que nous distinguons l'un de l'autre tendent, dans une certaine optique, à s'unifier dans la mesure où la qualité de l'infrastructure routière est fonction directe de l'étendue du pouvoir d'achat des grands centres éloignés des mers et dans la mesure où, d'autre part, ces derniers sont conditionnés dans leur expansion économique par le réseau routier.

Le jeu de ces deux facteurs sur la mentalité du rural n'ayant pas été, nous semble-t-il, jusqu'à ce jour suffisamment mis en relief ; notre démarche ici sera davantage analytique et statistique, partant, d'une part, de données et faits contrôlables et incontestables, aboutissant, d'autre part, aux seules conclusions qui découlent incontestablement desdites données.

ECHANTILLONNAGE

a/ - Economie de falga ou d'arrière-cuisine

Si nous faisons abstraction de NDJOLE où l'économie de village fut examinée par hameaux, quatre cent vingt-neuf lopins de terre d'arrière-cuisine ont été étudiés. Quinze villages furent levés topographiquement.

(1) - cf. p. 69 - 70.

b/ - Economie de champs ou de plantations

Cinq cent quarante champs furent dénombrés de façon exhaustive, dont quatre cent quatre-vingt-dix-neuf levés topographiquement (cf. p. 6). La différence - nous le verrons plus loin - existant entre le nombre de levés topographiques, soit 499, et le nombre de champs dont nous avons dénombré l'économie, soit 540, vient de ce qu'il ne nous était nullement nécessaire statistiquement rigoureuse de lever topographiquement chacun des champs dénombrés, du moment que chacune des plantations dont nous avons le levé topographique a été, - hormis deux ou trois seulement par village, - dénombrée.

CLASSIFICATION DES PRODUITS CULTIVES.

Les plantes cultivées dans les quatre districts ici étudiés (1) peuvent être classées de trois manières.

Une première classification distinguerait :

- 1° - les cultures plus ou moins ancestrales : banane, taro, manioc, etc... ;
- 2° - les cultures introduites NOTAMMENT à partir de la deuxième guerre mondiale : café, cacao, oignon, tomate, haricot, etc...

L'avantage d'une telle classification est d'être surtout historique.

La Direction des Services Agricoles du Gabon utilise dans son "programme de développement" (2) pour 1962 la classification suivante :

- 1° - les cultures maraîchères
 - 2° - les cultures fruitières : pamplemoussiers, orangers, citronniers, mandariniers, manguiers, ananas, avocatiers, atangatiens, pomiers cythères, pécaniers, kolatiens, sapotilliers, corrossoliers.
-

(1) - cf. p. 5 - 6

(2) - cf. Rapport Annuel 1961, p. 10 - 16 (Ministère de l'Agriculture, Direction des Services Agricoles, Juillet 1962, 296 pages).

- 3° - les cultures vivrières : riz, manioc, igname, taro, banane, arbre à pain, patate, maïs, pomme de terre, soja, haricot, canne à sucre ;
- 4° - les cultures mixtes : c'est-à-dire "les cultures entrant dans l'alimentation sous plusieurs formes mais pouvant donner naissance à de petites industries de transformation ou à des exportations (1) :
arachide, palmier à huile, cocotier, hybride ;
- 5° - les cultures industrielles : c'est-à-dire les cultures nécessitant "un travail de coordination avec les Affaires Economiques notamment en ce qui concerne les installations d'usines de transformation primaire ou de petites unités industrielles et les débouchés à l'exportation" (2) : café, cacao, poivre, hévéa, plantes à fibres (sisal, uréna), plantes à parfum (citronnelle), papayer (extraction de la papaïne).

Si l'on observe tant soit peu cette classification, on constate que, v.g., des produits tels la canne à sucre et l'arbre à pain sont classés dans une même rubrique que le soja et le manioc ; ceci n'étant relevé par nous que pour faire voir non seulement que classer est chose difficile, mais encore que toute classification a pour fil directeur le but à atteindre et la compréhension et ~~explicitation~~ **explicitation** de ce but.

Ainsi s'explique la classification que R. SCHNELL adopte dans la vue panoramique qu'il donne des plantes alimentaires de l'Afrique Noire (3). Il propose de distinguer, "d'une part, les aliments de base, qui fournissent la quasi-totalité de la ration énergétique, les aliments d'accompagnement, adjoints aux précédents et "fournissant les autres éléments de la ration (sels minéraux notamment) en même temps que les qualités gustatives indispensables, et "enfin les aliments d'appoint ou de disette, normalement d'importance "accessoire, mais dont le rôle devient considérable lors des soudures "ou des famines".

(1) cf. Rapport Annuel 1961, p. 13

(2) Rapport Annuel 1961, p. 14

(3) - SCHNELL (R.) : Plantes alimentaires et vie agricole de l'Afrique Noire, p. 19 (PARIS, 1957, 223 p.)

+
+ +

Notre classification, - socio-économique, dirions-nous, - fonctionnelle avant tout, cernant au plus près les habitudes et usages des populations étudiées, sera différente des précédentes.

Nous distinguons, en effet :

- 1° - Les cultures vivrières ;
- 2° - les cultures industrielles : café, cacao ;
- 3° - les cultures euphorisantes (I) : tabac, chanvre indien ;
- 4° - les plantes médicinales : quinquéliba (lippia adoensis), évévème (Kalanchoe crenata), citronnelle (cymbopogon citratus) ;
- 5° - les plantes non classées ; badamier (pachyra aquatica), kapokier (ceiba pentandra), parmi lesquelles se rencontrent les ornementales.

LES CULTURES VIVRIERES.

Nous les diviserons en cinq classes :

- a/ - les plantes aliment de base : manioc, banane (musa paradisiaca et musa sapientium) ; chou caraïbe appelé faussement taro ("xanthosoma sagittae folium" et xanthosoma violaceum" ; igname (dioscorea) ; patate douce (ipomoea batatas (2) ; arbre à pain (artocarpus communis).
- b/ - les légumes et condiments : aubergine (solanum esculentum) ; gombo (hibiscus oberaceus) ; oseille (hibiscus sabdariffa) ; folong (amaranthus oberaceus) ; nzom (solanum nodiflorum) ; tomate ; haricot ; piment ; courgette (cucumeropsis edulis), concombre ou calebasse ou courge (lagenaria vulgaris) ; citronnier ; palmier à huile ; arachide.

(1) - Le souci de cerner le mieux possible cet état qu'apportent d'abord l'action de fumer le tabac et en particulier le chanvre indien, puis l'effet du tabac ou du chanvre fumé, nous a conduit à forger, - faute d'un terme adéquat, - le mot EUPHORISANT.

(2) - La classification de la patate est ambiguë. La patate douce est en effet servie, comme le maïs, en dehors des repas. C'est une de ses destinations. Une autre est la suivante : en cas de pénurie totale d'aliments de base, il remplace alors le manioc ou le taro ou la banane. Ceci, m'affirme un de mes employés qui s'en est plusieurs fois ainsi servi, a lieu surtout en saison sèche dans les campements lacustres de l'Ogooué.

- c/ - les laxatifs et fruitiers : canne à sucre ; papayer (carica papaya), corrossolier, oranger, manguier, mandarinier, pamplemoussier, maïs (1), ananas.
- d/ - les fruits utilisés en guise de poisson ou de viande: atangatier (2) (pachylobus edulis), avocatier (persea gratissima) (3), cocotier.
- e/ - les cultures vivrières destinées avant tout à la vente : pomme de terre, échalotte d'Afrique tropicale (allium Angolense), radis.

+

+ +

2°/ - LES CULTURES INDUSTRIELLES

IMPACT DES CULTURES INDUSTRIELLES (4) SUR LE NIVEAU DE VIE

Dans cette étude, les cultures industrielles ne seront examinées que dans la mesure où nous les rencontrons soit dans l'économie d'arrière-cuisine ou falga, soit dans l'économie de champs mêlées alors aux cultures vivrières. C'est, en d'autres termes, dire que champs exclusivement de café et cacao ne seront pas ici étudiés. Un reproche peut nous être fait pour cette décision. Nous y répondrons en disant que :

- a/ - Nous voulons cerner les facteurs déterminants les plus anciens de la mentalité et du comportement du paysan du nord-est du Gabon. Or, la culture du café et du cacao est récente en Ogooué-Ivindo : les premiers paysannats y datant de 1953 ; alors que ces cultures "remontent", dans le Woleu-Ntem, au temps des Allemands à l'époque du NEU-KAMERUN" (5).

(1)- Il peut paraître étrange de classer le maïs parmi les laxatifs et fruits. Toutefois si l'on considère l'usage qui en est présentement fait par le rural, alors cette classification se justifie ; en effet, le maïs est consommé toujours en dehors des repas, comme le sont les mangues, la canne à sucre. Notre classification, rappelons-le, est avant tout fonctionnelle : elle indique les habitudes alimentaires et gustatives de l'époque, et aussi dans une certaine mesure le niveau de vie : v. g., l'utilisation de l'atanga et de l'avocat consommés (sans poisson ni viande, même quand on en a) avec du manioc. Certaines familles autochtones aisées utilisent il y a peu d'années l'atanga et l'avocat comme hors-d'œuvre.

(2) - Appelé également safoutier.

(3) - cf. note 1 de la présente page.

(4) - Il est question ici du café et du cacao.

(5) - SAUTTER (G.) : le cacao dans l'économie rurale du WOLEU-N'ITEM
(Revue de l'I.E.C. nouvelle série 1955, n° 9) p. 9

b/ - Contrairement à ce qui a été jusqu'ici dit au sujet du café et du cacao du Woleu-Ntem, à savoir : "enrichissement des planteurs", "stabilisation de l'habitat", "amélioration de la situation démographique" (1) etc...; Nous inclinons à penser que la région du Woleu-Ntem doit grande partie de sa prospérité, de sa stabilité etc... à la contrebande avec la Guinée Equatoriale. Nous passerons sous silence la polygamie très forte, dans le Woleu-Ntem septentrional, laquelle procure ainsi une main-d'oeuvre agricole fort bon marché si l'on considère que la femme, dans le monde rural gabonais, s'entretient grâce à ses plantations plus qu'elle n'est entretenue par son mari, même lorsque ce dernier se trouve, et effectivement est, ENRICHI par, précisément, le travail agricole de ses épouses. Afin de ne point nous attarder sur ce, nous citerons à ce sujet le Rapport Annuel de 1961 du Service Gabonais de l'Agriculture : "La population du District de Makokou est en "moyenne plus avancée au point de vue agricole. C'est sur elle, à "mon sens que devraient être expérimentées les méthodes permettant "de faire franchir le cap difficile aux bons planteurs, leur per- "mettre d'agrandir leurs plantations, augmenter leurs rendements, "permettre enfin aux meilleurs d'entre eux d'atteindre et même de "dépasser le niveau de vie du fonctionnaire moyen sans quitter le "village. Ce cap critique ne pourra être franchi que très diffici- "lement par un chef d'exploitation familiale (sauf exception : "polygamie très poussée)" (2).

Mais revenons à la contrebande. La différence de niveaux de vie signalée par SAUTTER, entre, d'une part, les villages situés le long de la route de Médouneu à Mitzic où "l'immense majorité des hommes et des femmes portent encore le pagne, roulé sur les hanches ou noué au-dessus des seins" (3), et d'autre part, la route de Minvoul à Bitam où "la plus grande partie des femmes portent la robe, au moins le dimanche, parfois même le corsage et la jupe ; beaucoup d'hommes sont en short et chemise, ou en

(1) - SAUTTER (G.) : ibid. p. 17 et 18.

(2) - Souligné par nous. cf. Rapport Annuel 1961, Service gabonais de l'Agriculture, déjà cité, page 122.

(3) - SAUTTER (G.) : p. 17.

"uniforme kaki", pantalon long et veste de toile..." (1) - ne vient pas tant de la différence de la production cacaoyère mais surtout de la différence d'intensité de la contrebande. Ici intervient encore la polygamie : un homme qui a plusieurs épouses bénéficie du fait même d'une assistance plus forte, les produits de contrebande étant transportés assez souvent à l'aide de paniers. En effet, personne, dans le Woleu-Ntem, n'ignore que les postes espagnoles attenant à Médouneu sont peu achalandées et que les points favorables pour se procurer de la marchandise espagnole sont Mongomo, et NOTAMMENT Ebébiyin ; ce dernier centre étant avec Evinayong et la capitale continentale Bata les trois plus importantes villes de l'ex-Guinée Espagnole. Ensuite, Mitzic, par exemple, est à 54 kilomètres de la frontière espagnole, à 139 kilomètres de Médouneu : la route Mitzic-Médouneu est non seulement classée comme secondaire mais encore peu entretenue ; alors que Bitam reliée à Minvoul par une route principale n'est qu'à une vingtaine de kilomètres d'Ebébiyin, avec une route classée secondaire bien sûr, mais entretenue.

Si la contrebande n'était pas une des causes majeures de l'accroissement du niveau de vie (2), sa suppression ou tout au moins sa diminution ENVISAGÉE, puis COMMENCÉE par une surveillance douanière accrue, n'aurait pas déclenché, il y a quelque quatre ans, chez la population frontalière cette réaction violente qui fit réfléchir les pouvoirs publics (il y eut un ou deux morts, nous ne nous rappelons plus exactement).

G. SAUTTER a frôlé cette réalité, ce facteur. On sent chez lui une sorte de gêne, lorsqu'il constate avec les planteurs du Woleu-Ntem que

- 1 - "leur effort ne leur rapporte pas assez de cabosse" ;
- 2 - "leurs cabosses ne leur rapportent pas assez d'argent" ;
- 3 - "leur argent ne leur rapporte pas assez de marchandise" ; (3)

(1) SAUTTER (G.) : ibid. p. 17

(2) - En 1963, un quidam nous racontait que sa soeur était allée jusque dans l'Ogooué-Ivindo avec un camion plein de marchandises, boisson notamment, de contrebande. Ce qui dut lui rapporter plus de 80.000 C.F.A. Une bouteille de whisky rapporte environ 800 frs C.F.A. (prix d'achat à la Guinée : 600 frs C.F.A. prix de vente : 1 500 à 1 600 frs C.F.A.). Une bouteille de Martini : 250 frs C.F.A. est revendue environ 600 frs. Un semblable bénéfice est réalisé sur chaque bouteille de spiritueux. Nous estimons qu'un bon contrebandier peut réaliser, - bénéfice net, en une semaine plus que le salaire mensuel d'un manoeuvre.

(3) - SAUTTER (G.) : ibid. P. 14 et 15.

"Deux catégories de gens prélèvent sur le travail des planteurs des "bénéfices indûs : les clerks africains des commerçants et les commerçants eux-mêmes. Les uns, mal surveillés en général, volent sur le poids ou le calcul du prix des vendeurs qui ne savent pas compter ou se laissent intimider. Les autres exportent et vendent en qualité courante ou supérieure du cacao acheté aux producteurs en qualité limite, réalisant un superbe bénéfice double ou quadruple du bénéfice normal. Les chiffres sont éloquentes : du 20.12.48 au 9.3.49, ont été conditionnées à Bitam, c'est-à-dire entre les mains des commerçants, 242 tonnes de fèves en qualité supérieure, 222 tonnes en qualité courante et 213 en qualité limite. Or, la quasi-totalité des achats correspondants avaient été payés au prix fixé pour la qualité limite..." (1).

Le même auteur dit un peu plus haut :

"On peut se demander pour quelles raisons le cacao a "pris" au Woleu-Ntem. Ailleurs, par exemple, dans le Bas-Gabon, l'Administration a essayé aussi de faire planter des cacaoyers, mais cet effort n'a eu ni succès, ni suite. En fait, la culture du cacaoyer au Woleu-Ntem a eu pour elle un certain nombre de chances (2) : l'énergie de certains administrateurs, décidés à enrichir les villageois malgré eux, et la compétence déployée par les agents du Service d'Agriculture ; la proximité du Cameroun, qui fait bénéficier les planteurs gabonais de son expérience technique, de son organisation commerciale, de ses débouchés et du poids de sa production de 30.000 tonnes dans les discussions avec la métropole. Un réseau routier créé de bonne heure, et qui pendant longtemps n'a pas eu son équivalent dans le reste du Gabon (dès 1933, Mitzic et Minvoul sont reliés par de bonnes routes au réseau camerounais) ; enfin, les besoins bien connus des Fang en "Bioum" (marchandises) et en argent" (3).

Nous ne cherchons nullement à minimiser le rôle économique des cultures industrielles. Pour clore cette mise au point de l'abstraction que nous faisons de ces cultures, nous dirons que, en assurant au contrebandier des revenus mensuels dont le minimum dépasse

(1) - SAUTTER (G.) *ibid.* p. 15

(2) - Ces chances ne peuvent être considérées comme exclusives à la Région du Woleu-Ntem, abstraction faite du réseau routier. Le Sud-Gabon a un bon réseau routier (Libreville-Mouila-Dolisie), mais les cultures industrielles n'y ont pas prospéré.

(3) - SAUTTER (G.) : *ibid.* p. 10 - 11

le salaire mensuel interprofessionnel garanti, la proximité de la Guinée Equatoriale a largement contribué à la stabilisation de l'habitat et indirectement à l'essor de la culture des plantes industrielles.

Notre esprit se refuse à croire que ce sont les 6,654 Frs. rapportés annuellement à l'individu, les 35.288 Frs C.F.A. rapportés annuellement au chef d'une exploitation de café et cacao (1) qui auraient contribué à la prospérité, d'ailleurs relative, du Woleu-Ntem ; la situation de manoeuvre en rapportant davantage.

Enfin, si les cultures industrielles, telles qu'elles sont pratiquées actuellement dans le nord-est du Gabon, sont réellement UN INCONTESTABLE FACTEUR DONT L'IMPACT SUR L'ACCROISSEMENT DU NIVEAU DE VIE RURALE EST EGALEMENT INCONTESTABLE, - ON AURAIT, ET L'ON VERRAIT DANS L'UN OU L'AUTRE DES QUATRE paysannats de l'Ogooué-Ivindo au moins un seul paysan - et si même il y en avait un, ne serait-on pas en présence d'une exception confirmant la régularité tendancielle ? - dont le niveau de vie, le pouvoir d'achat, serait suffisamment éloquent. Or, nous n'en avons ni vu ni entendu parler, et ne pensons pas que quelqu'un puisse en citer au moins deux. Et pourtant ils sont au minimum 250 paysans qui ont été formés et suivis dans la culture du café notamment par les Services Agricoles de l'Ogooué-Ivindo (2). Nous ne pensons nullement qu'ici puissent valablement intervenir

(1) - Le rapport Annuel 1961 du Service de l'Agriculture du Gabon dit à ce sujet (p. 109)

"Les cultures vivrières ne font l'objet au Woleu-Ntem d'aucune commercialisation (les apports aux marchés des postes sont insignifiants) il ne reste donc au titre des revenus agricoles que les rentrées d'argent provenant des ventes de café et de cacao. Je puis établir un revenu moyen pour l'ensemble de la Région.

"Cacao : 2368 772 kgs x 90 = 213.189.480
1286 400 " x 72 = 92.620.800
305.810.280 Frs.

"Café : 400 000 Kgs x 200 = 160.000 Frs. soit un revenu moyen annuel par habitant pour l'ensemble de la Région de 6,654 francs et par chef d'exploitation de 35,288 Francs".

(2) - voir ci-dessous : les CULTURES INDUSTRIELLES.

N.B. : une erreur existe, sûrement de frappe, dans le texte que nous venons de citer : 400.000 x 200 = 160.000.000 (??).

- 1 - ni la notion de cycle d'expansion économique (le premier paysannat de l'Ogooué-Ivindo est de 1953, le dernier de 1958) puisque l'on assiste non seulement à une stagnation, mais encore une désagrégation de l'un ou l'autre desdits paysannats : la période de latence serait alors anormalement longue ;
- 2 - ni non plus le parasitisme africain, problème sur lequel nous nous sommes penchés en 1960 en étudiant la condition du travailleur gabonais (1), car il y a un seuil de pouvoir d'achat à partir duquel l'être humain SUBIT la famille au sens large du terme et tend vers la famille "stricto sensu" : on parvient alors finalement à écarter les parasites, à leur faire sentir qu'ils sont peu désirés. Bien sûr, le parasitisme demeure un des PLUS TERRIBLES HANDICAPS du monde rural gabonais, mais il découle en partie du niveau de vie général (2).

EN RESUME DONC, nous estimons que, - dans l'état actuel des techniques employées, - des superficies cultivées, des prix fixés, - les cultures industrielles ne sont pas un incontestable facteur d'élévation du niveau de vie du paysan.

LES PLANTES NON CLASSEES

Nous avons rangé dans cette catégorie deux plantes que normalement nous aurions dû classer autrement : le badamier (pachyrhizus aquatica) et le kapokier ou cotonnier ou encore fromager (ceiba pentandra).

Un badamier a été rencontré à Nkog-Mbone dans un lot de falga. C'est en général une plante ornementale, et telle eût été sa classification si elle avait été rencontrée non dans le falga mais dans la cour.

(1) - BIFFOT(L.) : Facteurs d'Intégration et de Désintégration du travailleur Gabonais à son Entreprise (2^e édition 1963) ORSTOM p. 41 - 46 et 89.

(2) - sur ce point important : voir Appendice IV.

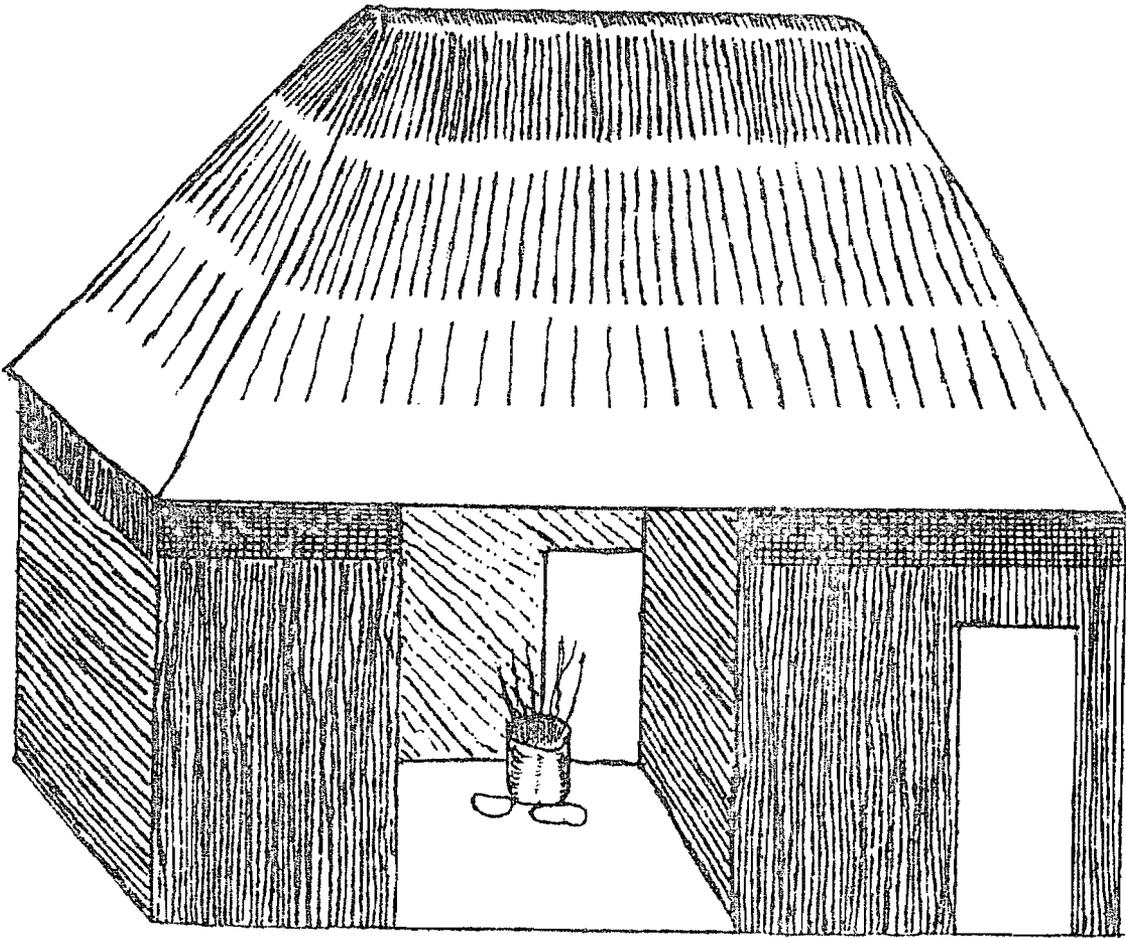
Il eût été de même du kapokier - (deux pieds dans les arrières-cuisines d'Atsombial) - pour lequel nous aurions été probablement obligé d'établir une catégorie qui convienne à l'utilisation que l'ACTUEL rural fait de celui-ci. Le "coton" du kapokier sert, en effet, à garnir taies d'oreiller et matelas. Il est utilisé dans les villages de type II et de type III ; il ne l'est jamais par la population des villages de type I. Il indique une strate aux individus peu nombreux dans chaque village, car il faut déjà un pouvoir d'achat qui permette d'acheter une dizaine de mètres de tissu destiné à la confection du matelas que garnira le "kapok". Il remplace alors généralement le "matelas" de feuilles sèches de bananier, ordinairement utilisé dans les villages de type II (1) et révèle un pouvoir d'achat et un niveau de vie moins bas pour ne pas dire plus élevé.

Revenons un moment au badamier, plante ornementale. Une constatation, une aspiration à un mieux-être matériel, économique nous est spontanément venue à l'esprit : le peu d'intérêt accordé, dans les cours de villages, aux plantes ornementales. En règle générale, lorsqu'un nouveau village se construit, tous les arbres sont généralement coupés (2) : le rural donne ainsi l'impression de ne nullement s'intéresser à ce qui pourrait être ornemental ou pourrait lui apporter de l'ombre.

Cette attitude que nous avons également remarquée chez le Gabonais de ville, est née, selon nous, de la peur instinctive que les peuples de la forêt ont du serpent. En ne laissant sur pied aucun arbre ou arbuste, on écarte du fait même nids de moineaux et de serins fort recherchés des serpents . Du fourré à la cour où

-
- (1) - Dans les villages de type I, il n'y a souvent pas de matelas de feuilles de bananier. La natte est directement posée sur le treillis servant de "sommier" ou plutôt de support.
- (2) - Sont laissés sur pied les plantes médicinales de la pharmacopée traditionnelle, les arbres rituels, les arbres sacrés, ou alors un arbre très haut qui sert de point de repère du village.

il est attiré par les cris et chants des oiseaux ; puis de la cour au fourré ; le serpent a vite fait de se fourvoyer ou de se cacher dans quelque case, si l'on considère bien la traditionnelle disposition des cases dans les villages du nord-est (1). (cf. plans ci-joints des quatre types de cases distingués ci-dessus, plans ici en annexe).



(1) Nous avons vu couper plus d'un arbre de cour de village, des palmiers notamment, parce que deux ou trois fois des serpents y ont été vus. Le serpent est, pour l'homme de la forêt, le symbole et le véhicule de la mort. Il a place dans tant de sorcelleries, philtres, etc... ; il est le complice et même le tueur de tant de gens malveillants, qu'il demeure la bête qui apeure peut-être le plus le Gabonais.

En feuilletant nos notes de tournées, nous tombons par hasard sur ces lignes explicitant un dessin de case, celui que nous reproduisons sur cette page : " la soeur du propriétaire qui dort dans cette case y a été mordue par un serpent."

La case ci-dessus est en terre (case de Mahongwè de l'Ogooué-Ivindo. Elle comprend deux chambres et une cuisine centrale. Elle est habitée par un monogame et la soeur de ce dernier (année 1963).

LES PLANTES MEDICINALES

Trois plantes de cette catégorie ont été rencontrées dans les falga et plantations étudiées : la citronnelle, l'évèvème, et le quinquéliba.

QUINQUELIBA (*Lippia adoensis*)

Il a été rencontré à Ego seulement dans trois lopins de falga ayant respectivement deux, six et 31 pieds de quinquéliba.

Aucun des 540 champs dénombrés n'en avait : le quinquéliba est surtout cultivé dans la cour.

EVEVEME (1) (*Kalanchoe crenata*)

Au niveau du falga, cette plante médicinale et magique a été rencontrée à Nkog-Mbone seulement (1 pied). Deux des 540 champs dénombrés en avaient : l'un 2 pieds ; le second, 4 (à Oussa).

CITRONNELLE (*cymbopogon citratus*)

Rare dans les champs - (une seule touffe dans une plantation à Nsia) -, la citronnelle est cultivée dans tous les falga, sauf chez les Pygmées de Maboula. En contenaient :

-	5,35 %	des lots de falga	du village	Bakwaka
-	7,89 %	"	"	Minkog-Messeng
-	8,33 %	"	"	Nkog-Mbone
-	12,50 %	des	"	Atsombial et Massaha
-	13,63 %	du	"	Otouma
-	16,00 %	des	"	Nsia et Ekata
-	18,18 %	du	"	Zoolendé
-	20,00 %	du	"	Lizé
-	25,00 %	du	"	Amanengone
-	32,00 %	du	"	Ego
-	33,33 %	du	"	Oussa

 (1) - terme fang ; en mpongwè ezogano ; en eshira : diyuyuga.

En général 15 % des lots de falga des villages examinés ont de la citronnelle. La moyenne générale des touffes de citronnelle par lot de falga contenant cette dernière plante est de 2,76. Utilisé par le rural comme infusion contre les coups de froid, les accès de fièvre etc..., le "cymbopogon citratus", dans un village, est ordinairement, comme d'ailleurs en général les plantes médicinales..., non seulement à la disposition de son propriétaire mais de tout le village. Ce qui explique la faible quantité de lots qui en contiennent.

EN RESUME

Qu'il n'y ait que trois plantes médicinales rencontrées aussi bien dans l'arrière-cour que dans les champs ne doit nullement surprendre. Car les plantes de cette catégorie se trouvent non dans le falga, lieu négligé et où tout pousse quasi spontané, mais souvent dans la cour (1), bénéficiant ainsi du nettoyage plus ou moins régulier de celle-ci. Ce choix de la cour s'expliquerait-il également par la peur qu'inspire, - la nuit notamment -, l'arrière-cuisine, le falga, non seulement parfois cimetièrè jadis surtout, mais encore promenade des esprits et des mânes, lieu où rôdent principalement les esprits malfaisants, et où se tapissaient les hommes-panthères.

Se rencontrent cultivées dans la cour les plantes dont l'usage est popularisé. Celles qui relèvent de la médecine ésotérique poussent spontanées dans les bois, aux abords des villages, connues des seuls chamanes.

-
- (1) - L'étranger frais arrivé dans un village sait bien que c'est là qu'il lui faut aller chercher. Ce que nous avons fait, une nuit, à Ekata. Réveillé par un de nos employés dont l'épouse venait d'être prise de terribles coliques et maux de ventre, après avoir constaté que notre trousse pharmaceutique n'avait plus de remède "européen" pour ce, à l'aide de notre lanterne nous sommes allé directement chercher parmi les haies et touffes de plantes de la cour du village ; s'y trouvait ce que en effet nous comptions trouver: du "noundoulyè". La macération des feuilles préalablement écrasées arrêta bientôt le mal.
Noundoulyè (terme mpongwè) ou vernonia thomsoniana.

LES CULTURES EUPHORISANTES

Dans cette classe, se rencontre uniquement le tabac. Ajoutons cependant que l'iboga (tabernanthe iboga), planté, non dans l'arrière-cuisine mais dans la cour même du village, a été dénombré dans trois villages : dans 5 lots à Nkog-Mbone, Oussa (près de Lalara) et Bakwaka. Quant au chanvre, ordinaire dans l'Ogooué-Ivindo, il est cultivé dans les champs ou dans des fourrés, en des endroits connus des seuls intéressés. Une sorte de loi du milieu régit son secret. Il a été impossible à notre équipe de rencontrer un coin de terre planté de chanvre. Et malgré nos explications sur notre rôle, bien distinct de celui d'un fonctionnaire de l'Administration Générale ou de la Gendarmerie, la population a toujours gardé sa méfiance ; car les planteurs de chanvre sont punis d'emprisonnement. La présence de cette plante nous était révélée cependant par la réticence manifestée par certaines gens, disons même, par le village lorsque, au lendemain de notre arrivée, je désignais telle et telle personne pour nous indiquer leurs champs. Les vieilles boudaient, fort opposées. Des consignes étaient vite transmises de bouche à oreille en l'idiome du lieu, et un individu, dépêché sans retard, nous précédait, qui devait arracher tout chanvre. Les confidences obtenues à ce sujet ne dépassaient guère des aveux tels : "oui, il y en a qui en cultivent, mais qui ?" nous n'en savons au juste rien..." Disons que mes recommandations à mon équipe ont été de nous montrer fort réservés sur ce point, car là n'était pas l'objet de nos investigations.

Revenons à présent au tabac.

Peu cultivé dans le centre de NDJOLE, il se rencontre à OTOUMA et MINKOG-MESSENG, chez respectivement 22,72 % et 10,52 % de la population. Dans le Moyen-Ogooué, il semble donc cultivé par moins d'un quart des villageois.

Il est, par contre, planté dans tout l'Ogooué-Ivindo par au minimum 19,04 % des habitants, tel à OUSSA, et au maximum par 57,57 % de la population (MASSAHA).

Médiane	44 %
Interquartile	28,5 % à 52,75 %

C'est surtout chez le groupe multi-ethnique bakota qu'il se rencontre. Chez les Fang, la culture du tabac est chose récente. Un de mes employés, Fang domicilié à mi-chemin entre NDJOLE et LALARA,

raconte à ce propos : "Je me rappelle que, - j'étais encore enfant - lorsque les gens de mon village voyaient passer un Bakota, la première des choses que l'on demandait instinctivement à ce dernier, c'était "As-tu du tabac (à vendre) ?". C'est au contact du Bakota que le tabac, article d'échanges commerciaux inter-ethnique, entre peu à peu dans l'économie agricole du Fang du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Ivindo.

Au Moyen-Ogooué, le pourcentage de planteurs de tabac d'arrière-cour (10,52 % et 22,72 %) est le double de celui des planteurs de tabac de champs (5,55 % et 12,50 %). Si par planteur la moyenne de pieds de tabac d'arrière-cour est fort inférieure à la moyenne de pieds de tabac de champs, par contre la moyenne, en considérant la population totale étudiée, de pieds de tabac de "falga" est à peu près semblable à la moyenne de pieds de tabac de champs : elle ne dépasse pas 3 pieds de tabac par habitant.

En Ogooué-Ivindo, le district de Boué vient nettement en tête, et notamment les villages de Bakola et de Mahongwè. Les Fangs de Makokou semblent avoir également bien marqué le pas, puisque sur vingt planteurs de tabac rencontrés dans la banlieue de MAKOKOU dix-sept sont fangs, avec une moyenne de 48,82 pieds de tabac par planteur et un interquartile de 6,50 à 59,33 pieds : si nous considérons que sur 59 parcelles étudiées 12 appartiennent à des Bakota (soit 1/5), la proportion des planteurs de tabac à Makokou est sensiblement plus élevée chez les Fangs (36,17 %) que chez les Bakota (25 %) : encore convient-il toutefois de noter que le Bakota de Makokou a, peut-on dire, deux villages : il habite Makokou mais grand nombre parmi eux fait la navette entre Makokou et les villages de la route Bouéni notamment et principalement les villages des 30 premiers kilomètres (1). Ainsi donc d'aucuns peuvent davantage planter au village qu'à Makokou et vice-versa.

Ce que nous pouvons retenir des tableaux ci-dessus, c'est que l'Ogooué-Ivindo est une région où un bon pourcentage de la population adulte doit être drogué et narcosé.

Et si jamais la proportion de chanvre planté fort secrètement était semblable à la proportion de tabac...! alors nous pouvons penser sans trop grandes erreurs que c'est une population à hérédité lourde, ce qui est loin d'arranger un pays à faible densité démographique tel le Gabon.

(1) - Nous ignorons s'il en est de même des Fangs et à quel rythme.

VENTILATION DU TABAC (économie de falga)

Tableau VI

DISTRICT	Centre et Villages étudiés	Popul. étudiée (Effectif)	Popula- tion ayant du tabac	Moyenne par Planteur de Tabac	Moyenne par Po- pulation étudiée	Quanti- té la- faible rencon- trée	Quanti- té la- forte rencon- trée	Interquar- tile	Média- ne
NDJOLÉ	NDJOLÉ			(1)	(1)				
	OTOUMA	22	22,72	12	2,72	1	24		14
	MINKOG-MESSENG	38	10,52	3,25	0,34	1	6		3
BOOUE	OUSSA	21	19,04	108	20,57	8	260		82
	NSIA	25	44	263,09	111,30	58	1019	103 à 353	196
	BOOUE-ATSOMBIAL	64	50	94,90	47,45	1	428	61 à 114	89
	LIZE	25	32	102,62	32,84	-	-		-
MAKOKOU	MAKOKOU	ECONOMIE D'ARRIERE-EUISINE NON ETUDIEE							
	ZOLENDE	11	27,27	147,33	40,18	10	379		53
	BAKWAKA	56	53,57	108,90	58,33	16	293	64 à 143	98
	MASSAHA	32	57,57	23,21	13,36	1	91	5 à 40	11
MEKAMBO	EGO	25	40	22,20	8,88			6 à 33	22
	EKATA	25	52	19,38	10,08	1	59	4 à 26	17
	MABOULA (pygmée)	13	0						
Villages Témoins	AMANENGONE	36	0						
	NKOG-MBONE	36	0						

429 parcelles, Ndjolé non compris.

- (1) Si nous nous reportons à l'économie des champs, nous constaterons que le Tabac est cultivé par un plus fort pourcentage de planteurs.

.../...

Tableau VII

DISTRICT	Centre et Villages étudiés	Popula- tion étudiée (effec- tif)	Popula- tion a- yant du tabac	Moyenne par Plan- teur	Moyenne par Popula- tion	Quanti- té la plus faible	Quanti- té la plus forte	Inter- quar ile	Média- ne
NDJOLE	NDJOLE	62	11,29	20,85	2,35	3	57	5,75 à 35	9
	OTOUMA	18	5,55	13	0,72	13			
	MINKOG-MESSFNG	8	12,50	16	2	16			
BOOUE	OUSSA	31	61,29	128,52	78,77	3	441	34 à 183	105
	NSIA	35	68,57	64,17	44,14	1	393	3 à 58	37
	BOOUE ATSOMBIAL	37	48,64	50,50	24,56	3	149	9 à 90,5	32
	LIZE		PAS DE CHAMPS D'ETUDIÉS						
MAKOKOU	MAKOKOU	59	33,89	59,45	20,15	1	314	8 à 56	14
	ZOCLENDE	20	85	27,88	23,70	2	119	10 à 44	16
	BAKWACA	27	29,62	30,50	9,03				
	MASSABA	55	1,81	1	0,018	1			
NEKAMBO	EGO	23	0						
	EKATA	26	0						
	MABOULA (pygmée)	15	0						
Villages Témoins	AMANENGONE	74	0						
	NKOG-MBONE	50	0						

.../...

CULTURES INDUSTRIELLES

Les cultures industrielles doivent leur vulgarisation en Ogooué-Ivindo aux paysannats progressivement ouverts par les Services Agricoles du Gabon. Le premier, en date, celui de Batouala créé en 1953 avec la participation de 56 paysans en comptait 71 en 1961 : soit un accroissement de 26,78 %. En 1954, était fondé celui de Djidji qui avait, six ans après, 62 paysans ; en 1958, celui de Massaha-Mékao-Zazo (47 paysans en 1960) ; et en 1956, celui d'Ilaouénène-Mandombo-Ekata, totalisant 95 paysans. Soit : quelque 280 paysans suivis et formés par les Services de l'Agriculture dans la culture du café notamment. Au moyen-Ogooué une Région Agricole fut créée en 1959 et avait réalisé en 1961 deux pépinières, une à LAMBARENE, l'autre à NDJOLE. La direction de ladite région agricole dut en 1961 quitter NDJOLE pour LAMBARENE. Des moniteurs sont installés à EBEL et à MINKOG-MESSENG. Cependant les premiers efforts à NDJOLE notamment datent des années 1929 - 1935 et 1937, réalisés par des administrateurs, par des sociétés privées et par la population aidée en 1937 par un ingénieur.

La population groupée autour de ces paysannats se répartissait comme suit en 1960 : 462 habitants autour du paysannat de Batouala, 312 habitants autour de celui de Massaha-Mékao-Zazo ; 676 habitants autour de celui d'Ilaouénène-Mandombo-Ekata ; 650 autour de celui de Djidji (1).

Les réalisations en sont les suivantes : (1)

	Cacao	Café	Palmiers à huile	Arbres Fruitiers	Etangs: Pisci- cultu- re	Eleva- ge Bovins
BATOUALA	75 ha	45 ha	1750	1800	8	1
MASSAHA-ZAZO	65	35	800	500		1
ILAOUENENE	90	40				1
DJIDJI	35	25			10	

(1) - Etabli à partir des données du Rapport Annuel 1960 des Services Agricoles du Gabon (déjà cité p. 66 & 68).

Etendue et profondeur de ces réalisations.

Toutes ces réalisations sont embryonnaires : elles ne font pas encore partie des habitudes agricoles et pastorales (1) de la population.

Nous verrons plus loin que palmiers à huile et arbres fruitiers sont répandus. La pisciculture est encore au stade expérimental. Seuls le café et le cacao entrent faiblement dans les habitudes du rural. Aussi importe-t-il de s'y arrêter un moment : ils ne seront étudiés que dans la mesure où nous les rencontrons dans les activités réellement traditionnelles du paysan nord-est du Gabon : c'est-à-dire dans les falgas et dans les plantations vivrières.

Le cacao

Au niveau du falga, - "du jardin de case", pour employer l'expression de R. SCHNELL, - le cacao a été rencontré dans 78,5 % des villages étudiés, abstraction faite de Ndjolé qui, d'ailleurs, en possède (cf. tableau VIII) et de Makokou dont les falga ne furent pas étudiés; et dans 66,66 % des villages étudiés en Ogooué-Ivindo.

Le pourcentage de planteurs de cacao de falga est faible aussi bien dans le district de NDJOLE qu'en OGOOUE-IVINDO où il grave entre 1,56 et 54,54 % ; le maximum 61,53 % appartenant au village pygmée de Maboula. Egalement faible est le nombre de pieds moyen par planteur : 1 seul planteur à Atsombial possédant un cacaoyer ; un seul à lizé (9 cacaoyers) ; une moyenne de trois pieds à Nsia et de 58 pieds à Nkog-Mbone pour d'ailleurs 8,33 % des habitants de ce dernier village.

Il est surprenant de constater que le village pygmée de Maboula a non seulement le plus fort pourcentage de falga ayant du cacao (61,53 %) mais encore le plus grand nombre de pieds moyen par

(1) - Il n'y a d'ailleurs pas d'habitudes pastorales ; le seul élevage pratiqué étant celui des gallinacées, et si cela peut mériter le terme d'élevage, car poules et poulets sont livrés à eux-mêmes, libres et chargés de subvenir eux-mêmes à leur subsistance ; ils picotent dans le falga notamment.

Tableau VIII

DISTRICT	CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Popula- tion totale étudiée	% Plan- teurs	Moyenne pieds par Plan- teur	Quantité		Interquar- tile	Média- ne
					la + faible	la + forte		
NDJOLE	HAMEAU I					12		
	HAMEAU II					6		
	HAMEAU III					44		
	ENGONGANG					60		
	OTOUMA	22	4,54			54		
	MINKOG-MESSENG	38	21,05					
BOOUE	OUSSA	21	-					
	BOOUE	NSIA	25	7,69	3			
		ATSOMBIAL	64	1,56			1	
		LIZE	25	4			9	
MAKOKOU	CENTRE DE MAKOKOU			NON ETUDIE				
	ZOOLENDE	11	54,54	14,33				
	BAKWAKA	56	48,21	7,70				
	MASSAHA	32	-					
MEKAMBO	EGO	25	24	12,83				
	EKATA	25	-					
	MABOULA (pygmée)	13	61,53	29,87				
	AMANENGONE	36	-					
	NKOC-MBONE	36	8,33	58,00				

Le tableau ci-dessus fait ressortir un faible pourcentage de planteurs intéressés par la culture du cacao. Et il est surprenant de constater que la moitié des pygmées étudiés ait une arrière-cour possédant une moyenne de 29 pieds de café par planteur. Nous en parlerons dans la deuxième de ce travail, où nous abordons les stades de civilisations rencontrés dans la zone étudiée.

falga : 29,87. Ce "record", si nous pouvions ainsi nous exprimer, est imputable, nous semble-t-il, au fait que le pygmée de Maboula, n'est pas encore un blasé, possède encore cette innocence, - ignorance, allions-nous dire - caractéristique de tout novice. Car le pygmée de Maboula, nous l'avons vu plus haut (cf. p. 88 - 89), pratique l'agriculture depuis quelque trois ans seulement. Il n'a pas d'expérience ; d'où cette candeur avec laquelle il paraît aborder tous les domaines de l'agriculture : cultures vivrières, industrielles, euphorisantes, y sont menées de pair.

Au niveau de la plantation vivrière. Le cacao n'a été rencontré associé aux plantes vivrières que dans 13,55 % des seules plantations vivrières de Makokou, avec une moyenne de 21 pieds 37 par parcelle ou plantation (quantité la plus faible : 5 ; la plus forte : 46 médiane 19).

Le café

Au niveau de la plantation vivrière. Absence totale de café dans les 540 plantations vivrières dénombrées pour cette étude.

Au niveau du falga. Au moyen-Ogooué le café semble une culture qui n'a pas encore bonne place dans les habitudes du paysan. Dans les villages que nous avons étudiés, il est en effet cultivé dans l'arrière-cuisine par un faible pourcentage de la population, - lequel gravite de 0 à 73,68 %, à mesure que l'on approche de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem.

En Ogooué-Ivindo, par contre, il est cultivé (dans le falga) par une population oscillant entre 72 et 100 % des habitants de chaque village.

De NDJOLE aux confins N.E. du Gabon, le caféier, disions-nous ci-dessus, se mêle progressivement au bananier dans l'économie d'arrière-cuisine. Le tableau IX l'illustre fort bien. Le "falga" prend souvent des dimensions telles que toute délimitation paraît alors bien difficile. Où finit-il ? en d'autres termes, à partir d'où peut-on considérer que, là, commence la plantation, le champ ? car le planteur de café semble tendre à ne faire qu'un avec son champ, sa caféière. Pour d'aucuns, ce sera le besoin (qu'ils disent nécessité) de n'être pas éloignés de leurs caféiers ; pour d'autres, ce sera un heureux subterfuge pour désertir le village face au regroupement imposé et fonder des hameaux qui, espèrent-ils en secret, deviendront villages dont chacun d'eux sera probablement le CHEF (1).

(1) - voir p. 66 - 67

Tableau IX

DISTRICT	Centre et Villages étudiés	Popula-	Popula-	Moyenne	Quantité	Quantité	Inter-	Média-
		totale étudiée	ayant du café	pieds par plan-teur	la + faible	la + forte	quartile	ne
NDJOLE	HAMEAU I (1)							
	HAMEAU II (1)							
	HAMEAU III (1)							
	ENGONGANG (1)	1						1
	OTOUMA	22	0					
BOCUE	MINKOG-WESSENG	38	73,68	21,14	1	71	13 à 23	19
	OUSSA	21	90,47	147,15	12	546	29 à 255	116
	BOCUE							
MAKOKOU	NSIA	25	100	84,72	11	575	21 à 88	50
	ATSOBMBIAL	64	75	93,95	1	500	16 à 170	31
	LIZE	25	72	64,83	3	330	6 à 93	32,5
	MAKOKOU	ECONOMIE D'ARRIERE-COUR NON ETUDIEE						
MEKAMBO	ZOOLENDE	11	100	97,18	4	213	62 à 112	88
	BAKWAKA	56	94,64	64,37	1	490	24 à 69	36
	MASSAHA	32	100	93,78	32	179	60 à 130	80
Villages témolins	EGO	25	88	47,72	1	119	21,5 à 68	44,5
	EKATA	25	100	70,60	35	122	54 à 78	64
	MABOULA (pygmée)	13	7,69		32			
	AMANIENGONE	36	16,66	(2) 11,33	1	220		2
	NKOG-MBONE	36	33,33	15,83	1	42	5 à 21	13,5

(1) Hameau I : 19 pieds ; hameau II : 46 pieds ; hameau III : 146 pieds ; Engongang : 74 pieds

(2) Le premier a un pied ; les trois suivants ont deux pieds chacun et les deux derniers, l'un 21 et le dernier 220.

.../...

Situation et incidence des cultures industrielles.

- En 1959 et en 1960, le café et le cacao sont considérés par le Rapport Annuel 1960 du Ministère gabonais de l'Agriculture :
- 1° - comme "les seules cultures de rapport de la région" de l'Ogooué-Ivindo (P. 55, alinéa 1 dudit Rapport)
 - 2° - comme "le principal facteur d'évolution économique des populations paysannes de la région", malgré la conjoncture internationale très défavorable à cette production" (Rapport cité p. 55, alinéa 2) ;
 - 3° - comme des cultures non encore passées dans les habitudes du paysan ; puisque l'absence, constante en 1960, d'un chef de secteur est regrettée par les Services Publics et considérée comme ayant sans doute empêché "d'effectuer des plantings plus conséquents" (1) ; et que de Mékambo le même Rapport affirme que seule la culture du café "merite d'être encouragée dans ce secteur où elle s'avère toutefois moins aisée que dans les deux autres" (c'est-à-dire dans le district de Makokou et dans celui de Booué) ; (Rapport cité p. 55, dernier alinéa).

Or, la culture cacaoyère est considérée par le même dit Rapport Annuel de 1960 comme une spéculation. Nous y lisons : "Il s'affirme que sauf exceptions extrêmement localisées, cette spéculation ne donnera jamais les résultats escomptés" (Rapport cité p. 56, alinéa 3). D'autre part, "les rendements (de café) demeurent très faibles, de l'ordre de 150 à 200 kg/ha environ... état de fait dû à un mauvais entretien caractérisé des vieilles plantations, lesquelles ne sont guère récupérables agronomiquement parlant", (Rapport cité p. 56, alinéa 1).

Nous en déduisons ce que, plus d'une fois, nous avons répété, à savoir que les cultures industrielles sont actuellement au stade expérimental et n'ont pas encore sérieusement entamé les habitudes et mentalité du paysan du nord-est.

Nous irons même plus loin. Si l'on considère les cultures vivrières de Massaha où se trouve un paysannat, l'on constatera le faible rendement de ce village comparativement aux productions des autres villages de notre échantillonnage.

(1) - Rapport Annuel 1961 (Service de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, Libreville) p. 55, avant-dernier alinéa.

Nous en concluons

L'influence des cultures industrielles sur la mentalité et le comportement du paysan du nord-est du Gabon risque d'être plus néfaste que bénéfique.

C'est dans ce sens que nous interprétons le Rapport Annuel de Mékambo lorsqu'il y est dit : "comment demander le nettoyage des plantations, la récolte et la conservation correcte des produits aux planteurs, quand ceux-ci peuvent et nous répondent : pourquoi veux-tu que je débrousse ma plantation ? personne n'achète ma récolte, (pourquoi veux-tu que je ramasse mon cacao quand après 4 mois sans marchés il est pourri)".

"Pendant toute l'année le service s'est heurté à ce genre de réponses qui si elles ne sont pas très honnêtes et courageuses n'en sont pas moins justifiées".

"En fin d'année plus de 10 tonnes de cacao restent inachetés dans les villages".(1)

Le même Rapport dit et conclut :

" Le travail de l'ensemble des planteurs a été dans son ensemble satisfaisant et les résultats obtenus ne sont pas plus brillants, il faut en rechercher les causes plus à l'extérieur du district (manque total d'organisation de la commercialisation des produits du cru) qu'auprès des planteurs eux-même qui n'ont eu en 1961 que très peu de choses en leur faveur : augmentation des impôts ; diminution du prix d'achat de leurs produits d'exportation (café - cacao) ; maintien du cours des produits locaux alors que les produits en boutique ont nettement augmenté ; augmentation du SMIG pour toutes les autres classes laborieuses ; organisation intérieure des marchés en dépit du bon sens sans aucune régularité et coordination ; campagne cacao catastrophique par manque d'une organisation rationnelle"...

"Le planteur du secteur de MEKAMBO, facile à conduire s'intéresse à son travail malgré le peu d'éléments^{qui}/l'y poussent ; ce qui évidemment n'est peut-être pas une solution qui persistera dans l'avenir,

(1) - Rapport Annuel du secteur de Mékambo, 1961, p. 23. Souligné par nous.

car en fin d'année un mécontentement général se fait sentir en silence". (1)

Le Rapport Annuel de 1960, comme celui de 1961, du Service National d'Agriculture constate à peu près les mêmes faits relatés par le Rapport précité de Mékambo.

NOUS DEDUISONS ET CONCLUONS :

Si les conditions matérielles nécessaires à l'intégration du paysan à la terre et à son champ demeurent dans les années à venir ce que présentement elles sont (état défectueux des routes, dignité de la personne humaine, etc...), il faut alors craindre que les actuels efforts de vulgarisation des cultures industrielles n'aboutissent à des échecs plus ou moins totaux et généralisés tel dans le Moyen-Ogooué, où dans bien des plantations "la végétation forestière a complètement repris le dessus" (2), tel à Djidji, où le paysannat "n'a plus de paysannat que le nom", et où "seules les caféières derrière les cases sont entretenues par le villageois" (3).

On ne saura jamais trop réfléchir sur cette pensée d'un de nos interviewés gabonais de 1960 : Le travail intéresse l'homme lorsqu'on gagne quelque chose à son travail (4). Tant que le paysan du nord-est du Gabon, et, d'une façon générale, le paysan gabonais n'aura pas été doté des infrastructures nécessaires à la commercialisation honnête et rapide des produits de son travail (5), tant qu'il se sentira frustré dans le respect de sa dignité d'homme, et ici nous pensons au refus des paysans de Mékao de porter sur leur dos ou sur leur tête à Massaha, - soit : 4 km. - leur café, estimant à juste titre que le camion ramasseur du café et cacao de la région pourrait également bien s'arrêter à leur village (6) ; -

-
- (1) - Rapport Annuel du Secteur Agricole de Mékambo (déjà cité) p.
(2) - Rapport Annuel 1960 du Service gabonais de l'Agriculture (déjà cité) p.
(3) - Rapport Annuel 1961 du Service Gabonais de l'Agriculture (déjà cité) p. dernier alinéa.
(4) - BIFFOT (L.) : Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise - 2ème édition (déjà cité) p.
(5) - Nous pensons notamment à l'infrastructure routière. Ce point sera développé plus loin.
(6) - Le Rapport Annuel du Service Gabonais de l'Agriculture (déjà cité) dit p. : "... La production du village Mékao n'a pas été achetée par la SAP, les planteurs ayant refusé de porter au centre d'achat de Massaha". (Rapport Annuel année 1961)
Nous estimons que le camion de la SAP pouvait, après avoir pris la récolte de Massaha, s'arrêter ensuite à Mékao (distant de 4 km, en allant de Massaha à Makokou) et y prendre la récolte des paysans de ce village ; ce qui épargne au villageois quatre kilomètre de portage. Le moniteur agricole de Massaha pouvait fort bien s'arranger à y faire ses pesées.

les efforts que déploieront les secteurs public et privé pour moderniser l'agriculture demeureront vains. La mentalité des individus est grandement conditionnée par ces infrastructures socio-économiques. Que, aux environs de Ndjolé, des populations aient rendu à la forêt des plantations de café qui ont pourtant coûté à ceux qui les ont établis, que ces mêmes populations n'aient entretenu que le café de falga, signifie, pour nous, et nous en sommes convaincu de par notre analyse des différents types de villages (1) que nous sommes en présence de populations vivant repliées sur elles-mêmes, dont l'économie de subsistance l'emporte encore sur l'économie de marchés ; prédominance révélée par l'entretien du café de falga et l'abandon du café de champs.

--ooOoo--

CULTURES VIVRIERES DE FALGA

Après l'examen des cultures euphorisantes et des cultures industrielles considérées sous le double aspect du falga et des champs, examinons à présent les cultures vivrières. Cette considération peut être menée de deux manières : examen de chaque plante alimentaire sous le double aspect du falga et du champ, comme nous l'avons fait pour les plantes industrielles et euphorisantes ; ou bien examen d'abord des cultures de falga, puis des cultures de champs. Nous adopterons le second procédé, lequel présente à nos yeux l'avantage de mieux établir les différences susceptibles d'exister entre l'économie de champ et l'économie de falga. En effet, le falga, ainsi que nous l'avons défini plus haut, se révèle comme le lieu des cultures qui secourent lorsque l'épouse ou la veuve ne peut aller s'approvisionner à la plantation. La présence de ces dernières indique-t-elle bien une mentalité ancestrale moins entamée par le monde moderne ? c'est ce que nous allons essayer, entre autres, de voir.

Conformément à notre classification énoncée plus haut, nous considérons tour à tour : d'abord les plantes aliment de base, puis les légumes et condiments, les laxatifs et fruitiers ensuite, enfin les fruits utilisés en guise de poisson ou de viande, et les cultures vivrières destinées avant tout non pas à l'auto-consommation mais à la vente.

(1) - cf. p. 55 - 58

§ a - LES PLANTES ALIMENTS DE BASE.

MANIOC

Il est rarement cultivé dans l'arrière-cuisine ; sa longue préparation ne se prêtant pas à l'urgence qu'implique toute économie d'arrière-cour. Nous n'en avons rencontré que dans un seul lopin de terre parmi les 429 parcelles de falga dénombrées.

IGNAME (dioscorea)

Nous n'en avons rencontré qu'à Nkog-Mbone. Et un seul pied.

ARBRE A PAIN (Artocarpus incisa)

Le fruit à pain, - aliment de base en cas de pénurie de manioc, banane et taro, - se rencontre dans quatre des villages et centres étudiés ; soit : 26,66 % des villages objet de nos investigations.

La répartition de l'arbre à pain dans ces différentes agglomérations est la suivante :

- A Ndjole : le hameau II en a 3 ; le hameau 1 en a 11 et le planteur Engongang, 6
- A Oussa, deux personnes ont le premier un et le second douze arbres à pain. Ces derniers sont des plants encore jeunes, éloignés de quelque trois mètres les uns des autres.
- A Amanengone, deux lots ont chacun un arbre à pain ;
- Enfin, à Nkog-Mbone, six planteurs possèdent, les trois premiers chacun un pied, et les trois autres respectivement 2, 3 et 6 pieds.

CHOU CARAIBE (taro)

Il découle du tableau suivant que le chou caraïbe (taro) fait partie de l'économie d'arrière-cour de tous les villages étudiés du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Ivindo. Si l'on excepte le village Atsembial et le village pygmée de Maboula, où environ le quart de la population cultive du taro dans son arrière-cour, puis Lizé Nsia & Ego (ayant le premier 44 % de planteurs de taro et les deux autres 64 % chacun) ; le reste des villages étudiés à au minimum 73 % et au maximum la totalité de sa population qui plantent du taro dans le "bach yard".

Le nombre de pieds par planteur varie de 1 à 476.

CHOU CARAÏBE (taro)

Tableau X

DISTRICT	CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Popula-	%	Moyenne	Quantité	Quantité	Inter-	Média-
		tion totale	Plan-teurs	par Plan-teur	la + faible	té la + forte	quartile	ne
NDJOLE	HAMEAU I				87			
	HAMEAU II				180			
	HAMEAU III				504			
	ENGONGANG				189			
	OTOUMA	22	90,90	20,90	1	81	7 à 29	12
	MINKOG-MESSENG	38	73,68	42,03	1	329	7 à 27	10
BOOUE	COUSSA	21	100	89,47	9	328	24 à 100	68
	BOOUE NSIA	25	64	15,06	2	60	7 à 19	10
	BOOUE ATSOBMBIAL	64	26,56	14,82	1	107	3 à 13	4
	BOOUE LIZE	25	44	5,72	1	16	2 à 10	4
MAKOKOU	CENTRE MAKOKOU	NON ETUDIE						
	ZOOLENDE	11	100	18,09	1	40	8 à 24	20
	BAKWAKA	56	82,14	54,80	4	361	15 à 70	32
	MASSAHA	32	100	149,34	29	388	68 à 196	121
NEKAMBO	EGO	25	64	26,87	2	96	10 à 35	18
	EKATA	25	96	79,66	10	239	24 à 136	46,5
	MABOULA (pygmée)	13	23,07	6,66	2	13	-	5
	AMANENGONE	36	97,22	95,85	9	251	26 à 166	82
	NKOG-MBONE	36	97,22	107,65	8	476	52 à 141	74

La médiane la plus fréquente est comprise entre 10 et 21 pieds de taro, (5 fois) ; puis 4 et 5 (3 fois). Médianes les plus fortes : 74, puis 82 (Amanengone et Nkog-Mbone), enfin 121 (Massaha).

Les moyennes se ventilent de la façon suivante :

de 5 à 9	pieds par planteur	= 2	villages	Lizé et Maboula
de 10 à 19	"	= 3	"	Atsombial, Nsia Zoolendé
de 20 à 29	"	= 2	"	Otouma, Ego
de 30 à 39	"	= 0		
de 40 à 49	"	= 1	"	Minkog-Messeng
de 50 à 59	"	= 1	"	Bakwaka
de 60 à 69	"	= 0		
de 70 à 79	"	= 1	"	Ekata
de 80 à 89	"	= 1	"	Oussa
de 90 à 99	"	= 1	"	Amanengone
plus de 100	pieds "	= 2	"	Nkog-Mbone, Massaha
Maximum : 149,34 pieds (village Massaha)				

BANANIER

Le bananier est le plus cultivé des aliments de base du Gabonais.

Il est planté, dans le falga, dans

- 100 % des lots étudiés, à

- Otouma
- Zoolendé
- Maboula
- Amanengone
- Nkog-Mbone

- de 92 à 97,36 % des lots de

- Ekata
- Oussa
- Minkog-Messeng

- de 88 à 89,28 % des lots examinés à

- Atsombial)
- Nsia (Booué
- Lizé)
- Bakwaka

DISTRIBUTION DE LA BANANE

Tableau XI

DISTRICT	CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Popula-	Popula-	Moyenne	Quantité	Quanti-	Inter-	Média-	
		tion totale étudiée	tion ayant de la banane	spieds par plan- teur	la + faible	té la + forte			quartile
NDJOLE	HAMEAU I				146				
	HAMEAU II				262				
	HAMEAU III				198				
	ENGONGANG				80				
	OTOUMA	22	100	45,81	9	129	22 à 65	45	
	MINKOG-MESSENG	38	97,36	34,21	3	147	19 à 53	24	
BOOUÉ	OUSSA	21	95,23	75,85	6	146	38 à 106	69	
	BOOUÉ	NSIA	25	88	40,45	3	125	17 à 58	30
		ATSOMBIAL	64	87,50	39,42	2	310	10 à 47	22
		LIZE	25	88,00	54,81	5	205	13 à 82	38
MAKOKOU	MAKOKOU	NON ETUDIÉ							
	ZOLENDE	11	100	110,72	3	210	33 à 180	127	
	BAKWAKA	56	89,28	79,72	12	473	32 à 83	53	
	MASSAHA	32	9,37	2,66	1	5	-	2	
MEKANBO	EGO	25	56,00	22,92	8	50	14 à 32	21,5	
	EKATA	25	92,00	46,04	4	142	10 à 78	32	
	MABOULA (pygmée)	13	100	49,15	2	90	34 à 72	45	
Villages rémois	AMANENGONE	36	100	43,16	2	218	22 à 52	37	
	NKOG-MBONE	36	100	75,30	7	314	35 à 75	51	

- 56 % à Ego
- 9,37 % à Massaha

Les différences entre les quantités les plus faibles et les quantités les plus grandes sont énormes, comme l'indique bien le tableau ci-après.

La ventilation des moyennes donne la progression suivante :

- 2,66 pieds par planteur de bananiers, à Massaha
- 22,92 " " à Ego
- 34,21 à 39,42 " " à Minkog-Messeng
- " " Atsombial
- de 40 à 50 " " à Nsia
- " Amanengone
- " Otouma
- " Ekata
- " Maboula
- 54,81 " " à Lizé
- de 75 à 79,72 " " à Nkog-Mbone
- " Oussa
- " Bakwaka
- 110,72 " " à Zoolendé

A mesure que l'on passe du Moyen-Ogooué aux confins du nord-est du Gabon le bananier partage sa prédominance dans le falga avec le caféier. (1) Ce sont ces deux plantes qui donnent à l'agglomération du nord-est son visage panoramique.

PATATE DOUCE (*impomoea batatas*)

Rencontrée seulement au Moyen-Ogooué, la patate douce paraît avoir un sort semblable à celui de l'igname.

- A Otouma, elle est plantée dans trois lots (13,63 % de la population étudiée) qui ont respectivement, 1, 3 et 27 pieds.
- A Amanengone, deux lots sur 36 (soit : 5,55 % de la population) en contiennent l'un 3 pieds et le second 51.
- A Nkog-Mbone : 1 lot (2,77 %) en renferme 20 pieds.

(1) - cf. p. 55

La patate douce et l'igname ne sont pas cultures de "falga". La cause, empiriquement donnée en explication par le cultivateur, est que ce sont des plantes dont les produits ont une vie moins longue que les autres produits récoltés dans l'arrière-cour. La tubercule non arrachée de patate douce et d'igname ne résiste pas longtemps à la pourriture, tandis que la tubercule de taro, v.g., demeure très longtemps en terre.

Le falga étant par essence une plantation-secours, une sorte de frigidaire du paysan, ainsi que nous l'avons plus haut énoncé, n'y sont en conséquence cultivées que des plantes dont les produits peuvent rester assez longtemps en terre, de façon à devoir immédiatement tirer d'embarras la femme handicapée d'aller jusqu'à la plantation chercher nourriture.

Cette raison expliquerait assez bien le fait que la banane douce dont la reproduction des plants est, d'après le paysan, plus spontanée que chez le bananier plantain, se rencontre dans le falga, en nombre nettement supérieur à la "musa paradisiaca".

C'est pour cela également que le maïs, culture non pérenne, n'est point du tout planté dans le falga. Somme toute, les cultures du falga doivent avoir l'une ou l'autre des deux propriétés suivantes, sinon les deux à la fois :

- a - leurs produits, à point, doivent pouvoir vivre longtemps sous terre.
- b - la reproduction doit ou être quasi spontanée (cas du bananier) ou pouvoir être assurée par simple repiquage du pied dont on vient, après arrachage, de tirer les tubercules nourrissants.

EN RESUME

Il apparaît que deux seuls aliments de base sont unanimement cultivés dans les arrières-cuisines du nord-est du Gabon : le bananier d'abord, puis le taro.

Igname, patate douce, et arbre à pain sont des cultures qui se rencontrent fort sporadiques, parce que aliments d'appoint.

§ b - LEGUMES ET CONDIMENTS

ARACHIDE

L'arachide n'a été rencontrée dans aucune des quinze arrières-cours étudiées. Ce qui n'a rien de surprenant si l'on songe que le falga, ainsi que nous l'avons dit plus haut (1), n'est nullement entre-

(1) cf. p.73

tenu et que, d'autre part, l'arachide est une plante qui demande de l'entretien.

CHOU

Seul le village MASSAHA en possédait dans un lot de falga (14 pieds)

COURGETTE

En avaient : les villages ATSCMBIAL (1 liane ou pied) et MASSAHA (sept lianes ou pieds).

LE NZOM

Un seul village Oussa, en avait dans deux lots d'arrière-cour ayant l'un 3 et l'autre 5 pieds. Un seul village Oussa en avait planté. Il s'agit de 3 lots d'arrière-cour.

LE HARICOT

Seuls trois villages (20 %) en avaient planté. Il s'agit du haricot européen rampant et grimpant.

Le village Ego en avait un pied ou liane ; Massaha, également 1 ; Bakwaka, 4 (1 et 3 lianes)

LE GOMBO (hibiscus esculentus)

Quatre des villages étudiés en possèdent ; soit 26,66 %.

Les trois premiers villages (Oussa, Ego, Ekata) en avaient chacun 1 pied ; Massaha en avaient dans quatre lopins de terre avec un minimum de 1 et un maximum de 17 pieds et une moyenne de 4,25 pieds par planteur.

Il importe de noter que l'"hibiscus esculentus" est une plante qui n'a pas vie longue. Les graines sont semées lors des premières pluies et l'arbuste ne vit pas plus de neuf mois. Or, notre tournée a duré sept mois.

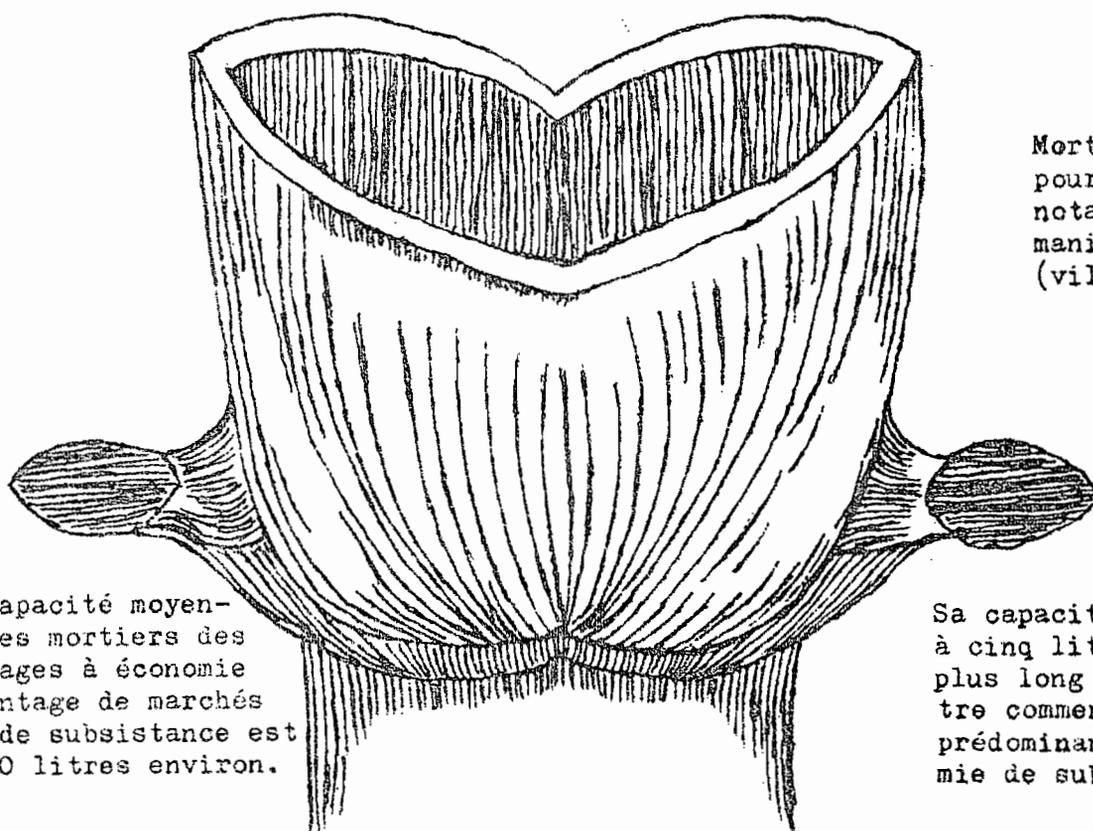
Néanmoins, si nous considérons l'économie non plus d'arrière-cour mais des champs nous constatons alors que le gombo, rareté dans l'économie d'arrière-cuisine, est assez cultivé dans les champs : 60,00 % des agglomérations étudiées en possédaient. Cela se comprend parfaitement si l'on se reporte à la définition fonctionnelle que nous avons donnée de l'arrière-cuisine qui est avant tout une "plantation-secours", un "frigorifère" pour le paysan.

Toutefois, le gombo demeure peu cultivé, comme nous le verrons plus loin.

FOLONG (*Amaranthus oleraceus*) (1)

A été rencontré dans 40 % des localités prospectées.

- A Otouma, un paysan en possédait 12 pieds ;
- A Ego, un autre en avait 4 ;
- A Oussa deux planteurs avaient l'un 4 et le second 6 folongs ;
deux autres à Bakweka en possédaient respectivement 2 et 5 pieds.
- A Masseha, deux individus en avaient chacun 18 pieds.
- Enfin, Lizé en contient dans quatre lots de terre : 8, puis 51,
ensuite 57 et 95 pieds.



Mortier pygmée
pour piler
notamment le
manioc.
(village Maboula)

La capacité moyen-
ne des mortiers des
villages à économie
davantage de marchés
que de subsistance est
de 80 litres environ.

Sa capacité, inférieure
à cinq litres, en dit
plus long que tout au-
tre commentaire sur la
prédominance de l'écono-
mie de subsistance.

L'OSEILLE

40 % des villages et centres étudiés ont de l'oseille dans l'arrière-cour, et dans les proportions suivantes (cf. tableau XII) :

REPARTITION DE L'OSEILLE

Tableau XII

CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Popula- tion (effec- tif)	% des plan- teurs	Moyenne	Quanti- té la + fai- ble	Quan- tité la + forte	Média- ne
ATSOMBIAL	64	3,12		1	1	
BOOUE LIZE	25	20	5,4	1	12	5
BAKWAKA	56	7,14		1	54	18
MASSAHA	32	12,50	22,75	1	33	4
EKATA	25	4			11	
NKOG-MBONE	36	2,77			2	

L'oseille est cultivée en falga non seulement par un pourcentage de planteurs qui ne dépasse pas 20 % dans les 40 % des localités étudiées mais encore en faible quantité ainsi que le témoignent les paramètres du tableau ci-dessus.

- médiane la plus forte : 18
- médiane la plus faible : 5
- Moyenne variant de 5,4 à 22,75.

L'AUBERGINE

L'aubergine est cultivée dans 46,66 % des villages et centres examinés.

- la moyenne des planteurs gravite entre 4 % (Ekata) et 18,18 % (Otouma et Minkog-Messeng).
- le nombre moyen de pieds d'aubergine par lopin de terre va de 2,25 à 15,50 % pratiquement (1).

DISTRIBUTION DE L'AUBERGINE

Tableau XIII

CENTRES ET VILLAGES ETUDIES	Popu- lation (effec- tif)	% des plan- teurs	Moyen- ne par plan- teur	Quantité la + fai- ble	Quantité la + for- te	Média- ne
OTOUMA	22	18,18	2,25	1	9	2,5
NSIA	25	16	10,75(2)	2	33	4
BOOUE ATSOMBIAL	64	10,93	5,57	1	14	5
LIZE	25	32	15,50(3)	2	75	5
BAKWAKA	56	10,71	30,33(4)	1	105	5
MASSAHA	32	15,62	2,60	2	4	2
EKATA	25	4				

(1) - cf. note 4

(2) - Si l'on défalque le planteur ayant 33 pieds d'aubergine, la moyenne pour les trois autres tombe à 3,33 pieds par planteur.

(3) - Interquartile compris entre 4 et 7

(4) - Cette moyenne tombe à 15,40 si on soustrait le paysan ayant 105 pieds d'aubergine.

LA TOMATE

C'est le plus répandu des légumes et condiments, après le piment : 66,66 % des localités étudiées en possèdent en effet. La répartition en est la suivante :

- Un seul individu en avait dans son falga, à lizé et à Minkog-Messeng ; deux à Amanengone ; 31,81 % (maximum) à Otouma.
- Le nombre moyen de pieds par parcelle de falga ne dépasse pratiquement pas 5 (1).
- Les quantités par parcelle oscillent entre 1 et pratiquement 18. Aucune médiane ne dépasse trois pieds de tomate par agglomération.

Tableau XIV

CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Popula- tion étu- diée (ef- fectif)	Popula- tion ayant de la tomate (%)	Moyenne de pieds par plan- teur de tomate	Quanti- té la + faible	Quantité la + forte	Médiane
NDJOLE HAMEAU III				3		
OTOUMA	22	31,81	4,42	1	13	3
MINKOG-MESSENG	38	2,63		3		
NSIA	25	16	14(2)	1	4 & 50	2,5
ATSOMBIAL	64	10,93	5	1	18	2
LIZE	25	4		2		
MASSAHA	32	12,50	2,75	1	6	2
EGO	25	16	2,5	1	4	2,5
EKATA	25	8	4,5	2	7	
AMANENGONE	36	5,55	4	2	6	

(1) - cf. note 2

(2) - devient 2 si l'on défalque le paysan ayant 50 pieds de tomate.

LE PIMENT

Le plus répandu de tous, il est cultivé dans 86,66 % des agglomérations étudiées par au minimum 4 % et au maximum 32 % de la population de chaque localité. La moyenne des pieds par planteur de piment et par village gravite entre 1 et 9. La médiane la plus forte est de 3,5 pieds (à Lizé).

VENTILATION DU PIMENT

Tableau XV

CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Population étudiée (effectif)	Population ayant du piment (%)	Moyenne de pieds par planteur du piment	Quantité la + faible	Quantité la + forte	Médiane
NDJOLE HAMEAU III				1		
OTOUMA	22	31,81	2,57	1	6	2
NSIA	25	12	3,66	1	8	2
BOOUE ATSOBIAL	64	10,93	2,85	1	5	2
LIZE	25	32	8,12	1	19 & 26	3,5 (1)
ZCOLENDE	11	9,09		1		
BAKWAKA	56	10,71	2,33	1	8	1
MASSAHA	32	21,87	1,14	1	2	1
EGO	25	4		1		
EKATA	25	20	2,20	1	5	2
MABOULA (pygmée)	13	30,76	2	1	3	2
AMANENGONE	36	13,88		1	2	2
NKOG-MBONE	36	5,55	1	1	1	

(1) - Interquartile : de 2 à 9 compris.

PALMIER A HUILE

5 villages seulement en possèdent (33,33 %).

A l'instar du citronnier et de la majorité des arbustes et arbres fruitiers du village gabonais, le palmier à huile n'est nullement cultivé. Il pousse spontanément çà et là, vestige, le plus souvent, d'anciens emplacements de villages récupérés par la forêt. Fort rare en Ogooué-Ivindo il n'est abondant que dans l'ex-mission catholique du Petit-Okano, actuellement station agricole spécialisée entre autres dans la fabrication de l'huile de palme et dans les chefs-lieux de districts. Sa rareté est telle que les fonctionnaires résidant dans les villages ne peuvent se procurer de la noix de palme que grâce aux envois effectués par des amis habitant soit à Makokou, soit à Mékambo, ou à Booué.

Tableau XVI

DISTRIBUTION DU PALMIER A HUILE

CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Population étudiée (effectif)	Population ayant des palmiers %	Moyenne de pieds par planteur de palmiers	Quantité la + faible	Quantité la + forte	Médiane
LIZE	25	8		5	6	
BAKWAKA	56	10,71	2,33	1	8	1
MASSAHA	32	15,62	2,60	1	5	2
AMANENGONE	36	25	8,33(1)	1	30	5 (1)
NKOG-MBONE	36	75	10,55	1	43	9 (2)

(1) - Cette moyenne devient 5,62 si l'on soustrait le planteur ayant trente palmiers. Interquartile de 4 à 8 compris.

(2) - Interquartile de 4 à 14 compris.

CITRONNIER

Cinq villages n'en ont pas dans l'arrière-cuisine ; ce sont : EGO, Nsia, Minkog-Messeng et Otouma.

La ventilation du citronnier là où il est rencontré est la suivante :

- à Oussa : 7 lots de falga de chacun 1 citronnier, et un lot de 8 pieds.
- à Lizé : 4 lots de 1 citronnier chacun.
- à Atsombial : 4 lots de 1 pied, 2 lots de 2 pieds.
- à Zoolendé : 2 lots ayant le premier 1, le second, deux citronniers.
- à Bakwaka : 10 lots de 1 pied, deux de deux, et deux de trois pieds.
- à Massaha : 6 lots de 1 pied, et cinq lots de deux pieds.
- à Ekata : 1 pied de citronnier
- à Ndjolé : le hameau 1 en a un pied, et Monsieur ENGONGANG, cinq.
- Dans les villages - témoins :
 - à Amanengone, deux lots de 1 et 2 pieds
 - à Nkog-Mbone, trois lots de 1, un de 2 et Un de trois citronniers.

EN RESUME

Dans les villages gabonais du nord-est le chou, la courgette, le nzom (*solanum nodiflorum*) sont fort peu plantés dans l'arrière-cour. Le palmier à huile est peu, également, répandu (1/3 des villages étudiés).

Se rencontrent dans

- 26,66 % des villages étudiés : le gombo
- 33,33 % " " : le palmier à huile
- 40 % " " : l'oseille
- 40 % " " : le folong
- 46,66 % des villages étudiés : l'aubergine
- 66,66 % " " : la tomate

La moyenne par planteur est généralement faible.

La culture du palmier à huile pourrait utilement être conseillée et réalisée. De vastes étendues comme d'Oussa à Booué exclue n'en possèdent presque pas.

Les rares localités et lieux d'Ogooué-Ivindo où se rencontre le palmier à huile, v.g; le petit-Okano, des tronçons de route au Demi-Pays (Canton Sud) - le doivent aux Européens missionnaires et laïcs.

Nous verrons plus loin que le cocotier est encore fort plus rare. (1 pied à MASSAHA, et 1 pied à AMANENGONE).

§ c - LAXATIFS & FRUITIERS

MAIS (1)

Deux villages en possédaient : Atsombial (1 lot ayant 16 plants) et Bakwaka (4 lots ayant respectivement 5, 7, 12 et 22 plants de maïs).

Le maïs, culture non pérenne, est principalement planté dans les champs.

CORROSSOLIER

Un lot à Ekata ayant un corrossolier ; deux lots à Ego ayant l'un 1, le second 2 corrossoliers ; à Amanengone, six lots dont cinq de 1 corrossolier chacun et le dernier de trois ; à Nkog-Mbone, enfin, cinq lots de chacun 1 corrossolier, et deux lots ayant l'un une pépinière de 8, l'autre une pépinière de 14 : telle est la répartition du corrossolier dans les 15 agglomérations examinées ici.

Le corrossolier est ainsi une plante peu répandue dans les villages du nord-est du Gabon.

(1) - cf. p. 95 note 2 et p. 96 note 1.

PAMPLEMOUSSIER

Il est des moins répandus. Nous n'en avons rencontré que dans les arrières-cours de quatre villages sur 15 étudiés (26,66 %), planté par 30,55 % de la population à Nkog-Mbone, 23,80 % des habitants à Oussa, 1/25 des villageois à Ego, et par 1,78 % à Bakwaka.

Le nombre de pieds de pamplemoussiers est de 1 à Bakwaka et à Ego, 9 à Oussa (moyenne : 1,80) ; 25 à Nkog-Mbone (pour 11 lots, soit une moyenne de 2,27 pieds).

MANGUIER

Toutes les agglomérations étudiées en contiennent, sauf trois.

Le pourcentage de lots de falga ayant des manguiers est 13,98, qui devient 10,37 si l'on défalque Oussa (33,33 %) et Minkog-Messeng (28,94 %). La moyenne de manguiers des 46 lots en possédant est de 1,73 et de 1,40 si l'on soustrait Minkog-Messeng (1).

PAPAYER

Il est trouvé partout et en quantité relativement grande si on le compare aux autres plantes et arbustes de la catégorie des laxatifs et fruitiers. Cela vient de ce que le papayer n'a pas besoin d'être planté ni entretenu pour croître. Signalons même qu'il pousse si bien tout seul qu'il fait parfois partie des plantes et herbes que la machette n'épargne pas.

POMMIER DE CYTHERE (spondias dulcis)

Un seul village en avait : Nkog-Mbone (deux lots d'un pied).

ABAM (chrysophyllum lacourtianum) (2)

Nkog-Mbone seul en possède : un pied

-
- (1) - 11 lots totalisant 31 manguiers, soit en moyenne 2 manguiers 81 par lopin de terre doté de manguiers(s).
- (2) - Abam : terme fang. Les Mitsogo l'appellent : obambô ; les Ndoumou : mobami ; les Eshira : moubampfou.

GOYAVIER (psidium guayava)

Trois villages en possédaient dans leur falga : Ekata (quatre lots ayant respectivement un, deux, trois et quatre goyaviers) Massaha (un pied) et Atsombial (deux parcelles ayant 1 pied chacun).

CANNE A SUCRE

La canne à sucre est des plantes les plus répandues dans les villages du nord-est du Gabon. Il y a néanmoins des villages, tel Massaha, qui n'en ont pas dans leur falga ; comme il y en a qui n'en possèdent que dans un nombre restreint de leurs parcelles de falga : tels Atsombial (6,25 %), Oussa (9,52), Minkog-Messeng (10,52 %), Nkog-Mbone (11,11 %), Maboula (15,38), Amanengone (16,66). Soit : 28,5 % des villages examinés.

Le maximum est réalisé par Zoolendé (72,72 %) et Ego (76 %).

Le nombre moyen de "bâtons" de cannes à sucre par lot ayant de la canne à sucre varie pratiquement de 6 (à Amanengone et à Nkog-Mbone, villages-témoins) (1), à 33,86 à Bakwaka ; abstraction faite du village pygmée dont la moyenne est 5,00.

ANANAS

Tous les villages prospectés ont de l'ananas dans leur arrière-cuisine.

Le pourcentage de parcelles de falga ayant de l'ananas dans chaque/oscille entre 40 % et 90 %. La moyenne, suivant les agglomérations, varie entre 5,8 (à Amanengone) et pratiquement 33,06 à Ego, atteignant parfois, et c'est le cas à Oussa et Zoolendé, - 110 pieds d'ananas.

La zone centrale la plus faible va de 2 à 7. On peut considérer comme maximum courant l'interquartile de Nsia, lequel va de 7, 5 à 50. A Oussa, la zone centrale va de 29 à 148. Elle commence à 16 et finit à 203, à Zoolendé.

(1) - Voir notes 7 et 8 tableau de la ventilation de la canne à sucre.

TABLEAU XVII

DISTRICT	CENTRES ET VILLAGES ETUDIES	Popula-tion totale étudiée	Plan-teur %	Moyenne	Quantité		Inter-quartile	Média-ne	
					la + faible	la + forte			
NDJOLE	HAMEAU I				171				
	HAMEAU II				189				
	HAMEAU III				28				
	ENGONGANG	1			10				
	OTOUMA	22	31,81	46,14(1)	12	53 & 134		29	
	MINKOG-MESSENG	38	10,52	46,50	2	42 & 134			
BOOUE	OUSSA	21	9,52	14	3	25			
	BOOUE	NSIA	25	40	63,4(1)	4	160 & 285	9,5 à 133	15,5
		ATSOMBIAL	64	6,25	12,25	1	29		
		LIZE	25	28,00	43,57(2)	6	32 & 187		20
MAKOKOU	MAKOKOU			NON ETUDIE					
	ZOLENDE	11	72,72	79,87(3)	3	272	8 à 72	23,5	
	BAKWAKA	56	42,85	48,62(4)	2	225	12 à 52	34	
	MASSARA	32	0						
Villages Lemouins	NEKAMBO	EGO	25	76 (5)	51,81(6)	2	320	19 à 52	36
		EKATA	25	32	20,12	2	45	8 à 34	13
		MABOULA (pygmée)	13	15,38	5,00	5			5
		AMANENGONE	36	16,66	12,16(7)	2	45		6
		NKOG-MBONE	36	11,11	12,25(8)	1	29		9,5

- (1) Cette moyenne devient 38,77 si l'on défalque le dixième lot ayant 285 cannes à sucre. Les 7 premiers ont une moyenne de 11,87.
- (2) Moyenne qui devient 19,66 si l'on enlève le septième lot ayant 187 pieds ou "bâtons" de canne à sucre.
- (3) En soustrayant les deux derniers lots ayant respectivement 230 et 272 "bâtons" de canne à sucre, la moyenne ci-dessus tombe à 22,83.
- (4) Moyenne qui devient 33,86 si l'on ne considère pas les deux derniers lots ayant l'un 197, l'autre 225 "bâtons" de canne à sucre.
- (5) De ces 76 %, 12 % (3 lots) ont des touffes si serrées qu'il fut impossible d'en compter le nombre de pieds de canne à sucre. Les Paramètres suivants sont donc calculés en faisant abstraction de ces 12 %
- (6) En laissant de côté les deux derniers ayant l'un 240, le second 320 pieds de canne à sucre, cette moyenne devient 30,64.
- (7) Si l'on omet le sixième lopin de terre ayant 45 bâtons de canne à sucre, la moyenne devient 5,60.
- (8) Si l'on retranche le dernier, la moyenne devient 6,66.

REPARTITION DE L'ANANAS

TABLEAU XVIII

DISTRICT	CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Popula-	Popula-	Moyenne	Quantité	Quantité	Inter-	Média-	
		tion totale étudiée	tion ayant de l'ananas %		la + faible	la + forte			quartile
NDJOLE	HAMEAU I				406				
	HAMEAU II				278				
	HAMEAU III				198				
	ENGONGANG				414				
	OTOUMA	22	90,90	23,55(1)	2	49 & 127	7 à 32	14	
BOOUE	MINKOG-MESSENG	38	84,21	29,40(2)	2	198	8 à 29	13	
	OUSSA	21	90,47	110,10	3	301	29 à 148	9,5	
	BOOUE	NSIA	25	40	27,7(3)	3	118	7,5 à 50	9,5
		ATSOMBIAL	64	46,87	20,53(4)	1	217	2 à 15,5	4
		LIZE	25	52	36,15(5)	2	176	5 à 35	12
MAKOKOU	MAKOKOU			NON ETUDIE					
	ZOOLENDE	11	81,81	113,66	6	345	16 à 203	46	
	BAKWAKA	56	48,21	27,92	1	120	6 à 25	17	
	MASSAHA	32	78,12	23,80	1	90	10 à 22	13	
MEKAMBO	EGO	25	64	33,06	2	75	9 à 48	36,5	
	EKATA	25	44	17,33(6)	1	15 & 92	5 à 14	12	
	MABOULA (pygmée)	13	46,15	16,4(7)	5	46		12	
Villages témoins	AMANENGONTÉ	36	58,33	5,80	1	32	2 à 7	4	
	NKOG-MBONE	36	61,11	19,76	1	51	4,5 à 30	10	

- (1) devient 18,10 si l'on omet le lot ayant 127 ananas.
(2) devient 11,16 si l'on fait abstraction de deux lots ayant 105 et 198 ananas.
(3) devient 8,62 si l'on défalque 2 lots ayant l'un 90 et le secons 118 ananas.
(4) devient 8,57 si l'on retranche deux lots ayant respectivement 159 et 217 ananas.
(5) devient 13,63 si l'on met de côté deux lots (144 et 176 ananas)
(6) devient 9,9 si l'on soustrait le lot de 92 ananas.
(7) devient 5,5 si l'on enlève le lot ayant 46 ananas.

Comme il est facile de le constater, l'ananas est une plante des plus cultivées du nord-est du Gabon. Sa culture peut aisément être intensifiée si toutefois des débouchés commerciaux absorbant la production sont offerts au paysan.

MANDARINIER

Du tableau de la distribution du mandarinier nous retiendrons ceci :

- La moyenne de mandariniers par paysan ayant du mandarinier de falga gravite suivant les villages entre 1 et 3,62 ;
- aucun interquartile ne dépasse le nombre 3. Il en est de même de la médiane ;
- il est des villages qui n'ont aucun (ou presque pas de) mandarinier dans le falga. C'est le cas d'Otouma qui n'a qu'un mandarinier dans son arrière-cuisine et des villages Amanengone et Minkog-Messeng où tous les mandariniers se trouvent dans la cour centrale du village (Minkog-Messeng en possède un nombre qui impressionne le voyageur) ;
- Il en est d'autres qui en possèdent dans plus de la moitié des lots de leur falga : Ekata (60 %) ; Maboula (61,53 %), Bakwaka (62,50 %).

Nous CONSTATONS QUE les derniers villages énumérés ont cette caractéristique commune d'être loin du chef-lieu de district et d'être desservis par des routes non entretenues : faute de centre commercial ou forestier proche, le village vit replié sur soi. Les trois premiers, par contre, desservent des chantiers forestiers, consommateurs des produits cultivés par le paysan gabonais. En plus de l'épanouissement que leur procure le fait d'être, avec Médoumana (52 km de Ndjolé), les premiers villages que n'étouffe le plus le relief accidenté des Monts de Cristal, Otouma et Minkog-Messeng ravitaillent les chantiers SHO des environs. Amanengone approvisionne l'important centre de Palmévées.

Il serait imprudent de tirer des conclusions, de dépasser le stade de la CONSTATATION. En effet, nous n'avons pas, primo, étudié les cours centrales des villages ici examinés, bien que ces cours nous soient devenues familières du fait que nous consacrons au minimum deux semaines à chaque village et centre. Il faudrait, secundo, connaître la vie et l'histoire de chaque village. Lorsqu'un village se déplace et se reconstruit non loin de l'emplacement abandonné - tel le cas d'Otouma, à la suite d'un nombre croissant de

VENTILATION DU MANDARINIER

TABLEAU XIX

DISTRICT	CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Popula- tion totale étudiée	% Plan- teurs	Moyenne de pieds par planteur	Quantité	Quantité	Inter- quartile	Médiane	
					la + faible	la + forte			
NDJOIE	HAMEAU I				9				
	NDJOIE	HAMEAU II			3				
		HAMEAU III							
		ENGONGANG				13			
	OTOUMA	22	4,54		4				
MINKOG-MESSENC	38	0							
BOOUE	OUSSA	21	33,33	3,42	1	8		2	
	BOOUE	NSIA	25	48	1,83	1	3	1 à 2	2
		ATSOMBIAL	64	20,31	2,69(1)	1	6 & 11		
		LIZE	25	12	1	1	1		1
MAKOKOU	MAKOKOU								
	ZOLENDE	11	18,18	2	2	2		2	
	BAKWAKA	56	62,50	3,62	1	18	2 à 3	3	
	MASSAHA	32	37,50	1,66	1	3	1 à 2	1	
MEKANBO	EGO	25	40	2,7	1	4		3	
	EKATA	25	60	1,93	1	4	1 à 2	2	
	MABOULA	13	61,53	2,62			1 à 3	2,5	
	AMANENGONE	36							
	NKOG-MBONE	36	27,77	1,6	1	3	1 à 2	1	

(1) Cette moyenne devient 2,00 si l'on soustrait le lot ayant 11 mandariniers.

décès, - le falga du nouvel emplacement est généralement tant soit peu négligé pendant la période d'installation, - or, le temps est ici vécu et non métrique - ; négligence qui peut durer tant que l'on trouve ^{dans} le "village abandonné" un falga qui satisfait les urgences en matière d'alimentation.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'un village vieux comme Amanengone, et lorsque l'on possède sur ce dernier les données nécessaires, on peut alors tirer des conclusions. Dans le cas d'Amanengone, le fait de planter de plus en plus d'orangers et de mandariniers, les deux fruitiers les plus prisés, et aussi de l'ananas, dans la cour et non plus dans le falga, - joint à la discontinuité du falga (1) et au bouleversement de la traditionnelle disposition des cases, - est un indice révélateur d'un changement de mentalités : il indique alors des attitudes et des aspirations différentes des aspirations et attitudes traditionnelles.

L'ORANGER

Il est cultivé dans toutes les arrières-cuisines des villages et centres examinés, sauf à Maboula, village pygmée.

Les totaux généraux, pour les 13 agglomérations considérées totalisant 376 lots de falga, Ndjolé excepté, révèlent que 1 lot sur 10 possède en moyenne 2,29 orangers, si l'on fait abstraction de certains lots, d'ailleurs assez rares, tel celui de M. Engongang ayant à lui seul 17 pieds.

Ces résultats ne concernent que l'arrière-cuisine. Ils ne permettent donc absolument pas de dire avec précision le pourcentage de villageois ayant non seulement des orangers mais arbres fruitiers et laxatifs (suivant notre classification), car l'habitude se répand de plus en plus de planter mandariniers, orangers, manguiers, citronnelle, corrossoliers etc... dans la cour principale du village, joignant ainsi l'ornemental à l'utile.

Ce passage fort lent de l'arrière-cuisine à la cour est un phénomène quasi réalisé à AMANENGONE. En effet, le plan de ce village, (cf. plan de ce village) révèle que au minimum 36 % des surfaces d'arrière-cuisine ne sont pas cultivées alors que de façon générale l'arrière-cuisine est occupée et plantée dans la proportion de 100 %.

(1) - cf. plan du village Amanengone, en index.

Le village perd ainsi de son image traditionnelle et prend de plus en plus figure de bourgade. Il n'y a plus cette unique principale et ancestrale allée que ne traversaient que les seuls hommes libres, ni non plus ces deux courettes sises entre la rangée de cases-habitations et la rangée des cases-cuisines, et réservées jadis aux femmes, enfants et esclaves (1).

§ d - LES FRUITS UTILISES EN GUISE DE POISSON OU DE VIANDE (2)

COCOTIER

Seuls les villages Massaha, Amanengone et Nkog-Mbone en ont respectivement, les deux premiers un pied: chacun et le troisième deux, dans leur falga.

AVOCATIER

Il est moins répandu que l'atangatier. N'en avaient pas dans leur arrière-cuisine, soit 33,33 % des localités étudiées : Otouma, Minkog-Messeng, Oussa, Bakwaka et Amanengone.

En avaient un seul pied (donc dans un seul lot de falga) les villages Zoolendé, Atsombial, Ego, Maboula : soit 26,66 % des localités examinées.

En avait dans deux lots (1,5 pied en moyenne) le village Nsia (6,66 % des agglomérations prospectées).

En avaient dans trois lots (moyenne par lot : 1,33 pied) le village Ekata (6,66 % des lieux étudiés).

Le reste des villages objet de notre attention (soit : 26,66 % des localités étudiées) en avaient

- soit dans 4 lots, tel Lizé (deux lots de chacun un pied et deux lots de 2 pieds l'un - moyenne : 1,5 pied).
- soit dans cinq lots, tels Massaha (moyenne par lot : 1,40 pied)
- soit, enfin, un total de 42 pieds, (tel Ndjolé), ainsi répartis : hameau I, 3 pieds ; hameau II, 9 pieds ; hameau III, 12 pieds ; Monsieur Engongang, 18 pieds.

(1) - Du temps où la case était à la fois cuisine et habitation, les hommes non libres ou censés tels (femmes, enfants et esclaves) passaient derrière la rangée des dites cases. Seules quelques rares maîtresses-femmes avaient le droit de passer par (ou de traverser) la cour principale.

(2) - cf. note 3 page

ATANGATIER

A Ndjolé, les trois hameaux prospectés en avaient l'un II et les deux autres 23 atangatiers, et Monsieur ENGONGANG, 28.

Il est également cultivé dans le falga de tous les villages étudiés, sauf à OTOUMA et à MINKOG-MESSENG, deux villages d'ailleurs voisins. A Amanengone, le pourcentage de lots de falga (par village) ayant de l'atangatier est le suivant :

- 3,57 %	à Bakwaka	avec une moyenne de 1,5 pied par lot d'atangatier	
- 4,68 %	à Atsombial	" 1 pied	"
- 15,38 %	à Maboula	" 1,5 pied	"
- 16 %	à Ego	" 1,25 pied	"
- 16 %	à Ekata	" 1,25 pied	"
- 19,44 %	à Nkog-Mbone	" 1,71 pied (1)	
- 21,87 %	à Massaha	" 1,71 pied	"
- 24 %	à Lizé	" 2 pieds (2)	"
- 36,36 %	à Zoolendé	" 1 pied	"
- 44 %	à Nsia	" 2,09 pieds (3)	"
- 66,66 %	à Oussa	" 2,35 pieds (4)	"

§ e - CULTURES VIVRIERES DESTINEES D'ABORD A LA VENTEPOMME DE TERRE

Seuls les villages Massaha (4 lots totalisant 241 plants) et Ekata (2 lots totalisant 76 plants) ont de la pomme de terre dans l'arrière-cour.

-
- (1) - six lots de 1 pied l'un et un lot de six.
 - (2) - trois lots de 1 pied chacun, un lot de 2 pieds, un de trois et le dernier de 4.
 - (3) - trois lots de 1 pied chacun, six lots de 2 pieds l'un et deux lots de 4 chacun.
 - (4) - 4 lots de 1 pied chacun, 7 lots de 2 pieds l'un et trois ayant respectivement 3, 4 et 8 atangatiers.

L'ECHALOTTE D'AFRIQUE TROPICALE

Les villages Ego, Atsombial et Nsia ont chacun 1 lot d'arrière-cour planté d'échalotte ayant respectivement 70, 24 et 455 pieds d'échalotte.

- A Lizé, deux lots totalisent 173 pieds
- A Bakwaka, 2 autres lots totalisent 125 pieds
- A Zoolendé trois lots ayant un total de 156 pieds
- et à Massaha, 14 lots ayant un total de 2180 pieds.

Ces cultures sont davantage pratiquées dans le district de Mékambo surtout, et particulièrement le long de la route allant à Mbéza.

§ f - CONCLUSION SUR LES CULTURES DE FALGA

Du regard jeté sur le falga et les produits que l'on y trouve, il ressort que deux types de falga doivent être distingués dans les villages gabonais ici étudiés :

- a/ - les falga longeant d'un bout à l'autre, sans discontinuité, les deux longueurs du village ; et
- b/ - les falga, - tel celui du village Amanengone dont le plan est ici joint - présentant des blocs de parcelles discontinus.

Ceux-ci correspondent à des villages-bourgades ; les premiers indiquent une mentalité davantage ancestrale.

Deux cultures aliments de base - nous pouvons même dire avec trop grosse erreur : deux cultures (1) pratiquement - se partagent la prépondérance du falga du nord-est : le bananier d'abord, le taro ensuite ; ainsi que le révèle l'examen des moyennes et médianes de chacune de ces plantes (2) : elles ont cette caractéristique d'être résistantes, c'est-à-dire de ne point exiger un grand entretien, une fois plantées. En outre, elles se complètent. En effet l'épouse qui recourt au falga commence par lever son regard vers les feuilles de ses bananiers. Elle ne le fera d'ailleurs pas inutilement car elle suit comme instinctivement l'évolution de chaque régime ;

(1) - Abstraction faite du café. Il n'est question ici que des plantes vivrières.

(2) - cf. p. 121 et 123 notamment.

le bananier de falga n'étant coupé que soit pour être ou offert ou vendu à un étranger qui ne peut attendre que l'on aille aux champs et que l'on en revienne ; soit lorsque l'épouse empêchée par la maladie ou le mauvais temps etc... ne peut aller s'approvisionner dans les champs.

Ainsi, - contrairement à celui des champs, - le régime de banane de falga est-il ordinairement destiné par les faits même à être le plus souvent coupé ou bien pas suffisamment à point ou trop à point (c'est-à-dire commençant à jaunir, à mûrir.)

Ce n'est que, de façon générale, lorsque sa bananeraie ne lui procure rien - ou lorsque l'envie l'incite - que l'épouse baisse son regard et va vers ses pieds de taro, plante prisée précisément parce que ses tubercules, non arrachées, ont ce pouvoir - surtout le taro "rouge" - de vivre longtemps sous terre, assurant de la sorte la destination du falga, jardin-secours par essence.

Ainsi s'explique partiellement la définition que l'Abbé Walker donne du terme "ogwirina" (falga, en FANG) dans son dictionnaire mpongwè-français. Définition et traduction utilisée dans tout le Gabon, et qui a pour point de départ une vue perceptuelle (1), donc plutôt globale. En effet, lorsque l'on parle de la bananeraie, tout gabonais sait sans hésitation qu'il s'agit du falga. Cependant, comme nous a permis de le constater le dénombrement exhaustif que nous venons de faire de 429 lopins de terre d'arrière-cuisine cultivés, - le falga contient tout ou presque tout. Dans les villages-témoins - Amanengone et Nkog-Mbone - il apparaît encore jardin-secours non plus seulement pour la consommation domestique mais encore pour le marché face notamment à la concurrence engendrée par les hâtés voyageurs de cars (cas de Nkog-Mbone) et par les clients pressés de chantiers (cas d'Amanengone). Ce qui nous découvre l'impact du réseau routier, d'une part, et de la proximité des centres commerciaux, d'autre part, sur l'agriculture autochtone (2).

(1) - ici intervient la distinction leibnizienne entre perception et aperception.

(2) - Nkog-Mbone et Amanengone se classent respectivement deuxième et troisième producteurs de taro de falga ; ils sont quatrième et neuvième dans la production de bananier de falga. Ce qui est considérable si l'on oublie pas que leurs cultures vivrières de champs ont les proportions et rendement que nécessite une économie de marchés, comme nous le verrons plus loin.

CULTURES VIVRIERES DE CHAMPS

ETUDE TOPOGRAPHIQUE DES SURFACES CULTIVEES

Quatre cent quatre-vingt-dix neuf levés topographiques de champs ont été faits, ainsi répartis :

- District de Ndjolé (81 parcelles)	: Ndjolé	:	55	plantations ou
	: Otouma	:	18	parcelles
	: Minkog-Messeng	:	8	26
- District de Booué (95 parcelles)	: Oussa		26	"
	:	Nsia	35	"
	: Booué			
		Atsombial	34	"
- District de Makokou (138 parcelles)	: Makokou		51	"
	: Zoolendé		12	"
	: Bakwaka		20	"
	: Massaha		55	"
- District de Mékambo (61 parcelles)	: Ego		23	"
	: Ekata		24	"
	: Maboula (Pygmée)		14	"
- villages-témoins (124 parcelles)	: Amanengone		73	"
	: Nkog-Mbone		51	"

499 champs.

Somme toute, ont été étudiés :

- a/ - 375 plantations dans les districts de Ndjolé, Booué, Makokou, Mékambo ;
- b/ - 124 champs dans les deux villages-témoins suivants : Amanengone, ravitaillant l'important centre forestier de Palmévéas ; et Nkog-Mbone situé au bord de l'artère la plus passante du Gabon : la route Libreville-Lambaréné (1).

(1) - cf. Introduction p. 6

Tableau XX

CENTRES ET VILLAGES ETUDIES	Nombre de Parcelles	Superficie petite (en ares)	Superficie grande (en ares)	Moyenne (en ares)	Médiane (en ares)	Interquartile (en ares)
NDJOLE	55	2,69	77,09 & 128,49	30,96 (2)	25,67	16,34 à 40,23
OTOUMA	18	7,05	65,94	38,17	40,99	24,27 à 52,31
MINKOG-MESSENG	8	1,94	45,46	32,79	30,60	29,16 à 41,78
OUSSA	26	6,23	60,15	25,95	20,50	16,09 à 37,93
NSIA	35	8,89	59,79	30,52	30,08	19,28 à 41,86
BOOUE						
ATSOMBIAL	34	10,94	95,98	30,86	25,01	20,36 à 40,08
LIZE			ECONOMIE DES CHAMPS NON ETUDIEE			
MAKOKOU	51	6,66	49,40	23,60	21,86	16,05 à 30,50
ZOOLENDE	12	22,24	48,37	31,40	28,30	26,14 à 35,94
BAKWAKA	20	9,62	38,26	21,79	19,79	17,71 à 26,65
MASSAHA	55	4,60	64,26	24,98	21,32	17,50 à 28,80
EGO	23	10,77	35,39 & 80,27	22,85 (3)	19,41	16,86 à 23,45
EKATA	24	7,59	20,69	13,36	13,07	11,38 à 15,16
MABOULA	14	5,25	21,79	13,79	14,02	11,36 à 16,67
AMANENGONE (village-témoin)	73	21,16	84,09	42,81	42,13	36,57 à 47,80
NKOG-MBONE (village-témoin)	51	20,36	118,96	57,26	57,84	31,17 à 74,99

(1) Toutes les surfaces sont indiquées en ares dans cette étude.

(2) Cette moyenne devient 29,15 si l'on défalque le champ ayant 128 ares 15

(3) Cette moyenne devient 20,24 si l'on retranche la parcelle ayant 80 ares 27.

VENTILATION DES SURFACES ETUDIEES (par district)

DISTRICT	Nombre de Parcelles	SUPERFICIE		Moyenne	Médiane	Interquartile
		la + petite	la + grande			
NDJOLE	81	2,69	128,49	32,74	29,71	20,29 à 43,13
BOOUE	95	6,23	95,98	29,39	25,01	18,45 à 40,62
MAKOKOU	138	4,60	64,26	24,56	22,19	17,71 à 29,70
MEKAMBO sans pygnée	47	7,59	80,27	18,01	15,80	12,75 à 20,34
MEKAMBO avec pygnée	61	5,25	80,27	17,04	14,87	12,40 à 19,71
Villages-Témoins	124	20,36	118,96	48,76	43,37	36,46 à 57,84

Si nous faisons la moyenne des résultats obtenus ci-dessus par district, nous obtenons, exprimés toujours en ares, pour l'ensemble des districts étudiés les moyennes suivantes :

Moyenne des :	en laissant de côté les vil- lages-témoins et le village pygnée	en considérant les 4 dis- tricts et les villages-té- moins
Superficies les + petites	5,27	8,29
Superficies les + grandes	92,25	97,59
Moyennes	26,17	30,69
Médianes	23,17	27,21
Interquartiles	17,30 à 33,44	21,13 à 38,32

Si maintenant nous considérons individuellement chaque champ, l'ensemble des 499 superficies dont a été effectué le levé topogra-
phique présente les paramètres ci-après :

- superficie la + petite :	2,69 ares
- superficie la + grande :	128,49 ares
- moyenne :	35,75 ares
- Interquartile :	de 18,51 ares à 42,13 ares
- médiane :	27,20 ares

Si nous faisons abstraction des villages-témoins, nous obtenons pour les quatre districts de Ndjolé, Booué, Makokou, Mékambo, (soit : 375 champs), les paramètres suivants :

- surface la + petite cultivée	2,69 ares
- surface la + grande cultivée	128,49 ares
- moyenne	26,37 ares
- Interquartile	16,40 ares à 33,34 ares
- médiane	22,50

Un fait patent se dégage des faits ci-dessus : c'est LA DIMINUTION PROGRESSIVE DES SURFACES CULTIVEES A MESURE QU'ON S'ELOIGNE DE NDJOLE, NOTRE POINT DE DEPART.

En effet, si nous prenons comme base de pourcentage les superficies du district de NDJOLE, nous avons des moyennes la ventilation ci-après :

- NDJOLE	: moyenne 32,74 ares	équivalant à 100 % des surf. de NDJOLE
- BOOUE	" 29,39	" 89,76 % "
- MAKOKOU	" 24,56	" 75,01 % "
- MEKAMBO	" 18,01	" 55 % "
	(sans pygmée)	
- MEKAMBO	" 17,04	" 52,04 % "
	(avec pygmée)	
- VILLAGES -	" 48,76	" 148,93 % "
TEMOINS		

Nous constatons d'autre part que les villages-témoins, choisis précisément pour leur emplacement, situation et voisinage, ont des superficies cultivées qui équivalent à 148 % des surfaces de NDJOLE.

Conclusion : Nous en concluons que :

- 1°/ - l'étendue des champs cultivés par les paysans du nord-est du Gabon est fonction des possibilités de commercialisation offertes à ce dernier.

2°/ - Ces possibilités de commercialisation sont, elles, fonction de l'infrastructure économique du réseau routier notamment, comme l'illustre bien le cas du village Nkog-Mbone. En effet, la distance LIBREVILLE-NDJOLE mesure quelque trente kilomètres de plus que la distance LIBREVILLE - NKOOG-MBONE. Or, les superficies cultivées à NDJOLE représentent 0,54 (un peu plus de la moitié) des superficies cultivées à NKOOG-MBONE. L'interquartile des superficies de NDJOLE va de 16 ares 34 à 40 ares 23 :

il n'atteint, donc, même pas la médiane des champs de NKOOG-MBONE, laquelle est de 57 ares 84. Cette sensible différence des étendues cultivées tient :

a - au tronçon de route EBEL-NDJOLE fort défectueux jusqu'à l'an dernier. Aucun familier de cette zone n'ignore les "Montagnes de sable" dont les annuels éboulements isolaient et désolaient littéralement jusqu'à l'an dernier (avant les travaux entrepris par la SATEM), un mois, voire deux mois durant, NDJOLE et ses environs. En 1959, toute circulation y fut supprimée pendant trois mois par ces éboulements.

b - à la topographie respective de ces deux localités : NKOOG-MBONE est bâtie sur une étendue plane ;NDJOLE, par contre, est sur un terrain accidenté, véritable frein à l'expansion de ce centre. (1) Nous parlerons plus loin de ce problème de NDJOLE.

(1) cf. BALANDIER (G.) : Afrique Ambiguë, p. 13.

& a - LES ALIMENTS DE BASE

MANIOC

Il est cultivé dans :

- 100 % des champs dénombrés dans le district de Makokou et de Mekambo ;
- 99,09 % des champs examinés dans le district de BOOUE ;
- 97,72 % des champs du district de NDJOLE ;
- un peu plus de la moitié des champs des deux villages-témoins.

Tout se passe donc comme si la place attribuée au manioc dans l'économie agricole autochtone était FONCTION INVERSE DE L'ETENDUE DES SUPERFICIES CULTIVEES. En effet, nous avons constaté que les superficies cultivées allaient diminuant à mesure que l'on s'éloigne de NDJOLE, point de départ de nos investigations, et que, dans les villages-témoins (NKOG-MBONE ET AMANENGONE), elles atteignent 148 % des superficies champêtres de ce district.

Or, nous savons à présent que l'étendue des champs est fonction directe des possibilités de commercialisation offertes au cultivateur.

Nous pouvons donc conclure que : le pourcentage de champs contenant du manioc est un indice permettant, à lui tout seul, d'ENTREVOIR, dans une première approche, les possibilités, de commercialisation données effectivement et présentement à une région et parfois (1) à un village.

Dans les lignes consacrées à la vassalisation du monde pygmée, problème qui nous a conduit à délimiter les principaux stades d'évolution du monde pygmée, stades par lesquels, à notre avis, sont passés les autres peuples du nord-est de l'actuel Gabon, comme le témoigne l'évolution des Mouésa dont le niveau et genre de vie et de culture est comparable au genre de vie et de culture des Pygmées

(1) car ici entrent en considération les différences qui caractérisent les phénomènes macro et micro-économiques.

de Mékambo, - nous avons vu que le manioc est le premier aliment de base de l'agriculture autochtone que le villageois gabonais (nous ne pouvons dire ici l'agriculteur) cultive lorsqu'il passe de la civilisation de cueillette et de chasse à des manières agricoles d'organiser son existence.

DISTRIBUTION DU MANIOC

Tableau XXI

DISTRICTS	Popula- tion to- tale étudiée	Popula- tion + ayant du ma- nioc	Quan- tité la + faible	Quanti- té la + forte	Moyenne	Médiane	Interquar- tile
NDJOLE	88	97,72	138	7097	1391,3	1096	760 à 1654
BOGUE	103	98,05	28 & 73	3567	1140,8	1107	638 à 1513
MAKOKOU	161	100	172	2974	904,67	857	571 à 1110
MEKAMBO (sans pygmée)	49	100	165	726	350,59	289	239 à 445
MEKAMBO (avec pygmée)	64	100	104	726	315,09	268	218 à 411
VILLAGES - TEMOINS	124	57,25	16	1279	522,61	568	193 à 736

DISTRIBUTION DU MANIOC

Tableau XXII

DISTRICT	LOCALITES	Popula- tion totale étudiée	% ayant du manioc	Quantité		Moyenne	Inter- quartile	Médiane
				la + faible	la + forte			
NDJOLE	NDJOLE	62	96,77	138	7097	1434,6	607 à 1584	1024
	MINKOG-MESSENG OTOUMA	26	100	608	2440	1291,5	915 à 1638	1165
BOOUE	BOUSSA	31	100	404	2432	1106	704 à 1161	1037
	BOOUE :NSIA	35	97,14	28	3567	971,4(1)	627 à 1409	1163
	BOOUE :ATSOMBIAL	37	100	141	2473	1185,1	628 à 1650	1189
MAKOKOU	MAKOKOU	59	100	254	1937	902,6	617 à 1151	870
	ZOOLEBDE	20	100	737	2974	1445,2	940 à 1705	1415
	BAKWAKA	27	100	432	2342	1112,6	914 à 1240	1020
	MASSAHA	55	100	72	1422	608,1(2)	390 à 843	571
MEKANBO	EGO	23	100	194	726	426,6	262 à 561	460
	EKATA	26	100	165	452	283,3	219 à 327	274
	MABOULA (pygmée)	15	100	104	411	199,1	153 à 226	178
villages et témoin	AMANENGONE	74	58,10	16	1279	592,6	354 à 810	610
	ENOG-MBONE	50	56	29	1025	415,03 (3)	187 à 626	413

(1) devient 1191,5 si l'on soustrait les deux premiers champs ayant chacun moins de 100.

(2) devient 619,4 si l'on retranche le 1er lot ayant moins de 100

(3) devient 477,1 si l'on défalque les cinq lots ayant moins de 100.

BANANIER

VENTILATION DU BANANIER

Tableau XXIII

DISTRICT	LOCALITES	Popula-	Popula-	Quantité	Quantité	Moyenne	Média-	Inter-
		tion	tion	la +	la +			
		totale	ayant	faible	forte		ne	quartile
		étudiée	de la	banane				
			%					
NDJOLE	NDJOLE	62	74,19	1	243	61,3	42	13 à 103
	OTOUMA	26	96,15	13	270	107,6	102	38 à 158
	MINKOG-MESSENG							
BOUE	OUSSA	31	77,41	1	264	(1)65,70	45	13 à 94
	BOUE NSIA	35	71,42	1	390	(2)79,2	34	12 à 109
	BOUE ATSOBMBIAL	37	72,97	3	257 & 452	(3)90,03		
MAKOKOU	MAKOKOU	59	94,91	1	517	123,53	102	25 à 186
	ZOOLENDE	20	65,00	2	43	12,61	7	4 à 18
	BAKWAKA	27	92,59	1 & 10	138	(4)41,32	37	21 à 47
	MASSAHA	55	94,44	1	71 & 156	(5)29,70		
MEKAMBO	EGO	23	100	1	33	12	9	7 à 14
	EKATA	26	100	1	78	17,57	13	7 à 17
	MABOULA (pygmée)	15	26,66	1	21	5,25	12	-
Villages témoins	AMANENGONE	74	52,70	106	1760 & 1900	876,58	863	650 à 1090
	NKOG-MBONE	50	100	21	2334	648,78	624	87 à 984

- (1) devient 71,54 si l'on retranche les deux premiers champs totalisant 3 bananiers.
- (2) devient 66,33 si l'on omet le dernier champ ayant 390. (L'avant-dernier champ a 244 bananiers). Ici, nous ne pouvons défalquer les champs ayant moins de dix bananiers chacun car ils représentent 20 % des champs possédant bananier.
- (3) devient 1°- 100,54 si l'on soustrait les trois premiers champs ayant chacun moins de 10 bananiers ; et
2°- 85,26 si en plus des trois premiers retranchés nous soustrayons un quatrième (452 bananiers).
- (4) devient 43,00 si l'on retranche le champ ayant 1 bananier ; et 35,72 si l'on fait abstraction des deux derniers champs ayant 108 et 138, valeurs aberrantes par rapport aux autres.
- (5) devient 27,18 si l'on laisse de côté le champ contenant 156 bananiers, valeur aberrante par rapport au reste.

DISTRIBUTION DE LA BANANE PAR DISTRICT

Tableau XXIV

DISTRICTS	Popu- lation totale	% Plan- teurs	Quanti- té la + peti- te	Quanti- té la + gran- de	Moyenne	Médiane	Inter- quarti-
NDJOLE	88	80,68	1	270	77,60	62	17 à 124
BOOUE	102	74,50	1	452	78,81	43	15 à 110
MAKOKOU	161	90,06	1	514	66,27	31	15 à 71
MEKAMBO(sans pygmée)	49	100	1	46 & 78	14,95	10	7 à 16
MEKAMBO(avec pygmée)	64	82,81	1	46 & 78	14,69	11	7 à 16
VILLAGES-TEMOINS	124	71,77	21	2334	748,60	748	392 à 1143
TOTAL SANS PYGMEE	524	82,06	1	2334	205,78	45	15 à 173

La banane est cultivée dans :

- 100 % des parcelles dénombrées à Mékambo (pygmée non compris);
- 90,06 % des plantations prospectées à MAKOKOU ;
- 80,68 % des plantations de NDJOLE ;
- 74,50 % des plantations de BOOUE ;
- 71,77 % des plantations des deux villages choisis comme témoins.

La moyenne générale de bananiers par planteur est de 205,78 (pygmée non compris)

et celle du manioc est de : 929,55 pieds par plantation.

Si nous considérons, soit tour à tour, soit simultanément, la population des moyennes des pieds de manioc et des moyennes des pieds de bananier, nous constatons que :

1°/ - au niveau du district, la moyenne de pieds de manioc comme la moyenne de pieds de bananier baisse à mesure qu'on s'éloigne de NDJOLE pour aller vers MEKAMBO, abstraction faite des villages-témoins.

2°/- alors que la progression des moyennes de pieds de manioc seules, au niveau des villages et non plus des districts, ne laisse entrevoir l'incidence des facteurs commerciaux que lorsque les

différences de niveaux sont bien sensibles (1) et encore (2) ; la progression des moyennes de bananiers, par contre, fait apercevoir les incidences des secteurs secondaire et tertiaire sur l'économie agricole autochtone. En effet, nous avons

MOYENNE	LOCALITE	Influence exercée par le secteur secondaire et tertiaire ou bien rôle de la localité
876,58	AMANENGONE	ravitaille l'important centre forestier de Palmévéas
648,78	NKOG-MBONE	situé sur l'artère la plus passante du Gabon : Libreville-Lambaréné ravitaille Libreville
123,53	MAKOKOU	chef-lieu de la Région (Préfecture) de l'Ogoué-Ivindo.
107,6	OTOUMA & MINKOG-MESSENG (villages voisins l'un de l'autre) (62 km de NDJOLE)	Deuxième et troisième villages méritant le nom de village, une fois quittés les environs de NDJOLE, en allant sur LALARA. Influence des chantiers d'Okoumé (S.H.O.-Bois - LFL) Nous ne parlerons pas de la CESEPAR. Les villages situés entre NDJOLE et MEDOUMA-NE (52 Kms) sont plutôt des hameaux étouffant sur une terre bien accidentée (Monts de Cristal)

- (1) - Nous distinguerons trois niveaux dans les moyennes du manioc :
- a - Zoolendé, Ndjolé, Otouma et Minkog-Messeng, Atsombial (Banlieue de Booué) ; Bakwaka et Oussa, ont des moyennes à peu près semblables (entre 1445 pieds de manioc et 1106) ; (classe théorique : 1000 à 1499)
 - b - Nsia, Makokou, Massaha (entre 971,4 et 592) - (classe théorique : 500 à 999)
 - c - Nkog-Mbone, Ego, Ekata, Maboula, (entre 426,6 pieds à 119,1)
- (2) 1 - Différences non établies entre, v.g., Zoolendé et Ndjolé ; confusion établie entre Nkog-Mbone et Ego ;
- 2 - Différence établie entre les deux premiers paliers et le dernier palier, si l'on omet Nkog-Mbone.

Tout cela fait éclater l'aide mutuelle que la macro et la micro-sociologie se doivent prêter dans l'appréhension et compréhension des phénomènes sociaux.

MOYÉENNE (suite)	LOCALITE (suite)	Influence exercée par le secteur secondaire et tertiaire ou bien rôle de la localité (suite)
90,03	ATSOMBIAL	- Banlieues du centre administratif de Booué, chef-lieu de district.
65,70	OUSSA	- Situé à 3 kms. de Lalara - Or, Lalara est un carrefour qu'on peut dire commercial, ou plutôt une sorte de station, d'entrepôt. Des commerçants de Libreville viennent s'y ravitailler. (Moyenne influence)
61,3	NDJOLE	Chef-lieu de district (centre qui s'étiole) (1)
41,32	BAKWAKA	Village à 134 Km. de Makokou au terminus du tronçon de route devant relier Makokou à Okondja. Ancien village, datant de 1939
17,57	EKATA	Village à 69 Km. de Mékambo, à 5km. 1/2 de la frontière du Congo-Brazzaville.
12,61	ZOOLENDE	A 96 km. de Makokou sur la route Makokou-Bakwaka. Village deux fois plus petit que Bakwaka.
12	EGO	Village à 59 Km. de MEKAMBO (canton Nord) à 13 Km. 1/2 de la rivière Yenzé ou Djouah. Route herbeuse la moins entretenue de la zone étudiée. (Herbes atteignant 75 cm. de haut de façon continue lors de notre passage). Pas de contact commercial voire humain avec le Congo.
5,25	MABOULA	Village pygmée. Ne cultive que depuis peu d'années. Village attenant à Ekata.

3°/ - L'étude comparative des moyennes de pieds de manioc et des moyennes de pieds de bananier permet dans une certaine mesure de déceler l'influence du secteur tertiaire sur le secteur primaire. En effet, en examinant ces deux colonnes de moyennes d'une part, ^{et} les trois niveaux que nous avons distingués dans les moyennes de pieds de manioc, d'autre part, nous voyons :

a - se dissiper les confusions possibles entre, v.g. Nkog-Mbone et Ego, Ndjolé et Zoolendé, ... bref, entre des localités ayant des moyennes de pieds de manioc semblables ; et cela grâce aux différences entre les moyennes de pieds de bananier des localités examinées ; la localité déshéritée se répérant à la faiblesse de sa moyenne de pieds de bananier.

(1) - cf. BALANDIER (G.) Afrique Ambiguë p. 13

b - la différence numérique entre les moyennes des pieds de bananier et les moyennes de pieds de manioc diminue sensiblement (tendant vers zéro) dans les localités où le secteur tertiaire et secondaire ont forte influence

LE TARO

REPARTITION DU CHOU CARAIBE PAR DISTRICT

Tableau XXV

DISTRICTS	Popula- tion to- tale é- tudiée	% plan- teurs	Quan- tité la + petite	Quan- tité la + for- te	Moyenne	Média- ne	Interquar- tile
NDJOLE	88	85,22	1	289	73,08	55	19 à 123
BOOUE	102	50,98	1	223	45,83	7	11 à 69
MAKOKOU	161	53,92	1	52	12,69	7	2 à 20
MEKAMBO	64						
VILLAGES-TEMOINS	124	61,29	1	123&459	29,65(1)	17	7 à 35
TOTAL SANS PYGMEE	524	48,09	1	459	43,01	24	9 à 55

Le taro est cultivé dans 48 % des 539 plantations que nous avons dénombrées.

La moyenne de pieds de taro par plantation en possédant est de 43.

- 25 % de ces champs ont entre 1 et 9 pieds de taro

- 50 % " " de 9 à 55 "

- les 25 autres % de 56 à 289 "

- valeur aberrante : 459 pieds de chou caraïbe.

Deux districts semblent bien dotés en taro : NDJOLE avec une moyenne de 73,08 et BOOUE avec 45,83 pieds par planteur de taro. Viennent ensuite les villages-témoins, puis le district de MAKOKOU.

(1) - devient 23,93 en retranchant le champ contenant 459 pieds de taro.

Un fait surprend au premier abord : l'absence de taro dans les champs dénombrés dans le district de MEKAMBO. Si nous nous reportons à l'économie d'arrière-cuisine, exception faite des Pygmées de MABOULA (1) où nous avons près d'un quart des lots de "falga" contenant du taro avec une moyenne des plus faibles (6,66 par planteur de taro) - paramètres peu différents de ceux du village LIZE -, nous constatons pourtant que le chou caraïbe est un familier de 64 % des lots d'arrière-cuisine d'EGO (moyenne : 26,87) et de 96 % de ceux d'EKATA (moyenne : 79,66).

Si nous comparons à présent l'économie des champs et l'économie d'arrière-cuisine, nous avons le tableau suivant :

Tableau XXV

	% de parcelles ayant du taro		Moyenne par parcelle ayant du taro		L'emporte
	Village	Champ	Village	Champ	
OTOUMA					
MINKOG-MESSENG	80	92,30	30	67,70	Le champ
OUSSA	100	51,61	89,47	36,43	L'arrière-cuisine
NSIA	64	51,42	15,06	37,05	Le champ
ATSOMBIAL	26,56	56,75	14,82	60,52	Le champ
LIZE	44	(1)	5,72	(1)	
MAKOKOU	(1)	49,15	(1)	16,41	
ZOOLENDE	100	30,00	18,09	16,83	L'arrière-cuisine
BAKWAKA	82,14	22,22	54,80	4,16	L'arrière-cuisine
MASSAHA	100	9,09	149,34	3,60	L'arrière-cuisine
EGO	64		26,87		L'arrière-cuisine
EKATA	96		79,66		L'arrière-cuisine
MABOULA	23,07		6,66		L'arrière-cuisine
AMANENGONE	97,22	54,05	95,85	27,05	L'arrière-cuisine
NKOG-MBONE	97,22	72,00	107,65	32,55	L'arrière-cuisine

(1) - Economie non étudiée.

LE CHOU CARAÏBE

Tableau XXVII

DISTRICT	CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Popula-	%	Quantité	Quantité	Moyenne	Mé-	Inter-
		tion totale étudiée	Plan-teurs	la faible	la forte			
NDJOLE	NDJOLE	62	82,25	1	289	75,60	59	17 à 120
	OTOUMA MINKOG-MESSENG	26	92,30	2	274	67,70	51,5	21 à 71
BOOUE	BOOUE : OUSSA	31	51,61	1	97 & 135	36,43	24	11 à 48
	BOOUE : NSIA	35	51,42	1	107	37,05	30,05	7 à 69
	BOOUE : ATSOMBIAL	37	56,75	2	136	60,52(1)	47	9 à 109
MAKOKOU	MAKOKOU	59	49,15	1	52	16,41	10	3 à 28
	ZOOLENDE	20	30,00	1	32	10,83	7	-
	BAKWAKA	27	22,22	1	12	4,16	2,5	-
	MASSAHA	55	9,09	2	6	3,60	3	-
MEKAMBO	EGO	23	-					
	EKATA	26	-					
	MABOULA	15	-					
Villages témoins	AMANENGONE	74	54,05	1	123	27,05	17	7 à 36
	NKOG-MBONE	50	72,00	1	65 & 459	32,55(2)		

(1) devient 52,40 si l'on omet la plantation ayant 223 pieds de taro.

(2) devient 20,37 si l'on retranche le champ ayant 459 pieds de chou de caraïbe.

Du tableau précédent, il résulte que : le taro est davantage planté

- 1°/ - dans les champs, dans quatre villages seulement :
- a - à OTOUMA et MINKOG-MESSENG, villages voisins ;
 - b - à NSIA et ATSOMBIAL (banlieue de BOOUE), villages qui se touchent.
- 2°/ - dans l'arrière-cuisine, dans huit villages :
- a - ZOOLENDE, BAKWAKA, MASSAHA, AMANENGONE & NKOG-MBONE
 - b - EGO, EKATA, MABOULA (qui n'en ont pas dans les champs dénombrés).

HYPOTHESE QUI EN DECOULE : il semble donc que à mesure que l'on approche des frontières^{du} nord-est du Gabon le taro soit davantage culture de falga que de champs.

Si cette conclusion, que nous préférons qualifier d'hypothétique dans l'état actuel de nos recherches, se vérifiait dans d'autres zones de l'Afrique équatoriale (forestière), nous y verrions une confirmation de cette conclusion que nous tirons déjà plus ou moins explicitement dans cette étude à savoir que : DANS L'EVOLUTION DES HABITUDES AGRICOLES DE L'HUMANITE, L'HOMME EST PASSE PROGRESSIVEMENT DU FALGA AU CHAMP ;

en d'autres termes :

DANS LA GENESE DE L'AGRICULTURE, L'HOMME A COMMENCE PAR CULTIVER L'ARRIERE-CUISINE (case-habitation-cuisine) (1).

LA PATATE DOUCE

Elle est un peu plus cultivée dans les champs que dans le falga (2).

Sa distribution est la suivante :

(1) - Cette dernière conclusion découle de l'étude comparée des plans de village joints en annexe et de la distinction que nous avons établie de trois types de villages du nord-est du Gabon

(2) cf. p. 124-126

PATATE DOUCE

Tableau XXVIII

DISTRICT	CENTRES ET VILLAGES ETUDIÉS	Popula-	%	Quantité	Quantité	Moyenne	Mé-	Inter-
		tion totale étudiée	Plan-teurs	la + faible	la + forte			
NDJOLE	NDJOLE	62	43,54	2	68	18,70	15	8 à 20
	OTOUMA MINKOG-MESSENG	26	76,92	3	97 & 208	34,10	16,5	9 à 36
BOCUE	OUSSA	31	29,03	2	87	25,33	11	4 à 54
	BOCUE NSIA	35	42,85	1	60	17,20	15	4 à 28
	BOCUE ATSOBMBIAL	37	21,62	1	19	9,5	7,5	4 à 15
MAKOKOU	MAKOKOU	59	8,47	1	5	2,40	2	
	ZOULENDE	20	15	3	5	3,66	3	
	BAKWAKA	27	3,70		35			
	MASSAHA	55	9,09	2	19 & 45	14,60	4	
Villages témoins MEKAMBO	EGO	23			12			
	EKATA	26						
	MABOULA	15						
	AMANENGONE	74	9,45	4	41	15,71	11	
	NKOG-MBONE	50			13			

(1) devient 24,94 si l'on retranche le champ contenant 208 lianes de patate douce.

REPARTITION DE LA PATATE DOUCE PAR DISTRICT

Tableau XXIX

DISTRICTS	Popula- tion to- tale étudiée:	% Plan- teurs	Quanti- té la + petite	Quanti- té la + forte	Moyen- ne	Médiane	Inter- quartile
NDJOLE	88	53,40	2	97 & 208	25,04(1)	16	9 à 23
BOOUE	102	30,39	1	87	17,22	10	4 à 18
MAKOKOU	161	8,69	1	45	9,37	3	2 à 12
MEKAMBO(sans pygmée)	49	2,04	12				
VILLAGES-TEMOINS	124	6,65	4	41	15,37	12	9 à 14
TOTAL SANS PYGMEES	524	19,27	1	97 & 208	19,57	12	5 à 19

La patate douce est cultivée dans les champs par 19,27 % de la population examinée. Si nous considérons les champs ayant de la patate douce, nous avons :

- 25 % qui en possèdent au maximum cinq lianes,
- 50 % qui en ont de 5 à 19,
- et le reste, de 20 à 97.

Valeur aberrante : 208 lianes de patate douce. Mis à part les villages OTOUMA et MINKOG-MESSENG qui ont un pourcentage de population assez élevé (76 %) avec une moyenne de 34 par champ contenant de la patate douce, aucune des autres localités n'a de patate douce dans la moitié de ses plantations.

L'éventail est de moins en moins large à mesure que l'on va vers les confins nord-est du Gabon.

L'IGNAME

Peu cultivée dans le falga, l'igname l'est grandement dans les champs. 88,86 % de la totalité des champs (pygmées compris) en contiennent.

(1) - devient 21,06 si l'on enlève le champ ayant 208 lianes de patate douce.

Tableau XXX

DISTRICT	LOCALITES	Popula-	%	Quantité	Quantité	Moyenne	Mé-	Inter-
		tion	Plan-	la +	la +			
		totale	teur	faible	forte		diane	quartile
		étudiée						
NDJOLE	NDJOLE	62	90,32	2	142	35,10	18,5	10 à 65
	OTOUMA MINKOG-MESSENG	26	100	18	152	58,73	51	27 à 88
BOCUE	OUSSA	31	100	7	182	41,32	32	15 à 54
	BOCUE NSIA	35	94,28	1	237	41,51	23	12 à 46
	BOCUE ATSOMBIAL	37	91,89	4	145	43,61	20	12 à 75
MAKOKOU	MAKOKOU	59	98,30	2	191 & 504	71,37(1)	37	14 à 117
	ZOOLENDE	20	85,00	1	29	10,82	10	4 à 11
	BAKWAKA	27	85,18	2	137	39,04	34	18 à 58
	MASSAHA	55	65,45	1	61	10,19	6	2 à 17
villages témoins MEKAMBO	EGO	23	82,60	1	19	7,94	7	5 à 12
	EKATA	26	92,30	1	17	5,83	5,5	2 à 7
	MABOULA	15	33,33	1	2	1,80		
	AMANENGONE	74	98,64	1	199	49,19	37	18 à 71
	NKOG-MBONE	50	88,00	1	185	24,31	13,50	7 à 29
	TOTAL (Pygmées compris)	539	88,86	1	257 & 504	37,96	20	9 à 47
TOTAL (Pygmées non compris)	524	90,45			38,26			

(1) devient 63,82 si l'on défalque le champ de 502 lianes d'igname.

La moyenne par champs ayant de l'igname est de 37,96 (38,26 pygmées non compris).

La distribution de l'igname est à peu près la même dans les districts de NDJOLE, BOOWE & MAKOKOU. Dans le district de MEKAMBO, une très sensible baisse s'opère : la moyenne dans les trois villages étudiés dans ce district va de 1,80 (Maboula) à 7,90 (Ego), alors que dans les trois précédents districts la moyenne la plus basse (si nous défalquons ZOOLENDE & MASSAHA qui ont une moyenne de 10) est de 35,10 (Centre de NDJOLE).

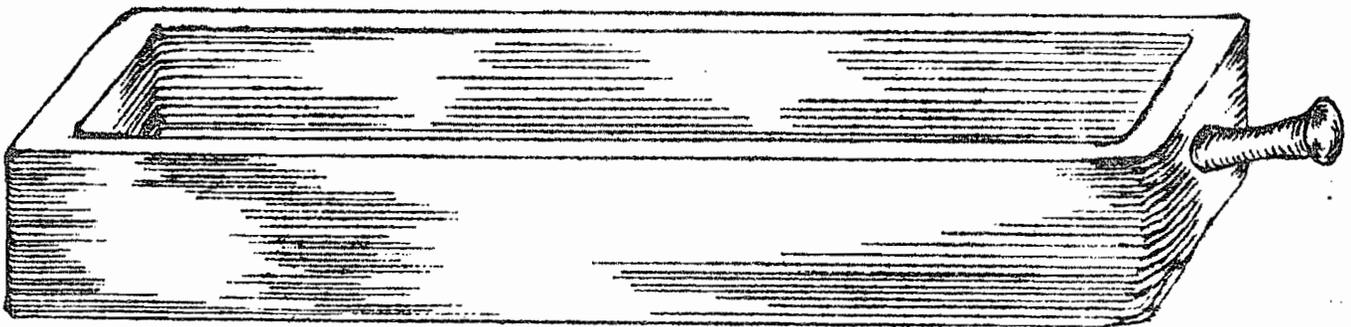
L'igname, le bananier et le manioc sont les trois principaux aliments de base familiaux de l'agriculture autochtone.

MORTIER POUR PILER LE MANIOC, d'une capacité de 12 litres et d'une longueur de 1,50m, appartenant à Mmo. G. EZOMA, épouse Ade M. V. MALINGUI, monogame. Ce dernier est né vers 1925 à Massaha, (ethnie Bakota), a vécu quatre ans à Libreville quand son père était militaire, le reste de ses années au village.

Leur maison est en terre battue, recouverte de paille, propre d'aspect général.

L'époux chasse à l'aide non de filets mais de fusil (fusil de son père).

Signes extérieurs d'aisance : six chaises et une bicyclette.



MORTIER POUR PILER LE MANIOC

longueur : 1,50 m
capacité : 12 litres

N.B. De tous les mortiers que nous avons mesurés dans les villages, retirés des chefs-lieux de district, c'est celui qui a la plus grande capacité, en Ogooué-Ivindo, bien entendu, le groupe fang excepté.

§ b - LEGUMES & CONDIMENTS

CHOU

Deux villages seulement en avaient Oussa : deux pieds dans un seul champ ; et Ndjolé : 26 pieds dans un champ.

CONCOMBRE

Le concombre se rencontre dans 21 champs, soit : 3,88 % des 540 champs dénombrés. Il est peu cultivé au sein de chaque champ, comme le disent bien les paramètres suivants :

- Médiane : 21 lianes de concombre
- Interquartile : de 5 à 39 incluses
- Moyenne des 20 premiers champs : 22,75 lianes
- " des 21 champs (le dernier a 439 lianes) : 42,51

DISTRIBUTION DU CONCOMBRE

Tableau XXXI

DISTRICTS	Popula- tion to- étudiée	% plan- teur	Quan- tité la + faible	Quanti- té la + forte	Moyenne	Médiane	Inter- quartile
NDJOLE	62	3,2	2	19	9,50		
MAKOKOU	59	3,85	1	25	13		
ZOOLENDE	20	40,00	3	63 & 439	86,62	45,50	36 à 49
MASSAHA	55	1,81	35				
AMANENGONE	74	8,10	2	23	12,33	12	
NKOG-MBONE	50		8	39	23,5		

L'ARACHIDE (1)

Des cinq cent quarante plantations objet de notre attention, vingt et un champs, soit : 3,88 %, avaient de l'arachide :

(1) Il n'est question ici que de l'arachide cultivée en association avec les autres plantes vivrières. Les champs d'arachide seule n'ont pas été étudiés. Nous en avons rencontré çà et là lorsque notre équipe se rendait au travail.

- 10 champs à Ndjolé : soit : 16,12 % des champs de Ndjolé ;
- 11 champs à Otouma et Minkog-Messeng : soit : 42,30 % .

La quantité la plus faible rencontrée à NDJOLE est de 2 et la plus forte de 303 "bottes" d'arachide. Moyenne : 166,80 ; Médiane : 183 ; interquartile : de 11 à 282.

A Otouma et Minkog-Messeng, la quantité la plus faible rencontrée est de 160 et la plus forte de 6.205. La moyenne est de 1.929 ; la médiane : 1.387 et l'interquartile : de 632 à 3.676.

Pour l'ensemble de ces 21 champs, nous avons : une moyenne de 1.089 bottes d'arachide par champ ; la médiane : 303 ; un interquartile de 181 à 1.250.

LE GOMBO (Hibiscus esculentus)

Trouvé seulement dans les arrières-cuisines de quatre des villages et centres examinés, le gombo a été, d'autre part, rencontré dans neuf (60 %) des dites localités : à NDJOLE, à OTOUMA, à MINKOG-MESSENG ; à OUSSA, à NSIA, à MAKOKOU, à BAKWAKA ; et dans les deux villages-témoins. Le total des champs qui en renferment demeure pourtant mince : 87 champs sur 540, soit : 16 %.

Il n'a été rencontré dans aucune des 64 plantations dénombrées dans le district de MEKAMBO. Sa présence nous y est néanmoins signalée par l'économie d'arrière-cuisine d'EKATA et D'EGO. Ce n'est donc pas une culture ignorée dans cette zone. Une question se pose alors : pourquoi est-elle rare ?

Disons tout d'abord que l'hibiscus esculentus est une plante saisonnière. Nos investigations sur le terrain ayant duré sept mois ; il ne nous est pas possible d'offrir ici la physionomie réelle de tout ce qui est culture à cycle court : cela ne peut être réalisé qu'en opérant dans chaque région géographique, à l'époque où précisément les cultures saisonnières, déjà bien sorties de terre, ne peuvent encore pas être rentablement récoltées ou cueillies.

Ce qui demande une organisation d'équipes incompatible avec le but que nous nous étions donné et surtout avec les moyens budgétaires dont nous disposions.

Après cette mise au point valable pour toutes les cultures saisonnières ici étudiées, revenons à la question posée ci-dessus : pourquoi le gombo paraît-il peu cultivé dans le district de MEKAMBO ? Pour y répondre de façon claire, voyons d'abord la distribution du gombo là où il en a été rencontré.

1°/ - Nous constatons

a/ - que AMANENGONE, étudié en juillet, a du gombo comme NDJOLE étudié en janvier et début février.

b/ - et que NSIA en possède et que ATSOMBIAL n'en a point (dans les champs étudiés, il va sans dire) : deux villages de la banlieue de BOOUE même étudiés tous deux en mars-avril.

Donc la courte durée du cycle du gombo ne peut pas être considérée comme explication suffisante, même simplement comme explication, de l'absence totale du gombo dans les champs des localités où nous n'en avons pas trouvé, à savoir : ATSOMBIAL (BOOUE), ZOOLENDE (route MAKOKOU-BAKWAKA) ; MASSAHA (route MAKOKOU-MEKAMBO) ; EGO ; EKATA et MABOULA (pygmée) ; d'autant que EGO et EKATA en ont chacun un pied dans un lot de falga.

REPARTITION DU GOMBO

Tableau XXXII

LOCALITES	Popula- tion totale étudiée effectif)	% Plan- teurs	Quanti- té la faible	Quanti- té la forte	Moyenne	Médiane	Inter- quar- tile
NDJOLE	62	30,64	1	27	8,68	7	4 à 12
OTOUMA & MINKOG-MESSENG	26	65,38	3	60 152 152	33,64 (1)	16	9 à 34
OUSSA	31	12,90	3	12	6,25	5	
BOGUE (NSIA)	35	2,85		2			
MAKOKOU	59	33,89	1	13	5,85	5	3 à 7
BAKWAKA	27	11,11	1	14	7	6	
DISTRICT DE MEKAMBO	64				NEANT		
AMANENGONE	74	24,32	1	16	5,83	5	2 à 8
NKOG-MBONE	50	10	2	10	5,6	6	
TOTAL (pygmée non compris)	525 (2)	16,60	1	60 152 152	11,89 (3)	6	3 à 12

2° - Nous constatons d'autre part

- a - que les moyennes gravitent entre 5,6 et 8,68 arbustes de gombo par plantation; abstraction faite des champs de MINKOG-MESSENG et OTOUMA dont la moyenne est assez élevée (4) et des agglomérations dont aucun champ ne renferme du gombo.
- b - que ces moyennes baissent à mesure qu'on va vers le nord-est, phénomène que nous avons plus d'une fois signalé dans ce chapitre.

(1) devient 17,86 si l'on retranche les deux derniers ayant chacun 152 pieds.

(2) Ce total englobe tous les champs, sauf ceux de Maboula.

(3) devient 8,60 si l'on enlève les deux lots contenant 152 pieds chacun.

(4) cf. tableau ci-dessus.

HARICOT RAMPANT

Quatre villages et centres en possédaient : NDJOLE, dans 6,45 % des champs étudiés ; OUSSA, dans 9,67 % de ses plantations ; ATSOMBIAL, dans 29,72 % ; et NSIA dans 42,85 %.

La quantité la plus faible rencontrée est de 4 lianes pour OUSSA et une liane pour les trois autres villages. OUSSA se retrouve également en tête avec 80 lianes pour la quantité la plus forte, dans chaque champ ; laquelle est de 6 pour NDJOLE, 12 pour NSIA et 17 pour ATSOMBIAL.

La moyenne dans les champs ayant du haricot est de 2,5 pour NDJOLE ; 5 pour NSIA ; 6,09 pour ATSOMBIAL ; 34,33 pour OUSSA.

LA TOMATE

La tomate est peu cultivée par le paysan de la région étudiée.

Un seul champ en possède à NKOG-MBONE (15 pieds), à AMANENGONE (27 pieds) et à OUSSA (1 pied) : soit dans 3/15 des villages examinés.

Dans les autres villages, la distribution est la suivante :

- 10,81 %	champs à	Atsombial	avec moy. de	1,75 et 2	de médiane
- 13,04 %	"	Ego		2,66 et 2	"
- 20,00 %	"	Nsia		4,85 et 2	"
- 29,03 %	"	Ndjolé		15,94 et 7,5	"
- 35,59 %	"	Makokou		4,95 et 4	"
- 84,61 %	"	Otouma et		18,54 et 16,50	"
		Minkog-Messeng			

VENTILATION DE LA TOMATE

Tableau XXXIII

DISTRICTS	Popula- tion totale étudiée	% Plan- teurs	Quanti- té la + faible	Quanti- té la + forte	Moyenne	Médiane	Inter- quartile
NDJOLE	62	29,03	1	124	15,94	7,50	1 à 16,30
OTOUMA & MINKOG-MESSENG	26	84,61	1	45	18,54	16,50	6,50 à 31,50
OUSSA	31	3,22		1			
NSIA	35	20,00	2	13	4,85	2	2 à 12
ATSOMBIAL	37	10,81	1	2	1,75	2	2
MAKOKOU	59	35,59	1	14	4,95	4	2 à 7
EGO	23	13,04	2	4	2,66	2	2 à 3
AMAMENGONE	74	1,35		27			
NKOG-MBONE	50	2		15			

En résumé, 14,44 % des 540 champs dénombrés avaient de la tomate, avec un nombre moyen de 11,18 pieds ; moyenne qui devient 8,2 si l'on défalque les deux seuls champs ayant plus de 45 : l'un 124 et l'autre 140 pieds de tomate (tous deux de Ndjolé).

La quantité la plus faible rencontrée est de 1 pied (dans 12 des 78 champs, soit : 15,38 % ; et les trois plus fortes sont respectivement : 45 puis 124, et 140.

L'interquartile va de 2 à 14,5. La médiane est de 5.

FOLONG

122 champs en avaient, soit : 22,59 % des champs étudiés, avec un nombre moyen de 79 pieds de folong, qui se ramène pratiquement à 71,3 si l'on défalque le cent-vingt-deuxième champ ayant 1082 pieds de folong, quantité aberrante ; le 121ème champ n'en possédant que 417.

Le 1er quartile va de 1 à 55 ; la zone centrale de 55 à 107,5 pieds. Médiane : 20 pieds.

Trois villages n'en avaient pas dans leurs champs ; Ego, Maboula, et le village-témoin de Nkog-Mbone. Deux villages n'en avaient chacun que dans un champ : Ekata (5pieds) et Amanengone (25 pieds).

En avaient en quantité non négligeable mais dans un nombre restreint de leurs champs : Zooléndé (dans 10 %) de ses champs et Bakwaka (dans 18,51 %).

En considérant toujours les champs ayant du folong, le nombre moyen de folong par champ gravite de 10 (à Zooléndé) à pratiquement 164,1 (à Oussa).

Le folong est peu cultivé dans le district de Makokou, et encore moins dans le district de Mékambo. Il l'est donc de moins en moins à mesure qu'on s'éloigne de Ndjolé, ainsi que le témoigne, dans le tableau de la distribution du folong, la colonne des interquartiles.

Des deux villages-témoins, seul Amanengone possède du folong : un pied dans la totalité des champs que nous y avons dénombrés.

VENTILATION DU FOLONG

TABLEAU XXXIV

DISTRICT	Popula- tion totale étudiée	% Plan- teurs	Quantité la + faible	Quantité la + forte	Moyenne	Médiane	Interquartile
NDJOLE	62	33,87	3	417	136,42	112	47 à 142
OTOUMA MINKOG-MESSENG	26	69,23	1	239	62,94	25	10 à 68
OUSSA	31	48,38	18	334 & 1082	225,33 (1)	149	45 à 280
NSIA	35	45,71	2	90	18,06	5	4 à 20
ATSOMBIAL	37	48,64	1	136	30,66	18,50	4 à 38
MAKOKOU	59	20,33	1	39 & 100	18,58 (2)	11,50	5 à 15
ZOOLENDE	20	10,00	3	17	10		
BAKWAKA	27	18,51	9	49 & 126	43,40 (3)	21	
MASSAHA	55	23,63	3	235 & 408	77,15 (4)	19	8 à 80
EGO	23						
EKATA	26	3,84	5				
MABOULA	15						
AMANENGONE	74	1,35	25				
NKOG-MBONE	50						

- (1) devient 164,1 si l'on soustrait le champ ayant 1052 pieds
(2) devient 11,18 si l'on fait abstraction du champ ayant 100 pieds
(3) devient 22,98 si l'on fait abstraction du champ ayant 120 pieds
(4) devient 49,6 après soustraction du champ ayant 408 pieds.

Ce qui semble s'expliquer par la facilité dont disposent ces deux villages pour se ravitailler en produits importés et par le pouvoir d'achat, des moins médiocres par rapport aux autres agglomérations étudiées, qui leur vient de leur position commerciale (1) : tout semble se passer comme si le folong est une plante importée, qui s'introduit de la côte à l'intérieur et dont la culture semble, dans un second temps, négligée dans les agglomérations où se dessine une tendance à de la mono ou de la bi-culture due à la commercialisation (cas de Nkog-Mbone et Amanengone).

PIMENT

223 champs en avaient, soit : 41,29 % avec une moyenne de 10 pieds par champ ayant du piment.

Médiane : 3 pieds

L'interquartile : commence avec la classe des champs ayant 2 pieds et finit dans la classe des champs ayant 8 pieds de piment.

Classe dominante : champs ayant 1 pied (54 champs) suivie de la classe des champs ayant 2 pieds (43 champs) ; puis des classes des champs ayant trois et six pieds (17 champs), 4 pieds (14 champs), 7 pieds (11 champs).

Ont de 50 à 99 pieds : 9 champs

Ont plus de cent pieds : 4 champs ayant respectivement 108, 124, 148 et 198 pieds de piment.

A part Otouma et Minkog-Messeng dont 76,92 % champs possèdent en moyenne 68 pieds de piment, avec un minimum de 6 pieds et un maximum de 197 pieds et un interquartile allant de 35 à 81 ;

(1) - cf. Introduction p. 6

VENTILATION DU PIMENT

Tableau XXX

DISTRICT	Popula- tion totale étudiée	% Plan- teurs	Quantité la + faible	Quantité la + forte	Moyenne	Médiane	Interquartile
NDJOLE	62	41,93	1	21	5,15	3	1 à 8,50
OTOUMA & MINKOG-MESSENG	26	76,92	6	197	68,65	53,50	35 à 81
OUSSA	31	22,58	7	13 & 124	(1) 25,71	10	
NSTA	35	34,28	1	22	4,66	1,50	1 à 5
ATSOMBIAL	37	27,02	1	18	4,90	3,50	1 à 6,50
MAKOKOU	59	50,84	1	38	4,13	1	1 à 3
ZOLENDE	20	35	1	4 & 25	(2) 5,42	2	
BAKWAKA	27	62,96	1	10	3,41	2	1,25 à 4,25
MASSAHA	55	29,09	1	7	3	2	2 à 4
EGO	25	39,13	1	6	2,77	2	1,25 à 6,25
EKATA	26	19,23	1	6	2,60	2	
MABOULA	15	66,66		4	4		
AMANENGONE	74	32,43	1	15 & 32	4,41	2,50	1 à 4
NKOG-MBONE	50	80	1	28 & 59	10,70	7	4 à 17

(1) devient : 9,33 en défalquant le champs ayant 124 pieds

(2) devient 2,16 en soustrayant le champs ayant 25 pieds

mis également de côté le village Nkog-Mbone dont 80 % des plantations ont un nombre moyen de 10,70 pieds (interquartile : de 4 à 17 ; médiane : 7); abstraction faite, enfin, d'Oussa dont 22,58 % des champs ont pratiquement en moyenne 9,33 pieds de piment, moyenne qui atteint 25,71 ; - en considérant la totalité, les quantités aberrantes n'étant pas exclues ; - les villages du nord-est ont en général du piment dans au minimum 1/5 (à Ekata, v.g.) et au maximum les 2/3 de leurs champs (tel, à Maboula), avec des moyennes allant de 2,60 à 10,70 pieds de piment par plantation ayant du piment.

L'OSEILLE

C'est davantage une culture de champs que d'arrière-cuisine. Toutes les localités examinées en contiennent. Et si nous considérons le nombre de champs plantés d'oseille, nous avons 27,48 % des champs dénombrés, pygmées non compris (26,71 %, pygmée compris).

	CONTIENNENT DE L'OSEILLE		MOYENNE PAR CHAMP:
Moins de 10 % 3 villages	1,81 %	des champs de MASSAHA	2
	4 %	" de NKOG-MBONE	5
	6,66 %	" de MABOULA	2
Entre 10 & 20 % 1 village	13,51 %	" de ATSOMBIAL	3
De 20 % à 30 % 3 villages	22,58 %	" NDJOLE	10,21
	26,08 %	" EGO	5,33
	28,81 %	" MAKOKOU	11,05
Entre 30 & 40 % 2 villages	30,76 %	" EKATA	5
	31,08 %	" AMANENGONE	4,53
Entre 40 et 50 % 3 villages	40 %	" ZOOLENDE	11,62
	40 %	" NSIA	5,21
	42,30 %	" OTOUMA & MINKOG-MESSENG	11,72
	54,54 %	" OUSSA	14,11
	59,25 %	" BAKWAKA	11,62

La moyenne générale par plantation contenant de l'oseille est de 8,83 pieds ou arbustes.

- 25 % des champs ont entre 1 et 2 pieds
- 50 % " " 2 et 11 pieds
- 23,61 % " " 11 et 40 pieds
- 1,38 % " (deux champs) ont l'un 71, le second 79 arbustes.

LE NZOM

VENTILATION DU NZOM (Solanum Nidoflorum)

Tableau XXXVI

DISTRICT	Popula- tion to- tale é- tudiée	% Plan- teur	Quanti- té la + faible	Quanti- té la + forte	Moyenne	Médiane	Inter- quartile
NDJOLE	62	22,58	2	31 & 315	32,50	4,50	2,5 à 32
OTOUMA & MINKOG-MESSENG	26	11,53	1	326	126,66	53	
OUSSA	31	3,22	2	176 & 414	90,73	33,50	6 à 16
NSIA	35	31,42	1	10 & 147	16		
AMANENGONE	37	16,21	4	58 & 153	41,83	14,50	
MAKOKOU	59	5,08	3	10 & 200	71	10	10
EKATA	26	3,84		35			
AMANENGONE	74	2,70	17	128			

Si l'on considère l'économie d'arrière-cuisine, nous n'avons du nzom qu'à OUSSA et seulement dans deux lots de falga ; on aboutit à cette conclusion que : le "solanum nidoflorum" est une plante peu cultivée par la population de la zone étudiée.

En effet, si nous considérons :

1°/ - la totalité des champs dénombrés, soit 540, nous n'avons que 50 champs, soit : 9,25 %, qui contiennent du "nzom".

2°/ - les champs ayant du nzom ; nous avons les paramètres suivants :

- quantité la plus faible : 1
- quantité la plus forte : 414
- Moyenne : 51,24
- Médiane : 8
- Interquartile : de 2,5 à 36,5 pieds de nzom
- de 1 à 10 pieds : 26 champs sur 50 (52 %)
- plus de 100 pieds : 9 champs sur 50 (18 %)

3°/ - la distribution du nzom dans l'espace ; il semble alors que ce soit une plante dont la culture n'est point pratiquée chez les Bakota. En effet, c'est dans les villages fangs que nous en avons trouvé : à MAKOKOU, deux des trois champs possédant du nzom sont à des Fangs. Tout semble révéler que le nzom est une culture plus anciennement pratiquée chez les Fang que chez les Bakota et que c'est au contact des Fang que ces derniers se familiarisent peu à peu avec le nzom, ainsi que semble le prouver le village Bakota d'Oussa, situé à la limite des derniers villages fang du Moyen-Ogooué et du Woleu-Ntem. Bien que pour ce village s'impose une réserve : la production relativement abondante des plantations de la saison sèche de 1962 (étudiées en 1963) serait motivée par la présence de fin 1961 à fin 1962 des travailleurs qui oeuvraient à Oussa même pour la construction du pont d'Oussa à deux pas dudit village : les dernières cases d'Oussa sont au bord de la rivière traversée par ce pont (1). Ce qui révélerait une étude comparative des champs cultivés en 1962 et des champs cultivés avant l'arrivée desdits travailleurs. Etude impossible car ces derniers champs n'ont pas été étudiés à temps, car, d'autre part, leurs productions sont déjà récoltées, consommées, vendues etc...

L'AUBERGINE

Deux cent soixante champs, soit 48 % des plantations dénombrées avaient de l'aubergine, avec un nombre moyen de 27 pieds par champ ayant de l'aubergine.

Pour l'ensemble de ces 260 champs, la médiane est de 9 ; et l'interquartile va de 4 à 22. Dominant : les champs ayant deux pieds d'aubergine (29 champs), puis ceux qui ont 4 pieds (27 champs),

(1) - cf. p. 161

auxquels succèdent les champs possédant un pied et ceux ayant trois pieds (17 champs de part et d'autre), puis les champs de six pieds (12 champs ; ensuite ceux de 5 pieds, de 9 pieds et de 13 pieds:9 champs dans chacun de ces trois groupes).

Ont entre 50 et 100 pieds : 18 champs
 Ont entre 100 et 150 pieds : 6 champs
 Ont entre 150 et 200 pieds : 6 champs
 Ont plus de 200 pieds : 4 champs ayant l'un 246, l'autre 324 et les deux derniers : 325 et 687 pieds d'aubergines.

LA DISTRIBUTION DE L'AUBERGINE SE PRESENTE COMME SUIT :

	Contiennent de l'Aubergine		Moyenne par Champ
Moins de 10 % 1 village	0 %	des champs de Maboula	0
De 10 à 30 % exclu 2 villages	10 % 27 %	" de Nkog-Mbone Ekata	9,20 9,42
De 30 à 50 % 4 villages	30 % 39 % 47 % 48 %	" Massaha Makokou Amanengone Bakwaka	8,52 9,17 9,25 15,53
De 50 à 70 % 4 villages	51 % 61 % 63 % 65 %	" Atsombial Ndjolé Nsia Ego	34,63 17,60 14,13 8,06
De 70 à 80 %		NEANT	
De 80 à 100 % 3 villages	80 % 80,64 % 96 %	" Zoolendé Oussa Otouma & Minkog-Messeng	24,31 78,60 77,28

DISTRIBUTION DE L'AUBERGINE

Tableau XXXVII

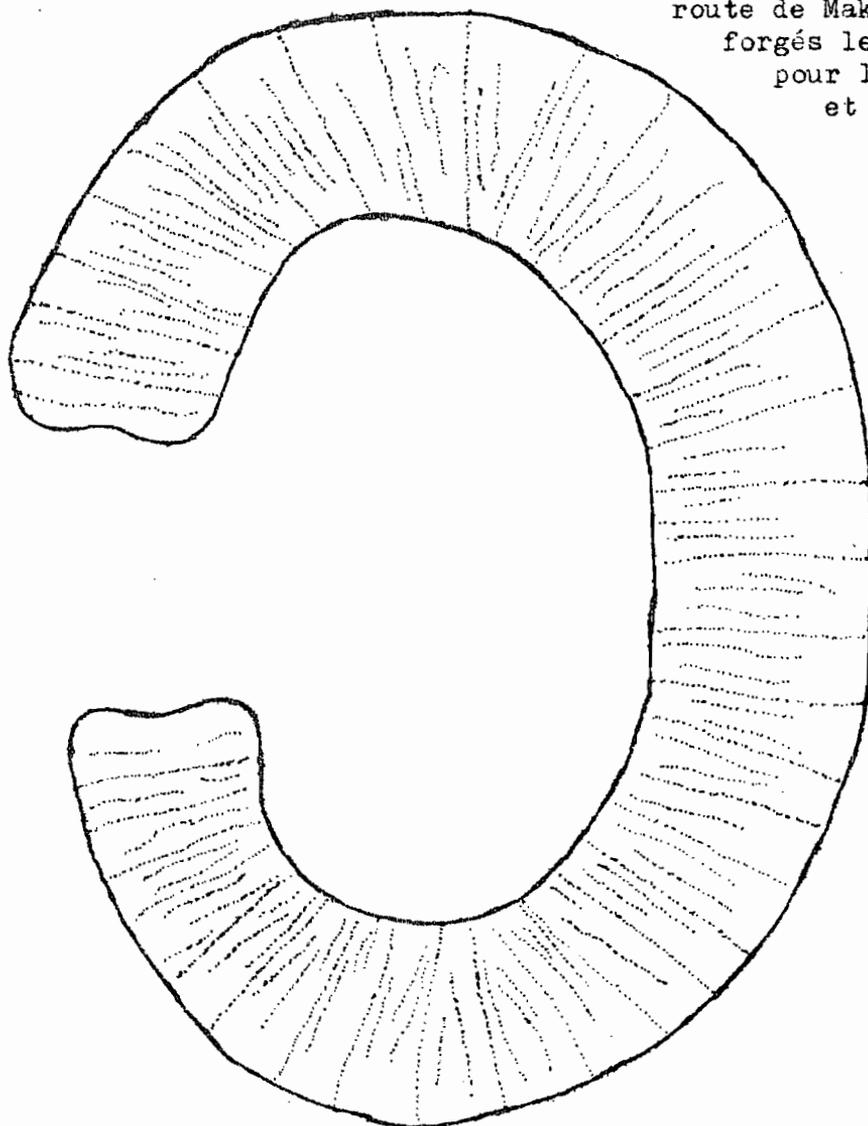
DISTRICT	Popula- tion totale étudiée	% Plan- teurs	Quanti- té : la + faible	Quanti- té : la + forte	Moyenne	Médiane	Interquartile
NDJOLE	62	61,29	1	158	17,60	8	3 à 22
OTOUMA & MINKOG-MESSENG	26	96,15	2	687	77,28	34	16,25 à 106,25
NSIA	35	62,85	1	89	14,13	4,50	3 à 13,50
OUSSA	31	80,64	1	325	78,60	28	18 à 128
ATSOMBIAL	37	51,35	2	246	34,63	11	4 à 56,75
MAKOKOU	59	38,95	1	53	9,17	4	2 à 13,75
ZOOLENDE	20	80	1	166	24,31	10	6 à 30,50
BAKWAKA	27	48,14	2	53	15,53	12	3,25 à 18,25
MASSAHA	55	30,90	1	28	8,52	5	2 à 13,75
EGO	23	65,21	2	29	8,06	4	2 à 10
EKATA	26	26,92	4	25	9,42	8	4,75 à 17,50
AMANENGONE	74	47,29	1	44	9,25	6	3 à 12,50
NKOG-MBONE	50	10	2	22	9,20	3	2 à 19,50

Mis à part le village EGO, dont la route plus que négligée pour ne pas dire abandonnée explique dans une large mesure le genre de vie et le repli sur soi ; on constate que les villages dont 60 % environ des champs sont dépourvus d'aubergine ont en général et en moyenne moins de 10 aubergines par champ ayant de l'aubergine ; et que les moyennes gravitent entre 15 et 35 pieds par champ semblent se rencontrer d'ordinaire dans les villages dont plus de la moitié des champs ont de l'aubergine.

L'aubergine est un des légumes et condiments les plus cultivés en Ogooué-Ivindo.

CALQUE D'UN BEMA appartenant à M. Daniel Lombouyé (village Mékao).

Du "béma" (obtenu à partir du minerai que l'on extrayait aux environs de l'actuel village IKEYI - 32 km. de Mékambo, route de Makokou -) étaient forgés le "nkwatchi" pour le débroussage et le "héndo" (cf. p. 189)



cf. p. 83
dernier ali-
néa ; p. 87
& p. 189

§ c - LAXATIFS & FRUITIERS

MAIS (1)

Nous renouvelons ici les réserves faites le long de cette étude sur les cultures non pérennes.

Le tableau suivant, comme d'ailleurs tous les tableaux des cultures saisonnières tel le maïs, doit donc être manipulé avec discrétion : il a avant tout une valeur indicative. Il permet en effet de constater, entre autres, que

- a/ - il est des ruraux qui peuvent avoir et effectivement ont jusqu'à 1012 pieds de maïs dans un seul champ ;
- b/ - les moyennes peuvent graviter de 16,22 (Ekata) à 374,07 (Massaha)
- c/ - le Pygmée de Maboula n'a pas encore cette plante dans la gamme de ses cultures vivrières.

Il permet ainsi de déduire que la culture de bien des plantes vivrières va de la côte à l'intérieur.

VENTILATION DU MAIS

Tableau XXXVIII

DISTRICT	Popula- tion totale étudiée	% Plan- teurs	Quanti- té la + faible	Quanti- té la + forte	Moyenne	Médiane	Interquartile
NDJOLE	62	46,77	1	438	76,58	48	13,25 à 67,50
OTOUMA & MINKOG-MESSENG	26	42,30	3	126	47,45	34	11,50 à 91
BAKWAKA	27	25,92	2	204	86,14	83	3 à 199
MASSAHA	55	76,36	49	1012	374,07	291,50	185,50 à 584,50
EGO	23	43,47	79	260	179	178,50	141 à 224
EKATA	26	26,92	36	205	16,22	175	102,50 à 203

(1) voir p. 101 n° 1

L'ANANAS

Seuls les villages Bakwaka, Massaha, Ego, Ekata et Maboula n'en avaient pas dans leurs champs.

Le village Zooléndé en avait dans un seul champ : 1 seul pied. Faibles sont le pourcentage des champs de MAKOKOU ayant de l'ananas (16,94 %) et la moyenne des ananas dans lesdites plantations (10,20). Faible est également la moyenne (8,00) des ananas dans les 35 % des plantations d'Atsombial ayant de l'ananas. Il en est de même dans les 51 % des champs de NSIA possédant de l'ananas.

DISTRIBUTION DE L'ANANAS

Tableau XXXIX

DISTRICT	Popula- tion totale étudiée	% Plan- teurs	Quanti- té la + faible	Quanti- té la + forte	Moyenne	Médiane	Inter- quartile
NDJOLE	62	77,41	1	146	42,58	34	12 à 64
OTOUMA & MINKOG-MESSENG	26	84,61	1	126	44,22	35,50	10,50 à 69,50
OUSSA	31	77,41	1	250	42,04	20,50	9 à 36
NSIA	35	51,42	1	91	16,16	5,50	4 à 24,50
ATSOMBIAL	37	35,13	2	15	8	8	3,25 à 12,25
MAKOKOU	59	16,94	1	49	10,20	6	2 à 11
ZOOLENDE	20	5	1				
AMANENGONE	74	90,54	1	128	30,32	25	14,75 à 46,50
NKOG-MBONE	50	72	2	131	46,16	37	10,50 à 73,50

Ainsi donc, en Ogooué-Ivindo, l'ananas devient rare à mesure que l'on s'éloigne de la côte : le district de Booué semble en cultiver un peu plus que le district de Makokou ; le district de Mékambo, par contre, n'en est encore qu'au stade du falga - premier stade de l'introduction des habitudes culturelles et des plantes vivrières, chez le Gabonais du Nord-est (1).

Le Moyen-Ogooué par contre cultive assez largement l'ananas. Et Oussa, premier village du district de Booué, à la limite du Woleu-Ntem, doit le nombre élevé de ses pieds d'ananas de champs, bien sûr, au courant commercial insufflé par la côte et à la présence, en 1961-1962, des travailleurs africains qui oeuvraient à la construction du pont d'Oussa mais probablement aussi au voisinage du Fang.

Deux déductions peuvent, somme toute, être tirées :

- a/ - l'ananas paraît une plante dont la culture, au Gabon, a commencé dans la zone côtière et se poursuit vers l'intérieur ;
- b/- sa culture est influencée par les possibilités de commercialisation offertes au cultivateur (2).

PAPAYER

Aucun des champs dénombrés en Ogooué-Ivindo ne contenait de papayer. Cette plante que le rural ne cultive pas du tout et qui croît aisément partout n'a été rencontrée que dans. :

- un seul champ de Makokou (2 pieds) ;
- 41,89 % des champs de Amanengone (moyenne : 10,61 ; médiane : 6 ; interquartile : de 3 à 14 ; quantité la plus forte : 58)
- 57,69 % des plantations d'Otouma (moyenne : 15,40 ; médiane:13 ; interquartile : de 3,75 à 25,50 ; quantité la plus forte : 57)
- 78 % des champs de Nkog-Mbone avec une moyenne de 13,87 pieds (médiane : 9 ; interquartile : de 5 à 17,50 ; quantité la plus forte ; 90).

Il est curieux de constater que le papayer, plante que nous avons rencontrée dans tous les falga des villages ici étudiés, soit quasi rare dans les champs. Car, les graines poussent spontanées là où elles ont été déposées, donc - au niveau des champs - là où en

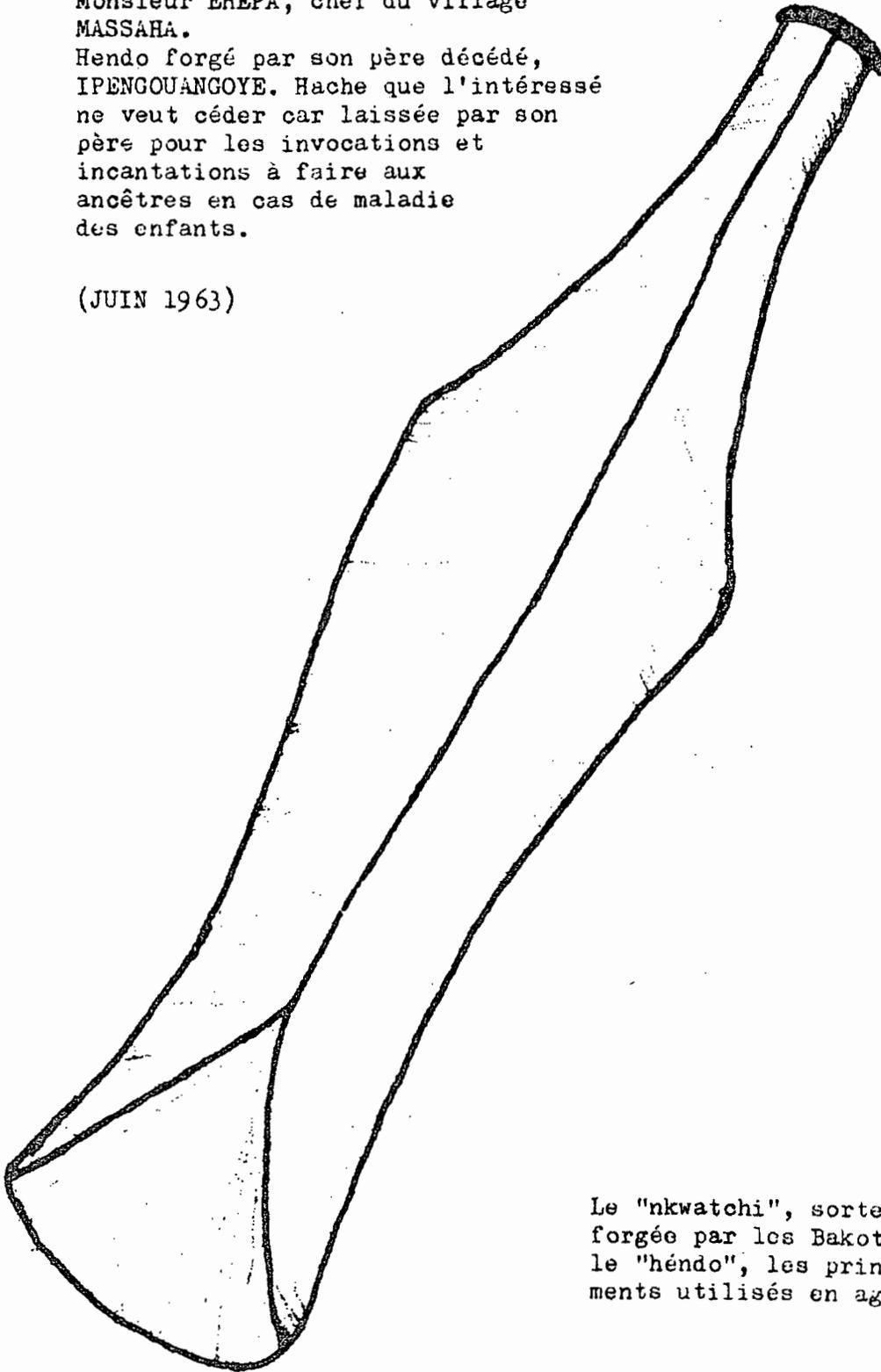
(1) - cf. p. 142 tableau XVIII

(2) - cf. p. 160-161.

REPRODUCTION en grandeur naturelle
du HENDO (ou Yendo) de
Monsieur EHEPA, chef du village
MASSAHA.

Hendo forgé par son père décédé,
IPENGOUANGOYE. Hache que l'intéressé
ne veut céder car laissée par son
père pour les invocations et
incantations à faire aux
ancêtres en cas de maladie
des enfants.

(JUN 1963)



Le "nkwatchi", sorte de machette
forgée par les Bakota, était, avec
le "hendo", les principaux instru-
ments utilisés en agriculture.

règle générale on a mangé de la papaye (1).

Or, nous savons, par expérience, que le papayer est également utilisé par le Gabonais comme aliment d'appoint : il permet alors au travailleur de champ de ne point regagner le village pour déjeuner. Nous en déduisons donc que les agriculteurs de Otouma, Amanengone et Nkog-Mbone semblent consacrer à leurs champs force temps. Hypothèse que paraît confirmer la ventilation des superficies cultivées : en effet, ce sont ces trois villages qui ont les plus fortes moyennes de surfaces cultivées : Nkog-Mbone venant en tête avec 57 ares 26 ; suivi de Amanengone (42 ares 81) ; puis d'Otouma (38 ares 17).

LA CANNE A SUCRE

L'examen du tableau - ventilation de la canne à sucre de champs - conduit à distinguer trois sortes de plantations selon que le pourcentage de lots de plantations de la canne à sucre est ou inférieur ou à peu près égal ou supérieur au pourcentage de lots de falga possédant de la canne à sucre. On a ainsi

a/ - 3 villages où la canne à sucre est davantage plantée en falga que dans les champs :

- Maboula en a dans 0 % de ses champs ; dans 15,38 % de ses lots de falga			
- Zooléndé	" 40 %	"	72,72 % "
- Ego	" 69,56 %	"	76 % "

b/ - 2 villages où prédomine faiblement chez l'un, Ekata, le pourcentage de lots de falga ayant de la canne à sucre ; le second, Bakwaka, où se rencontre l'inverse.

- Ekata en a dans 30,76 % de ses champs ; dans 32 % de ses lots de falga			
- Bakwaka	" 44,44 %	"	42,85 % "

c/ - enfin 8 villages où la canne à sucre de champs est cultivée dans un nombre de parcelles plus grand que la canne à sucre de falga :

 (1) - Un déplacement des graines de papayer a également lieu lors du balayage des cases et des cours : les déchets sont EPARPILLES dans le falga. Les oiseaux amateurs de papaye peuvent peut-être également en semer loin des papayers.

VENTILATION DE LA CANNE A SUCRE

Tableau XXXX

DISTRICT	Popula- tion Totale étudiée	% Plan- teurs	Quanti- té la + faible	Quanti- té la + forte	Moyenne	Médiane	Inter- quartile
NDJOLE	62	69,35	1	124	15,76	9	3 à 23,75
OTOUMA & MINKOG-MESSENG	26	99,15	4	142	55,28	56	28 à 69
OUSSA	31	19,35	3	61	16,83	8	4 à 38,50
NSIA	35	60	1	26	10,38	8	3,25 à 16,25
ATSOMBIAL	37	24,32	1	12	6,55	6	3 à 11,50
MAKOKOU	59	79,66	1	173	20,80	12	4,25 à 32,25
ZOOLENDE	20	40	1	34	14,25	8,50	3 à 28
BAKWAKA	27	44,44	1	17	4,58	5	1 à 6
MASSAHA	55	47,27	1	38	6,92	4	2,50 à 8,50
EGO	23	69,56	2	320	61,81	36	19 à 52
EKATA	26	30,76	2	45	20,12	13	8 à 34
AMANENGONE	74	95,94	1	392	58,18	38	16 à 69,50
NKOG-MBONE	50	86	2	96	19,86	12	3 à 34

- Oussa en a dans 19,35 % de ses champs; dans 9,52% de ses lots de falga			
- Atsombial	24,32%	"	6,25% "
- MASSAHA	47,27%	"	0,00% "d
- Nsia	60 %	"	40 % "
- Ndjolé	69,35%	"	(1) "
- Makokou	79,66%	"	non étudiée
- Nkog-Mbone	86 %	"	16,66% "
- Amanengone	95,94%	"	11,11% "
- Otouma et Minkog-Messeng	95,15%	"	31,31% (Otouma)" 10,52% (Minkog-Messeng)"

En regardant une carte de la zone étudiée, l'on constate que les cinq premiers villages énumérés ci-dessus : Maboula, Zooléndé, Ego, Ekata et Bakwaka, sont au delà de Makokou, si l'on considère la capitale comme point de départ ; et que les huit autres vont, par ordre croissant de prédominance des champs sur le falga, de l'Ogooué-Ivindo au Moyen-Ogooué, en d'autres termes vers la capitale ou, diraient d'aucuns vers la côte.

Nous en déduisons, une fois de plus, que de la capitale ou de la côte - (celle-ci se confondant avec les deux capitales : Port-Gentil, capitale industrielle ; Libreville, capitale administrative) aux confins du nord-est du Gabon les populations rurales cultivent de plus en plus pour elles-mêmes. En effet moins large, dans les champs que dans les falgas, est l'éventail des plantes de cette catégorie dont nous n'avons rencontré que le papayer, le maïs, la canne à sucre et l'ananas ; auxquels s'ajoute un pied de mandarinier d'un champ de Bakwaka. Mandarinier que la matchette et la hache de l'agriculteur épargnèrent lorsque fut débroussé et déboisé l'emplacement du champ renfermant ledit mandarinier.

§ d - LES FRUITS UTILISES EN GUISE DE POISSON OU DE VIANDE

Aucune plante de cette catégorie de notre classification n'est cultivée dans les plantations vivrières.

Cependant trois champs contenaient, l'un un pied d'avocatier, à Atsombial; les deux autres, deux de la même plante à Makokou.

(1) - De cette comparaison sont exclus Ndjolé, dont les falga ont été étudiés par hameaux et non par parcelles, ce qui fut une imperfection au départ de notre travail sur le terrain, et que nous avons évitée par la suite et Makokou dont les falga ne furent pas étudiés (cf. tableau XVIII p. 142).

§ e - CULTURES VIVRIERES DESTINEES D'ABORD A LA VENTE..

POMME DE TERRE

Une seule des 540 plantations vivrières traditionnelles avait de la pomme de terre : 13 pieds (à Massaha).

Introduite depuis peu seulement en Ogooué-Ivindo, la pomme de terre est cultivée surtout par les paysans du Demi-Pays (route de Mbeyi) ; canton que nous n'avons étudié que du point de vue peuplement ethnique. Le Rapport Annuel 1960 du Service de l'Agri-culture (déjà cité, p. 54) "donne pour la production de pommes de terre, commercialisée, les chiffres suivants :

	1959	1960	1961	
BOOUE	-	-		suivant le Rapport Annuel de 1960 (1)
MAKOKOU	1000	239		
MEKAMBO	1022	4000		

Le Rapport de 1961 (p. 140) évalue à 2000 Kg. la production de Mékambo pour l'année 1961.

"En premier essai conduit en milieu africain, souligne le même Rapport, des pommes de terre de consommation achetées à Libreville et distribuées aux planteurs ont eu un coefficient de multiplication de 8,7".

RADIS

Nous n'en avons rencontré que dans un seul champ : à Ndjolé : 62 pieds. Connaissant bien le propriétaire du champ, M. Edm. ENGONGANG, des plus raffinés évolués (2) de NDJOLE, il peut

- (1) - Ces chiffres ne sont nullement confirmés par le Rapport Annuel 1961 (p. 128) : nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une information mais plutôt d'un oubli.
- (2) - Terme qui ne nous plaît pas beaucoup, pas plus d'ailleurs que le mot EVOLUANT utilisé par les Belges.

s'agir, ici, de radis plantés autant pour la consommation domestique que pour être offerts.

ECHALOTTE

Le Rapport Annuel 1960 du Service de l'Agriculture indique comme producteur d'oignon en Ogooué-Ivindo le seul District de Mékambo : 128 kg. en 1959 ; 500 kg. en 1960. La commercialisation de ce produit débutait à Booué en 1961 avec trois kg. d'échalotte "autochtone" vendus (1).

Nous n'avons trouvé de l'échalotte que dans deux champs d'Otouma : 49 pieds dans l'un et 26 dans l'autre.

CONCLUSION GENERALE DU CHAPITRE III.

L'examen exhaustif des produits que renferment d'une part les 429 parcelles de falga et les 540 champs, d'autre part, étudiés dans ce travail nous a progressivement conduit à la découverte et à l'appréhension d'une régularité tendancielle socio-économique, à savoir que : les populations étudiées passent progressivement, - des villages-témoins aux confins du nord-est du Gabon - d'une économie davantage de marchés à une économie davantage de subsistance.

L'étendue des champs cultivés a mis hautement en relief cette ouverture de la population à une économie de marchés suivant les possibilités de commercialisations offertes au rural. Deux facteurs ont ici un impact indéniable : l'infrastructure routière et la distance du village par rapport aux centres de commercialisation.

En dotant le Gabon, pour les liaisons internes, d'un réseau aérien record (plus de cent terrains d'aviation pour un territoire de 267.000 km²) dont nous ne cherchons nullement à minimiser le RÔLE EMINEMMENT CAPITAL dans la vie économique du territoire ; l'on a, sans l'avoir recherché, contribué à la stagnation du monde rural au Gabon. En effet, si l'avion, au Gabon, permet "des liaisons extrêmement rapides entre toutes les localités du pays, même les reculées, assure les liaisons politiques, dessert les chantiers forestiers et les exploitations minières, assure de multiples transports de fret et de passagers entre la côte et l'intérieur" (2),

(1) - cf. Annuel 1961 p. 128

(2) - cf. "Investissements au Gabon". (Direction de l'Information, Libreville), p. 21.

il ne transporte et ne peut valablement transporter le paysan dont le revenu annuel est infime, ni les produits agricoles locaux consommés par l'autochtone seul : le prix de revient et de vente de ces derniers seraient trop élevés face au pouvoir d'achat du travailleur gabonais.

En réalisant, au Gabon, les liaisons et échanges nécessaires au monde commercial, industriel, forestier, politique, bref, MODERNE, l'avion supprimait au réseau routier son "modus vivendi" et sa raison d'être, c'est-à-dire, les impératifs (son entretien) qu'il imposait tant qu'il était, avec la rivière et le fleuve, le seul moyen de liaison. Devenu de moins en moins utile au regard du monde des affaires, le réseau routier de la zone ici étudiée ne fut ni amélioré, ni même en certains tronçons suffisamment entretenu (dans le district de Mékambo notamment, et dans l'Ogooué-Ivindo en général). Les habitués usagers des routes de l'Ogooué-Ivindo, jusqu'en 1963, le savent trop bien, notamment chaque fois qu'il leur fallait payer de nouveaux amortisseurs de voitures, ce qui avait une inévitable incidence sur le prix kilométrique des articles transportés.

Bref, les communications entre villages ne se trouvèrent pas suffisamment améliorées au fil des ans, ; le passage de l'économie de subsistance (comportant une faible économie de marché) à une économie de marché à tendance de plus en plus prospective ne put s'opérer dans ces régions, chez le paysan.

NOUS SUGGERONS EN CONSEQUENCE CECI :

Dans les pays sous-développés, tout Plan de Développement qui se veut réellement rationnel, opérant (c'est-à-dire dont l'objectif serait d'apporter, de manière de moins en moins inégale ou si l'on préfère de plus en plus égale, à toutes les couches sociales un profit) devrait, pendant sa période d'élaboration, se pencher de façon toute particulière sur les incidences d'une politique ou d'accroissement, ou de non-accroissement pour ne pas dire "négligence", du réseau routier (1).

(1) - Avec, d'une part, le passage de l'exploitation forestière de la zone côtière, épuisée, à la zone intérieure, riche et encore inexploitée, avec, d'autre part, les travaux préliminaires à l'ouverture de la mine de fer de Mékambo, - le réseau routier de l'Ogooué-Ivindo et, il va de soi, le tronçon qui le relie à la passante route de Libreville-Lambaréné, est en train d'être rénové et élargi.

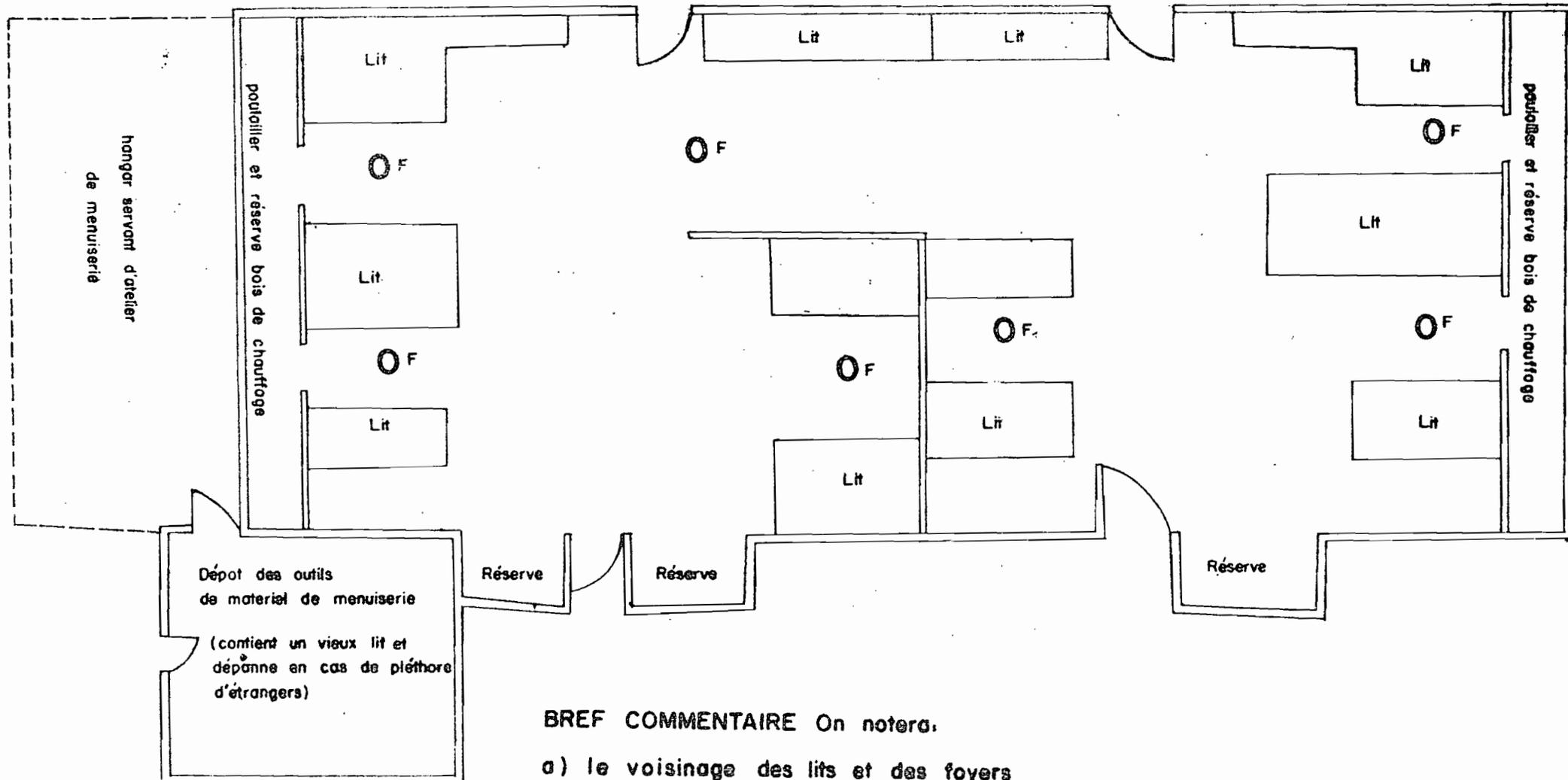
C H A P I T R E - I V

LE MONDE RURAL FACE AU MONDE URBAIN

OU

LE CONFLIT DE DEUX MENTALITES

-----O-----



Dépot des outils
de matériel de menuiserie

(contient un vieux lit et
dépense en cas de pléthore
d'étrangers)

BREF COMMENTAIRE On notera.

- le voisinage des lits et des foyers
- l'emplacement réservé au bois de chauffage et au poulailler;
- les réserves.

O.R.S.T.O.M. Psycho-sociologie

LIBREVILLE 1964, puis 1969

Par L.BIFFOT

Ce type de case, courant, fait voir que la solidarité est une contrainte sociale à laquelle il est difficile d'échapper; il fait également voir pourquoi la mentalité des populations urbaines ne peut être en harmonie avec la mentalité des ruraux et pourquoi les jeunes aspirant à la famille stricte sensu sont invités par les faits mêmes à fuir le village traditionnel.

LEGENDE: A = Lit: épouse décédée (réservé maintenant aux étrangers)

1 = foyer 1e épouse; 1bis=Lit 1e épouse; 1e=Lit enfants 1e épouse.

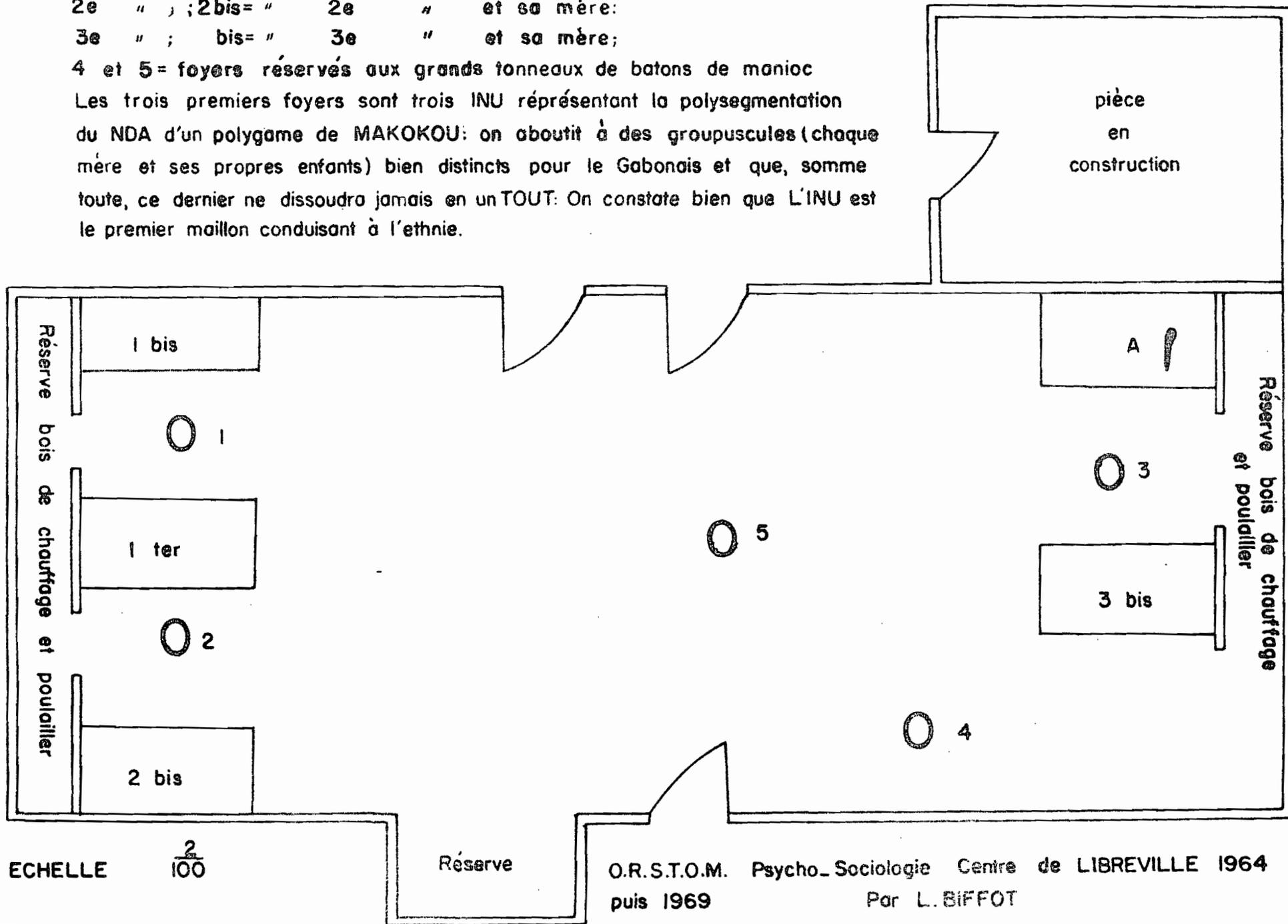
2 = 2e " ; 2bis= " 2e " et sa mère:

3 = 3e " ; bis= " 3e " et sa mère;

4 et 5 = foyers réservés aux grands tonneaux de batons de manioc

Les trois premiers foyers sont trois INU représentant la polysegmentation du NDA d'un polygame de MAKOKOU: on aboutit à des groupuscules (chaque mère et ses propres enfants) bien distincts pour le Gabonais et que, somme toute, ce dernier ne dissoudra jamais en un TOUT: On constate bien que L'INU est le premier maillon conduisant à l'ethnie.

PLAN DU NDA(case-habitation-cuisine) D'UN POLYGAME DE MAKOKOU

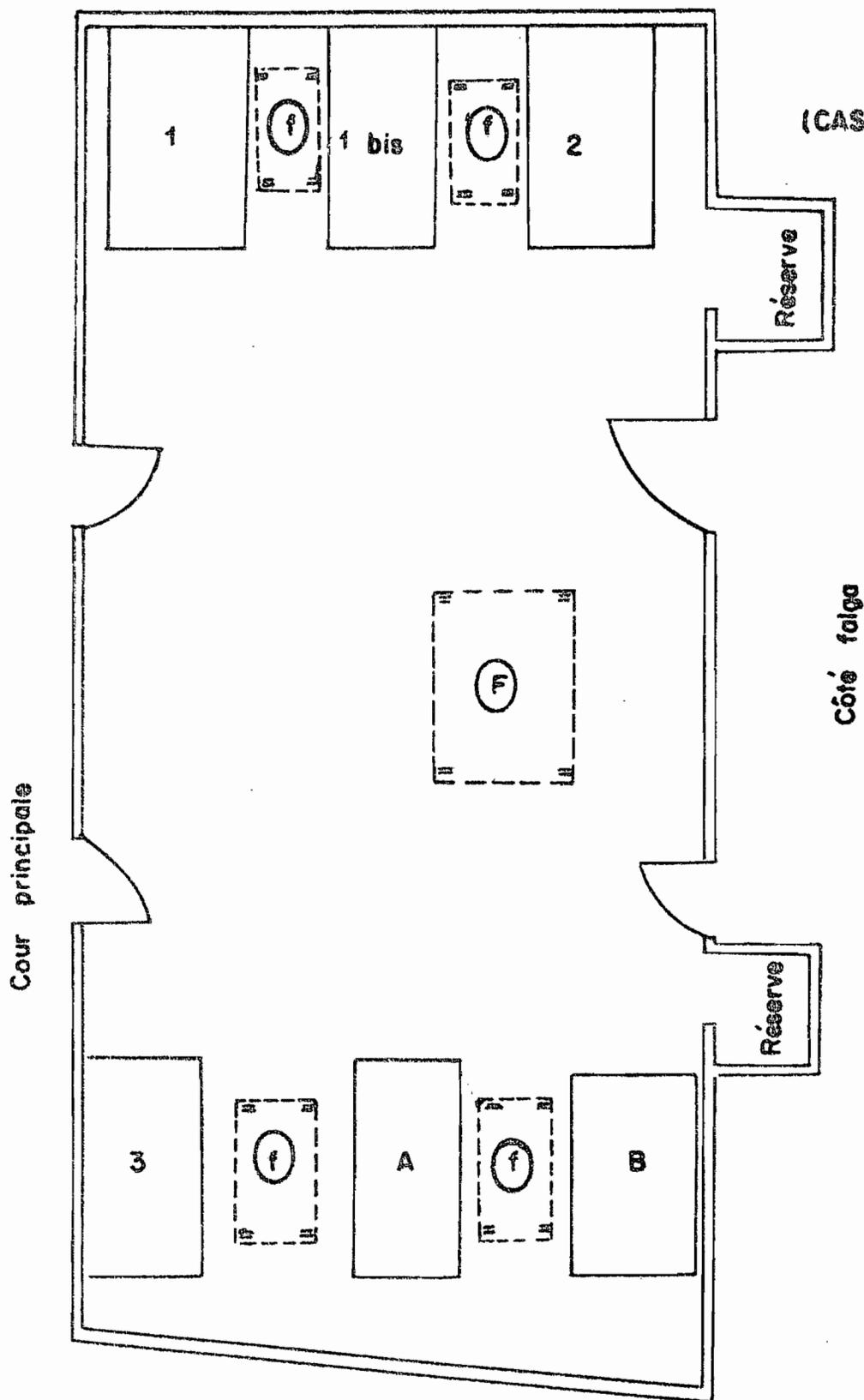


CASE-HABITATION-CUISINE

Come Type (1bis) - 198

O.R.S.T.O.M. Psycho-Sociologie Centre de LIBREVILLE 1964
puis 1969 Par L. BIFFOT

(CASE TYPE II)



CASE-HABITATION-CUISINE

- 1 = Lit de Mme Mara AKO-MBENG veuve du père du chef de ménage
- 1bis " " Mme " " (réservé aux étrangers)
- 2 = " " Mme Paul-ADA Elong veuve du père du chef de ménage
- 3 = " " Mme Bidzame " " " "
- A = " " de la mère épouse du chef de ménagers
- B = " " 2ème " " " "

f = foyer

F = foyer pour la cuisson du manioc (tonneau)

Au-dessus de chaque foyer se dresse un fumoir rectangulaire

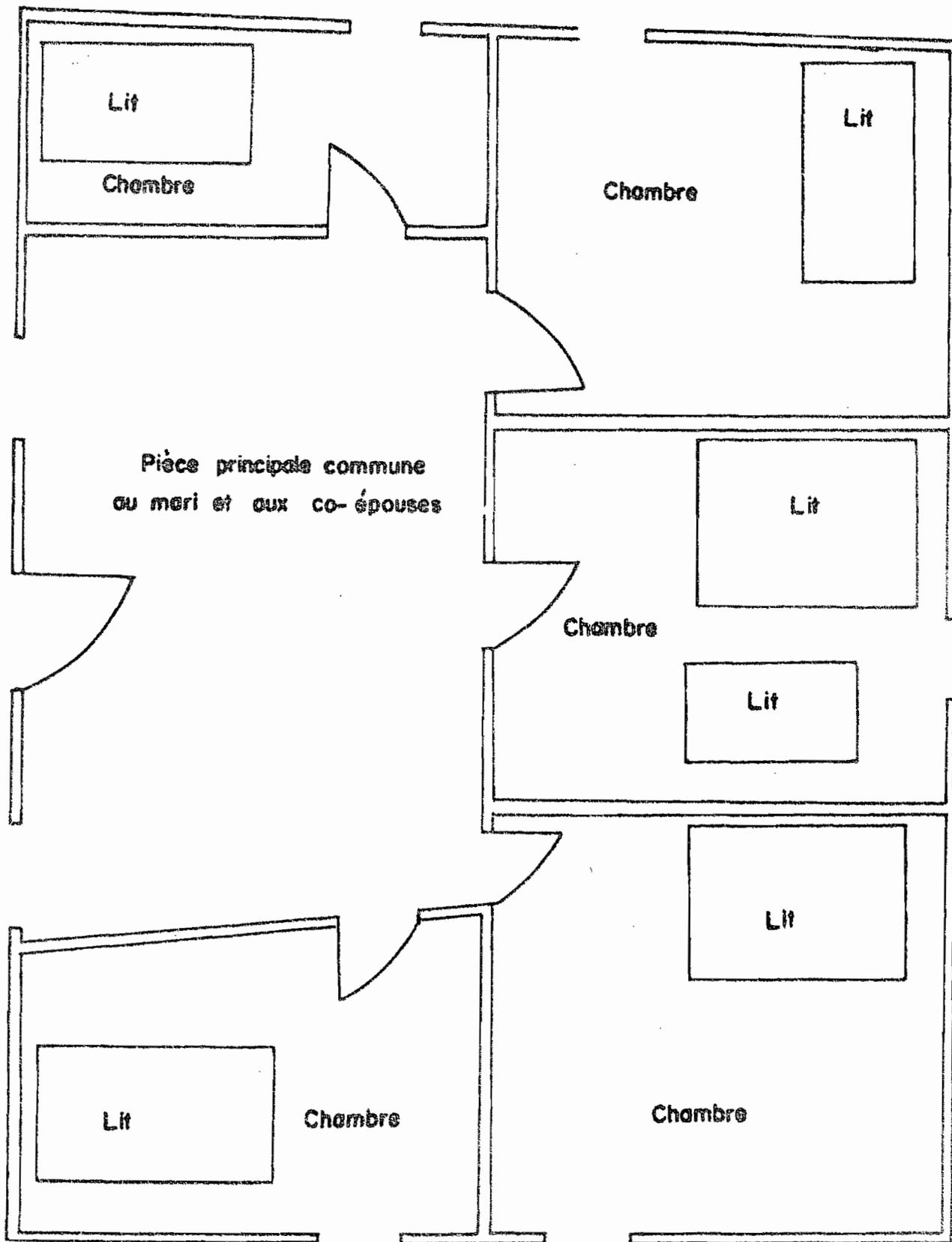
Echelle 100

O.R.S.T.O.M. Psycho-Sociologie Centre de LIBREVILLE 1964, puis 1969

Par L. DFFOT

PLAN DE CASE D'UN POLYGAME

(Case Type III)



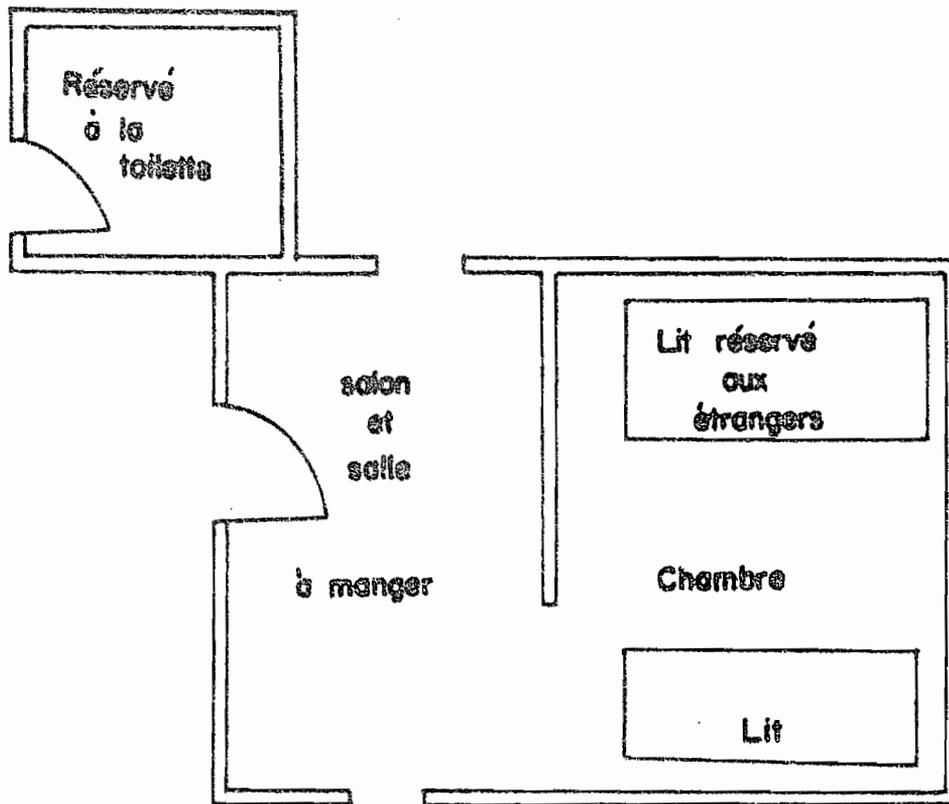
- 200

Centre de LIBREVILLE 1964, puis 1969
O.R.S.T.O.M. Psycho-Sociologie
Par L. BIFFOT

ECHELLE 100²

Case appartenant à M. Joseph OSSOUM..., polygame (trois épouses)
Chaque co-épouse a sa chambre attenante à celle d'une autre co-épouse.
Une chambre est réservée aux enfants et une autre à la mère du chef de famille.
Ce genre de case de plus en plus répandu, remplace la case-habitation-cuisine

PLAN DE CASE D'UN MONOGAME (Type 4)
(Ogoué-Ivindo)



- Le sol est en terre battue
- Mur en terre argileuse
- Poutres: bois de forêt non équerri
- Toiture: paille
- Petite case solide; construction rustique. Bien aéré, sauf la chambre
- Au point de vue intimité de la vie tant conjugale que familiale, on
- notera la différence qui existe entre ce type de case, peu répandu,
- et le type courant de case qu'offrent les autres plans

N.B. case d'un monogame sans enfant

O.R.S.T.O.M. Psycho-Sociologie Centre de LIBREVILLE 1964, puis 1969

Par L.BIFFOT

LE CONFLIT DE DEUX MENTALITES

Comme nous avons pu nous en rendre progressivement compte, le village du nord-est du Gabon vit économiquement davantage replié sur soi que projeté vers l'avenir. L'auto-consommation domine et l'économie de marchés ne parvient que difficilement à pénétrer les habitudes. Cette situation ne serait nullement cruciale si le paysan n'avait comme univers et vision du monde que le cercle étroit de l'ethnie, de l'habitat rural, auquel cas d'ailleurs le mot rural n'aurait plus de sens, soit dit en passant. Mais il y a la ville, et avec elle et à l'aide d'elle, la prise de conscience de ce qu'est et apporte d'une part le monde rural, le monde urbain d'autre part. Une double question alors de se poser :

a/ - qu'est-ce que pour le rural la ville ?

b/ - comment savons-nous qu'il y a, qu'il a eu chez le paysan, ^{prise} de conscience ? En effet, ne risquons-nous pas ici de projeter sur ce dernier les états d'âme qui nous seraient propres si, quittant présentement notre cercle social, nous devions vivre continuellement la situation du rural ?

A. - MANIFESTATION DE LA PRISE DE CONSCIENCE CHEZ LE RURAL

Nous partirons de notes prises, il y a deux ans, au cours de nos travaux d'investigations sur la jeunesse scolaire gabonaise (1) Au village Bakwaka, en mars 1962, un an avant que nous y retournions étudier le monde rural, un instituteur gabonais nous racontait ceci :

"Lorsque je suis arrivé ici, il y a quelques années, j'ai eu bien du mal à faire comprendre aux parents la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école... Vous ne pouvez pas vous imaginer quelles difficultés ! ... La population de ce village ne pouvait pas croire, lorsque je suis arrivé ici, que je suis réellement comme eux du même pays. Ils nous croyaient, mes collègues et moi, des gens venus de je ne sais où ou des GENS TOMBES DU CIEL..." (sic).

(1) - En 1963, la jeunesse scolaire représentait, au Gabon, 80 % de la population des jeunes (enfants et adolescents) : celle-là est donc le reflet assez fidèle de ces derniers.

Quelques années d'efforts du corps enseignant avaient suffi pour que ce village ait, scolarisé, tous ou presque tous ses enfants. Les résultats de ces efforts d'acculturation nous furent, d'une autre manière, révélés en mai 1963, par le hasard. Le travail de terrain que nous effectuions alors pour la présente étude venait de nous ramener, un an après, dans ce même village. Il arriva que le Préfet et le Sous-Préfet de Makokou, en tournée d'inspection, m'y trouvèrent. Des lettres publiquement remises à ces derniers par des villageois, certains villageois non moins publiquement de vive voix, déploraient le laisser-aller et le manque de conscience professionnelle d'aucuns nouveaux enseignants, insistant sur le retard que pareil comportement apportait à la scolarisation des enfants du village.

Que nous découvrent ces deux faits ?

Le premier nous révèle COMMENT s'opéra chez le villageois de ce même village la prise de conscience de ce que peuvent faire d'un rural les apports du monde urbain : cette prise de conscience débuta, en effet, par une perception. La perception d'un monde que le rural trouva d'abord impressionnant, parce que différent du sien ; monde qu'il scruta ensuite d'abord avec inquiétude, aborda avec réticence, progressivement analysa et finalement comprit et probablement désira.

Le deuxième fait - les protestations auprès du Préfet et du Sous-Préfet - indique bien que la scolarisation et ses fruits - un de ces innombrables apports du monde urbain - sont acceptés, sont énergiquement souhaités à l'enfant par l'adulte du village. Par ce second fait, nous savons de façon indubitable que chez le rural il y a eu prise de conscience et acceptation tout au moins partielle d'un monde différent du sien.

Une autre preuve de cette prise de conscience chez le rural, se retrouve dans le désir manifesté, en 1962, par la population des grands centres du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Ivindo, de s'"urbaniser", dirions-nous, c'est-à-dire d'acquérir ce que l'on appelle communément les manières de la ville.

En 1962, à la demande de l'Expert que venait d'envoyer à Libreville l'UNESCO, pour la réalisation d'émissions culturelles radio-phoniques au Gabon, nous avons parallèlement à nos investigations sur la jeunesse scolaire gabonaise arrêté notre attention sur le problème à savoir : "Des groupes d'écoute peuvent-ils être organisés avec efficacité au Gabon ? et, dans l'affirmative, où et comment peuvent-ils

l'être ? Ce qui nous amena à nous pencher sur les vœux les plus ardents de la population rurale.

Ces vœux concernant (1)

- a - La formation de la femme gabonaise. Pensée collective des deux sexes qu'une interviewée, Présidente d'une association féminine, résumait fidèlement ainsi : "savoir se comporter, et s'exprimer en tous milieux, savoir parfaitement tenir son ménage ; être économe, savoir converser, respecter son foyer, tel est notre désir commun. Apprenez-nous tout cela dans vos émissions" ;
- b - La formation socio-conjugale de l'homme gabonais (2) : pourquoi - (et comment y remédier ?) - cette indifférence d'aucuns époux, cette insatisfaction d'autres, dans la vie conjugale et familiale, même lorsque la femme fait de son mieux et a la conviction qu'elle a fait et fait encore tout ce qu'elle peut réaliser ?
- c - l'hygiène (3) (4) ;
- d - l'instruction civique : le bon comportement du citoyen moderne (5). Ce sentiment de la nationalité gabonaise se retrouve même dans les villages les plus reculés de l'actuel Gabon (6)

(1) - BIFFOT (L.) - Possibilités d'émissions culturelles radiophoniques au Gabon, ORSTOM, PARIS ; 1962 (voir ARTICLES & COMMUNICATIONS SOCIOLOGIQUES 1962-1972

(2) - exprimé par le sexe féminin.

p. 75-76

(3) - exprimé par les deux sexes.

(4) - Problème qui sera traité plus loin, voir ci-dessous p. 220-221

(6) - Nous citerons à ce propos la création du village Kangatéma, dernier village du nord-est du Gabon, après Ekata, à la frontière du Congo-Brazzaville. Dans nos notes de tournées nous lisons : Ce village date de 1960. Il est composé de Gabonais qui étaient partis à l'étranger, au Congo notamment, et dont les parents sont originaires du Canton Nord de Mékambo.

Le chef de canton BOUILL... est allé jusqu'à Bandza haranguer ses gens, les BOUNGOM, parce qu'il ne voulait pas que les Boungom soient commandés par les Congolais. "Nous, Mougom, sommes des Gabonais ;... notre confrère Makomakala(2) étant mort, opérez le retour au pays ancestral, car les Mboungom sont de souche uniquement gabonaise".

D'aucuns restèrent au Gabon, d'autres - desquels nous sommes - revinrent au sol natal. Ainsi fut fondé le village KANGATEMA, terme lingala (3) qui peut valablement être traduit par : "Tenez les coeurs", Résistez sans défaillances ! "Car le sous-préfet de Kellé (Congo) voulut s'opposer au retour des Mougom au Gabon. Il voulut nous contraindre à regagner le Congo et notre réponse négative fut concrétisée dans et par le nom que nous donnâmes à notre village : KANGATEMA !".

e - l'éducation et formation des adultes et des enfants : par exemple, ce qu'il faut faire ou dire et ce qu'il faut éviter de réaliser soit par la parole, soit par le geste ; l'alphabétisation des adultes (1).

f - l'évolution des civilisations et les sujets sociaux, relatifs à la progression du Gabon etc...

Ces vœux de la population des trois Régions (ou Préfectures), où nous avons mené nos interviews (la Région du Moyen-Ogooué, celle de l'Ogooué-Ivindo et celle du Woleu-Ntem) - population composée de ruraux et de semi-ruraux (et d'urbains ?) disent suffisamment bien que le monde urbain a frappé et impressionné l'oeil du villageois.

Disons, enfin, que cette prise de conscience est provoquée chez le rural par, notamment, ou les congés ou le séjour ou le retour au village des hommes et des femmes venus de la ville ou des grands centres. Celui (ou celle) qui revient de la ville jouit, au village, d'un incontestable succès (4) mêlé parfois à un prestige plus ou moins durable, qui provoquait naguère et doit parfois probablement provoquer encore des empoisonnements conséquence de l'envie, puis de la jalousie engendrée par la perception de ce que l'AUTRE est devenu(e) grâce au monde urbain.

Une question alors de se poser : mais qu'est-ce que le monde urbain, pour le rural ?

B. - PERCEPTION ET DEFINITION DU MONDE URBAIN POUR LE RURAL.

Pour le rural, le monde urbain, la ville, c'est un peu toute agglomération qui, une fois comparée par le rural à celle qu'il habite lui-même, est perçue comme plus belle, plus attirante et notamment comme différente de l'ancestral. Bref, tout lieu qui, dans l'état actuel de la structure matérielle des agglomérations, paraît comme un monde de la nouveauté.

(1) - exprimé par les deux sexes.

(2) - chef du canton Bandza (Congo), Boungom d'ethnie.

(3) - langue vernaculaire du (Congo).

(4) - BIFFOT (L.) - cf. "Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise" (2° édition 1963 - ORSTOM, PARIS) - p. 87 le 3°

Dans cette perspective qui, à notre avis, cerne judicieusement le vécu ; la ville, pour l'habitant du village de type I, c'est le village de type II ; et pour les habitants du village de type II, le village de type III ; et pour ces derniers c'est le district, puis la Préfecture ; ensuite Port-Gentil et, enfin, la capitale. C'est ce processus IRREVERSIBLE que l'on observe dans l'exode rural. Processus révélé également par la disparition ou plus exactement par la diminution, au fil des décades, du nombre de villages de type 1 et la tendance aux villages de type III. Citons à cette fin la propension, facile à observer chez les employés, à préférer, de façon générale, des agglomérations toujours plus importantes à celle où ils sont affectés. La même tendance s'observe chez le sexe féminin : on déserte les petites agglomérations, pauvres en nouveauté et diversité, pour entre autres, le chantier, le district, la Préfecture ; Libreville et Port-Gentil étant les lieux où dans le cadre du Gabon, la tendance (1) se trouve réalisée.

C. - LE VILLAGE FACE AUX ASPIRATIONS DES ACTUELS ADOLESCENTS

Nous touchons ici du doigt le point de départ du drame du monde rural. Car nous avons, là, le point de départ du possible passage des phénomènes sociaux de l'état de normalité qu'ils avaient lorsque la société ancestrale gabonaise vivait civilisation close à l'état de morbidité qui les guettent dès que veulent être conservés intacts des cadres sociaux culturels, économiques... qui n'ont plus leur raison d'être, du fait que les structures, soit économiques, soit culturelles, soit morales dont ils étaient le pendant ont plus ou moins éclaté. C'EST, EN EFFET, AU CONTACT D'UN MONDE DIFFERENT DU MONDE ANCESTRAL QUE LE RURAL COMMENCA A DAVANTAGE SCRUTER LE SIEN ET A EN FAIRE LA CRITIQUE. Travail donc vieux comme le vivant mais que, au Gabon, la colonisation accéléra et que l'accession à l'indépendance précipita.

Cette déstructuration et la restructuration qui lui est concomitante, des antiques manières, propres au monde gabonais, donc au monde rural gabonais, de penser et d'organiser son existence, nous sont révélées par, entre autres, les attitudes et aspirations de l'actuelle jeunesse.

(1) - Des retours au village ont lieu, après un séjour plus ou moins long passé en ville. Faute de temps, nous dirons uniquement que le village est comme une sorte de lieu de retraite où le rural devenu citadin retourne de temps à autre comme pour refaire ses forces.

Quelles sont ces aspirations, ces attitudes ?

Nos travaux nous révèlent que :

1°/ - 92,55 % des élèves du sexe masculin souhaitent exercer, plus tard, une profession qui, dans l'état actuel de la fonction tant publique que privée du Gabon, rapporte un salaire tous les mois ; et que

- 7,44 % envisagent devenir :

- soit, prêtres ou pasteurs : 5,83 %
- soit, avocat..... : 0,53 %
- soit, agriculteur..... : 0,53 %
- soit, simplement un "bon chrétien marié" : 0,53 %

- Les carrières privées se ventilent de la façon suivante :

- enseignement (d'inspecteur d'Académie à moniteur):
..... .. 28,72 %
- santé (de docteur à infirmier).... 20,74 %

Viennent ensuite : l'Administration générale et les postes politiques (Ministres, Ambassadeurs).

Le secteur privé ne semble pas avoir beaucoup de partisans)

(1)

b - 79,2 % de cette jeunesse souhaitent épouser plus tard des jeunes filles ayant une profession salariée, soit dans l'enseignement : de monitrice à professeur (38,29 %) ; soit dans le corps médical : d'infirmière à docteur (26,59 %).

20,7 % semblent préférer que leurs épouses demeurent au foyer, sans travailler, ou bien travaillent mais de façon que l'emploi qu'elles occuperaient ne soit pas une gêne à la vie du foyer et à l'éducation des enfants.

Si l'on n'oublie pas que l'auto-consommation et l'auto-subsistance sont des critères fort représentatifs de la vie économique du village gabonais, si l'on songe d'autre part que les professions envisagées par la jeunesse sont, à une exception près, rémunérées mensuellement, on peut, à juste titre, penser que le village, et partant le monde rural, n'est pas le lieu où ladite aspiration pourra être, partiellement, voire minimement, réalisée. LA DESERTION DU VILLAGE

(1) - Nous avons étudié en 1960 le Secteur Privé : cf. notre ouvrage "Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise".

PAR LES ACTUELS ECOLIERS EST DONC UN MOUVEMENT DE MASSE AUQUEL LE GOUVERNEMENT GABONAIS DOIT S'ATTENDRE.

Ce mouvement, virtuel chez la jeunesse masculine, n'a aucune chance possible d'être freiné, dans les foyers que fonderont ces derniers, par celles qu'ils auront choisies comme épouses. Puisque, d'une part, ces jeunes gens préfèrent presque tous épouser des jeunes filles scolarisées ayant une profession impliquant déjà une certaine spécialisation (Enseignement, santé), et que, d'autre part, au sein de la jeunesse féminine elle-même, non seulement, 86,74 % des écolières souhaitent exercer :

- ou dans la santé..... 48,79 %
- ou dans l'enseignement..... 18,07 %
- ou comme bureaucrates..... 10,84 %
- ou encore comme religieuses ou diaconesses..... 9,03 %

mais encore 92,77 % (1) de cette jeunesse féminine objet ici de notre attention forment le voeu de se marier à des salariés (2).

2°/- Ce mouvement, déjà latent, de désertion massive du monde rural par la jeunesse scolaire, imposé, ainsi que nous venons de le voir, par la tendance au salariat, est renforcé par cette autre tendance des jeunes à ne pas, plus tard lorsqu'ils seront mariés, co-habiter tel dans le village, avec leurs parents (père et mère).

En effet :

a - chez les jeunes filles :

- 8,55 seulement aimeraient habiter, une fois mariées, la même maison que leur père et mère ;
- 90,78 % préférant habiter :
soit, à côté de ces derniers, mais chacun chez soi..... 17,76 %
- soit, dans la même ville ou le même village mais à une bonne distance l'un de l'autre.....; 38,15 %
- soit, dans un village (ou une ville) différent(e) du village (ou de la ville) habité(e) par les parents..... 32,23 %
- soit, sans autre précision, une case différente de celle des parents..... 2,63 %

-
- (1) - 7,22 - ou bien n'ont rien exprimé : 2,40 %
 - ou bien laissent à l'époux le choix d'une carrière suivant sa capacité et son goût (à lui) : 1,80 %
 - ou bien encore épouseraient soit un planteur (0,60 %) soit un bon chrétien : 2,40 %

(2) - Les professions souhaitées aux futurs époux sont notamment :

- enseignement 27,10 %
- santé 21,08 %
- haut fonctionnaire dans l'Adm. générale 12,65 %
- bureau 10,24 %
- Politique 4,81 %

b - chez les garçons (1). :

- 23,25 % souhaitent habiter la même case que leurs parents,
- 76,74 % ne le souhaitent pas.

Si l'on considère que l'attitude des jeunes filles à l'adresse de leurs propres parents est beaucoup plus rigide que celle des garçons à l'endroit de leurs père et mère, et cela parce que précisément les coutumes ancestrales ont toujours maintenu la femme sous la perpétuelle domination parentale (2), alors on peut, "in mérito", affirmer que les futurs ménages gabonais n'accepteront que difficilement la coexistence soit avec les parents soit avec les beaux-parents.

- "Si j'ai des histoires avec mon mari, mes parents n'ont rien à voir là-dedans", affirme une de nos interviewées.
- "La famille ne doit pas savoir tout ce qui se passe entre mon mari et moi, parce que certains parents entêtent ou le mari ou la femme".
- "Il vaut mieux habiter loin de la famille à cause des gens du village qui nous rempliraient à tout bout de champ la maison".
- "Si l'on habite près de la famille, on viendra à chaque fois demander des cadeaux au gendre et cela finira par l'énerver".

EN RESUME

On fuira le village parce que la mentalité de coexistence du villageois dérange cette intimité, cette tendance à la famille restreinte, rêve de l'actuelle jeunesse (3).

-
- (1) - souhaitent habiter :
 - même case que leurs parents : 22,48 %
 - même case ou case différente mais proche : 0,77 %
 - case différente, mais à côté : 58,91 %
 - même village ou même ville mais à une bonne distance l'un de l'autre 10,07 %
 - une autre ville ou un autre village : 6,97 %
 - (2) - voir : nos chapitres sur les "Liens Matrimoniaux et Paramatrimoniaux" in "Les Dépenses Exceptionnelles dans les Budgets de famille" par R. DEVAUGES & L. BIFFOT. (en impression : ORSTOM, 24, rue Bayard - PARIS).
 - (3) - cf. Nos réflexions sur le parasitisme in "Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise".

Cette divergence d'optique entre la jeunesse scolaire et le monde rural dans la manière de penser et d'organiser l'existence est également accrue par cette autre tendance des jeunes à proscrire la polygamie, coutume encore prisée par le village. En effet, la suppression de la polygamie est préconisée par :

- 86,70 % des garçons et par
 - 87,95 % des jeunes filles,
- et son maintien souhaité par :
- 12,76 % des garçons et
 - 11,14 % des écolières.

Ces deux derniers pourcentage ne sauraient que difficilement varier dans le sens d'un accroissement, si l'on considère que, lorsqu'il convient de choisir une forme de vie ou matrimoniale ou paramatrimoniale, la population, tant masculine que féminine, naguère favorable au maintien de la polygamie se disperse, préférant soit le système monogamique, soit la vie de célibataire (liaisons passagères) ou de concubinaire (liaisons temporaires), ainsi que l'attestent les résultats suivants :

Préfèrent :	% des garçons	% des jeunes filles
La vie monogamique.....	86,70	75,30
La vie polygamique.....	3,19	4,21
La vie de célibataire.....	2,65	9,03
Le concubinat.....	3,72	6,02
Le mariage (sans autre précision) polygamique ? monogamie	1,59	
ou la monogamie, ou le concubinat (liaisons temporaires).....	0,53	3,01
ou la monogamie ou le célibat (liaisons passagères).....	0,53	2,40
? (N'ont rien exprimé).....	1,59	

Chez les garçons :

La tendance à la suppression de la polygamie est en corrélation, il n'en peut mieux être, avec la tendance à n'épouser qu'une femme ;

La corrélation est moins forte entre la tendance à supprimer la polygamie et l'aspiration à la vie monogamique.

La baisse de cette dernière corrélation par rapport à la précédente, et, d'une part, la préférence accordée par 15,06 % des écolières à des formes de vie paramatrimoniales, et la possibilité, d'autre part, affirmée par 20,48 % des élèves du sexe féminin, de préférer vivre paramatrimonialement, indiquent suffisamment bien que les formes matrimoniales en usage dans la société sont perçues par les jeunes comme plus ou moins pathologiques et que, est plus aigu chez l'écolière, le conflit qui existe entre la génération des hommes âgés, conservateurs plus ou moins engagés du passé, de l'ancestral, et la génération des jeunes, partisans d'une restructuration, rapide allions-nous dire, des cadres sociaux et mentaux du monde rural.

Cette situation conflictuelle nous est également révélée par l'attitude des jeunes face au problème de la dot, résolu depuis l'an dernier par le Gouvernement Gabonais (1).

En effet, l'opinion de la jeunesse sur ou le maintien ou la suppression de la dot - système encore en vigueur en 1962, année où furent recueillis les documents sur lesquels nous nous appuyons - se ventile de la façon suivante :

- sont pour la suppression de la dot : 67,02 % des garçons et
67,07 % des écolières.
- sont pour le maintien d'un système dotal, non plus onéreux, et partant qui contraint au concubinage et aux liaisons éphémères, mais purement symbolique :
31,32 % des écolières
31,91 % des écoliers.

(1) - C'est le 15 avril 1963, à MAKOKOU, que le Président de la République Gabonaise annonça au peuple gabonais sa détermination IRREVOCABLE de supprimer au Gabon le système dotal.

Disons que ces actuelles opinions des jeunes, relatives à la dot sont guettées par des fluctuations qui surviendraient dans une vingtaine, une trentaine d'années, si les actuelles conditions économiques et le pouvoir d'achat du Gabonais, principaux générateurs du prix exorbitant des dots, demeureraient quasi inchangés en 1980, en 1990. Puisque 46,80 % des actuels écoliers gabonais et 39,75 % des écolières, donnant comme motivations soit les souffrances subies pour élever leur enfant, soit le profit matériel que tirera du travail de celle-ci le futur époux, affirmant qu'ils exigeraient une dot, si, parents, on venait leur demander la main de leur(s) fille(s).

Un conflit naîtrait alors entre eux, devenus les parents des pères, et la génération des enfants d'alors.

On saisit ici le rôle de l'économie sur la structuration des cadres mentaux, éthiques, sociaux, culturels... suivant que la société est ou davantage close (esprit critique moins développé, nullement autorisé) ou davantage ouverte (la perception d'univers différents développant ici l'esprit critique et d'initiative).

L'actuelle structure matérielle du village gabonais et les cadres mentaux, sociaux, culturels etc... qui en sont nés ne sont nullement favorables à une intégration du jeune au monde rural.

Ainsi donc la jeunesse gabonaise est-elle invitée par les faits mêmes à se tourner vers le monde urbain.

D. - AMBIVALENCE DE LA VILLE.

La ville est recherchée donc parce que, comparée au village, au district et même aux centres préfectoraux, elle renferme tout.

1°/ - C'est là que se trouvent non seulement les meilleures et les plus belles écoles ; mais encore les plus spécialisées.

2°/ - C'est là que l'offre d'emploi est la plus variée, que le salaire horaire est le plus élevé ; et que les produits manufacturés sont le moins chers

3°/ - L'individu n'est plus, ici, un numéro perdu dans le NOUS, qui n'a le droit de voir, de penser et de se comporter que comme le groupe :

a - l'on peut organiser plus librement son existence, épouser qui l'on aime, avec, sûrement, moins de difficultés.

b - les distances inter-ethniques s'estompent et l'on tend au brassage des ethnies ;

- c - l'antique hiérarchie des classes d'âges le cède à une stratification socio-économique fondée sur les valeurs et personnalité individuelles ;
- d - lorsqu'on retourne au village, soit pour un deuil, soit pour se reposer ou pour finir ses jours, on est alors un personnage qui épate et que sans tarder l'on envie et peut-être facilement jalouera ou officiellement honorera. Disons brièvement à ce propos que la majorité des actuels chefs et notables des villages gabonais sont d'anciens travailleurs, d'anciens militaires revenus de localités plus importantes que le village où ils ont élu domicile.

Mais ces avantages du monde urbain ne sont pas INCONDITIONNELLEMENT offerts à la perception. Car, à l'instar du village, la ville a aussi des impératifs.

Elle est, par exemple, le lieu où la possession de tout bien matériel doit être payé. D'où cette impossibilité où se trouve presque tout rural devenu citadin de continuer à entretenir ses liens avec la famille restée au village dans le sens de la traditionnelle solidarité rurale. Ce qui provoque presque inévitablement chez le "parent" encore imprégné de la mentalité villageoise un sentiment de frustration et d'abandon qui risque d'inciter ce dernier à prendre sa revanche lorsque le "citadin" reviendra au village : les liens familiaux perdent de leur coloration affective ; car on finit par ne plus se comprendre parce que engagés les uns et les autres dans des univers quasi opposés, l'un rétrospectif ; prospectif, le second.

Cette même exigence urbaine de payer tout bien matériel désiré est également à la base de cette contrainte subie soit par grand nombre de jeunes filles sans profession ou sans emploi de tirer partie de leurs charmes, soit par le chômeur de prendre subrepticement ce qui ne lui appartient pas et d'être ce disponible à même de tout, facilement incorporable dans tout mouvement de masse et dans tout groupe d'intérêt. Nous ne pouvons ici analyser en détail cette exploitation que nous ne pouvons passer sous silence que d'aucuns ruraux devenus citadins font de la solidarité villageoise lorsque les distances le permettent et qu'ils sont en chômage : on se fera assez souvent adresser bien des dons par la famille restée au village ; mais après que l'on aura trouvé du travail, l'on se sentira gêné, lorsque la famille venue rendre visite croyant toujours à cette même solidarité villageoise ajournera sine die son retour au village.

La ville est également le lieu où la ponctualité et le contrôle de soi sont le plus exigés et où la lutte pour la vie est le plus aiguë. Or, le villageois frais débarqué ne peut brutalement passer des attitudes inhérentes à la notion de temps vécu à celle qu'engendre et implique la notion urbaine de temps métrique. Des états névrotiques alors se constituent parmi lesquels nous ne citerons que cet absentéisme et mobilité du travailleur observé à l'échelle de l'ex-A.E.F. et qui nécessita des études particulières (1).

E. - CONCLUSION.

Un latent conflit oppose dans le monde rural la mentalité de la génération des pères à la mentalité de la génération des enfants de ces derniers.

De par sa structure même, de par les possibilités qu'il offre tant dans le domaine de l'emploi que dans celui de la liberté d'action et de pensée, le village n'est pas le lieu, où l'actuelle jeunesse gabonaise du nord-est demeurera. L'exode sera alors la seule planche de salut tant que n'aura pas éclaté l'antique cadre social économique, culturel, du monde rural.

Mais en revanche, l'adolescent, a fortiori l'adulte, frais débarqué à la ville et face aux impératifs de celle-ci se retrouve dépaysé et à la merci des sollicitations les plus diverses, disponible aux appels les plus opposés lorsqu'il ne peut trouver un emploi stable et qui lui permette de subvenir décemment à son existence.

(1) - Ce phénomène fut étudié en 1960-1961 dans l'ex A.E.F. par Monsieur GUILBAUD, inspecteur du Travail, alors en exercice à BRAZZAVILLE. Ces états névrotiques ont également pour cause la condition d'alors du travailleur.

LE MONDE RURAL DU NORD-EST FACE A LA NOTION D'HYGIENE

Le dernier point que nous traiterons dans cette étude le long de laquelle nous avons essayé de faire connaître et comprendre le monde rural du nord-est du Gabon dans ses comportements les plus profonds et les plus déterminants, sera la notion d'hygiène. En effet, l'hygiène est enseignée dans les écoles aussi bien rurales qu'urbaines. Elle l'est également par les ondes dans certaines émissions radiophoniques culturelles et nous avons vu ci-dessous (1) que les émissions culturelles radiophoniques sur l'hygiène répondent à un vœu de la population rurale. Il s'agit alors pour nous de voir dans quelle mesure les efforts réalisés pour l'hygiène du paysan du nord-est peuvent être couronnés ou de succès ou d'échec.

Ce problème ne peut-être résolu que par une observation rigoureuse des faits.

Tenir propres ses enfants, son habitation, l'alentour de celle-ci ; se laver régulièrement, avoir des habits propres ; ne pas cracher partout ; ne boire que de l'eau potable ; avoir des pièces qui ne soient pas trop étroites ; se construire des W.C., tenir propres ces derniers etc... voilà en deux mots ce qui est conseillé, voire demandé au paysan.

NOTRE PENSEE EST QUE :

SI LE CADRE SOCIO-ECONOMIQUE DU MONDE RURAL N'EST PAS TEL QU'IL PUISSE PERMETTRE LA CONCRETISATION ET LE PASSAGE DANS LES HABITUDES RURALES DES EFFORTS ENTREPRIS ET DES NOTIONS INCULQUEES, TOUT CE QUE L'ON FERA ET TOUT CE QUE LE PAYSAN ESSAIERA DE FAIRE POUR LA REALISATION ET L'ADOPTION DES NOTIONS CI-DESSUS ENONCEES, DEMEURERA TOUJOURS PLUS OU MOINS VAIN.

OBSERVONS D'ABORD LES FAITS

Les plans de cases, les schémas etc... que nous avons donnés le long de cette étude avaient pour entre autres buts non seulement d'apporter un élément perceptible au lecteur pour une saisie plus concrète des problèmes abordés dans cette étude mais encore d'être une sorte de catalyseur pour la compréhension du délicat problème de l'hygiène.

(1) - cf. p. 197 - 198

Revenons un peu en arrière. Le plan (page 54) d'une case-habitation-cuisine comprend un réduit réservé, - à l'intérieur, dans toute la longueur de la case -, au bois de chauffage et aux poules, coqs, canards et canes. Parfois, y sont abrités moutons et cabris, lorsque l'on a qu'un ou deux animaux de cette espèce. Les animaux entrent et sortent par l'une des trois portes de la case, ils traversent donc une grande partie de celle-ci pour atteindre leur recoin. Un demi-mur sépare de ce recoin la totalité des lits.

Le plan de la case-habitation-cuisine, (p. 194), présente la même disposition que le précédent plan (p. 54), avec cette différence que seule la moitié des lits est contiguë au poulailler et que la partie traversée à l'intérieur par les animaux est moins grande.

Si de ces mêmes plans nous considérons la disposition des lits et et la proximité (non la promiscuité, chose rare dans ce genre de vie) qui en découle l'on constate que vieillards, adultes, enfants, bébés, ... bien portants et malades, ... voisinent, respirent au petit jour la même atmosphère viciée déjà la journée par les odeurs de la cuisine le long de la nuit par la respiration de chacun, hommes et bêtes. La pratique de l'hygiène apparaît chose difficile, voire impossible dans un pareil cadre "architectural".

Autre constatation : dans les cases-habitations, comme d'ailleurs dans les cases-habitations-cuisines, l'exiguïté des portes et fenêtres est telle que si, la journée durant, la pièce principale est généralement tant soit peu bien éclairée, les chambres, par contre, sont en principe sombres à un point tel que si l'on y veut demeurer et même simplement y chercher quelque objet - (et nous le savons trop bien ; car durant nos tournées dans les villages, nous sommes logés par les villageois dans leurs habitations mêmes -) on est obligé d'allumer sa lanterne.

Les relevés effectués par nous-même et notre équipe sur 24 cases traditionnelles et deux cases modernes de l'Ogooué-Ivindo donnent des fenêtres les paramètres suivants :

- surface de la fenêtre la plus petite : 0,06 m², suivie de 0,07 m² ; puis de 0,10 m² etc...
- surface de la fenêtre la plus grande : 3,19 m² (case moderne)
- médiane : 0,34 m²
- zone centrale : de 0,25 m² à 0,47 m²

- moyenne générale : 0,50 m²

- 217

- moyenne sans les cases modernes : 0,34 m²

Les faits parlent suffisamment eux-mêmes et l'on réalise aisément que le balayage et l'entretien même des chambres, - surtout des coins et recoins - ne peuvent bien s'effectuer qu'à l'aide d'une lumière : or, le pétrole est si cher (1) et le pouvoir d'achat du paysan, si faible, que les lanternes sont presque toutes du plus petit gabarit, éclairant donc faiblement, et, en sus, sont allumées la nuit une fois tombée et éteintes dès le lever du soleil. Il va de soi donc que les angles des chambres, le dessous des lits etc... ne peuvent que difficilement être balayés comme il le faudrait. Enfin, le manque de soleil entraîne, en saison des pluies surtout, une augmentation de l'humidité, car, en Ogooué-Ivindo les murs des habitations sont, rarement en écorces, le plus souvent en terre argileuse que pénètre plus ou moins l'eau des pluies.

Le problème se complique encore pour les cases-habitations, si l'on considère le toit (2) de ces dernières. Lorsque lits et foyers ne voisinent plus, lorsque donc les cases-habitations sont privées de la chaleur du feu de cuisine et de la fumée que dégage ce dernier, et qui est nécessaire à la conservation de la paille, - problème sur lequel nous nous sommes penché en 1960 en étudiant le travailleur gabonais (3) , - on observe que les toitures ne durent pas et que l'infiltration de l'eau, au moment des fortes pluies, est fréquente. D'où augmentation de l'humidité dans les habitations. Ce qui incite la population à maintenir les cases-habitations-cuisines qui, elles, présentent cet avantage d'avoir une paille de toiture qui demeure imperméable longtemps, ce qui épargne à l'époux les efforts à fournir pour la préparation de la paille et la réfection du toit.

(1) - note p. 72 . Le paysan de l'Ogooué-Ivindo.

(2) - Tous les toits des cases traditionnelles sont en paille. La tôle est un luxe que se paye seulement de bien rares individus.

(3) - BIFFOT (L.) : Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise ; 2ème édition (déjà cité) p. 81

Si, enfin, l'on oublie pas que l'Ogooué-Ivindo repose sur un complexe de base granito-gneissique et que les villages sont généralement bâtis sur des sols ferrallitiques, soit ocre rouge, soit le plus souvent ocre jaune (1), dont la texture est si argileuse que la terre de la cour du village adhère, véritables "bottes" chaussant les pieds du villageois, ce qui contribue à salir les habitations et les cuisines malgré les soins que prend généralement la population pour racler la plante des pieds à l'aide d'une vieille matchette tenue horizontale au sol par deux piquets à l'entrée des cases-habitations ; - alors on pénètre davantage le fait à savoir qu'il est bien difficile de tenir propres les actuelles habitations rurales du nord-est du Gabon.

L'eau potable est elle-même tout un problème. Les villages s'approvisionnent généralement dans les sources des sols hydromorphes, et souvent semi-tourbeux, des bas-fonds.

La cuvette, peu profonde, de la source même est réservée à l'eau à boire et de cuisine, une seconde cuvette, un peu plus bas, (et peut-on même parler ici de cuvette ?) est réservée au nettoyage du corps. Comme il s'agit de propriété commune, qui n'appartient par conséquent à personne, personne ne les entretient: chacun s'arrangera à retirer d'une main habile et délicate une eau claire en remuant le moins possible la boue de la cuvette ; on attendra quelques secondes pour que l'eau se décante si on a été maladroit. Comment dans de pareilles conditions peut-on avoir une eau véritablement potable et saine ?

Il est des sources dont le débit est parfois tel qu'il s'oppose même à la constitution de villages vastes et peuplés et contribue à l'atomisation de l'habitat : la saison sèche, l'eau de source est si rare dans certains villages que l'on est obligé de se lever parfois à cinq heures du matin si l'on veut avoir de l'eau potable pour toute la journée.

(1) - CHATELIN (Y.) & DELHUMEAU (M.) : Etudes Pédologiques dans les régions traversées par le projet de voie ferrée Owendo-Belinga (ORSTOM, PARIS, 1964, notamment le fascicule cote G. 54 p. 13 et suiv., p. 17 et suiv.). Voir également DELHUMEAU (M.) : Reconnaissance pédologique de Ndjolé à Belinga, 60 p. et cartes (ORSTOM, PARIS 1964) pp. 19 - 27

La difficulté d'avoir des points d'eau au débit suffisant a longtemps contribué à la préférence donnée aux abords des rivières et des fleuves dans le choix de l'emplacement des villages, car en plus de la pêche qui était ainsi facilitée et aussi des voies et moyens de communication qui étaient fournis, on avait de l'eau à volonté. Mais, là encore, l'hygiène au sens rigoureux du terme n'était pas possible ; car si la rivière fournit l'eau à boire et de cuisine ; on s'y baigne également et elle sert également de lieux d'aisances. Ce qui n'arrange nullement les villages situés en aval.

Les lieux d'aisances- Qui les entretiendra dans les foyers de polygames ? Appartenant à toutes les femmes en commun ; ils ne sont à aucune en propre. Aucune co-épouse de polygame donc ne s'en chargera, d'autant plus que la solidarité ancestrale permet aux frères et soeurs, oncles et tantes, trop paresseux pour se construire des lieux d'aisance, de se servir de ceux d'un parent qui, lui, a eu le courage de s'en fabriquer. Pour cette dernière raison, les épouses de monogames et ces derniers eux-mêmes ne veilleront pas à la propreté des W.C. du ménage.

LA PROPETE DU CORPS ET DES HABITS

En avril 1963, le morceau de savon de Marseille était vendu, dans les deux seules maisons européennes de commerce de Booué (les Ets ATHANE, et les Ets KASMAREC), à des prix variant entre 70 frs. CFA et 110 frs. CFA suivant la taille du morceau de savon. La savonnette était au prix moyen de 80 frs et la "palmolive" à 100 frs. Ainsi donc le villageois susceptible de s'approvisionner à Booué même ou à Makokou ou à Mékambo, et dans une des factoreries européennes, doit vendre en moyenne quinze kilos de banane plantain pour s'acheter un morceau de savon ou une savonnette. Or quel est le pourcentage d'Africains, dans le Chef-lieu même, tant à Booué qu'à Mékambo, mensuellement rémunérés de telle sorte que les épouses ne soient plus contraintes de cultiver afin de permettre au mari d'équilibrer son budget du début à

la fin du mois ? quel est, en d'autres termes, le pourcentage d'Africains - c'est-à-dire de consommateurs des cultures vivrières du paysan - capables d'acheter continuellement au cultivateur afin de permettre à ce dernier d'acheter à son tour ?

Cette situation cruciale l'est encore davantage à mesure que l'on s'éloigne des chefs-lieux de districts. C'est alors la petite boutique gabonaise, ou alors le marchand africain ambulante, qui achète aux maisons européennes de Makokou, Mékambo, Booué, et revend avec un bénéfice qui n'est toujours ^{pas} des plus faibles, surtout dans les villages ne possédant pas de commerce d'une part, et éloignés, d'autre part, des villages et des centres où l'on peut se ravitailler en produits manufacturés. Le villageois se trouve donc dans une impasse : face à des articles de première nécessité vendus parfois deux fois plus chers qu'à Libreville ; face, d'autre part, à ses produits agricoles qu'il ne peut vendre ni du tout ou qu'occasionnellement, faute de clientèle. Un villageois de Zoolendé (route de Bakwaka) nous disait que, abstraction faite des trois ou quatre maîtres d'école dudit village, seuls quelques élèves parfois se présentent avec une pièce de cinq francs C.F.A. pour acheter quelques "doigts" de banane douce.

Les faits sont tels que le savon devient, dans certains villages, un objet de luxe. On ne lavera ses habits, on ne se savonnera que lorsque cela vaut vraiment la peine. Et les présents conseils, sollicitations etc... prodigués relatifs à l'hygiène ne pourront même pas être suivis par les villageois de bonne volonté.

Enfin, pourquoi se laver, se savonner, quand bien même on pourrait le faire souvent, lorsque l'on doit vivre dans un habitat tel que celui que nous avons sommairement - mais avec assez de clarté, pensons-nous - décrit ? Pour pleinement réaliser le bien-être inhérent au bain, il faut pouvoir ne pas remettre ses habits un peu sales. Or, la garde-robcs - terme ici abusif - du rural est telle que pour les fêtes et les dimanches on ne peut sortir de sa malle, si encore on en a une, que bien souvent un pantalon et une chemise déjà fort usée.

Lorsque des objets tels savon et habits sont pour un individu rares voire un luxe, il est alors pénible à cet individu

d'entretenir son corps ; car la propreté du corps doit harmoniser avec la propreté des habits.

Celui qui vient de se laver et qui doit remettre des habits qu'il ne peut que rarement laver ressent davantage, chaque fois qu'il vient de se laver, sa condition socio-économique. Les odeurs peu agréables de ses vêtements crasseux sont davantage constatés. Cette situation, nullement harmonisée, contrarie en quelque sorte les phénomènes et attitudes naturels. Une sorte d'équilibre est alors comme instinctivement opérée par la nature, par l'être : l'individu alors inconsciemment établit un rythme harmonieux entre le lavage de ses habits et le lavage de son corps. C'EST UNE EXIGENCE NON SENTIE, DE L'ORGANISATION DE LA PERSONNALITE.

Que deviennent dans ces conditions toutes les notions d'hygiène enseignées dans les écoles d'une part, aux adultes d'autre part par le canal des ondes v.g. ?

EN RESUME DONC.

La faille, déjà constatée, entre la génération des pères attachés au village et la génération des enfants, scolarisés, se prononce.

Le village, pour les raisons ci-dessus, qui s'ajoutent aux raisons précédemment énoncées - n'arrivera que difficilement à retenir la jeunesse face à l'appel de la ville.

---ooOoo---

Le monde rural du nord-est apparaît, somme toute, comme un monde à civilisation davantage close qu'ouverte ; à économie davantage de subsistance que de marchés ; replié sur soi, où l'adulte de sexe masculin ne travaille pas beaucoup.

La pénétration et la colonisation européennes ; la structure de la famille, du clan et de l'ethnie ; le cadre social, économique, mésologique ; la structure architecturale ; la distance entre les villages et les pôles d'attraction urbains (à partir d'une certaine distance l'aimantation diminue, et les liens d'interaction se relâchent et deviennent négligeables, inopérants) ; l'infrastructure routière ; la situation du salarié autochtone, consommateur de la production autochtone : tels sont, à notre avis, les facteurs les plus déterminants de la condition des populations rurales du nord-est du Gabon, et qui permettent de connaître et de comprendre la mentalité de ces dernières.

Un problème alors se pose :

Que peut-on faire pour changer la condition des populations rurales ici étudiées ?

Des efforts CONJOINTS doivent être entrepris :

1° - dans le domaine de l'infrastructure routière (problème largement développé au cours de cette étude) ;

2° - dans le domaine de l'habitat : les regroupements de villages ne devraient pas être faits comme ils l'ont été jusqu'à présent au Gabon. C'est une tâche, qui nécessite de sérieuses et longues études tant de psychologie de la vie sociale que pédologiques, économiques, hydrologiques, de médecine de l'hygiène, pour ne citer que les plus importantes. Or, aucune de ces études préalables sauf celle que réalisa en 1952 G.

BALANDIER au Gabon et dont les conclusions ne furent pas suivies, n'ont été ni demandées ni par conséquent réalisées.

- pour regrouper les villages on se contente de demander l'avis de tel ou tel chef, de telle ou telle personnalité ; la logique des sentiments parfois préside et est écoutée, alors que seul le langage des faits, objectivement abordés et étudiés, doit l'emporter.

- 3° - dans le domaine du salarié gabonais : de bas salaires dans le secteur secondaire et le secteur tertiaire ruineront longtemps les efforts les plus puissants de tout plan de développement et de technisation de l'agriculture autochtone: ~~aucun paysan ne~~ peut augmenter sa production agricole si le consommateur de cette production agricole a un faible pouvoir d'achat.
- 4° - dans le domaine de la situation des villes et des grands centres par rapport aux villages. C'est en, d'autres termes, poser le problème même de la situation de la capitale : LIBREVILLE. La question est alors celle-ci : la situation même de LIBREVILLE répond-elle à son rôle de capitale ? Considérons tant soit peu le monde européen qui a fait ses preuves dans le domaine de la technisation et de la modernisation. Et l'on constatera qu'aucune capitale européenne n'a une position aussi névralgique que LIBREVILLE. L'histoire même offre des exemples de capitales déplacées.

Thèbes, plus à l'intérieur remplaça Memphis ; le port de Naucratis étant réservé au commerce avec l'étranger. Hébron, capitale, est abandonnée pour la forteresse de Sion, "point central et stratégique qui devint alors sous le nom de Jérusalem la métropole religieuse ~~et politique~~ du peuple d'Israël" (1) ; et ce n'est pas sans raison que le Brésil, allant dans le sens des impératifs socio-économiques qui s'imposaient à lui forma BRAZILIA au coeur du pays.

Si l'on jette un regard sur LIBREVILLE, on constate sans peine que sa situation est excentrique : elle répond parfaitement à la notion de comptoir de la période de la pénétration européenne. En effet l'Europe apportait ses produits manufacturés qui devaient atteindre à l'aide de courtiers nègres l'intérieur du pays ; en revanche l'intérieur devait acheminer vers le port pour l'extérieur ses diverses denrées.

(1) - VIDAL-LABLACHE : Atlas historique et géographique (Armand Colin, 1960.).-

A présent, cette situation a vécu ; et si le Gabon veut une capitale qui rayonne, il faut que celle-ci soit plus ou moins centrale par rapport aux frontières. Et ce n'est nullement jouer sur les mots que de dire qu'une capitale excentrique ne peut pas remplir ce rôle. Les inconvénients de LIBREVILLE, - ne serait-ce que le domaine stratégique et militaire - ont suffisamment été mis en relief en 1940 lorsque l'avis "Savorgnan de Brazza" bombar- da et mit en feu son homologue le "Bougainville" dont l'épave est toujours visible de LIBREVILLE à marée basse. La défaite du "Bou- gainville" entraînera automatiquement la reddition du Gabon. Notre connaissance de l'être humain nous fait dire : qui peut garantir de façon irréfutable que, au sein même de l'Afrique, ne surgiront pas des individus aux vues expansionnistes et impérialistes tels Hitler, Mussolini, dont l'ambition première serait de créer de vastes empires dont ils seraient les César ou les Napoléon ?

Du point de vue économique, les impératifs inhérents à toute capitale joueraient bon gré mal gré : des routes seraient nécessairement ouvertes et entretenues pour relier la capitale à la mer ; de la capitale aux quatre coins du Gabon la création d'artères routières aurait davantage de raison d'être et paraîtrait peser moins lourdement sur le monde des financiers. En outre, le transport des produits manufacturés destinés au villageois aurait - et c'est très important - un trajet moins long à parcourir : l'écart des prix de ces derniers par rapport aux prix pratiqués dans la capitale serait nettement moindre ; le monde rural en tirerait un profit énorme, et l'accroissement du niveau de vie du paysan entraînerait du fait même l'augmentation du niveau de vie national. Secteurs privé et public en bénéficieraient inévitablement.

Le lieu à choisir pour une capitale paraît, AU PREMIER ABORD, après un regard jeté sur une carte du Gabon, se situer entre BOUQUE et LASTOURVILLE.

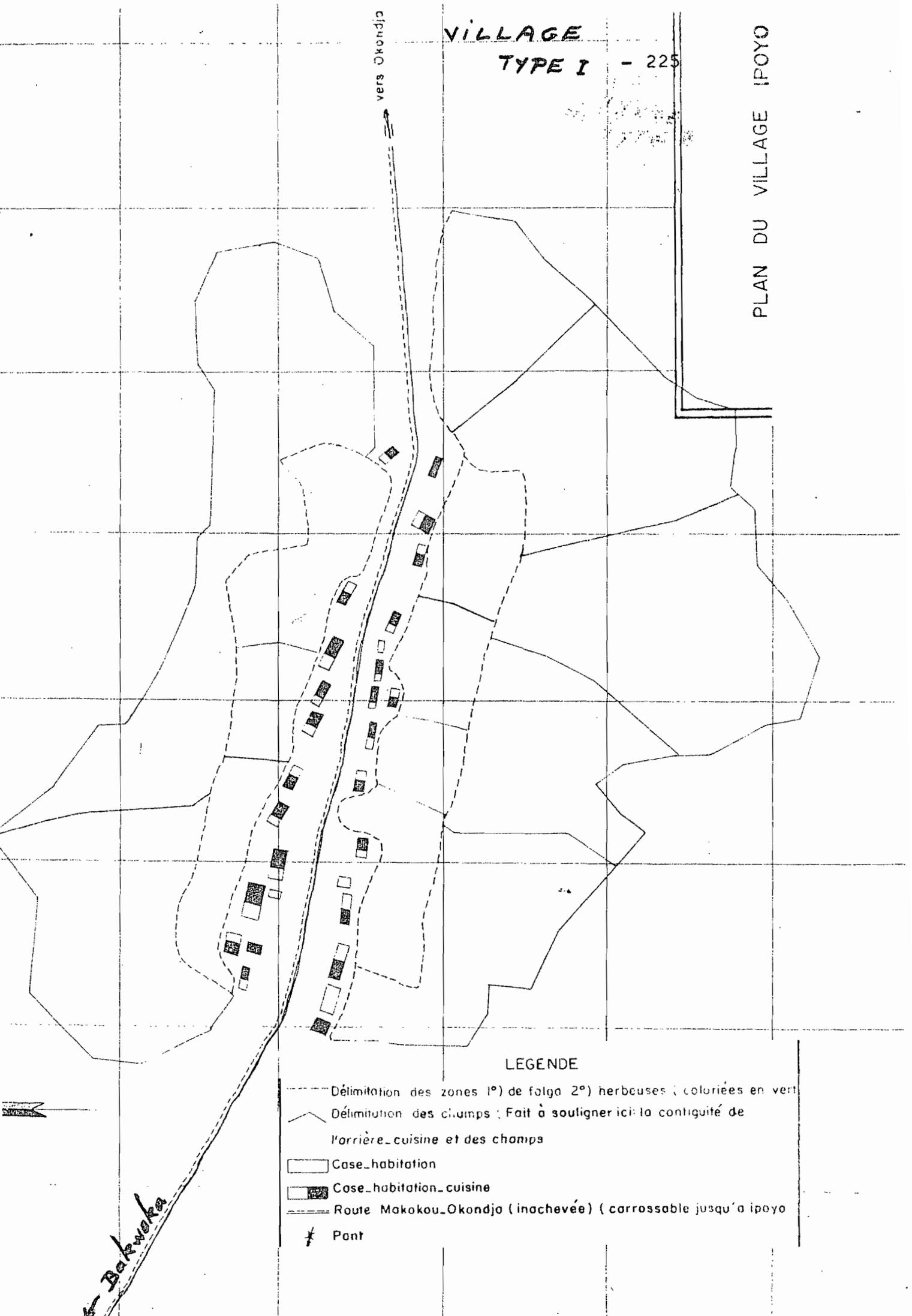
CE NE SONT LA QUE DES IMPERATIFS SOMMAIREMENT EXAMINES ET QUE SEULE UNE ETUDE APPROFONDIE POURRAIT NUANCER, PESER ET SCUPESER COMME IL SE DOIT

---ooOoo---

RENNES, le 10 décembre 1964.

VILLAGE
TYPE I - 225

PLAN DU VILLAGE IPOYO

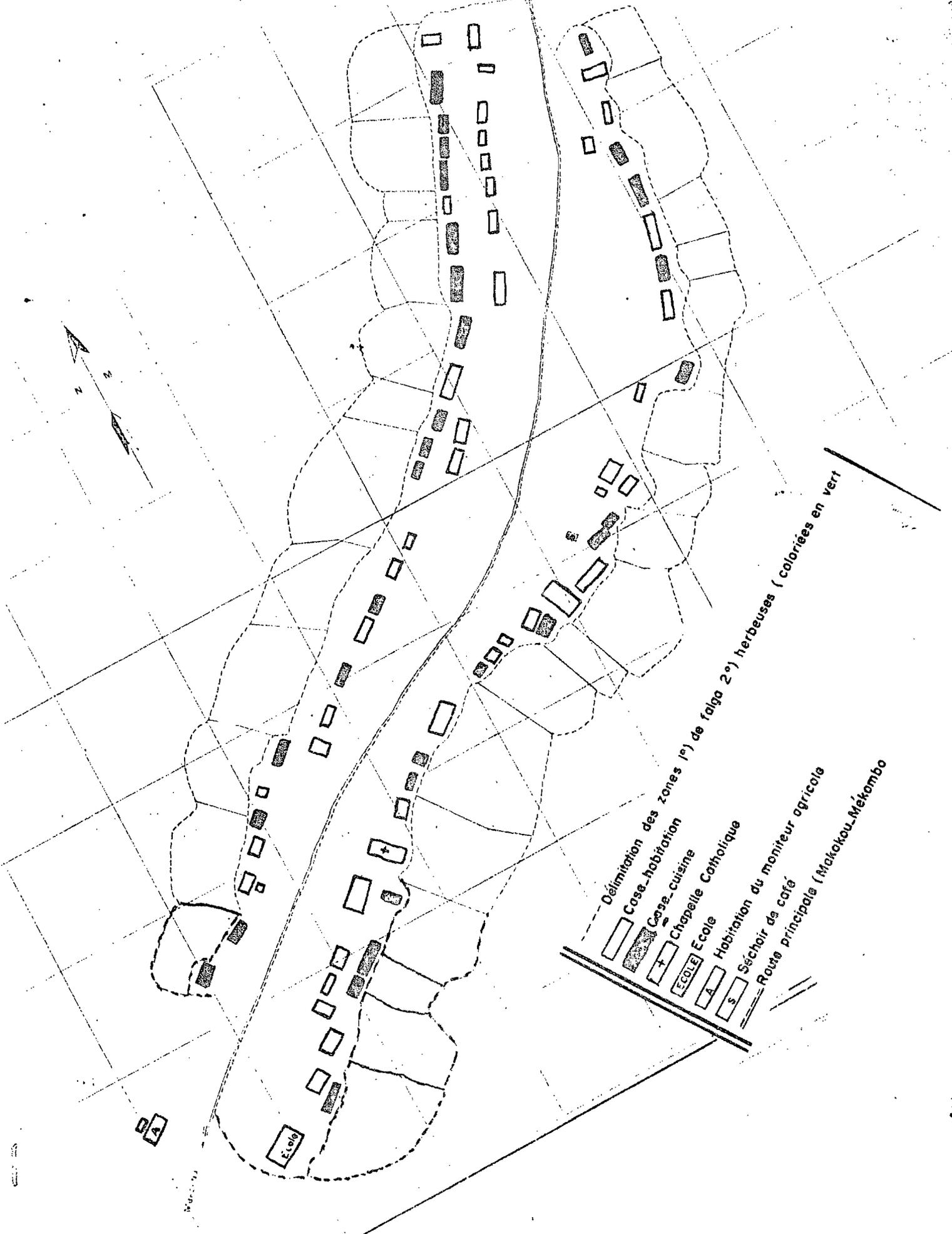


LEGENDE

- - - - - Délimitation des zones 1°) de folga 2°) herbouses (coloriées en vert)
- Délimitation des champs : Fait à souligner ici la contiguïté de l'arrière-cuisine et des champs
- Case_habitation
- Case_habitation_cuisine
- Route Makokou_Okondjo (inachevée) (carrossable jusqu'à ipoyo)
- † Pont

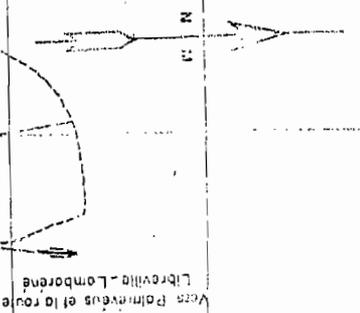
VILLAGE TYPETI
 MASSANA EN 1963

- 226



- Délimitation des zones (1^{re}) de folgo 2^o) herbeuses (colorées en vert)
- Case-habitation
- Case-cuisine
- ⊕ Chapelle Catholique
- ECOLE Ecole
- A Habitation du moniteur agricole
- S Séchoir de café
- == Routes principales (Makakou-Mekombo)

VILLAGE TYPE 3



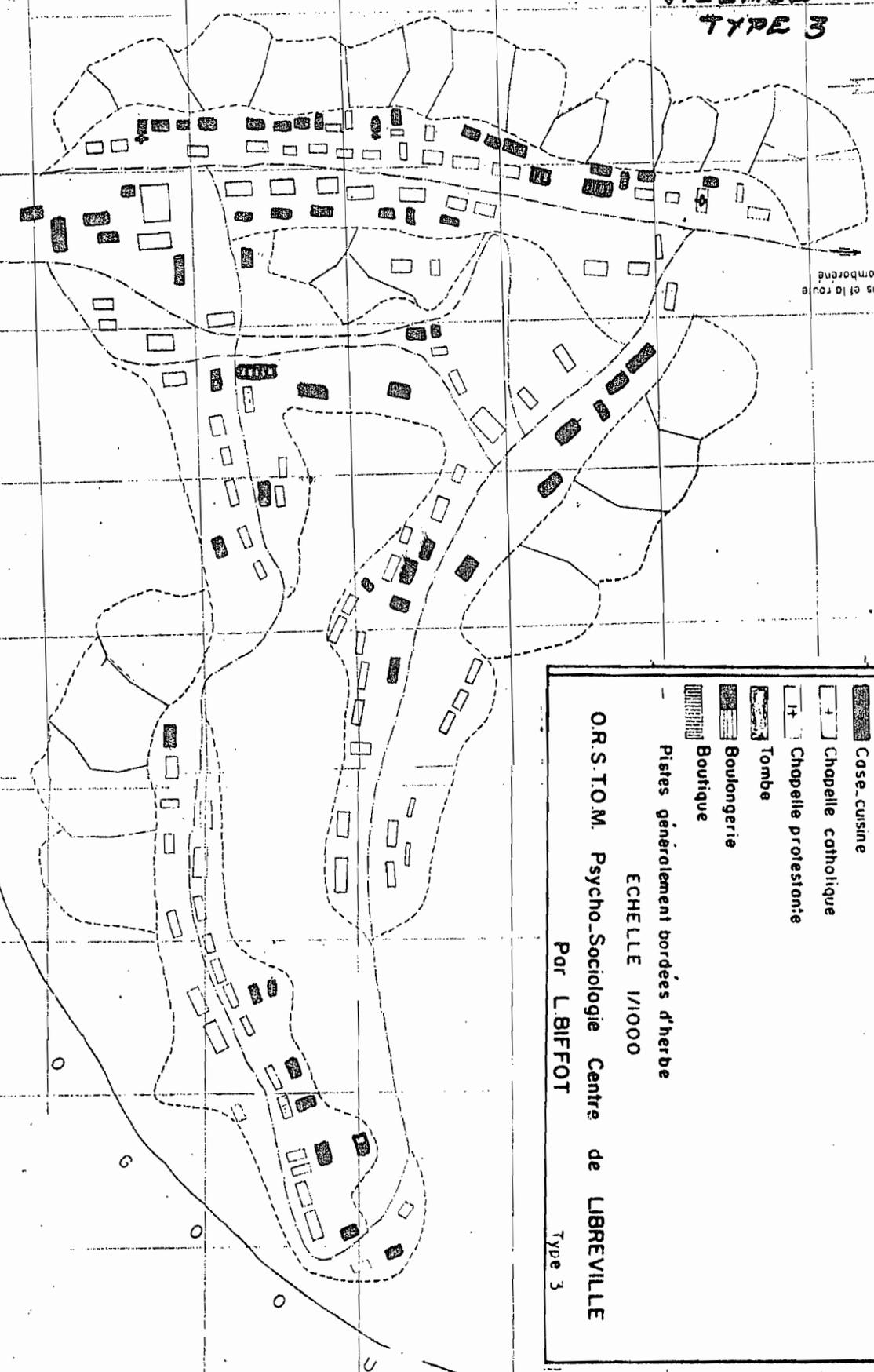
F
L
E
U

PLAN DU VILLAGE AMANENGONE
LEGENDE

- Délimitation des zones (1°) de falo, 2°) herbeuses (coloriées en vert)
- Case-habitation
- ▒ Case-cuisine
- ⊕ Chapelle catholique
- ⊕ Chapelle protestante
- ⊕ Tombe
- ▒ Boulangerie
- ▒ Boutique
- Pistes généralement bordées d'herbe

O.R.S.T.O.M. Psycho-Sociologie Centre de LIBREVILLE
Par L. BIFFOT
Type 3

ECHELLE 1/1000



U
E

M. GUTHRIE distingue les dix groupes suivants :

Groupe	Ethnies
Bube-Benga	Benga et les suivantes langues du Cameroun : Bube, Batanga (Banoko, Bapoko), Yasa et Kombé ;
Yaunde-Fang	Fang (Ntoun et Makè) et les suivantes langues du Cameroun : Eton, Ewondo et Mvele, Badjia, Yangafèk, Bebele (Bamvele) et Gbigbil (Bobili), Bulu et Banè ;
Makaa-Djem	Bekwil (Bakwélé) et Konabémbé (3.000 camerounais environ au sud de Yokadouma) et les suivantes ethnies non gabonaises ; Mvumbo (Ngumba, Mabi, Bisiwo) ; So ; Makaa, Djem (Dzimu, Badjue et Esel) ; Mbimu (Medjime, Mpompo (Bombo) ; MpieMo (Mbimu) ; Bomwali).
Myènè	Mpongwè ; Orungu ; Galwa, Adjumba ; Nkomi ;
Kèlè	Sékanyi (Sheke ou Bulu) ; Kele de l'Estuaire du Gabon, Kèlè ou Ngom (Bangomo) ; Bubi ; Wumbu, Kota ; et l'ethnie congolaise : Mbanwè
Tsogo	Tsogo (Mitsogo, Apindji) ; Kandé (Okandé)
Shira-Punu	Shira ; Sangu ; Punu ; Lumbu
Njabi	Duma ; Njabi ; Ntsaangi ;
Mbete	Mbélé, Mbamba, Ndumbo (toutes sont situées au Moyen-Congo)
Teke	Moyen-Congo : Tegué et Ndjinigui Mpu (Ngungulu) Boo (Boma) et Kukwa, Tio (Teke) Tegué ; Laali ; Yaa (Yaka) ; Fumu. Congo-Belge : Nee, Tio (Teke) ;

(1) La machine à écrire que nous utilisons ne permettant nullement de transcrire les mots suivant l'écriture phonétique, nous avons adopté l'orthographe donnée entre parenthèses par M. GUTHRIE.

"Orungu, Galoa, n'Eshira, obot'omo" dit une tradition que personne ne conteste. Sa traduction rigoureuse est : "Orungu, Galoa et Eshira, même mère ! "L'Abbé Walker le traduit par : "Orungu, Galoa, et Eshira descendent d'un même ancêtre". Traduction pas suffisamment critique. Notre traduction serait moins large, cernant davantage le réel : "Orungu, Galoa et Eshira DESCENDENT d'une même ancêtre. Si la tradition avait voulu mettre l'accent sur un ancêtre (sexe masculin), au lieu du substantif "obota", elle aurait utilisé ou bien le mot "rérè" signifiant "père" ou bien le mot "ezoma" désignant les attributs masculins. En effet, "Orungu, Galoa n'Eshira obot'omo" n'a nullement le même sens que "Orungu, Galoa n'Eshira ezom'émo.

La recherche est donc à entreprendre à partir du fait à savoir que les trois ethnies en question sont issues d'un même sein, d'une même ancêtre,

Une première omission de la tradition demeure : ces trois enfants étaient-ils tous d'un même père ? étaient-ils de pères différents à la suite d'un second ou d'un troisième mariage de leur mère ? situation non courante à l'époque mais nullement irréalisable si l'on songe à la possibilité qu'ont toujours eu des femmes des certaines familles de pouvoir recouvrer leur liberté par le remboursement de la compensation dotale, parce que, ou veuve, ou en mésintelligence avec l'époux, ou parce que leur clan et le clan de ce dernier sont devenus ennemis. Il y avait également les raptés de femmes, soit à la suite d'une victoire des ravisseurs, soit par enlèvement etc...

Si les trois enfants étaient d'un même père. Ils durent alors parler une même langue, qui fut donc fort probablement la langue que parlèrent leurs descendants : c'est-à-dire, - suivant la tradition OROUNGOU - la langue ESHIRA. Et la tradition oroungou, - qui affirme que les Oroungou adoptèrent la langue des Mpongwè condamnerait les contradicteurs de l'Abbé Walker.

Si même on supposait que le fils-ancêtre des Galoa, - à la suite d'un rapt ou parce que otage à partir d'un âge qui lui permit de bien connaître ses origines et de les transmettre à sa descendance (origines que relate la tradition : "Oroungou, Galoa, n'Eshira, obot-omo") - vécut en étranger ou en adopté au milieu d'un clan

mpongwè, ce qui lui permit de transmettre à sa génération les us et coutumes et la langue des Mpongwè, il n'en demeure pas moins pour autant frère des ancêtres des Oroungou et des Eshira, par les liens du sang.

Cette dernière hypothèse même ne serait pas soutenable car elle se heurterait à la différence de système de filiation : pourquoi alors le même ancêtre galoa, adopté par les Mpongwè, n'aurait-il pas transmis à sa descendance le système patrilinéaire et patrilocal des Mpongwè ? La défense pourrait rétorquer : la longue IMPREGNATION du Mpongwè par l'Europe (les premiers contacts sont en effet du 15e siècle) a probablement fait passer de la matrilinearité au régime patrilinéaire le peuple mpongwè ; si l'on considère que vassalisés, colonisés etc... finissent par adopter les manières de faire et de se comporter de leurs maîtres et seigneurs. La patrilinéarité mpongwè serait un résultat de cette longue imprégnation, de cette acculturation.

Mais cette dernière argumentation serait annulée par la tradition affirmant que le Mpongwè et Itsogo ont une commune origine, et que Mpongwè et Okandè ont également une même origine. Or, Itsogo et Okandè sont les uns et les autres patrilinéaires.

Il nous semble fort difficile de nier la commune origine des Galoa et des Eshira.

DE LA TRADUCTION EN FRANCAIS
DE
CERTAINS TERMES AUTOCHTONES.

INONGO (terme mpongwè)

La traduction qu'en donne l'Abbé Walker dans son Dictionnaire Mpongwè-Français est satisfaisante : "Nation, peuplade, race, tribu". Signalons toutefois que la signification la plus ancienne de ce mot doit être : tribu, c'est-à-dire ethnie. Le sens de RACE a été attaché au mot INONGO, bien après, nous semble-t-il : lorsque des gens d'une espèce encore bien autre - des Blancs, probablement, et finalement des Asiatiques - furent PERCUS. Ils parurent si étranges que l'on fit à leur égard cette même et éternelle réflexion : ce sont des gens d'une SORTE autre que la nôtre ... Quelle sorte de gens ! (1)

L'Abbé-Walker renvoie de façon heureuse au mot INONGO qu'il traduit par : genre, espèce, variété.

Le second sens donné par l'Abbé Walker, à savoir sexe, doit être également replacé dans cette même optique d'étonnement née de la perception d'une espèce différente de celle qui nous est coutumière (n'oublions pas que l'hégémonie du sexe masculin s'est étendue dans tous les domaines, même dans celui de la formation des vocables et de la pensée). Lorsque, en Mpongwè, on emploie le mot inongo pour désigner le sexe, il y a implicite l'idée de différenciation, le NOUS et le NON-NOUS (celui, ce qui n'est pas comme nous, et par conséquent, avec nous : on n'est pas bien loin de l'idée de groupe, de tribu) et c'est ce sens qui est sous-entendu dans l'expression si souvent employée en mpongwè : INONGO N'ANTO ou INONGO NI NGWE, que l'Abbé Walker traduit par le sexe féminin et que nous préférons traduire par : "la race des femmes", pour bien faire saisir la prise de position que cette expression implique. Nous traduirions de même par : le clan des femmes, si nous ne craignons quelque confusion. Le terme CLAN étant utilisé dans le sens que l'on donne à ce mot dans des expressions telle LE CLAN (des) KENNEDY.

(1) - cf. notre ouvrage : Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise p. 91

En outre, le mot INÓNGÓ dans le dernier sens que nous venons de voir n'est jamais utilisé seul mais toujours dans l'expression INÓNGÓ N'ANTO, ou alors dans un contexte qui implique sans contestation la détermination ANTO.

MBUWE (mpongwè)

Est traduit par l'Abbé Walker : Famille, clan, parenté.

Cette traduction peut égarer l'ethnologue étranger.

Le vrai sens du mot mpongwè MBUWE est CLAN dans le sens ethnologique du terme. Nous sommes formel sur ce point. L'exemple donné par l'Abbé Walker abonde d'ailleurs dans ce dernier sens : MBUWE YO MANDE ? MBUWE YAMI N'AGULAMBA. De quel clan es-tu ? je suis du clan des Agulamba.

H. Deschamps traduit à tort MBUWE par tribu (1).

EZÓGÓ (mpongwè)

Traduit par l'Abbé Walker : "Famille, groupe spécial de "cases dans un village (de parents proches). EZÓGÓ ZI RE-DOWE, groupe de cases dépendant du vieux DOWE".

Pour comprendre la portée de ce mot et l'unité sociale qu'il représente, il convient de se reporter au terme EZÓGÓ traduit par l'Abbé Walker :

Bain-Fétiche, ablution rituelle. SOVUN'EZÓGÓ ZI NGULU, - Z'ANIVA, - Z'IDYANA, prendre un bain-fétiche pour avoir de la force, - des richesses, - des enfants.

Il convient également de se rappeler que ces bains-rituels étaient toujours contrôlés ou préparés par l'aïeul (ou l'aïeule) vivant(e) autour duquel se groupaient ses propres descendants. Cet aïeul est désigné en fang par ntol-mot (2).

(1) - "Il y avait, écrit H. Deschamps (ibid p. 116) plusieurs tribus (imbonwé) divisées en clans (issombi) et en familles (inago)".

(2) - BALANDIER (G.) Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, 2^e édition p. 103 - 148.

Certains bains rituels relevaient non du pouvoir de l'aïeul (sexe masculin) mais de la première épouse de ce dernier. Ce sont là des nuances et des particularisations qui demandent des études spéciales, un préalable travail sur le terrain. Chose que nous n'avons pas réalisée.

Ce groupe était représenté dans le village par l'abègne, ou le mbandja.

AYONG

Désignait au départ la réalité que l'on appelle tribu, ethnique. A la question : "ONE MONE Z'AYONG" ? (littér. : "Tu es un enfant de quelle ethnique ?) la réponse des vieux Fang devait être invariablement : ME NE MONE FANG : je suis un enfant FANG : enfant dans le sens de : issu de rejeton (sens étymologique) ; je suis (issu) de l'ethnie FANG.

ANE MONE Z'AYONG ? de quelle ethnique est-il ? ANE MONE BEYOG, - (= Mpongwè), Bapunu ; - Mekora (= Bakota) ; - Galoa etc...

Le terme AYONG ne comportait alors aucune équivoque possible.

MVOG

Et le terme MVOG désignait alors le clan.

La circulation, augmentée, polysegmenta le peuple fang. Des différences de prononciation en découlèrent. Une prise de conscience en résulta au sein des différentes fractions FANG, à savoir Betsi, Ntoum etc... aboutissant à une distinction tendant à faire du groupe fang un groupe multi-ethnique (selon la terminologie que nous avons adoptée dans tous nos travaux), dont les différentes ethnies sont (ou seraient) : l'ethnie Betsi, l'ethnie Ntoumou, l'ethnie Mvaï, l'ethnie Zamane. En effet, le Ntoumou et le Betsi ont des différences de prononciation et des variantes linguistiques comparables à celles qui distinguent les différentes ethnies du groupe multi-ethnique MYENE ; nous citerons à cet effet notamment l'ethnie Nkomi et l'ethnie Mpongwè dont nous connaissons bien les variantes linguistiques au sein du groupe multi-ethnique myènè (1).

(1) - Peut-être le groupe fang s'est-il formé également comme le groupe myènè par l'adoption d'une langue par des ethnies parlant chacune une langue différente. Car de même que les Ntoumou ne pouvaient épouser des filles Betsi, de même les Nkomi ne pouvaient épouser des filles Mpongwè.

Cette polysegmentation du groupe fang ne se cristallisa pas pour les raisons suivantes :

- le contact avec la civilisation européenne a **arrêté** chez tous les peuples de l'actuel Gabon l'atomisation de ces derniers ;
- le dynamisme du peuple fang et sa situation de conquérant exigeaient un coude-à-coude qui ne permettait point de discrimination interne au contact des autres peuples de l'actuel Gabon.
- La prise de conscience de supériorité numérique du fang et les **idéaux** du Congrès fang de 1947 contribuèrent à ressouder le groupe ;

Cette polysegmentation est un phénomène social que des événements politiques, des attitudes et comportements ont révélé :

- 1° - Politiques : la tendance qui s'actualisa naguère d'un rattachement du Woleu-Ntem au Sud-Cameroun pour former, si possible, une nation, un Etat ; le groupe U.D.S.G. comprenait et était animé notamment par les Fang Ntoumou avec une opposition non cachée l'adresse du Fang Betsi, groupé au sein du B.D.G. parti poly-ethnique et partant **plus représentatif du Gabon** ;
- 2° - Attitudes et comportements : les Fang Ntoumou n'étaient pas autorisés à épouser des jeunes filles Betsi. En 1963, deux employés de notre Service Psycho-Sociologique, tous deux Fang, se querellèrent fort. L'altercation aboutit à de la discrimination que nous qualifions d'inter-ethnique : on parla de Fang de l'Estuaire (Betsi) et de Fang de Ndjolé (Mvaï).

Avec l'accroissement de la circulation des individus, lorsque deux Fang, l'un Zamane, l'autre Betsi se trouvaient en contact pour se particulariser, à la demande ONE MONE Z'AYONG, on fit d'abord la réponse : ME NE MONE FANG BETSI, et pour plus de rapidité, on finit par dire : ME NE MONE BETSI ; - ce qui était jusqu'alors fraction d'ethnie tend à devenir ethnie.

Il y a là un phénomène social difficile à saisir parce que arrêté au cours de son évolution, nous allions-dire, de sa gestation si nous nous trouvions en présence d'un phénomène biologique.

Le terme AYONG désigna ainsi - seconde acception ² - une fraction d'ethnie que de probables confusions d'interprétations antérieures assimilèrent au clan.

Un autre phénomène joua dans cette confusion de termes, ou plutôt dans cette multiplication des sens du terme AYONG et par voie de conséquence sur le sens du mot MVOG : c'est le découpage de l'Afrique en Etats. La soudure inter-ethnique de plus en plus grande qui s'opère entre citoyens d'un même Etat, et qui tend à briser les ancestrales dissensions et discriminations inter-ethniques ; la prise de conscience de cette réalité à savoir : "Je suis Gabonais, Congolais ; ce sont des Sénégalais", et qui ne date pas de l'Indépendance des actuels jeunes Etats d'Afrique, comme le témoignent largement, v. g. les réclamations que l'Administration Coloniale connues dans l'ex - A.E.F., - ont lentement conduit à donner aux termes AYONG, et MVOG des sens qu'ils n'avaient pas : le nationalisme fait en effet dire à un Gabonais lorsqu'il se trouve en présence d'un étranger : "je suis Gabonais" et non plus comme jadis : "je suis Fang", ou "je suis Mpongwè", ou "je suis Bapounou".

- le terme AYONG désigne alors la totalité de laquelle "descendent"

les particularités et les "distinguo".

- Ayong (je suis Gabonais)

- Mvog (je suis fang)

Mais à l'intérieur du Gabon, entre Gabonais :

- Ayong (je suis fang)

- Mvog (je suis Ntoumou)

A l'intérieur du Gabon, entre Fangs :

- Ayong : (je suis Ntoumou)

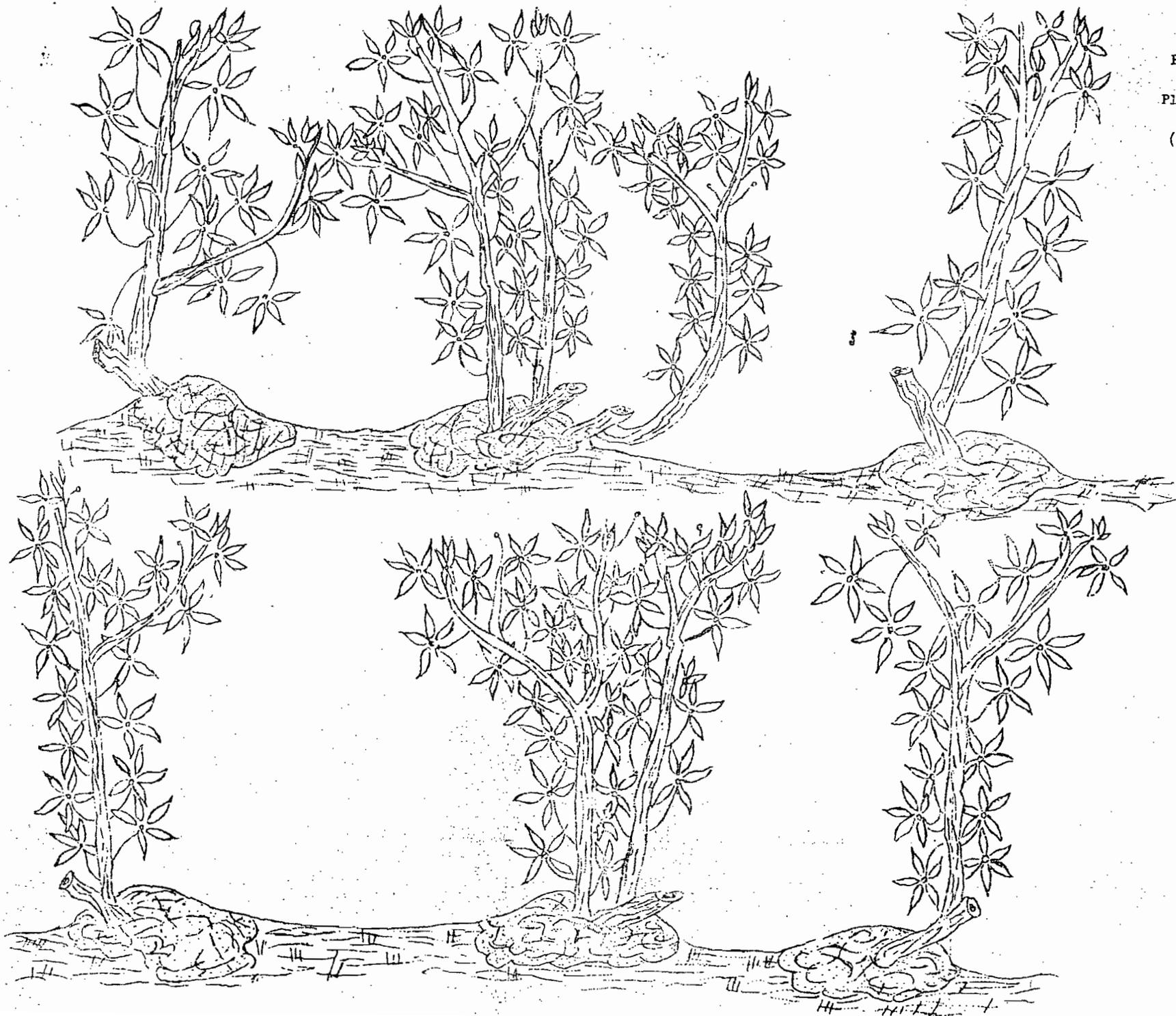
- Mvog : (je suis Nkodzè, je suis Essandome) (1)

(1) - cf. p. 31 à 31 (fin)

PIEDS DE MANIOC

Plantation pygmée

(Mabouia)



Pieds de manioc
Plantation pygmée

- Mabouia (année 1963)

- ANDERSON (Efr.) : Contribution à l'éthnographie des kuta (UPPSALA, 1953)
- ARDREY (R.) : Les enfants de Caïn (African Genesis), traduit de l'anglais par Ph. V. HUGUET, stock, 1963)
- BALANDIER (G.) : Sociologie actuelle de l'Afrique Noire ; 2e édition 1963 Presses Universitaires de France, 1957
- : Afrique ambiguë, PARIS, 1957
- : Les villages gabonais, Mémoire de l'I.E.C. n° 5, Brazzaville 1952 (avec la collaboration de PAUVERT (J. CL.).
- BARRET (P.) : L'Afrique Occidentale : La nature et l'homme ; tome I et II ; (PARIS, 1888).
- BAUMANN (H.) et WESTERMANN (D.) : Les peuples et civilisations de l'Afrique (Traduction française par L. HOMBURGER) Payot, PARIS, 1957.
- BECQUET (Ch.) : L'ethnie française (Niles Editions Latines Paris, 1963).
- BIFFOT (L.) : Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise (2e édition) (Cahiers O.R.S.T.O.M. Sciences Humaines n° 1 ; O.R.S.T.O.M. PARIS 1963);
- VOIR ARTICLES & COMMUNICATIONS SOCIOLOGIQUES 1962-1972 (219 p. (CENAREST, Libreville, Mai 1972, collection SCIENCES HUMAINES GABONAISES
- : Possibilité d'émission culturelles radiophoniques au Gabon, O.R.S.T.O.M. 1962 (ronéoté)
- : La jeunesse gabonaise face au monde rural et au monde urbain (O.R.S.T.O.M. 1964) (communisation à la "conférence économique africaine et malgache" chambre de commerce et d'industrie de Marseille, Avril 1964, A paraître dans la revue : l'enfant en milieu tropical, PARIS 1964.
- Evolution du monde rural nord-est du Gabon en relation avec les changements en agriculture (1er congrès mondial de sociologie rurale, Dijon, août 1964) (O.R.S.T.O.M. PARIS) ronéoté.
- BULLEIN STATISTIQUE : Rapport annuel sur la situation économique, financière et sociale de la République Gabonaise (supplément n° 5, mars 1962). Service de la statistique et des études économiques B.P. 179 - LIBREVILLE
- : Recensement et enquête démographiques 1960-1961 (Service de la Statistique, LIBREVILLE; I.N.S.E.E., PARIS
- CABROL (CL.) : Notes sur les villages pygmées du district de Mékambo, (dactylographié ; 1962, LIBREVILLE)
- CHATELIN (Y.) et DELHUMEAU (M.) : Etudes Pédologiques dans les régions traversées par le projet de voie ferrée Owendo-Belinga (ORSTOM, PARIS, 1964)
- DELHUMEAU (M.) : Reconnaissance pédologique de Ndjolé à Belinga (ORSTOM, PARIS, 1964).

- DESCHAMPS (H.) : Traditions orales et archives au Gabon (éditions Berger-Levrault, PARIS 1962).
- DIRECTION DE L'INFORMATION : Investissements au Gabon (Editions Paul BORY, Monaco, 1962)
- DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DU GABON : - Rapport annuel 1960,
- Rapport annuel 1961.
- FOUILLE (A.) : La psychologie du peuple français (Aican, 1898).
- GIOVANDITTO (A.) : Influsso della foresta equatoriale sulle tribu africane (L'UNIVERSO, n°2, mars-avril 1959, XXXIX, Istituto geografico militare ; FIRENZE, ITALIA)
- GRIEGER (P.) : La caractérologie ethnique - Presses Universitaires, PARIS, 1961).
- GUTHRIE (M.) : The Bantu languages of Western Equatorial Africa (International African Institute, OXFORD, 1953 ; University Press)
- HAUSER (A.) : Notes sur les Omyènè du Bas-Gabon (Bull. Inst. Franç. Afrique Noire, Dakar 1954)
- HERAUD (G.) : L'Europe des ethnies (Presses d'Europe, PARIS, 1963).
- JEAN (S.) : Les LENGBAS population d'Oubangui-Chari (B.D.P.A., PARIS, 1959-1960).
- MENDIETTA Y NUMEZ (L.) : Théorie des groupements sociaux (traduction de A. CUVILLIER) (Marcel RIVIERE et Cie, PARIS, 1957).
- MEYE (F.) : SOUVENIRS D'ENFANCE (inédit : manuscrit se trouvant à la bibliothèque du bureau pédagogique, INSPECTION ACADEMIQUE? LIBREVILLE).
- REYNARD (R.) : Recherches sur la présence des Portugais au Gabon (XVE - XIXe s.) Bulletin de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, BRAZZAVILLE nouvelle série, n° 9 1955).
- : Notes sur l'activité économique des côtes du Gabon au début du XVIIe s. (Bulletin de l'I.E.C. ; nlle série, 1957 n° 13 - 14
- SAUTTER (G.) : Le cacao dans l'économie rurale du Woleu-Ntem (Revue de l'I.E.C. nouvelle série, 1950, n° 1).

SCHNELL (R.) : Les plantes alimentaires et vie agricole de l'Afrique Noire (éditions LAROSE, PARIS, 1957).

SERVICES AGRICOLES

DU DISTRICT DE MEKAMBO : Rapport annuel 1961

SORET (M.) : in Notes d'histoires du Gabon : voir WALKER (A.R.)

STAVENHAGEN (R.) : Changing functions of the community in underdeveloped countries (Ier congrès mondial de sociologie rurale, DIJON, août 1964, séance de travail n° 4).

WALKER (Abbé A.R.) Notes d'histoire du Gabon (mémoires de l'I.E.C. n°9, 1960, avec introduction, cartes et notes de M. SORET).

: Dictionnaire Mpongwè-Français (Procure des PP du Saint-Esprit, PARIS, 1934).

: Dictionnaire Français-Mpongwè (Imprimerie Saint-Paul, BRAZZAVILLE, 1961).

WALKER (A.R.) et SILLANS (R.) : Rites et croyances des peuples du Gabon (Présence Africaine, PARIS, 1962).

: Les plantes utiles du Gabon (Editions Lechevalier, PARIS, 1961).

WARE (Car. F.) : Ethnic communists (in Encyclopaedia of the social sciences).